LE

MENSONGE DE SABINE

DERNIÈRE PARTIE (1).

I.

On croit facilement ce qu'il est agréable de croire. M. de Bargemont, trompé par des apparences qu'il interprétait au gré de ses désirs, resta convaincu que Sabine avait fait à Jacques l'aveu de ses sentimens, et il s'abandonna désormais sans remords et sans contrainte à son amour. Ni lui, ni Flore, ne se doutaient des tortures qu'elle subissait. Elle, la droiture en personne, les épiait sans cesse, de loin, usant de subterfuge pour les voir quand elle était sûre de ne pouvoir être vue d'eux, leur ménageant des tête-à-tête dans les endroits où elle pouvait se glisser dans l'ombre pour les surveiller, dévorant leur bonheur de ses paupières arides et brûlantes, comme le pauvre affamé convoite les fruits auxquels il sait qu'il ne lui sera jamais permis de goûter. Elle semblait prendre une sorte de farouche plaisir, comme les fakirs de l'Inde, à savourer ce qui faisait son supplice, assistant au déchirement de son propre cœur avec la féroce volupté qui transporte les spectateurs d'un combat de taureaux. Les tortures qu'une autre femme aurait rêvé d'infliger à sa rivale, cette étrange nature se plaisait à les endurer elle-même.

(1) Voyez la *Revue* du 1er et du 15 juillet.

Elle se disait qu'elle souffrait et se sacrifiait pour Roger et, mesurant à l'intensité de son désespoir celle de son amour pour lui, se réjouissait de voir combien cet amour était demeuré vivace et tout-puissant en elle.

Quant à Roger, elle ne l'accusait pas; bien loin de là. Avec une humilité navrante, cette fille fière et hautaine s'avouait indigne de lui, et lui donnait pleinement raison de la dédaigner. Dès qu'elle l'avait aperçu, son impitoyable bon sens lui avait durement fait comprendre qu'elle n'était plus la compagne qu'il fallait à cet homme jeune, élégant. Le lent travail de ces dix années, les plus actives de la vie humaine, avait eu un résultat bien différent chez elle et chez lui. Chez elle, c'était la flétrissure de la première fraîcheur. Et puis certaines femmes vieillissent plus vite que d'autres, Sabine était de ce nombre, elle le savait; le genre de ses occupations, le milieu dans lequel elle avait vécu, les exigences de sa nature active et énergique y étaient pour beaucoup; mais la vraie cause, elle ne se le dissimulait pas, c'était le manque de bonheur, de cet épanouissement de l'âme, qui met le sourire de la jeunesse sur les lèvres même des vieillards. Roger au contraire était arrivé à cette période de l'existence où l'homme, ayant mesuré ses forces, marche dans la vie d'un pas plus égal et plus sûr, en pleine possession de toutes ses facultés : c'est le moment où les nobles passions, les enthousiasmes généreux, les actions héroïques, prennent naissance dans l'accord spontané de son cœur et de sa raison. C'est aussi celui où, sa force physique ayant atteint son complet développement, la beauté virile offre son type le plus parfait, et Sabine osait franchement s'avouer qu'elle admirait cette beauté, qui jadis, elle se le rappelait, n'avait pas peu contribué à faire naître son amour pour Roger.

Les jours s'ajoutaient aux jours et formaient des semaines qui s'égrenaient lourdes comme du plomb, lentes comme des siècles pour Sabine, rapides comme les heures d'un songe pour Flore et Roger. Chaque parole qu'il prononçait, chaque jugement qu'il portait sur les hommes et les choses, ses opinions, ses goûts, étaient soigneusement recueillis par la jeune fille et conservés comme des reliques dans ce sanctuaire intérieur que tout jeune cœur consacre à son premier amour. Quand Roger n'était pas auprès d'elle, elle repassait ces chers souvenirs, rêveuse et recueillie. Les paroles brûlantes de Jacques lui revenaient souvent à la mémoire, maintenant elle comprenait ce qu'il avait dû éprouver, elle le plaignait, mais ne pouvait s'empêcher de sourire de pitié en songeant à ses naïfs efforts pour faire naître en elle un amour pareil au sien. Elle savait maintenant le grand mystère du cœur humain et comprenait

que l'amour ne s'apprend pas comme une leçon et ne s'accorde pas comme la pitié.

Les roses de Jacques s'étaient flétries sous les baisers du soleil de juillet, il n'y avait plus dans les salons de la Rullière d'autres fleurs que les bouquets rustiques rapportés par Flore et Roger de leurs promenades, gerbes languissantes, tourmentées par les doigts distraits de la jeune fille pendant ces longs silences de Roger, dont elle n'osait rompre la muette éloquence : reines-des-prés aux amères senteurs, menthes, violettes cueillies le long des routes, achevant de se faner avec une forte odeur, oubliées souvent au coin d'un meuble d'où la rude main de M. de la Rullière les balayait impatiemment. Il était cependant assez satisfait. Pour lui la présence de Roger avait une importance très positive : c'était l'indiscutable économie des honoraires d'un ingénieur. Dès le lendemain de son arrivée, il avait compris l'avantage qu'il pouvait retirer des conseils d'un homme ayant fait fortune rien qu'avec ce qu'il avait sous le crâne et, sous prétexte de lui demander son avis, l'avait bel et bien installé directeur d'un travail considérable. Il ne s'agissait de rien moins que de mettre un terme aux velléités capricieuses de la rivière en détournant son cours. Roger accepta avec empressement une occupation qui lui fournissait une si excellente excuse pour prolonger son séjour à la Rullière sans brusquer le dénoûment d'une situation dont il ne prévoyait pas encore l'issue. Grâce à la conduite énigmatique de Sabine, il n'avait encore pu avoir aucune explication avec elle. Elle se renfermait dans un mutisme de plus en plus complet, s'absorbant plus que jamais dans ses occupations. Jacques ayant tout à coup cessé l'envoi de ses bouquets et n'ayant plus reparu à la Rullière, il en concluait qu'une entente secrète existait entre eux.

Sabine se demandait parfois jusqu'où irait son supplice et si ses forces la soutiendraient jusqu'au bout ; mais elle s'était promis de ne pas faiblir : ne s'agissait-il pas d'assurer le bonheur de Roger et celui de Flore, qui désormais ne faisaient plus qu'un ? Elle les regardait passer un jour dans les allées du parc, glissant lentement comme ces âmes heureuses que Dante voyait passer sous les ombrages enchantés du paradis. Elle les trouvait si beaux tous les deux, si bien faits l'un pour l'autre, qu'elle n'eut pas un instant l'idée de leur reprocher leur bonheur. Il était si naturel qu'ils fussent heureux, ces deux brillans papillons créés pour tournoyer dans la lumière, s'enivrer du parfum des fleurs, s'envoler vers le soleil ! Elle, la sombre abeille, devait rester dans la ruche, s'effacer, travailler, obscure, oubliée. C'était sa place, c'était juste.

Elle les vit s'arrêter à l'un des bancs de pierre qui avaient survécu aux mutilations de l'ancien parc. Silencieusement ils s'as-

sirent l'un près de l'autre. Derrière le banc, un buisson de mûres sauvages s'étoilait de fleurs blanches et de fruits rougissans. Flore attira vers elle un rameau tout chargé de mûres pourpres. Elle en choisit une et la cueillit. Roger l'arrêta au passage et porta à ses lèvres le fruit sauvage et les doigts qui le tenaient. Elle voulut rire pour cacher son trouble. Lui, retenait toujours sa main, une petite main d'enfant, rosée, sans force, presque transparente, un vrai nid à baisers. Il l'examina longtemps, puis, doucement, comme s'il eût craint de blesser une fleur délicate, il la porta à ses lèvres.

Sabine fit un bond en arrière comme si une flèche l'eût atteinte en pleine poitrine. Instinctivement elle regarda sa main à elle, une grande main, brunie, épaissie par le travail. A l'un des doigts, celui qui aurait dû porter l'anneau de mariage, une superbe bague flamboyait. C'était un rubis encadré d'un cercle de diamans. Elle l'arracha vivement et, sortant de son embuscade avec une indifférence apparente, elle s'avança vers Flore.

— Restez! restez! cria-t-elle de loin, voyant qu'ils se levaient pour venir à sa rencontre. Je n'ai qu'un mot à vous dire. Tiens, petite, je vais te faire un cadeau. Prends cette bague. — Elle parlait d'une voix saccadée, s'arrêtant pour reprendre haleine, comme si la marche l'eût essoufflée. — Non, pas de remerciemens, je n'aime pas cela. Elle fera meilleur effet à ton doigt que sur ma patte brune. Elle est trop large pour toi,.. c'est égal,.. tu en auras bientôt une autre faite à ta mesure pour tenir celle-ci en place. — Elle eut une sorte d'amer ricanement. — C'est singulier! ces bagues-là ont toujours une tendance à s'échapper si elles ne sont retenues par un simple anneau d'or... Il paraît que c'est inévitable.

Elle parlait vite, fiévreusement. Flore, qui ne soupçonnait rien, l'entourait de ses bras caressans, cherchant à lui témoigner sa reconnaissance, rouge de plaisir. Elle se dégagea brusquement :

— Non, ne m'embrasse pas, dit-elle. Tu sais que je n'aime pas cela. Allons, laisse-moi, je n'ai pas le temps.

— Sabine! murmura Roger, pâle d'émotion. — Il avait reconnu sa bague de fiançailles.

Elle lui imposa silence d'un geste accompagné d'un regard qui fut toute une révélation pour lui. Ce qu'il y lut de farouche résolution, de douleur comprimée, de reproches involontaires, le navra. Un terrible soupçon lui traversa le cœur. Et si Sabine l'aimait toujours, si elle n'avait jamais cessé de l'aimer, si l'accueil glacial qu'il avait reçu d'elle n'était que l'effet d'une de ces pruderies qui avaient failli le détourner d'elle jadis, une bizarrerie de cette nature à la fois concentrée et passionnée. Il n'osa pas même arrêter son esprit à cette supposition qui le plaçait en face d'une situation

désespérée. Sa conduite lui apparut sous un jour nouveau : il s'accusa d'avoir été lâchement cruel en condamnant Sabine sans l'avoir entendue. Son cœur lui criait qu'il était trop tard pour réparer le mal. Atterré par cette découverte, il regarda s'éloigner Sabine. Elle marchait la tête haute, mais lentement, lourdement, comme si elle traînait un grand poids à sa suite.

Elle entra dans la maison, monta dans sa chambre et s'y enferma. Elle s'approcha de la fenêtre, dont elle ouvrit les rideaux tout grands, prit un miroir qu'elle plaça en pleine lumière et regarda attentivement la figure dont la glace lui renvoyait l'image. Elle compta les cheveux blancs qui, depuis quelques jours, se faisaient nombreux dans ses bandeaux noirs, examina les petites rides qui sillonnaient sa peau au coin des yeux, autour des lèvres, étudia cette teinte bistrée que le hâle étendait sur ses tempes, et les taches de rousseur qui jaunissaient son front, et ne se fit grâce d'aucune de ces imperceptibles flétrissures que le temps avait infligées à sa beauté. Puis, son examen terminé, elle appuya ses deux bras sur la table et laissa lourdement tomber sa tête dans ses mains.

— Et je ne m'en étais pas encore aperçue! murmura-t-elle. Je suis fanée, laide, vieille! Ma beauté s'en est allée sans que je l'aie remarqué ; ma jeunesse, mon avenir, mes espérances, l'amour de Roger, tout m'échappe, tout s'écroule. Il ne me reste plus qu'une chose, une seule : mon passé. Celle-là du moins, personne ne pourra me l'ôter. Roger peut être ingrat, cruel, donner à ma sœur, sous mes propres yeux, ce cœur qui était à moi... il ne peut pas empêcher le passé d'avoir existé. Il m'a aimée, passionnément aimée. Viennent pour moi la vieillesse, l'oubli, l'abandon, la solitude, je les regarderai bravement en face, heureuse de mes souvenirs, fière de mon passé : il m'a aimée !

Pauvre cœur meurtri ! elle s'accrochait à ce dernier débris de son bonheur détruit avec toute l'énergie du naufragé, et ne se doutait pas que la tempête n'avait pas épuisé toute sa violence et qu'un déchirement plus cruel que tous les autres devait briser entre ses mains cette dernière épave.

Ce jour-là, pour la première fois, elle n'apporta pas à sa toilette du soir ce soin qui était devenu une habitude pour elle. Cette négligence eut un résultat directement opposé à celui qu'elle eût pu en attendre. Elle avait mis une robe de cachemire gris dont les longs plis tombaient majestueusement autour d'elle, l'enveloppant mollement de leur tonalité éteinte, une dentelle noire jetée négligemment sur ses cheveux couvrait en partie son front, rompant la ligne dure de ses bandeaux dont la correction géométrique irritait parfois Roger, et, retombant sur ses épaules, encadrait sa tête dans une

ombre transparente. Quand elle apparut ainsi à Roger, qui guettait son arrivée, il fut frappé comme d'une révélation nouvelle. Avec ses yeux alourdis par la douleur et la régularité un peu dure de ses traits, elle lui parut belle comme une de ces madones italiennes qui pleurent au pied de la croix. Elle était descendue au son de la cloche du dîner, un peu en retard, se faisant attendre. C'était son habitude depuis l'arrivée de Roger. Elle évitait ainsi de se trouver seule avec lui. Mais lui, ayant fermement résolu de lui parler sans témoins, ne fût-ce qu'un instant, l'avait attendue à la porte du salon, et comme elle se disposait à passer outre, il posa la main sur la serrure pour l'en empêcher.

— Non, Sabine, dit-il d'un ton résolu, vous ne passerez pas. Il faut que je vous parle. Votre étrange refus de m'écouter a duré assez longtemps. Il nous faut une explication : notre bonheur à tous en dépend. Si vous n'aviez pas, dès le premier jour, refusé l'entretien que je sollicitais de vous, bien des souffrances nous auraient été épargnées.

Elle le regarda bien en face, avec une tranquillité si admirablement jouée qu'il faillit en être dupe.

— De quelles souffrances voulez-vous parler, je vous prie? dit-elle. Est-ce des vôtres? Vous n'en paraissez pas très tourmenté. Flore? elle n'a jamais été aussi heureuse et je m'en réjouis...

Il eut un geste d'impatience.

— Ah! de grâce, cessez cette comédie, Sabine. J'ai une question, une seule à vous faire. Répondez-moi la main sur la conscience. Avez-vous oublié le passé? avez-vous cessé de m'aimer?

Elle se redressa fièrement, les sourcils rapprochés, l'œil ardent.

— Et moi je vous demanderai si vous avez interrogé votre propre cœur pour savoir s'il a conservé le droit de m'adresser une semblable question.

D'un geste elle écarta sa main qui retenait toujours la porte et dit durement :

— Passez votre chemin et laissez-moi suivre le mien. Nous sommes libres.

Il s'inclina et s'écarta pour lui faire place.

M. de la Rullière lui-même remarqua combien son hôte fut silencieux et distrait pendant le dîner et la soirée qui suivirent. Roger s'excusa sur la gravité des nouvelles qu'avaient apportées les journaux. Car on était en 1870, la guerre devenait imminente, elle agitait déjà ses bras sanglans à l'horizon.

Le lendemain, à son réveil, Sabine, qui se levait avec l'aube, eut peine à secouer une lourde torpeur, souvenir ou pressentiment qui l'enveloppait comme un voile funèbre. C'était une des plus chaudes journées de l'été, la nuit même n'avait pu rafraîchir l'air

embrasé. Le soleil ne brillait pas encore, mais des effluves brûlans s'élevaient de la terre altérée. Quand Sabine s'accouda à sa fenêtre pour chercher une bouffée d'air frais, elle ne put retenir un soupir de lassitude. Les martinets volaient en cercle autour des toits d'ardoise, se poursuivant avec des cris aigus, l'aigre grincement des cigales assourdissait par sa stridente monotonie.

— Encore une journée de supplice! pensa Sabine, regardant dans l'avenir, cherchant à se figurer ce que serait sa vie, à s'habituer d'avance à l'idée que Flore, sa petite Flore, son enfant, le premier souci, la première tendresse de sa vie, deviendrait la femme de Roger, de son Roger à elle, son fiancé, son unique amour, et qu'ils partiraient tous les deux, la laissant seule, toujours seule, éternellement seule avec son vieux père, dont les idées commençaient à se faire moins nettes, la mémoire moins exacte. Dégoûtée, découragée, elle ferma les yeux pour ne plus voir dans cet avenir désolé et regarda en arrière dans son passé, son beau passé plein d'amour, de confiance, d'espoir. Et, comme la veille, elle se répéta : Il m'a aimée! cela, personne ne pourra me l'ôter.

II.

Malgré la chaleur, M. de la Rullière et Roger étaient partis à cheval de grand matin pour visiter une ferme éloignée. Sabine redoubla d'activité pour vaincre sa lassitude physique et morale. Tant bien que mal, cette longue journée passa comme les autres. Vers le soir, une brise bienfaisante vint rafraîchir l'air embrasé. Les oiseaux, qui s'étaient tus pendant les heures brûlantes, se mirent subitement à fredonner leur chanson du coucher, piétinant les rameaux et les lierres des murailles avec des battemens d'ailes, changeant de place avant le repos définitif, et des nuées de moucherons tournoyaient dans les rayons pourpres du soleil couchant, poussière d'or qu'un souffle suffit pour plonger dans le néant.

Sabine venait de visiter sa laiterie. Elle avait inspecté les étables, examiné et compté les fromages, réprimandé de sa voix brève, qui toujours les faisait trembler, tout un régiment de filles de ferme. Aucun détail n'était oublié par elle, son regard impitoyable découvrait à l'instant la plus légère négligence. Elle avait donné ses ordres pour le lendemain et, sa tâche terminée, elle s'éloignait, ramassant autour d'elle les plis de sa longue robe, traînant un peu les pieds sur le sol jonché de paille de la grange solitaire qu'elle traversait. Les chats en maraude et les poules pressées de rentrer au logis pour la nuit se sauvaient devant elle. Le bruit des pas d'un cheval la fit tressaillir. A travers les minces cloisons de la grange, elle vit Roger descendre de son cheval, dont il jeta

vivement la bride à un garçon d'écurie qui passait. Il se dirigea rapidement du côté de la grange. Un moment Sabine put croire qu'il venait à elle. Mais non. Il ne l'avait jamais regardée ainsi. Jamais, même aux premiers temps de leur amour, cet éclair de tendresse passionnée n'avait illuminé son visage. Elle devina la présence de Flore. Dissimulée dans l'ombre, elle n'eut qu'à se pencher pour la voir. Alanguie par la chaleur de la journée, fatiguée peut-être par la violence du sentiment qui pressurait son cœur, elle s'était à demi étendue sur l'un des bancs rustiques qui s'appuyaient à la grange. Rien qu'en étendant la main Sabine eût pu la toucher, pas un mot de leur conversation ne pouvait lui échapper. Sa charmante tête reposait sur son bras replié, noyée dans le flot doré de ses cheveux dénoués. En apercevant Roger, elle se souleva à demi, essayant de ses deux mains de réparer ce pittoresque désordre et ne réussissant qu'à l'augmenter, et, rougissante, les lèvres entr'ouvertes, elle se laissa retomber sur le banc.

Il se pencha vers elle, noyant son regard dans celui de la jeune fille.

S'ils avaient pu soupçonner le muet désespoir de ces deux yeux avides qui les guettaient dans l'ombre comme Ève bannie à jamais du paradis terrestre put jadis en regarder l'entrée!

Ce fut Flore qui la première rompit le silence.

— Vous revenez seul?.. dit-elle d'une voix tremblante.

— Seul. Votre père est resté à Saint-Romuald. Il voulait m'y retenir, mais j'avais absolument besoin de vous voir. L'heure des réticences et des hésitations est passée, il va falloir agir, Flore. La guerre est déclarée, mon enfant. Que dois-je faire?

— Partir? balbutia Flore, vous voulez partir? O mon Dieu!

Elle laissa tomber sa tête dans ses mains avec un sanglot.

— Calmez-vous, dit tendrement Roger.

A la vibration de sa voix, Sabine devina qu'il était presque heureux de cette explosion de douleur qui était aussi un aveu.

— Écoutez-moi jusqu'au bout, petite Flore, et quand je vous aurai fait toute ma confession, vous regretterez peut-être moins mon départ; votre affection pour moi ne survivra peut-être pas à l'aveu que j'ai à vous faire. Car nous ne nous le sommes jamais dit, mais c'était inutile, n'est-ce pas? Nous nous aimons. Le cœur de la petite fille qui s'endormait jadis sur mon épaule s'est donné à moi librement. Et moi, je vous aime comme un fou, comme un désespéré, oui, comme un désespéré!.. O mon enfant! le premier rêve de ma vie avait été de rencontrer sur ma route un être doux, aimant, caressant comme vous, dont mon amour serait la force et l'appui. Hélas! hélas! mon rêve devait se réaliser trop tard. Quand je vous ai rencontrée au coin de ce champ ensoleillé, blottie dans ce buisson

d'églantiers comme une pauvre petite fauvette oubliée au sortir du nid avec vos deux grands yeux qui se levaient vers moi comme pour me demander un peu de tendresse, mon cœur s'est élancé vers vous d'un bond passionné. C'était à la vie à la mort entre nous. Eh bien! Flore, maudissez-moi, condamnez-moi, je n'étais pas libre de vous le donner.

Flore se dressa pâle comme un spectre.

— Pas libre? vous êtes marié? balbutia-t-elle.

— Marié! Non, Dieu merci! Ma faute est moindre que vous ne le supposez, je suis plus malheureux que coupable. Écoutez toute ma confession, vous me jugerez ensuite. Quand j'ai quitté la France pour refaire ma fortune j'étais à la veille de me marier; ou plutôt la nouvelle de ma ruine avait brusquement rompu les préliminaires d'un mariage au moment de s'accomplir. Je fus presque heureux de cette catastrophe. Savez-vous pourquoi? Je n'aimais pas ma fiancée.

— Pourquoi l'épousiez-vous alors?

— Pourquoi? — Parce que je savais qu'il faudrait me marier un jour ou l'autre, parce que j'étais orphelin, sans famille, sans intérieur et que la vie de garçon m'effrayait, parce qu'une personne, une amie commune tenait à ce mariage et faisait tout son possible pour triompher de mes résistances, parce qu'il réunissait toutes les convenances de fortune, d'âge, de naissance, parce qu'enfin, il faut bien vous l'avouer, elle, — la fiancée, — m'aimait et me le laissait comprendre un peu trop clairement peut-être. Elle était froide et fière pour les autres. Aurais-je été homme si mon amour-propre n'eût été flatté de l'affection sans bornes qu'elle me laissait voir?

— Et vous ne l'aimiez pas? vous ne l'avez jamais aimée?

— Jamais.

Le silence de la soirée était troublée par le cri des chouettes, les hurlemens des chiens. Ils n'entendirent ni l'un ni l'autre le cri de désespoir qui retentit dans l'ombre et le silence de cette grange.

Roger reprit : Je l'estimais, car elle était intelligente et vertueuse, j'admirais même sa beauté incontestable, mais dépourvue à mes yeux de cette grâce sans laquelle la beauté n'a aucun charme. La rudesse de son caractère me froissait à chaque instant. Je ne devrais parler d'elle qu'avec respect et reconnaissance, mais je dois vous dire toute la vérité; c'est ma seule manière de me disculper. Je faisais un mariage de convenance, presque de condescendance. Voilà pourquoi en apprenant ma ruine, mon premier mouvement fut presque un cri de délivrance. C'était le travail, la lutte, la misère peut-être, mais j'étais libre. Eh bien! non, je ne l'étais pas. Elle refusa énergiquement de me rendre cette liberté que je réclamais d'elle et m'enchaîna par une promesse de me garder la sienne.

C'était généreux, car elle était riche, moi j'étais pauvre. Elle me laissa partir parce que je l'exigeai, mais partir enchaîné; puis vinrent ces années de lutte opiniâtre que je vous ai racontées. Pour chasser le découragement je n'étais soutenu par aucun souvenir, encore moins par une espérance. J'avais uniquement l'inébranlable volonté de triompher de la mauvaise fortune et de me conduire en homme d'honneur qui ne veut pas se laisser vaincre en générosité par une femme. Mes entreprises réussirent au-delà de toutes mes prévisions. Je revenais en France plus riche que je n'avais cru l'être jadis, riche d'argent et d'or, mais pauvre d'affections et frissonnant en songeant à cette chaîne que j'allais reprendre. Je venais loyalement, sincèrement décidé à remplir ma promesse. C'est alors que je vous ai rencontrée. Maintenant vous savez tout.

— Mais elle? balbutia Flore. Elle? l'avez-vous revue? Vous aime-t-elle toujours?

Roger hésita.

— Je l'ai revue. Un moment j'ai pu croire, espérer qu'elle en aimait un autre. Je n'ai pas encore vérifié ce soupçon. Maintenant, Flore, je fais appel à votre jugement autant qu'à votre cœur. Que dois-je faire?

— Aller à elle comme vous êtes venu à moi, répondit Flore sans hésiter. L'interroger franchement, et si vous voyez la moindre défaillance dans l'expression de sa tendresse, lui avouer toute la vérité et réclamer d'elle votre liberté. Mais si elle vous aime comme vous dites qu'elle le faisait jadis, si pendant toutes ces longues années d'attente elle a pleuré, souffert pour vous, votre devoir est tout tracé. Ce n'est pas par une froide et cruelle ingratitude que vous devez payer la générosité de cette femme qui n'a eu d'autre tort que celui de vous aimer sans avoir su se faire aimer de vous. J'interroge mon propre cœur; je me mets à la place de cette femme que je ne peux pas aimer, parce qu'elle est ma rivale, et voici la réponse qu'il me dicte : Votre premier devoir est envers elle, et nous n'avons pas le droit de lui voler son bonheur.

Ce fut Roger qui poussa un cri d'angoisse.

— Mais vous, Flore, est-il juste que vous soyez sacrifiée? O mon enfant! vous que j'aurais voulu porter dans mes bras à travers le chemin de la vie pour vous éviter tout choc, tout froissement; vous que je voudrais préserver du souffle même qui pourrait vous faire frissonner, faut-il que mon amour n'ait été pour vous qu'une douleur, un regret?

— Une douleur,.. peut-être, un regret jamais. Jamais, quoi qu'il arrive, jamais, dussé-je en mourir!

Et, se penchant vers lui, elle dit tout bas, dans un murmure dont la douceur était une caresse :

— J'étais si heureuse de votre amour! Quoi qu'il arrive, je ne regretterai pas de vous avoir aimé.

Elle reprit après un silence :

— Écoutez, Roger. Sabine me reproche d'être inutile, sans force, sans énergie, elle a raison, je ne suis pas bonne à grand'chose dans le monde; si j'en disparaissais subitement, ma place ne ferait pas un grand vide. Je sais que je suis délicate, je tiens cela de ma pauvre mère, et je ne supporterais peut-être pas très bien un grand chagrin. J'aimerais mieux l'incertitude, qui du moins me laisserait un espoir. Puisque vous m'avez demandé conseil, laissez-moi vous dicter ce que vous avez à faire. Partez. Allez trouver cette femme qui tient notre bonheur entre ses mains. Si vous pouvez acquérir la certitude qu'elle a cessé de vous aimer, revenez. Sinon, restez auprès d'elle, ne me dites rien, ne revenez plus, je comprendrai.

— Non, Flore. Si elle m'aime, si je n'en peux douter, si je dois inévitablement briser son cœur ou le vôtre, ce n'est pas auprès d'elle que je resterai. Je partirai pour la guerre, vous ne me reverrez jamais, ni vous ni elle.

Flore tordit ses bras dans l'angoisse qu'elle ne maîtrisait plus. Roger saisit ses deux mains, et les pressant convulsivement sur sa poitrine :

— Vous ne saurez jamais combien je vous ai aimée! murmura-t-il passionnément.

— Mais elle? balbutia Flore, ne cherchant même pas à s'arracher à son étreinte, elle? vous ne l'avez pas aimée? Répétez-le-moi.

— Jamais! jamais! s'écria vivement Roger. Je n'ai jamais aimé et n'aimerai jamais que vous!

Quand, la nuit venue, Sabine se retrouva dans sa chambre, elle ne sut jamais au juste comment elle l'avait regagnée. Il lui sembla seulement que le marbre de la console contre lequel son front s'appuyait était brûlant et qu'un voile de sang l'empêchait d'apercevoir le disque tremblant de la lune. Elle essaya de rassembler ses pensées qui se heurtaient dans son cerveau, comme les perles d'un collier dont le fil s'est brisé. Une seule chose survivait à cet effondrement, une seule parole résonnait avec une impitoyable netteté au milieu de ce chaos : il ne l'avait jaimais aimée!

III.

Le moment des confitures était chaque année une époque mémorable de l'existence de Mlle Ydoine. On y pensait longtemps à l'avance : il était très important de choisir pour chaque fruit l'instant précis où il était assez mûr sans l'être trop. Et puis on consultait toute une bibliothèque de petites recettes qui descendaient de

génération en génération, depuis une certaine arrière-grand'tante qui avait été abbesse de Fontevrault.

Mlle Ydoine avait un laboratoire à son usage particulier. A la tête d'une armée de servantes et d'une batterie complète d'ustensiles, fourbis et luisans comme une boutique de bijouterie, elle se plaisait à cuisiner parce qu'elle savait qu'à Versailles on s'amusait jadis à faire du beurre. C'était une manière de ressembler de loin à ces grandes dames d'autrefois qu'elle aurait bien voulu faire revivre. Seulement elle prenait ses confitures au sérieux.

Le moment des reines-Claude étant arrivé, Mlle Ydoine, en bonnet ruché et en tablier à falbalas de dentelle agrémenté de petits nœuds de satin puce, trônait à la tête d'une longue table sur laquelle s'empilaient de juteuses montagnes de prunes dorées, appétissantes, crevassées, suintant le miel, et de neigeuses collines de sucre qu'une servante était en train de peser. Les pots de cristal et de faïence s'alignaient déjà, tout prêts à recevoir la confiture bouillante. Mlle Ydoine, armée d'une paire de ciseaux, taillait les ronds de papier destinés à recouvrir les pots, tandis qu'auprès d'elle Mlle Florimonde, un grand tablier de toile noué par-dessus sa redingote, assistait à ce grand travail en amateur. Le tablier était inutile, car son unique occupation consistait à écrire sur chacun des petits ronds taillés par sa sœur, le nom de la confiture et la date : « Reines-Claude. 1870. »

Le pesage du sucre étant terminé, il y eut un moment d'interruption pendant lequel la cloche qui annonçait le dîner des servantes s'ébranla. Tout le bataillon s'éclipsa en un clin d'œil. Les deux vieilles sœurs restèrent seules.

— Je crois qu'elles seront bien meilleures que l'année dernière, disait Mlle Ydoine. C'est toujours ainsi. Ces prunes sont si juteuses que je suppose que l'année prochaine les pruniers ne donneront rien. Ce sera dommage. C'est la confiture favorite de Jacques. Il en a tant mangé l'année dernière que la provision s'est à peine trouvée suffisante. Je n'en avais pourtant donné que six pots à M. le curé et un pot par-ci par-là à quelques-uns de nos pauvres malades. Cette fois-ci, comme il y en a tant, on pourrait en réserver deux pots pour ta filleule. Ne trouves-tu pas, ma belle, qu'il y a un temps infini qu'elle n'est venue? Je le regrette pour Jacques, qui me semble tout dolent. Ne te fait-il pas l'effet d'être bien changé?

Un grognement fut la seule réponse de Mlle Florimonde.

Mlle Ydoine continua :

— Jacques pourrait les lui porter lui-même, ce serait une occasion de l'aller voir, et puis le bon cher enfant sera si content de lui faire plaisir.

Autre grognement de Mlle Florimonde.

— Florimonde, reprit Mlle Ydoine en baissant la voix, ne trouves-tu pas qu'il serait temps que Jacques songeât à se marier? Ta filleule est encore un peu jeune, c'est vrai, mais moi je me sens vieillir, mes rhumatismes augmentent, et je ne voudrais cependant pas m'en aller sans avoir vu une autre génération de des Allais. Nous ne devons pas oublier que Jacques est le dernier du nom, il a déjà attendu bien tard pour se marier. C'est peut-être notre faute. Mais enfin il n'y a rien à regretter, puisque, Dieu merci, Flore grandissait tout exprès pour lui.

— Hum! ce n'est pas mon avis à moi. La femme qu'il lui fallait, ce n'était pas cette petite pâlotte, un brin d'herbe, sans énergie. sans volonté, sans consistance, une boule de neige, quoi! c'était Sabine.

Mle Ydoine fit un soubresaut.

— Sabine! tu n'y songes pas, ma bonne. D'abord la chose était impossible, heureusement, car Sabine était la dernière personne à qui je confierais le bonheur de notre enfant. Ils se ressemblent trop peu, elle si positive, si décidée, lui tout poésie...

— Bah! fit Mlle Florimonde avec un haussement d'épaule, est-ce que nous nous ressemblons, toi et moi? Nous faisons assez bon ménage cependant. Certes Sabine, malgré tout le plaisir qu'elle trouve à me contredire et à me taquiner, vaut cent fois sa sœur, et je ne me gênerais pas pour le dire à Jacques s'il me demandait mon avis.

— Tu es injuste, Florimonde, et je ne comprends pas ce que tu peux avoir contre cette petite fille si douce, si bonne, si aimante.

Mlle Florimonde, dans un moment d'impatience, jeta sa plume, qui alla faire une grosse tache sur la plus belle de ses inscriptions.

— Tiens! tu m'agaces avec ton enthousiasme pour cette petite péronnelle, qui est une étourdie, coquette, sans cœur et sans cervelle.

Mlle Ydoine fit un geste d'épouvante.

— Qu'est-il donc arrivé? demanda-t-elle.

— Ah! tu peux bien le demander! Il se passe des jolies choses à la Rullière sous les yeux mêmes de cet égoïste d'Albin, qui ne s'aperçoit de rien. Si tu ne vivais pas enfermée comme tu le fais, tu serais au courant de la situation.

— Est-ce que le mariage de Sabine est rompu?

— Le mariage de Sabine!.. il s'agit bien de cela vraiment. Est-ce que cet individu, qui est revenu, Dieu sait pourquoi, et qui aurait aussi bien fait de rester en Cochinchine ou au diable, ne s'est pas amusé à faire la cour à Flore, trouvant sans doute Sabine moins fraîche que quand il l'a quittée? La petite écervelée s'est laissé tourner la tête par les grands airs et les belles manières de cet

aventurier. On ne rencontre plus qu'eux partout, toujours ensemble. Sabine est changée à faire peur. Elle est plus vieille que moi, maintenant. Jacques... pauvre enfant!.. ne parlons pas de lui, et quant à Albin de la Rullière, il ne voit rien, lui, ou plutôt ne veut rien voir, parce que M. de Bargemont dirige ses fameux travaux, pour lesquels il n'a jamais pu trouver d'ingénieur. Ah! tiens! ne me parle plus de ces petites innocentes avec leurs airs de vierges immaculées. Ce sont de vraies pestes. Sabine n'a eu qu'un tort sérieux dans sa vie : celui de ne pas me confier l'éducation de cette pécore. Elle ne serait pas devenue ce qu'elle est.

Mlle Ydoine imposa silence à sa cadette.

— Ne t'emporte pas, ma bonne amie. D'abord es-tu bien sûre de ce que tu me dis là?

— Parbleu! je ne suis pas aveugle.

— Jacques le sait-il?

— S'il le sait? Tu as remarqué toi-même combien il est changé. Il ne mange ni ne boit plus.

— Et crois-tu que Flore se rende compte de tout le mal qu'elle fait en prêtant l'oreille aux propos galans de cet étranger?.. Sait-elle d'abord quelles étaient les intentions qui l'amenaient à la Rullière? Il n'est pas impossible qu'elle n'ait jamais entendu parler du mariage rompu de Sabine et ignore qu'elle ait été fiancée à M. de Bargemont. Sabine, fière et peu expansive comme elle l'est, ne le lui aura peut-être pas avoué, surtout si elle s'est vite aperçue de la préférence de Flore pour ce nouveau venu... Ah! je la connais mieux que toi, Sabine.

Mlle Ydoine se tut un moment pour réfléchir.

— Sais-tu ce que je ferais si j'étais à ta place, Florimonde? Il s'agit après tout du bonheur de notre enfant. Flore n'ayant pas de mère, c'est à toi sa marraine qu'il appartient de la conseiller. Je te dis que tu la juges mal, cette enfant : elle ne manque pas de cœur. Je suis persuadée qu'il suffira que tu lui dises qu'elle fait le malheur de Sabine et celui de Jacques pour la guérir de l'engouement dont elle s'est prise pour cet étranger, car ce ne peut être qu'un caprice, un enthousiasme de jeune fille exaltée. Elle ne peut sérieusement préférer cet inconnu, qui m'a tout l'air d'un aventurier, à notre bon enfant, si loyal, si rangé. Va tout simplement la trouver et parle-lui maternellement, avec douceur, mais aussi avec fermeté. Crois-moi, ce sera le meilleur moyen.

— J'irai. Tu as raison. J'irai aujourd'hui même.

— Non pas, ma bonne! tu attendras que mes confitures soient faites. Je vais soigner particulièrement deux pots, et demain tu pourras les porter à Flore de ma part. Ce sera une manière toute naturelle d'expliquer ta visite et d'entrer en conversation. Ce sera

bien un peu tôt pour les couvrir, mais cela presse. Si ces deux pots-là s'aigrissent, ce ne sera pas un grand malheur, et le pauvre Jacques et Sabine !.. Florimonde, ce serait trop affreux, et j'espère que tu te trompes.

En conséquence, le lendemain, à l'heure qu'elle jugea le plus convenable, Mlle Florimonde monta dans la carriole qui lui servait les jours de marché. Elle aurait beaucoup préféré faire la route à pied, mais elle avait dû y renoncer pour plusieurs raisons. D'abord la chaleur était intense, puis les pots de confitures avaient besoin de ménagemens; enfin la raison majeure, c'est qu'elle avait revêtu le costume de son sexe, qu'elle jugeait plus imposant, plus conforme à la mission qu'elle allait remplir. Elle ne se sentait pas à l'aise dans ces longues jupes, qui se prêtaient mal à ses grandes enjambées. Ses mouvemens masculins et ses cheveux courts la faisaient ressembler à un homme déguisé en femme.

Dans la cour du château, elle sauta à bas de son véhicule, trébuchant dans les plis de sa robe, rouge et bouffie de chaleur, embarrassée de ses pots de confitures qui la gênaient. M. de la Rullière avait passé la nuit à Saint-Romuald, où Roger avait été le rejoindre de grand matin. Personne n'avait vu Sabine; on savait seulement qu'elle aussi était sortie avant l'aurore.

Elle était sortie parce que Sabine n'était pas une de ces femmes qui peuvent s'enfermer seule à seule avec une douleur qui leur ronge les entrailles. Quand la mémoire lui était lentement revenue après le premier choc de cette soirée, elle avait secoué avec une sorte de colère la torpeur qui s'était emparée d'elle, et n'essayant pas de chercher un repos impossible, elle était sortie tête nue, marchant droit devant elle, sans savoir où elle allait, uniquement pour se remuer et se fatiguer. Elle marcha longtemps, elle marcha tant qu'à la fin ses pieds meurtris refusaient presque de la traîner. Alors seulement elle songea à reprendre le chemin de la Rullière. Mais le soleil était déjà haut dans le ciel. C'était à peu près l'heure où Mlle Florimonde pénétrait auprès de sa filleule, ses pots de confitures dans les mains.

Flore était pâle comme une morte. Des cercles bleuâtres entouraient ses yeux, qui avaient dû beaucoup pleurer. Elle essaya de sourire à sa marraine et de la remercier de son cadeau; un tremblement nerveux arrêta le sourire au coin de ses lèvres.

— Il fait si chaud ! balbutia-t-elle, sentant que sa pâleur avait besoin d'excuse. Entrez vous reposer. Je suis seule.

— Tant mieux ! fit résolûment Mlle Florimonde.

A vrai dire, la mission dont elle s'était chargée lui était odieuse, et s'il ne se fût agi du bonheur de Jacques, elle se serait sauvée à toutes jambes. Elle ne savait comment commencer. Elle s'assit en

soufflant. L'embarras, bien plus que la chaleur, faisait perler les gouttes de sueur sur son front; elle se servait énergiquement, en guise d'éventail, d'un journal qui s'était trouvé sous sa main.

— Vous auriez moins chaud si vous quittiez votre chapeau, dit Flore pour dire quelque chose.

Mlle Florimonde essaya de dénouer les brides qui retenaient sur sa tête le curieux échafaudage de plumes et de fleurs, chef-d'œuvre d'une modiste de Saint-Romuald, mais ne parvint qu'à former un nœud inextricable. Plus elle tirait impatiemment, plus les brides se resserraient.

— Permettez-moi de vous aider, dit Flore.

Mlle Florimonde tendit d'assez mauvaise grâce son menton à sa filleule, dont les doigts tremblans essayèrent d'avoir raison du nœud rebelle.

Tout à coup Mlle Florimonde saisit sa main, et, l'éloignant brusquement d'elle pour mieux voir, car elle était presbyte :

— Tiens! dit-elle, qu'est-ce que cette bague que tu as là?

— C'est la bague de Sabine, ne la reconnaissez-vous pas? celle qu'elle portait toujours.

— Si je la reconnais! parbleu! je le crois bien. Et c'est elle qui te l'a donnée?

— Oui, dit Flore, sans deviner la cause de cet étonnement.

— Eh bien, ma petite, je te conseille de la remercier beaucoup. C'est sa bague de fiançailles qu'elle t'a donnée là. Elle a choisi un singulier moment pour le faire : celui du retour de son fiancé.

— Sabine! son fiancé! balbutia Flore, qui commençait vaguement à comprendre qu'elle allait faire une terrible découverte.

— Eh! oui, son fiancé, M. de Bargemont, cria presque Mlle Florimonde.

Et, voyant que sa filleule restait devant elle immobile, pâle, froide comme une statue, elle fut prise de pitié.

— Tu n'en savais rien? dit-elle doucement. Sabine aurait mieux fait de te le dire, puisque M. de Bargemont n'a pas eu la générosité de le faire.

Il était quelquefois arrivé à Mlle Florimonde, dans ses exploits cynégétiques, d'assister à l'agonie d'un chevreuil. Malgré son stoïcisme affecté, son cœur de femme n'avait pu résister au déchirant appel de ces beaux yeux expirans. Elle éprouva dans ce moment la même impression. En face de cette muette douleur, elle ne sentit plus qu'un désir : celui de se sauver. Elle saisit un prétexte quelconque, se leva brusquement et, sans même songer à sa voiture qui l'attendait, reprit en toute hâte la route des Allais, relevant haut sa longue jupe, marchant aussi vite que si elle se fût enfuie d'une maison où elle aurait tué quelqu'un.

IV.

— Ainsi vous songez déjà à nous quitter, disait M. de la Rullière à Roger, tandis que leurs chevaux fatigués par la chaleur, aveuglés par les taons et la poussière, marchaient au pas, sous l'ombre du petit bois des Allais. Ce n'est pas encore bien décidé, n'est-ce pas?

— Pas absolument...

— Tant mieux. J'espère que vous changerez d'idée. Je serais désolé de vous voir partir déjà. Les travaux sont bien avancés; à la rigueur, on pourrait les terminer rien qu'avec vos plans, mais enfin ce n'est pas la même chose; on n'est jamais sûr des inférieurs. Et puis la guerre.., la gloire.., tout cela, c'est très beau, mais on n'y fait pas fortune et on n'est jamais bien sûr d'en revenir. — Il rit bruyamment, trouvant qu'il avait dit quelque chose de drôle. — Croyez-moi, vous feriez mieux de rester dans le pays et de vous y établir. Tenez, il y a justement dans ce moment une propriété à vendre de l'autre côté des Allais, avec château, parc, eaux vives, chasses, juste ce qui vous conviendrait par le temps qui court, avec ces bruits de guerre, une occasion superbe que vous auriez bien tort de laisser échapper, et...

— Je n'ai pas l'intention de m'établir dans le pays, dit froidement Roger.

M. de la Rullière perdit patience.

— Mon cher monsieur, vous me permettrez de vous parler bien franchement, comme j'ai l'habitude de le faire. Nous ne sommes pas des gens que l'on vienne voir uniquement pour s'amuser. Quand vous êtes venu ici, vous aviez un motif; voilà plus d'un mois que vous y êtes et je le cherche encore. Ce n'était pas pour avoir le plaisir de causer avec moi, ni non plus, je suppose, pour contempler platoniquement les beaux yeux de Sabine, qui n'est plus ni très jeune ni très jolie, la pauvre fille. Donc, si vous ne me trouvez pas très indiscret, je vous serai bien obligé de me faire savoir le motif et surtout le résultat de votre visite. Si vous n'aviez ni l'intention de vous fixer dans le pays ni celle de renouer avec Sabine votre mariage rompu, permettez-moi de vous dire en toute sincérité que, malgré tout le plaisir que j'ai eu à vous confier la direction de ces travaux, vous auriez mieux fait de ne pas revenir. Sabine est changée depuis votre arrivée, — il n'y a pas à dire, elle est changée, — il n'y a pas d'erreur dans ses comptes, mais la tête n'y est plus; on voit cela. Moi, cet état de choses-là ne me convient pas. Je me passe d'un régisseur pour lui faire plaisir; mais il faut que

les affaires marchent, que diable! il n'y a pas à dire. En temps ordinaire, Sabine est une femme qui vaut son pesant d'or, je lui rends justice. Je dois même vous dire que, si elle se marie, je pourrai doubler le chiffre de sa dot. Je lui dois bien cela; elle m'a fait faire d'excellens placemens, il est bien juste qu'elle en profite. Mais enfin l'état actuel ne peut pas durer. Je vois très bien ce qui sera arrivé. Vous veniez avec l'intention de l'épouser, en homme d'honneur. Voyons, avouez-le.

— C'est vrai, dit Roger.

— Et puis, quand vous l'avez vue, vous vous attendiez à trouver une belle fille blanche et rouge, fraîche et appétissante, comme vous l'aviez laissée. Voyons, encore un peu de franchise. Vous l'avez trouvée bien changée, avouez toujours.

— Eh bien! oui, je l'avoue, — s'écria Roger, qui ne croyait pas au hasard et voyait dans les ouvertures de M. de la Rullière un moyen que lui offrait peut-être une bonne providence pour sortir de sa position désespérée. — Oui, je l'ai trouvée bien changée, non, pas de visage, Dieu merci, je n'étais pas homme à me détourner de la femme qui m'aurait attendu dix ans parce que les larmes auraient terni l'éclat de ses yeux ou les ennuis de la solitude blanchi ses cheveux; mais c'est son cœur que j'ai trouvé changé. Au premier coup d'œil, à la froideur glaciale de son accueil, j'ai compris que je ne lui étais plus rien, que mon retour lui était plutôt une gêne, un reproche et que, tandis que je lui gardais scrupuleusement une fidélité qu'elle m'avait imposée, lui sacrifiant même mes intérêts, elle n'avait pas su me garder son cœur.

— Tout beau, tout beau, mon cher ami! ne vous emportez pas. D'abord, si nous entamons la question du sentiment, je n'en suis plus. Les affaires, moi, je ne connais que cela. Donc vous dites que Sabine, — pour parler comme vous, — ne vous avait pas gardé son cœur. Que croyez-vous donc qu'elle en avait fait?

— Qu'elle l'avait donné à un autre.

— A qui donc?

— Au seul homme qui ait pénétré dans votre intimité, M. des Allais.

M. de la Rullière haussa impatiemment les épaules.

— Ah! çà! fit-il, vous n'avez donc jamais causé avec Sabine depuis que vous êtes ici pour être si peu au courant de nos projets et de nos affaires de famille?

— Jamais. J'ai vainement cherché à avoir un entretien avec elle. Le soin qu'elle a mis à me fuir m'a encore confirmé dans mon soupçon.

— C'est que Sabine n'est pas une personne comme tout le monde.

J'ai horreur des femmes bavardes, mais elle pousse un peu trop loin l'excès contraire. Ainsi vous ignoriez notre projet de réunir la terre des Allais à celle de la Rullière par un mariage? Ma première idée à moi avait été de marier Jacques et Sabine. Ah! bien oui! il faut voir comme elle m'a traité. C'était une insulte, une injure et tout le vocabulaire féminin dont elle ne se sert cependant pas volontiers. Pour me calmer, c'est elle-même qui a eu l'idée de faire sortir la petite du couvent pour arranger son mariage avec Jacques. Cela marche lentement, très lentement. Entre nous, Jacques est un bien bon garçon, mais un imbécile; ce sera un gendre parfait.

M. de la Rullière toussa très fort, se souvenant trop tard qu'il parlait à un homme qui pouvait devenir son gendre. Pour réparer sa bévue, il reprit :

— Il est vrai que la petite n'est pas une femme de tête comme Sabine. Elle n'aurait eu que faire d'un homme supérieur comme vous. Sabine, c'est autre chose, et je suis persuadée que même si elle ne s'était pas considérée à peu près comme mariée, elle n'aurait jamais eu l'idée de regarder Jacques autrement qu'elle ne le fait. Non, non, ce n'est pas le mari qu'il fallait à Sabine, et je peux bien vous affirmer qu'elle n'a jamais accordé une pensée à notre voisin. D'ailleurs si vous y tenez, je peux l'interroger. Sabine est une fille fière. Elle aura certainement craint d'avoir l'air de se jeter à votre tête quand elle vous a vu revenir, elle n'a pas mis d'empressement à avoir une explication, mais moi je peux vous affirmer qu'elle n'a jamais cessé de se considérer, comme votre fiancée, de vous aimer et de vous attendre.

— Ainsi vous êtes bien sûr? demanda Roger.

— Absolument.

— C'est bien. Merci.

Désormais Roger était fixé. Le doute ne lui était plus possible, l'hésitation plus permise : Flore elle-même lui avait dicté sa conduite. Il ne prononça plus une parole jusqu'au moment où ils descendirent de cheval dans la cour du château de la Rullière.

Sabine venait de rentrer de sa course à travers champs, harassée, couverte de poussière, les cheveux en désordre, mais droite, maîtresse d'elle-même, imposant fièrement silence à sa douleur, résolue à ne pas se laisser dominer par elle. La première personne qu'elle rencontra fut Flore, pâle comme un spectre, rivée à la place où l'avait laissée Mlle Florimonde. Sabine marcha droit à elle, mais soudain elle s'arrêta. Flore s'était dressée, debout, appuyée à la muraille, elle la regardait avec l'effarement de la peur. Ce n'étaient plus deux sœurs qui se rencontraient, c'étaient deux rivales, deux femmes aimant le même homme, étant chacune un obstacle au bon-

heur de l'autre, l'une préférée, l'autre mortellement blessée, toutes deux souffrant cruellement, se regardant pour la première fois à la lueur de leur situation nouvelle, effrayées toutes deux de leur changement. Trompée par la farouche énergie du regard de Sabine, par l'expression de ses traits, qui dans sa lutte contre le désespoir avaient pris la rigidité des figures taillées dans la pierre, Flore crut qu'elle venait à elle le reproche, la menace aux lèvres. Elle la regardait avec une sorte de crainte méfiante, se reculant involontairement devant elle avec un geste d'effroi.

Sabine ne savait rien de la visite de Mlle Florimonde, mais au premier coup d'œil elle comprit que la jeune fille connaissait le nom de sa rivale. Elle s'arrêta hésitante, accusant Jacques d'avoir parlé malgré sa défense, navrée de ne lire que l'expression d'une terreur sans tendresse sur le blême visage de Flore. Ce fut un moment d'indicible angoisse pour ces deux sœurs qui ne s'étaient jamais comprises, Sabine ayant toujours fait peu de cas de l'affection de Flore, qui lui paraissait trop expansive pour être bien profonde, Flore n'ayant jamais deviné le dévouement à toute épreuve qui se cachait sous la froide réserve de sa sœur.

Dans ce moment, Flore méconnut complètement Sabine. Elle la crut capable de haine, et subjuguée, écrasée par l'immobilité rigide de sa sœur, elle se sentit défaillir de peur. Si elle avait pu lire dans le cœur de Sabine, elle n'y aurait vu qu'une immense pitié, une tendresse compatissante, une profonde reconnaissance pour les généreuses paroles par lesquelles Flore défendait la veille les droits de la fiancée de Roger. Elle aurait voulu prendre Flore dans ses bras comme en cet instant funèbre et solennel où sa mère mourante lui avait confié cette petite sœur qui venait de naître. Sabine se sentait émue, attendrie par ce souvenir qui lui revint en ce moment. Pourquoi ? Parce que le regard effaré de Flore lui rappelait l'expression de celui de sa mère déjà en proie aux affres de la mort. Un pas, un mouvement, un mot aurait suffi pour rapprocher ces deux cœurs, les faire battre l'un contre l'autre. Ce mot, Sabine ne put pas le prononcer. Sa nature, rebelle à toute démonstration de tendresse, fut plus forte que sa volonté. Lentement elle se détourna, souffrant cruellement, mais plus froide, plus impassible que jamais. Elle se trouva en face de Roger, qui venait d'entrer. Il lui tendit la main sans regarder Flore et dit d'une voix brisée :

— Je viens prendre congé de vous : je pars ce soir pour la guerre.

Un bruit sourd, un cri étouffé, la firent bondir vers sa jeune sœur, qui s'était affaissée sur le plancher comme une masse inerte.

V.

La grande calèche des Allais roulait majestueusement sur la route qui menait du château à l'église. Sur le siège trônait un cocher barbu comme un sapeur, flanqué d'un garçon de ferme élevé à la dignité de valet de pied et revêtu d'une livrée trop grande pour lui. C'était la tenue des dimanches pour se rendre à la messe. Dans la calèche, Mlle Ydoine habillée d'une robe de damas à grandes fleurs, d'un châle de crêpe de Chine blanc et d'un chapeau à plumes tenait soigneusement entre ses mains gantées de soie noire un livre d'heures, précieux héritage de famille que lui eût envié un musée. Elle ne s'en servait jamais, ayant bien trop de respect pour cette relique du temps passé; dans sa poche, elle portait son vieux petit livre à elle, bien usé, bien écorné; mais pour tout l'or du monde, elle n'eût pas manqué un seul dimanche de porter avec elle le missel de famille. Cela faisait partie de la tradition. Après elle, la femme de Jacques en ferait autant.

Mlle Florimonde, l'air maussade et très embarrassée par ses habits féminins, était assise auprès de sa sœur; en face d'elle Jacques non moins emprunté dans sa redingote noire, son chapeau haut et ses gants qui le gênaient beaucoup, n'avait pas encore desserré les dents. Sans le petit babil presque mécanique de Mlle Ydoine, qui se continuait imperturbable comme le tic-tac d'une horloge à travers tous les événemens tristes ou gais de la famille, le trajet eût été absolument silencieux. De temps en temps, Mlle Florimonde jetait à la dérobée un regard sur son neveu, puis secouait la tête comme pour dire : Cela ne peut pas durer ainsi.

C'est que Jacques, pour la première fois, était en opposition ouverte avec ses tantes. La situation était tellement tendue qu'un rien devait suffire pour la rompre. Le respect, l'habitude d'obéir, empêchaient seuls ce grand enfant d'affirmer sa volonté. Jacques se sentait devenir homme. Au désespoir qui s'était emparé de lui en voyant Flore lui échapper pour toujours avait succédé un profond dégoût pour la vie qu'il avait menée jusque-là et qui pour la première fois lui parut inutile, vide, indigne d'un homme et d'un gentilhomme. Et, tandis qu'il se débattait entre sa douleur et ce dégoût, se demandant ce qu'il pouvait faire pour vaincre l'un et l'autre, son journal fossile lui apporta la nouvelle de la déclaration de la guerre, vieille déjà d'une semaine. Presque en même temps une de ces rumeurs qui apprennent plus vite aux provinciaux les faits et gestes de leurs voisins que les changemens de gouverne-

ment, parvenait aux Allais, publiant que M. de Bargemont était parti pour se battre, laissant Mlle Flore malade d'une fièvre à laquelle le médecin ne comprenait rien. Les commentaires allaient leur train surtout sur les lèvres peu bienveillantes des deux vieilles demoiselles, qui ne pouvaient pardonner la ruine du bonheur de leur bien-aimé.

Cette double nouvelle fut pour Jacques l'éclair à la lueur duquel il vit ce qu'il devait faire. Le sang de ses ancêtres bouillonna dans ses veines, le souvenir des héros dont il avait peuplé son imagination passa comme un mirage brillant entre l'avenir et lui. — Pourquoi ne partirais-je pas aussi? s'était-il demandé. — Il ne songea pas que ce serait peut-être un moyen de se distraire de son amour désespéré. Il ne tenait pas à cela, étant au contraire bien décidé à l'emporter avec lui dans le tombeau; mais il se dit que ce serait une noble occupation, un but à donner à sa vie. Il entrevit la possibilité de rester étendu sans mouvement sur quelque champ de bataille, les mains en croix sur la poitrine, et cette idée ne fit pas peur à ce doux poète, qui n'avait jamais fait autre chose que rêver l'héroïsme le long des haies d'aubépine, sous l'ombrage argenté des saules, au murmure caressant des eaux vives. Il s'en fut trouver sa tante Ydoine, le chef de la famille, et timidement, respectueusement :

— Je vous demande la permission de partir pour la guerre, dit-il.

Vraisemblablement Mlle des Allais avait prévu la démarche, car elle ne bondit pas de surprise.

— Mon cher enfant, dit-elle, en d'autres temps, je te l'aurais permis au nom de mon père et du tien, dont je représente l'autorité, mais maintenant c'est impossible. Un des Allais ne peut pas se battre sous les ordres de l'usurpateur, marcher sous le drapeau tricolore. Quand la France repentante aura rappelé son souverain légitime, tu partiras.

— La France est menacée, elle a besoin de défenseurs. Ne croyez-vous pas que la place d'un des Allais soit marquée dans leurs rangs? se permit de dire Jacques.

— Tu es libre, mon bon ami, tu feras ce que tu voudras, mais je ne peux ni t'approuver ni te bénir, si tu pars.

Et Jacques n'était pas parti. Quand Mlle Florimonde apprit la conduite de sa sœur, elle la désapprouva complètement. L'idée de voir son enfant se distinguer, revenir couvert de lauriers, la séduisait, et elle trouvait que sa sœur poussait trop loin le dévouement héréditaire; mais, chez elle aussi, l'habitude de la déférence fut plus forte que la conviction. Elle se tut comme Jacques se taisait.

Ce dimanche-là, Jacques était encore plus taciturne, car les nou-

velles des désastres de l'armée française arrivaient coup sur coup, pressées, accablantes, impitoyables comme la grêle qui pille et ravage toute une moisson de vertes espérances. On était aux premiers jours de septembre. Ce fut à l'issue de la messe que Jacques s'arrêta auprès d'un groupe de paysans mornes et consternés qui discutaient à voix basse. A la porte de l'église, sur le mur où s'étalaient les annonces de mariage et les ordonnances de M. le maire, on avait collé un nouveau bulletin. Il portait la date du 4 septembre et de Sedan. Jacques le lut, remonta en voiture et ne prononça pas une parole jusqu'au moment où il se trouva dans le boudoir de Mlle Ydoine.

— Puis-je partir? demanda-t-il à la vieille fille, qui tremblait comme une feuille.

Elle répondit sans hésiter :

— C'est ton devoir, maintenant.

Mlle Florimonde tendit la main à Jacques et serra la sienne avec un geste d'approbation. On ne lui demandait pas son consentement, mais elle le donnait de plein gré. Les préparatifs du départ occupèrent le reste de la journée. Les deux vieilles sœurs n'osaient pas se regarder de peur de fondre en larmes, elles s'absorbaient dans mille petits soins matériels. Mais enfin il fallait bien boucler la valise de Jacques, dans laquelle Mlle Ydoine avait glissé en cachette une bouteille d'eau de mélisse et une boîte de pâte pectorale de sa fabrication; il fallut bien s'asseoir encore autour de cette table de famille d'où les plats furent enlevés intacts par un vieux domestique à cheveux blancs qui avait fait à Jacques ses premiers sabres de bois et qui aurait bien voulu partir avec lui. Il fallut bien surtout se réunir une dernière fois dans ce petit boudoir de Mlle Ydoine qui avait vu s'écouler tant d'heures d'un paisible et insouciant bonheur.

Ce fut un moment solennel. Mlle Ydoine, pâle d'émotion, ne trouvait plus rien à dire. Jacques, qui ne voulait pas pleurer, avait hâte de partir. Il s'agenouilla devant ses vieilles tantes comme il le faisait dans son enfance pour réciter ses prières et courba sa tête sous la bénédiction que murmurait Mlle Ydoine. Elle lui passa au cou une relique enfermée dans un médaillon d'or émaillé, joyau précieux conservé dans la famille de temps immémorial et qui devait, disait-elle, le préserver de tout danger ou reposer à tout jamais avec le dernier de la race. Pas une larme ne fut versée parce que des cœurs vaillans battaient dans la poitrine de ces vieilles filles puériles et ridicules, mais imbues des saintes traditions de la foi et de la famille. C'était leur vie, leur joie, leur unique tendresse qui s'en allait; elles ne songèrent pas

un instant à le retenir. Seulement, lorsqu'elles l'eurent vu disparaître au bout du chemin, se retournant une dernière fois pour leur envoyer un baiser, elles tombèrent dans les bras l'une de l'autre en sanglotant. Jacques n'était plus là, elles n'avaient plus peur d'augmenter son chagrin en lui laissant voir qu'elles pleuraient.

Jacques partait à pied. Son mince bagage l'avait devancé et l'attendait à la station. Il avait dit à ses tantes qu'il préférait marcher, mais il ne leur avait pas avoué toute la vérité. Parvenu à la hauteur du petit bois, il changea brusquement de route et se dirigea vers le château de la Rullière. Le soleil, rouge comme du sang, descendait lentement derrière les collines lilas, laissant après lui dans le pâle azur du ciel de longues traînées d'or; les molles vapeurs de l'automne commençaient à flotter dans l'air tiède, les fils de la Vierge traînaient aux branches des sapins, les perdrix et les grives fuyaient sous les genêts et les prunelliers épineux. Les vignes empourprées achevaient de mûrir.

— Ce ne sera pas moi qui ferai la vendange cette année, pensa Jacques. Pauvres tantes! comme elles vont se trouver seules!

Il secoua sa crinière blonde comme pour chasser cette pensée devant laquelle son courage faiblissait. Pour vaincre cette défaillance, il s'efforça d'évoquer le souvenir des héros de sa jeunesse, de ceux en compagnie desquels il avait tant de fois parcouru ces mêmes sentiers. Toutes les chevaleresques chimères qui peuplaient jadis son imagination, il ne tenait plus qu'à lui de les réaliser. Il allait pouvoir imiter l'héroïsme des preux, l'intrépide courage des paladins. Ne portait-il pas déjà sur sa poitrine la relique de son ancêtre Jacques, celui qui, à la tête d'une poignée de braves, culbutait toute une armée de Sarrasins? Il se couvrirait de gloire comme lui et reviendrait...

Tout à coup il s'arrêta, étendit les bras comme un enfant qu'une pierre a fait trébucher et, tombant sur la mousse du sentier, il sanglota :

— O mon Dieu! mon Dieu! Si je reviens, ce sera pour être encore plus malheureux, puisqu'elle ne m'aimera jamais!

Et quand il fut calmé, avant de reprendre sa route, il se retourna une dernière fois, regarda longuement le château où s'était écoulée toute sa paisible existence, et s'éloigna décidé à ne le revoir jamais. C'était un adieu éternel comme celui qu'il allait dire à celle qui avait été son premier et devait rester son dernier amour.

Flore était seule quand il pénétra auprès d'elle. Elle avait vu la mort de près et conservait la frêle apparence d'un être qui hésite à se rattacher à la vie. Son âme semblait flotter indécise entre ce

monde meilleur où elle avait failli aborder et ce corps diaphane qu'une fièvre lente consumait. Elle l'avait bien dit à Roger : elle ne se sentait pas assez forte pour supporter le poids d'une grande douleur.

Quand Jacques, qui ne l'avait pas revue depuis sa maladie, l'aperçut, étendue dans un grand fauteuil, la tête soutenue par des coussins, il ne put retenir un cri d'angoisse et, s'agenouillant auprès d'elle, il prit doucement sa main.

— Comme vous avez souffert! murmura-t-il.

Elle le regarda longtemps, avec compassion, presque avec tendresse. Ses yeux rougis portaient encore la trace des larmes qu'il avait versées dans le petit bois.

— Et vous, mon pauvre ami? dit-elle.

— Qu'importe? fit-il avec un geste de découragement. Tout cela est passé. Je suis venu vous dire adieu. Flore, je pars.

Elle tressaillit :

— Vous aussi! s'écria-t-elle.

— Moi aussi! répéta Jacques du même ton.

Et il ajouta très bas :

— Mais moi je n'emporte pas votre cœur et votre vie...

— Ah! vous savez!.. murmura-t-elle. D'ailleurs je n'ai jamais cherché à vous faire de mystère. Je pensais au contraire qu'il vous serait moins pénible d'apprendre peu à peu le secret de mon cœur, à mesure que je le découvrais moi-même. Oh! pourquoi n'ai-je pas pu vous aimer, Jacques? J'aurais dû me contenter de la sincère affection, de l'amitié profonde que j'avais pour vous. C'est peut-être votre faute si cela ne m'a pas suffi. Vous m'avez fait entrevoir quelque chose de plus qu'humain, des transports que je n'éprouvais pas. Et quand cette flamme s'est allumée, je m'y suis brûlée. Vous voyez, Jacques, je vous parle comme à un frère. Vous auriez cependant pu me sauver, si vous l'aviez voulu. Pourquoi ne m'avez-vous pas dit, dès le début, que Sabine et?..

Elle hésita à prononcer le nom de Roger.

— Et M. de Bargemont étaient fiancés?

— Pourquoi? répéta Jacques, parce que Sabine me l'avait défendu.

— Elle? pour quelle raison?

— La plus sublime, la plus désintéressée, sa tendresse pour vous, le désir d'assurer votre bonheur en se sacrifiant elle-même.

— Hélas! Jacques, vous devez vous tromper. Elle a dû avoir une autre raison. Puis-je croire à une tendresse qu'elle ne m'a jamais exprimée? J'ai toujours été une charge, un tracas pour elle jusqu'au jour où j'ai fini par devenir involontairement une malédiction. Sabine me hait : c'est tout naturel, je lui ai volé son bon-

heur, un bonheur dont je meurs... N'importe, cela me suffit. Je n'échangerais pas contre une longue vie sans amour une seule de ces heures...

Et, se reprenant soudain :

— Ah! je suis cruelle de vous parler ainsi! Et vous partez, Jacques? Vos pauvres tantes?..

— Ah! ne m'ôtez pas mon courage, s'écria-t-il dans un sanglot. J'étais venu au contraire vous en demander. Flore, je vais voir la mort face à face. Je n'ai pas pu partir sans vous revoir. Je voulais vous dire un dernier adieu, je voulais surtout vous répéter une fois encore que je n'ai jamais aimé et n'aimerai jamais que vous. Oh! n'ayez pas peur! je n'attends et ne demande rien. Je sais trop bien que tout est fini pour moi. C'était impossible. Mais vous m'avez donné du bonheur, mon amie, rien qu'en étant vous-même, en réalisant mon doux idéal, et j'ai voulu vous en remercier. Puisque vous n'avez pas voulu porter mon nom, occuper à mon foyer la place que j'avais rêvé de vous donner, personne ne vous remplacera. J'ai juré que je serais le dernier de ma race. Si je ne reviens pas.., ce sera une digne fin, et si je suis épargné.., eh bien! je vous demanderai conseil, vous m'aiderez à faire un utile usage de ma vie. Adieu, Flore, priez pour moi.

Flore pleurait. Il sortit sans prononcer une parole.

Quand Sabine eut terminé cette terrible lecture de chaque soir, vrai supplice auquel aucun événement n'avait encore eu le pouvoir de la soustraire, elle se rendit, comme de coutume, auprès de Flore pour s'assurer qu'elle n'avait pas besoin d'elle et échanger avec elle une formule de bonsoir, invariablement la même, dont la froide banalité désespérait la pauvre enfant.

Flore pleurait; Sabine se détourna, feignant de ne pas voir ces larmes. Certes son cœur saignait de la persistante douleur qui tuait son enfant, mais elle se raidissait contre toute émotion qui aurait pu briser le masque glacial derrière lequel se cachait son désespoir.

— Sabine, dit doucement Flore, Jacques sort d'ici, il est venu me faire ses adieux. Il part pour la guerre.

Sabine regarda sa jeune sœur avec l'effarement d'une personne qui n'a pas bien compris. Jacques était parti! Jacques, l'ami sur le dévouement duquel elle comptait comme on compte sur la fidélité d'un chien, Jacques qu'elle avait vu auprès d'elle toute sa vie, qui faisait partie de ses habitudes comme les meubles qui l'entouraient, Jacques, dont la discrète sympathie la dispensait de toute confidence, le seul être qui la comprenait et ne lui adressait jamais de questions, devinant ce que signifiait son silence même! Jacques était parti!.. Mais c'était le commencement de la désertion, de l'ef-

froyable solitude dans laquelle son existence était fatalement destinée à se terminer. Roger perdu pour elle, son avenir détruit, son passé, ses souvenirs profanés, Flore mourante : — O mon Dieu, mon Dieu ! s'écria-t-elle. — Et Sabine, qui n'avait jamais pu pleurer, éclata en sanglots convulsifs.

Alors un éclair de joie et d'espérance traversa le pâle visage de Flore. Sabine avait vu partir Roger l'œil sec, la tête haute, pas une plainte ne lui était échappée ; et voilà que le départ de Jacques lui arrachait un torrent de larmes. Était-ce lui qu'elle aimait? Flore, nature tendre et expansive, ignorait un des grands mystères du cœur humain. Ce n'est pas l'orage qui porte la mort aux plantes, malgré tout son cortège effrayant de pluies torrentielles et d'éclairs fulgurans. L'orage passé, les oiseaux chantent, les papillons secouent leurs ailes, les roses refleurissent; mais quand, dans le silence de la nuit, la gelée mord de sa dent cruelle les dernières fleurs attardées, les précoces bourgeons imprudemment hâtifs, l'œil n'a rien vu, l'oreille rien entendu : la mort a fait son œuvre impitoyable. Au matin il ne reste plus que des sarmens noircis et des tiges brisées. Flore avait vu passer l'orage; elle voyait pleurer Sabine comme elle pleurait elle-même. La douleur qui s'exprimait comme la sienne devait être la plus profonde. Et son cœur d'enfant ne soupçonnait pas l'existence de ce sombre désespoir qui rongeait la vie de Sabine, lentement, sourdement, comme le renard dévorait les entrailles de l'enfant spartiate.

VI.

Jacques fut un héros, non pas comme ceux qui jadis hantaient ses rêves; un de ces héros brillans, éblouissans, semant dans les tournois et sur les champs de bataille les hauts faits d'armes, les actions éclatantes, renversant à coups de massue les murs des forteresses, terrassant les géans du bout de sa lance d'or; mais un de ces héros silencieux, pâles, mal chaussés, mal vêtus, sans pain, sans munitions, qui durent tristement, le découragement dans l'âme, reculer pied à pied devant un ennemi cent fois plus fort qu'eux, les trois quarts du temps invisible et inabordable, et dont les projectiles meurtriers paraissaient tomber du ciel même. A chaque borne de la route, au détour de chaque sentier, il laissait accrochée une de ses espérances, une dernière illusion. Ses pauvres chimères sanglantes et mutilées le quittaient une à une, comme les épines des buissons dépouillent de sa laine l'agneau qui marche à la boucherie. C'était bien à la mort qu'il marchait. Il l'avait résolu, ferme-

ment résolu. Et la mort se faisait un jeu d'épargner cette vie qui s'offrait témérairement à elle et de frapper à ses côtés des êtres que mille liens puissans rattachaient à cette terre. A droite et à gauche, Jacques regardait avec stupeur tomber ses compagnons d'héroïsme, et ses yeux se remplissaient de larmes amères. Que ne pouvait-il, au prix de sa vie inutile, racheter les jours d'un seul de ces inconnus qui laissaient des mères, des veuves et des orphelins! Il adressait à Dieu d'ardentes prières, demandant la mort, non pas comme l'impie qui appelle lâchement le suicide qui doit finir ses maux, mais comme le martyr qui brûle de féconder de son sang une noble cause, amoureux de sacrifice, et ne regardant plus cette terre que comme l'autel où son corps immolé doit servir de marchepied à l'âme immortelle prête à s'envoler.

Un sombre jour de décembre, le détachement dont il faisait partie avait été obligé d'évacuer un village. Le froid était intense, la neige épaisse, maculée, hélas! de taches sanglantes. On s'était défendu avec l'héroïsme qui signala chacune de ces déroutes partielles, enclos par enclos, maison par maison. Jacques, enfermé dans une des chaumières du village, avait tiré sa dernière cartouche. Les balles avaient fracassé toutes les vitres, traversé les fragiles murailles, couché ses compagnons à terre autour de lui, comme l'ouragan fait plier les épis : lui seul était debout. Était-ce le talisman de son ancêtre Jacques qui le défendait si bien?

Il ne lui restait plus rien à faire que d'aller rejoindre dans les fourrés neigeux d'une forêt voisine ceux de son régiment que la mort avait épargnés.

Mais, quand il voulut franchir le seuil de la chaumière, il vit qu'elle n'avait qu'une issue et qu'elle ouvrait sur la rue principale du village encombrée de soldats ennemis. Sortir, c'était se rendre prisonnier. Jacques voulait donner sa vie, mais non sa liberté. Il se souvint qu'au moment de l'attaque le propriétaire de la maison s'était enfermé dans une sorte d'arrière-cave. J'irai le rejoindre et j'attendrai la nuit pour sortir, pensa Jacques. Il y trouva le paysan tremblant de froid et de peur. Jacques le rassura sur sa sécurité personnelle, lui conseilla même de s'aventurer au grand jour et lui demanda pour toute faveur de lui prêter des habits qui lui permissent de s'évader. A la nuit tombante, le pauvre homme vint charitablement partager avec lui son morceau de pain bis. Il apportait toutes ces sinistres nouvelles, lamentable cortège de tragédies qui suivent le char de la guerre comme une volée de corbeaux tourbillonne autour d'un cadavre. Il avait vu les morts alignés le long des maisons et les monceaux de blessés entassés dans la cour de la mairie, où s'organisait à la hâte une ambulance, les femmes du village sortir de leurs cachettes comme des spectres tremblans

chassés par la faim pour trouver leurs cabanes démolies, leurs champs ravagés, leurs meubles brisés. Une des maisons du village venait même d'être incendiée par son propriétaire.

— Comment cela? demanda Jacques un peu distraitement, car le paysan était bavard et lui las d'entendre toujours les mêmes récits navrans et décourageans.

C'était l'histoire tant de fois répétée de l'homme exaspéré par la ruine, aveuglé par la haine, et qui, croyant à tort ou à raison son honneur outragé, jaloux, et voulant faire respecter la mère de ses enfans, avait mis le feu à sa chaumière après en avoir fermé toutes les issues. On avait logé chez lui deux officiers : le crime demandait un châtiment exemplaire. A défaut du coupable, six hommes du village devaient être fusillés. Le coupable se livra immédiatement. Les lamentations du paysan apprirent à Jacques qu'une jeune veuve et cinq orphelins allaient se trouver sans appui et sans pain, réduits à mendier.

Jacques songeait.

— Quand sera-t-il fusillé? demanda-t-il.

— Demain à l'aube. On l'a enfermé dans l'église avec le curé. On n'a pas peur qu'il se sauve : il s'est livré lui-même. D'ailleurs, la porte est gardée.

Jacques se tut. Il remercia le paysan, s'enveloppa dans le manteau qu'il lui avait donné et disparut dans l'obscurité. Derrière lui, la neige qui tombait à gros flocons effaçait rapidement la trace de ses pas.

Dans l'église, le condamné, le cerveau en feu, le cœur plein de fiel, s'était étendu sur un banc, les yeux fermés, feignant de dormir pour ne pas entendre les paroles de ce prêtre qui l'avait baptisé, qui lui avait enseigné tout ce qu'il savait de morale et de religion, et qui lui parlait de pardon, de repentir, de résignation, tandis qu'il ne demandait que sang et vengeance. Sur les dalles humides, le prêtre agenouillé, courbé jusqu'à terre sous sa couronne de cheveux blancs, la tête appuyée contre un pilier, s'était endormi, brisé par les émotions de cette terrible journée. Tout à coup le condamné se releva en sursaut : une main s'était posée sur son épaule. Lui imposant silence du geste, un inconnu, jeune, grand et blond comme lui, lui fit signe de se lever, et lui montrant une échelle appuyée à l'une des fenêtres de l'église :

— Vous savez mieux que moi qu'elle donne sur le jardin du presbytère, murmura-t-il. Descendez, cachez l'échelle et sauvez-vous.

Le paysan ne bougea pas.

— Vous savez que, si demain matin on ne me trouve pas ici, six de mes camarades seront fusillés, dit-il d'une voix sombre.

— On vous trouvera, soyez tranquille, dit l'inconnu. Donnez-moi vos habits, prenez les miens. Il devait faire nuit quand on vous a arrêté.

— Quoi! vous voudriez!.. balbutia l'homme, qui commençait à comprendre.

— Silence! fit l'étranger en montrant le prêtre assoupi.

A l'aube, un peloton de soldats vint chercher le condamné. Il les suivit le front haut. Auprès de lui marchait le vieux prêtre, tremblant de vieillesse et d'émotion. En descendant les marches de pierre, il trébucha.

— Appuyez-vous sur mon bras, monsieur le curé, dit le condamné. Je n'ai pas eu le temps de blanchir comme vous au service de Dieu.

Le cimetière était désert, les croix noires des tombes tachaient seules la blancheur immaculée de la neige. Personne du village, pas même un de ces misérables gamins qui se trouvent partout, n'avait eu le triste courage de venir voir tomber un des leurs. Personne pour dénoncer l'héroïque fraude; il fallait une victime: elle était là.

Quand le funèbre cortège fut arrivé au pied du mur du cimetière et que l'officier eut aligné ses hommes, le condamné s'agenouilla devant le prêtre.

— Mon fils, une dernière fois, pour quel motif faites-vous le sacrifice d'une vie que Dieu ne vous demandait pas encore?

— Pour sauver celle d'un de mes semblables et racheter par ma mort l'inutilité de mon existence.

— Mon fils, pardonnez-vous?

— De tout mon cœur, comme j'espère être pardonné.

Le prêtre leva ses mains tremblantes, murmurant une dernière bénédiction.

Le condamné se releva, découvrit sa poitrine, sur laquelle brillait un reliquaire d'or émaillé, et se dressant de toute la hauteur de sa grande taille :

— Au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit! fit-il.

Il tomba foudroyé.

Quand, à travers ses larmes et la fumée qui se dissipait lentement, le prêtre parvint à distinguer quelque chose, il se traîna péniblement jusqu'à cette forme gisante à terre, qui n'était déjà plus quelqu'un, et s'agenouillant dans la neige sanglante, il baisa respectueusement les pieds de cet inconnu, comme les chrétiens d'autrefois baisaient les pieds de leurs frères martyrs.

De ses propres mains, il creusa dans la terre, durcie par la gelée, la fosse de cet étranger qui ne lui avait pas même dit son nom,

demandant pour toute faveur d'être enseveli avec le médaillon qu'il portait au cou.

Une balle l'avait fracassé. La relique de Jacques des Allais devait disparaître avec son dernier descendant.

VII.

Dans le jardin des Allais, les roses que Jacques aimait tant fleurissaient comme les autres années, moins soignées, mais non moins abondantes, non moins parfumées, les ingrates! Qu'importe à l'implacable nature notre acharnement à semer de ruines et de cadavres son sein maternel? Elle se plaît à les recouvrir tour à tour de neiges et de fleurs.

Mais Flore se mourait; Sabine, rongée par la farouche énergie qu'elle mettait à vaincre sa douleur, semblait se pétrifier dans une impassibilité qui n'était qu'apparente; M. de la Rullière, exaspéré par les ravages que le passage des troupes avait causés sur ses terres, perdait avec l'intelligence du présent la mémoire du passé; Mlle Ydoine ne parlait plus; sa sœur se courbait lentement sous le poids d'une inquiétude plus difficile à supporter qu'un malheur certain. Les tièdes brises du printemps avaient vainement flotté autour de ces existences brisées : rien ne reverdissait.

Les nouvelles de Jacques, d'abord parvenues à ses tantes avec toute la régularité possible, avaient subitement cessé. Sabine n'osait plus questionner ses vieilles amies et se détournait le dimanche à la messe pour ne pas voir l'expression triste et résignée de leurs pâles figures. Elles s'efforçaient de sourire, ne voulant pas s'avouer qu'elles désespéraient. Mlle Ydoine affectait de s'habiller de couleurs claires et mettait des fleurs criardes à son chapeau pour ne pas avoir l'air de porter le deuil de son enfant. Tout espoir n'était pas perdu : il pouvait être captif ou blessé.

Puis vint un jour où ce silence ne put plus s'expliquer. Toutes les communications étaient rétablies, tous les hommes du pays épargnés par la guerre étaient rentrés dans leurs foyers. Jacques ne revenait pas.

Une ou deux fois, les journaux avaient apporté à la Rullière le nom de Roger. Il était entré à Paris avec les troupes, il s'était couvert de gloire ; sa bravoure et ses anciennes études militaires lui avaient valu un grade élevé. Il vivait, mais il ne reviendrait pas : Flore le savait, elle était résignée; seulement chaque jour elle perdait un peu des forces qui lui restaient, et ses joues amaigries commençaient à prendre cette coloration factice plus effrayante que la pâleur de la maladie.

— Est-ce ma faute? se dit un jour Sabine avec effroi. Est-ce à cause de moi que cette enfant meurt, et suffirait-il d'un mot de moi pour la sauver?

Elle vint un matin dire aux demoiselles des Allais :

— Je vais partir, et je ne reviendrai qu'avec des nouvelles de Jacques. Vous êtes trop vieilles l'une et l'autre pour entreprendre ce voyage.

Elle dit à son père avec sa rudesse habituelle :

— Je pars pour Paris. Soignez Flore en mon absence : cela vous occupera. Ne vous mêlez pas de mes affaires, vous embrouillez tout. A mon retour, je reprendrai la besogne attardée.

A Paris, elle courut droit au ministère de la guerre et n'eut pas de peine à obtenir sur Jacques des Allais des renseignemens peu détaillés, mais précis. Il s'était battu à la défense d'un village qui lui fut nommé. Il avait dû y périr, bien que son corps n'eût jamais été reconnu. C'était peu étonnant, le nombre des morts ayant été si considérable que l'on avait dû les ensevelir à la hâte.

Le lendemain, elle frappait à la porte du presbytère de ce village perdu. Le vieux curé avait succombé aux émotions de ces terribles journées. Le jeune prêtre qui lui avait succédé, frappé de la sombre expression de cette femme qui venait, l'œil sec et d'un ton résolu, interroger des tombes, lui parla doucement de résignation chrétienne, des larmes qu'il nous est permis de verser au souvenir de ceux qui nous furent chers, et des consolations qui restent encore, même dans ce monde, à ceux que la mort a privés de leurs bien-aimés.

Sabine le regarda en fronçant ses noirs sourcils :

— Et ceux qui ne veulent pas pleurer, dit-elle, ceux qui ne peuvent pas même regarder au ciel pour y chercher leurs morts et doivent tous les jours de leur vie voir face à face un cadavre dont leur cœur est le cercueil, que leur reste-t-il?

— Dieu là-haut, ici-bas la charité, dit le prêtre. A ceux qu'aucune tendresse de la terre ne peut plus consoler Dieu offre son amour.

Sabine le regarda fixement; puis lentement elle inclina son front et suivit le prêtre en silence. Il la conduisit au champ de repos où l'on avait enseveli tous ces obscurs héros fauchés par la guerre. En traversant le cimetière, elle vit briller une touffe de pâquerettes sur un tertre que surmontait une croix sans nom.

Touchée par les paroles du prêtre, attendrie par une émotion nouvelle qui mettait lentement la résignation chrétienne à la place de sa stoïque énergie, elle se pencha sur l'herbe nouvelle qui croissait sur cette tombe. En cueillant une des pâles fleurettes, une larme glissant le long de sa joue tomba sur le gazon.

Elle passa sans se douter qu'elle avait pleuré sur le noble cœur de Jacques des Allais.

Après le départ de Sabine, Flore essaya de secouer la torpeur qui engourdissait son énergie morale. Elle voulut reprendre quelques-unes de ses occupations, remplacer Sabine auprès de son père : ses forces physiques la trahirent. Elle retomba plus épuisée, mais aussi plus résignée qu'auparavant : c'étaient bien les forces et non le courage qui lui faisaient défaut.

Sabine n'écrivait pas : personne ne s'en étonnait, elle avait prévenu qu'elle apporterait elle-même les nouvelles qu'elle aurait pu recueillir.

Flore l'attendait sans espoir, sans crainte, presque plus heureuse en l'absence de cette sœur dont le farouche silence lui était un perpétuel reproche. D'ailleurs qu'avait-elle à attendre du retour de Sabine? Sa vie à elle était finie.

Un soir, elle regardait disparaître à l'horizon les derniers rayons du soleil couchant. Le roulement d'une voiture troubla le silence du crépuscule. — Sabine! pensa-t-elle. — Et trop faible pour aller au-devant d'elle, elle joignit les mains et attendit.

Mais quand la porte s'ouvrit, elle poussa un cri de joie passionné :

— Roger!

Elle tomba dans les bras qu'il lui tendait.

— Mon enfant! mon trésor! ma fleur bien-aimée!

Il tremblait d'émotion et se penchait sur la pâle petite tête qui se cachait dans son sein comme pour la couver de sa tendresse.

— Si pâle, si faible, murmura-t-il, à cause de moi! mais vous allez revivre, Flore, je vous apporte l'amour, le bonheur. Je suis libre, libre de vous aimer et de vivre auprès de vous.

— Sabine? demanda Flore.

— Sabine est ici. C'est elle qui m'amène vers vous. Elle a fait des prodiges pour retrouver ma trace que j'avais voulu effacer. Elle est venue me rejoindre à bord du navire qui allait m'emporter en Amérique. Car j'avais suivi votre conseil, ma bien-aimée; je vous fuyais pour toujours, puisque nous ne pouvions être heureux sans briser le cœur de la femme que je croyais m'être toujours fidèle. Sabine m'a avoué la vérité : elle aimait depuis longtemps M. des Allais.

— Ah! je l'avais deviné! s'écria Flore.

— Quand j'ai vu venir Sabine, j'ai cru d'abord que ma destinée me poursuivait, je l'ai accusée de venir me forcer à remplir une promesse qui m'était devenue une chaîne odieuse. Elle venait au contraire me rendre ma liberté. Elle m'a tout avoué. Elle n'avait

pas osé plutôt me parler de son amour pour M. des Allais, retenue par la honte de m'avoir manqué de parole. Elle m'avait accueilli froidement à mon retour, voulant me faire comprendre que j'étais devenu un étranger pour elle. Puis, quand elle vit naître notre amour, elle se sentit soulagée : moi aussi, j'avais des torts envers elle. Elle défendit à M. des Allais de vous faire savoir que nous étions fiancés, c'était lui dire qu'elle se considérait comme libre, c'était presque un aveu de sa part. Lui ne comprenait plus. Il est mort, Flore.

— Hélas ! je l'avais pressenti. Pauvre Sabine !

— Pauvre Sabine ! répéta Roger. Du moins ce n'est pas par nous qu'elle souffre, et nous pouvons être heureux sans nous sentir coupables envers elle.

Ils le croyaient, et tandis qu'ils se faisaient la longue confidence de leur amour et de leurs souffrances, une ombre noire entrait inaperçue, glissant silencieusement dans l'obscurité croissante de la chambre, oubliée, seule, portant le deuil de son bonheur.

Elle eut le courage de hâter le mariage de Flore, de s'occuper elle-même de tous les préparatifs, comme aurait pu le faire leur mère si elle eût vécu ; elle n'eut pas un moment de défaillance, pas une rancune, pas une plainte. Seulement ceux qui ne l'avaient pas vue depuis son voyage avaient peine à la reconnaître. Ses cheveux avaient presque blanchi, une expression de douce résignation avait détendu la rigidité de ses traits et, sous son voile de mélancolie, son regard semblait presque caressant.

C'est que la fierté de Sabine n'existait plus. Elle avait menti, et chez elle le remords et l'humiliation avaient anéanti l'orgueil d'une conscience sans tache. Elle ne devina jamais ce que son mensonge avait eu de touchant et de sublime et comprit seulement qu'elle s'était souillée en blessant la vérité.

Quand les demoiselles des Allais eurent acquis la certitude de la mort de leur enfant, elles s'habillèrent de noir. Ce fut la seule différence : leur sacrifice était déjà accepté ; elles ne changèrent rien à leur vie. Un matin, Mlle Ydoine fut trouvée sur sa chaise gothique au coin de son feu éteint. Elle s'y était endormie du dernier sommeil. Sa sœur la fit enterrer dans ce cimetière des Allais où manquait le dernier du nom, puis elle se mit en devoir d'exécuter ses dernières volontés. Le château fut transformé en asile pour les orphelins de la guerre, des religieuses furent appelées pour le diriger. La charité pouvait seule hériter des biens de la famille ; ces terres, qui de temps immémorial lui avaient appartenu, ne devaient pas passer aux mains d'un étranger.

M. de la Rullière ne put jamais se rappeler laquelle de ses deux filles avait dû jadis épouser M. de Bargemont. Sabine n'eut pas de

peine à lui persuader que c'était Flore. Sa rude constitution semblait se fortifier à mesure que baissait son esprit. La plus triste des vieillesses se préparait pour lui, celle qui finit pas lasser la patience et la tendresse de ceux qui nous entourent et ne laisse plus subsister que le dévoûment, le sentiment du devoir.

Sabine savait que ce robuste vieillard survivrait longtemps à son intelligence éteinte et qu'elle serait la seule compagne de ses dernières années. Flore et Roger devaient s'établir à Paris après qu'un hiver passé dans le midi aurait achevé de rendre à Flore les forces et la santé. Sous l'influence du bonheur, la frêle jeune fille renaissait, comme une fleur, courbée par l'orage, renaît au soleil.

Quand Sabine vit s'éloigner la voiture qui les emportait et qu'elle se trouva seule dans ce grand château vide, seule avec son père qui avait conservé toute son ancienne activité et demandait autant de surveillance qu'un enfant, elle se sentit défaillir. Elle voulut chercher la solitude de sa chambre, pleurer de ces larmes qui maintenant la soulageaient.

— Où vas-tu? lui cria M. de la Rullière. Dieu merci! ils sont partis. C'est bien heureux. Tout cela a duré assez longtemps pour lasser la patience d'un saint. Enfin nous voilà libres. Nous allons pouvoir reprendre la bonne petite vie d'autrefois, et quand ton fiancé reviendra, nous aurons une seconde noce. Celle-là, par exemple, nous la ferons aux Allais. Pour fêter ton mariage, je ferai défoncer tout le jardin de cet imbécile de Jacques; nous y planterons des pommes de terre. Tiens, lis-moi donc cet article sur cette nouvelle maladie de la pomme de terre, cela t'amusera; — lis un peu fort, tu sais. Ta voix est devenue si sourde, tu as toujours l'air de parler à un enterrement.

Sabine prit l'article et le lut jusqu'au bout sans passer un mot. Quand elle eut fini :

— Est-ce tout? demanda-t-elle.

Il dormait.

Elle remonta lentement dans sa chambre, ferma la porte, éteignit la lumière, et regardant au loin, dans l'horizon obscur, elle se tordit les bras de désespoir.

— Ils sont heureux, pensa-t-elle, et moi, il ne me reste plus rien, rien!

Puis soudain, se prosternant le front contre terre :

— Pardon! pardon! mon Dieu! murmura-t-elle. Il me reste votre amour, et il faut bien que j'expie mon mensonge!

P^sse O. CANTACUZÈNE-ALTIERI.

LES

ÉTUDES D'ARCHÉOLOGIE CLASSIQUE

DEPUIS WINCKELMANN JUSQU'A NOS JOURS.

Handbuch der Archæologie der Kunst. Systematik und Geschichte der Archæologie der Kunst, von Dr Karl Bernhard Stark; Leipzig, 1880, 1 vol. in-8°.

Au mois d'octobre 1879, l'Allemagne perdait un de ses savans les plus éminens, un de ses professeurs les plus respectés et les plus aimés, Karl Bernhard Stark. J'étais en commerce de lettres avec lui depuis quelques années déjà quand je le rencontrai à Leyde en 1875 ; dans ces fêtes internationales où la Hollande célébrait avec tant d'éclat un glorieux anniversaire, il représentait, avec M. Kuno Fischer, l'université d'Heidelberg (1), où il avait pris, en 1855, la place laissée vide par la retraite de Kreuzer. Nous eûmes plaisir à causer des études qui nous étaient chères et de ces voyages d'Italie et d'Orient que nous avions faits l'un et l'autre; il m'entretint du grand ouvrage dont il avait déjà formé le plan et qui devait être, dans sa pensée, le couronnement de sa vie et comme son testament scientifique. C'était un nouveau *Manuel de l'archéologie de l'art;* le moment lui paraissait venu de recommencer l'œuvre qu'Ottfried Muller avait si brillamment accomplie vers 1830. Dans un cadre semblable à celui que le grand philologue de Goettingue avait tracé d'une main si ferme et si sûre, il fallait distribuer tous les faits qu'avaient révélés, depuis un demi-siècle, tant de voyages hardis et de fouilles heureuses; il fallait résumer les idées que ces découvertes avaient suggérées aux plus instruits et aux plus intelligens des érudits contemporains. La science archéologique est aujourd'hui bien autrement riche et complexe qu'il y a cinquante

(1) Voir, dans la *Revue* du 1er mars 1875, *le Troisième Centenaire de l'université de Leyde.*

ans ; c'était ce qui rendait une telle entreprise tout à la fois très désirable et bien difficile à conduire jusqu'au terme par les forces d'un seul homme, tout bien préparé que celui-ci fût à cette lourde tâche (1).

Depuis cette rencontre et cet échange d'idées, nos relations épistolaires devinrent plus fréquentes et plus affectueuses ; il me tenait au courant des progrès de son travail, et, parmi tous les encouragemens qu'il recevait des maîtres de la science allemande, il lui était doux de penser que quelqu'un à l'étranger s'intéressait aussi à ses efforts et se chargerait d'attirer sur l'ouvrage l'attention du public français. Lorsque parut, en 1878, la première livraison, nous ne manquâmes point à notre parole (2).

Malgré les rares mérites du livre, nous avions dû faire quelques réserves ; nous avions critiqué l'appareil trop philosophique et un peu pédantesque d'une nomenclature et de définitions abstraites qui risquent, dans l'introduction, d'effaroucher et de rebuter le lecteur. Nos objections n'avaient pas convaincu l'auteur ; il protestait contre ce qu'il appelait « l'empirisme pur ; » mais il avait été heureux de voir le manuel recommandé chaudement à l'érudition française, comme un guide utile, ou, pour mieux dire, indispensable à quiconque voudrait aborder désormais l'étude de l'antiquité figurée. Comme les plus illustres de ses compatriotes, il avait un vif désir de voir ses travaux estimés et goûtés de ce côté du Rhin. Le succès obtenu par ce premier cahier, en Allemagne et hors de l'Allemagne, l'excita donc à redoubler encore d'ardeur.

Sa santé avait toujours été délicate ; malgré la passion qu'il avait pour son enseignement, il avait dû l'interrompre à plusieurs reprises ; mais les voyages qu'il avait entrepris quand on lui défendait les fatigues de la chaire ou le travail du cabinet avaient plus contribué à compléter son instruction qu'à ménager ses forces. Il avait l'esprit trop actif et trop curieux pour savoir se reposer. Un hiver passé dans le midi de la France lui avait fourni l'occasion d'écrire un livre où il en décrit et où il en juge, en connaisseur, les monumens antiques ; c'est peut-être encore là que l'on trouvera réunis les renseignemens les plus abondans et les plus exacts sur les édifices qui couvrent le sol de l'ancienne *Province* romaine et sur les ouvrages de sculpture que renferment ses musées (3). Il en

(1) Dès 1852, il avait exposé ses idées à ce sujet dans un écrit intitulé *Archæologische Studien zu einer Revision von Müller's Handbuch der Archæologie* (Wetzlar).

(2) Voir la *Revue critique* du 14 juin 1879.

(3) *Staedteleben, Kunst und Alterthum in Frankreich* ; Iéna, 1855. Ce voyage s'était terminé par une visite à Paris et à Anvers. On y remarquera ce qu'il dit du Louvre et de l'intérêt que prend à ses trésors et à ses acquisitions même le public sans culture spéciale, le public des dimanches.

avait été de même pour un voyage en Orient, projeté pendant bien des années, et qu'il avait pu faire enfin à l'automne de 1871. Cette course rapide d'un peu plus de trois mois l'avait conduit à Constantinople, en Troade, à Éphèse, à Athènes, et lui avait donné les joies les plus vives; elle avait été racontée par lui dans un récit où il ne s'est pas contenté de nous faire part de ses impressions de touriste; il y traite, à la suite de réflexions et de lectures approfondies, plusieurs questions importantes d'histoire et d'art qui s'étaient posées devant lui pendant le cours de son pèlerinage (1). Il assistait volontiers à ces congrès de savans qui sont si fréquens en Allemagne; il y apportait toujours quelque communication intéressante sur les antiquités de la ville où l'on se réunissait ou sur un monument de quelque collection bien connue de la plupart de ses auditeurs. La liste serait longue de tous les mémoires qu'il a ainsi semés dans les recueils allemands, depuis le jour où il avait pris rang dans la science par sa belle étude sur le mythe de Niobé et sur les monumens figurés qui nous en ont conservé le souvenir (2).

Depuis qu'il avait commencé de rédiger et de publier le grand ouvrage auquel il songeait depuis près de trente ans, il ne se serait plus permis de distractions qui dussent l'arracher longtemps à son travail; il concentrait de plus en plus ses efforts sur une entreprise dont il ne mesurait pas sans effroi la longueur et les difficultés. Le seul repos qu'il s'accordât, c'était, chaque automne, un séjour de quelques semaines dans les montagnes de la Forêt-Noire ou du Tyrol; il en revenait toujours, m'écrivait-il, rafraîchi et comme rajeuni de quelques années. L'an dernier, il m'avait amicalement sommé de tenir une promesse déjà bien ancienne, et il m'avait donné rendez-vous à Heidelberg pour la fin de septembre, à son retour des lacs bavarois : il se faisait un plaisir de me promener, par les limpides journées d'automne qui vont si bien à nos paysages tempérés, dans son aimable vallée du Neckar; il tenait à me montrer les vases, les empreintes, les moulages qu'il avait su rassembler en vue de son enseignement. Dans toutes les universités allemandes, sauf trois ou quatre, le professeur d'archéologie dispose aujourd'hui d'une galerie de plâtres qui s'enrichit chaque année et qui se tient au courant (3). Il a son cabinet comme le professeur

(1) *Nach dem Griechischen Orient, Reise-studien*, avec une carte et une planche photographique, in-8°; Heidelberg, 1874.

(2) *Niobe und die Niobiden, in ihrer literarischen, künstlerischen und mythologischen Bedeutung*, avec vingt planches, gr. in-8°, 1863. On trouvera une liste à peu près complète des principaux travaux de Stark dans une intéressante notice que lui a consacrée le professeur Frommel sous ce titre : *Karl Bernhard Stark, ein Ueberblick seines Lebens und Wirkens* (dans le *Jahresbericht* de Bursian, 1880).

(3) Il n'y avait en 1873, de toutes les universités allemandes, qu'Erlangen, Gies-

de physique ou d'histoire naturelle; le soin de la collection est confié, moyennant une légère indemnité, à l'un des auditeurs du cours, qui fait ainsi fonction de préparateur (1). Nous sommes loin d'être aussi favorisé à Paris, en pleine Sorbonne; faute de place, on a dû s'y contenter jusqu'ici de quelques photographies serrées dans des armoires humides et d'un petit nombre de bustes entassés à la poussière sur le dessus de ces mêmes armoires. Pour comble de malheur, le musée de moulages, qui manque à la faculté des lettres, n'existe nulle part ailleurs dans la capitale; celui de l'École des beaux-arts n'est qu'une réunion de modèles et n'offre même pas un essai de classification historique. N'est-il pas bien difficile, dans de pareilles conditions, de traiter une question d'art avec quelque précision, et de définir par des exemples qui parlent aux yeux le style d'un siècle ou d'une école?

En visitant le local de ce que l'on appelle à Heidelberg l'*Institut archéologique*, nous aurions donc risqué de commettre plus d'une fois le péché d'envie; mais au moment où nous nous préparions à partir pour nous rendre au rendez-vous, une lettre nous annonçait la maladie de notre ami; quelques jours après, le 12 octobre, les journaux nous apportaient la nouvelle de sa mort. Dès le début, il s'était senti gravement atteint, et ce n'était pas sans un secret déchirement qu'il avait pris congé d'une œuvre qu'il croyait appelée à faire avancer la science. Avant de s'accorder quelque relâche, il avait presque terminé le manuscrit de la première partie; il permit donc qu'on le publiât, en confiant à une main amie la révision dernière et la correction des épreuves; mais il exprima le désir que l'on n'essayât pas de continuer et d'achever l'ouvrage sur le plan qu'il avait tracé, dans un programme développé que l'on ne peut relire aujourd'hui sans tristesse.

Ses volontés seront respectées, comme nous en avertit l'éditeur intelligent qui n'avait rien négligé pour donner au manuel toute l'élégance compatible avec la sévérité du sujet. La seconde livraison, qui sera la dernière, vient de paraître; elle contient la fin du

sen, Marbourg, Munster et Rostock qui fussent encore dépourvues d'une collection archéologique destinée au service de l'enseignement. Des universités de second ordre, comme Breslau et Wurzbourg, ont aujourd'hui des cabinets des plus importans. Nous ne parlerons ni de Bonn, dont le *musée académique* est célèbre, ni de Goettingue, ni de Munich; mais nous signalerons ce fait qu'une simple école supérieure, comme Schulpforte, possède une galerie de plâtres, accompagnée d'un excellent catalogue dû à la plume d'un savant aussi compétent que M. Otto Benndorf. Pour plus de détails, on pourra consulter un travail publié en 1873 par B. Stark, sur *l'Art et l'enseignement de l'art dans les universités allemandes*.

(1) C'est ainsi que les choses sont réglées dans le *Statut de l'Institut archéologique* d'Heidelberg.

premier des cinq ou six livres que devait comprendre ce vaste ensemble :

> Pendent opera interrupta, minæque
> Murorum ingentes.

Quoiqu'il n'y ait pas là moins de quatre cents pages, ce n'est même pas tout le premier des trois volumes promis; l'auteur n'a pas encore touché dans cette longue exposition aux parties essentielles de l'œuvre, ni à la critique des sources, ni à l'histoire de l'art dans ses différentes périodes, ni à l'étude des types humains ou divins que la plastique a représentés. A vrai dire, il n'avait encore écrit qu'une sorte d'introduction générale; mais celle-ci, moins par les définitions qui remplissent les deux premiers chapitres que par les renseignemens si abondans que renferme le troisième, présente un vif intérêt et garde toute sa valeur.

Ce troisième chapitre est intitulé : *Histoire des études archéologiques;* il prend cette histoire à l'aurore de la renaissance et il la conduit jusqu'à nos jours, jusqu'aux fouilles, aux découvertes, aux publications toutes récentes; il témoigne d'une prodigieuse lecture, d'une grande sûreté de jugement et d'une haute impartialité.

Sans doute, à tant de noms et d'ouvrages exactement cités (il y en a des centaines dans chaque paragraphe), la critique pourrait peut-être en ajouter quelques autres; de loin en loin, elle noterait maintes inadvertances et maintes confusions; mais, vu la richesse de la matière et l'étendue de l'espace parcouru, s'il y a lieu de s'étonner, n'est-ce point plutôt de trouver là si peu d'erreurs et d'omissions ? Chacun de ceux qui ont apporté leur pierre à l'édifice paraît à son rang, jugé pour ses mérites réels et pour les services rendus; Stark n'est pas dupe des ambitions bruyantes ni des programmes menteurs. Son patriotisme même, tout ardent qu'il soit, ne l'entraîne à aucun déni de justice, à aucun oubli fâcheux, et pourtant la tentation était grande. C'est un Allemand, Winckelmann, qui a vraiment créé la science dont il s'agit d'écrire l'histoire; depuis un demi-siècle, c'est en Allemagne que ces études ont été cultivées avec le plus d'ensemble, de suite et de méthode; c'était là seulement jusqu'à ces derniers temps que l'on avait su organiser ces ateliers de travail où, sous la direction d'un homme supérieur, aucune force ne se perd et où la médiocrité laborieuse fait elle-même sa partie dans le concert. Nous n'avons pas cessé d'avoir des archéologues éminens, mais nous n'avons jamais eu d'école d'archéologie qui pût rivaliser, par sa fécondité et par son aptitude à poursuivre de grandes œuvres collectives, avec celle qu'avait fon-

dée Édouard Gerhard. Stark n'en est pas moins empressé à faire ressortir les qualités originales de la science française; pour ne prendre ici qu'un exemple, personne, même en France, n'a parlé du comte de Caylus avec autant de sympathie, personne n'a aussi bien montré quelle influence heureuse il avait exercée et comme il était, à certains égards, en avance sur ses contemporains. L'éloge va même jusqu'à lui accorder certains dons qui manquaient à Winckelmann.

On peut donc consulter en toute confiance ce répertoire de noms, de biographies concises et pleines, d'œuvres analysées en quelques pages ou souvent en quelques lignes, mais toujours appréciées par un critique qui les a lues lui-même et qui ne les condamne ou ne les loue pas sur la foi d'autrui. Nous y aurons sans cesse recours pour retracer à grands traits l'histoire des études archéologiques depuis Winckelmann. La connaissance de l'art antique et de ses chefs-d'œuvre n'a pas encore, croyons-nous, pris dans l'éducation des esprits cultivés la place qu'elle mérite d'y occuper; dans les histoires générales, elle est tout à fait sacrifiée; les intelligences curieuses qu'elle attire et qu'elle tente ne savent trop où la chercher et où la prendre. Il importe d'abord de signaler cette lacune; nous voudrions ensuite, par un résumé rapide, donner quelque idée des progrès qu'a faits si vite, entre les mains de trois ou quatre générations d'érudits, une science qui ne remonte guère, comme la chimie, qu'à la fin du dernier siècle. Nous ne nous attacherons qu'aux grands noms et qu'aux grandes découvertes; ceux qui désireraient avoir toute la suite et tout le détail de ces investigations patientes et des systèmes qu'elles suggèrent pourront recourir au livre inachevé, mais si précieux encore, dont nous leur avons signalé l'importance.

I.

L'histoire de l'antiquité a été renouvelée, dans ces derniers temps, par le déchiffrement des vieilles écritures de l'Égypte, de la Chaldée et de la Perse. La science a pu mettre à profit des documens qui, pendant des milliers d'années, avaient été cachés dans les entrailles du sol ou qui, sur d'autres points, en Égypte par exemple et en Perse, ne semblaient s'offrir au regard que pour irriter la curiosité, pour la provoquer tout en refusant de la satisfaire, pour poser à l'esprit un problème insoluble. A l'aide de ces longues pages d'hiéroglyphes et de *coins* ou de *clous* (1), com-

(1) On appelle ainsi le trait en creux dessiné par un coup de ciseau sur la surface de l'argile encore molle ou de l'albâtre tendre, le trait qui forme l'élément premier des

mentées par les bas-reliefs et les peintures qui les accompagnaient, on a pu contrôler les données si souvent inexactes que les historiens grecs nous avaient conservées sur ces peuples d'Afrique et d'Asie qui ont précédé de si loin la Grèce dans les voies de la civilisation; jour après jour, à mesure que les monumens se multipliaient et que les méthodes de lecture devenaient plus certaines, on a beaucoup ajouté au peu que nous apprenaient les Hérodote et les Diodore sur ces empires du Nil et de l'Euphrate, qui déjà commençaient à vieillir au temps où les Grecs étaient encore dans l'enfance et travaillaient lentement à sortir de la barbarie primitive.

Pour la Grèce même et pour Rome, si les grandes lignes du cadre étaient tracées par les récits des historiens classiques, l'étude de documens jusqu'alors négligés a permis d'y faire entrer et d'y grouper bien des détails curieux et nouveaux. Partout recherchées avec passion, transcrites avec un religieux scrupule, interprétées avec une ingénieuse et patiente sagacité, les inscriptions ont révélé beaucoup de faits dont il n'y avait pas trace chez les Thucydide et les Xénophon, chez les Tite-Live et les Tacite; elles ont permis d'enrichir de plus d'un trait le tableau de la vie publique et privée des anciens. Pour y mettre plus de mouvement et de chaleur, on a même emprunté des couleurs à ce que l'on appelle la littérature, à l'éloquence de la tribune et du barreau, à la poésie, au théâtre. Dans cet effort pour embrasser tout entier l'homme d'autrefois et pour le montrer sous toutes ses faces, on a même parfois essayé de faire une place à l'art; mais cette place a toujours été très restreinte, très insuffisante. C'est que l'étude des ouvrages de la *plastique*, à prendre ce mot dans son sens le plus général, exige des connaissances spéciales qui faisaient défaut à la plupart des historiens; elle a sa méthode et sa langue qui lui sont propres; elle oblige ceux qui veulent y acquérir quelque compétence à cultiver leur goût par des voyages, par une longue fréquentation des principaux musées de l'Europe, par un perpétuel recours à ces suites d'estampes et de photographies, à ces grands recueils de planches que leur format rend incommodes à manier et dont le prix interdit au savant tout espoir de jamais les poser sur les rayons de son cabinet. Or plus d'un érudit n'aura jamais eu l'occasion de visiter l'Italie et la Grèce; le temps lui aura manqué pour parcourir ces galeries dont chacune ne contient qu'une faible part du trésor de l'antiquité figurée; enfin il ne vivra pas toujours dans une capitale, à la porte d'une de ces bibliothèques publiques qui possèdent souvent ces

écritures de l'Asie antérieure; de là le nom d'*écriture cunéiforme* qui est généralement employé aujourd'hui pour désigner ces systèmes de notation, moitié idéographiques, moitié syllabiques, qui ont été employés pour écrire plusieurs langues très différentes.

précieux recueils et qui les communiquent quelquefois, quand ils ne sont pas à la reliure, ou bien en feuilles et dépareillés.

Très difficile par sa nature même, cette étude l'est donc rendue plus encore par toutes les peines qu'il faut prendre pour se procurer des instrumens de travail. On s'explique ainsi que les modernes historiens de l'antiquité soient presque tous restés étrangers à ces recherches. Pour ne parler que de la Grèce, plusieurs érudits contemporains ont essayé de nous en retracer l'histoire depuis les origines jusqu'à la chute de l'indépendance nationale. L'Angleterre, l'Allemagne et la France ont vu naître des livres qui, par des mérites différens, ont conquis et se sont partagé la faveur du public européen. Or, de tous ces écrivains, le seul qui ait étudié sur le vif l'histoire de l'art grec et qui puisse à l'occasion en parler avec goût et avec compétence, c'est Ernest Curtius (1). Quant à Grote, il n'en a ni la connaissance théorique, ni le sentiment; à peine quand il ne peut faire autrement, en dit-il quelques mots qui restent toujours vagues et secs. Or la Grèce, sans ses architectes, ses sculpteurs et ses peintres, sans son amour des belles formes, aussi ardent et aussi fécond que son amour du beau langage, la Grèce est-elle encore la Grèce?

L'embarras est donc grand pour ceux qui, sans avoir le loisir d'entrer dans le détail, désirent pourtant se représenter le monde ancien dans toute la diversité de ses aspects et se faire une juste idée de l'ensemble. On leur raconte tout au long les révolutions, les guerres, les conquêtes, les successions des princes; on leur explique le mécanisme des institutions politiques et civiles; on leur expose même l'histoire littéraire, car la littérature, dit-on, « est l'expression de la société. » Rien de mieux; mais on n'a pas l'air de soupçonner cette autre vérité que l'art n'est pas une expression moins fidèle et moins intéressante du propre génie d'une race, des sentimens, des idées et des goûts qui dominent chez un peuple à tel ou tel moment de sa vie. Quelques brèves mentions d'œuvres et de noms, quelques notions sommaires qui n'ont même pas le mérite de la précision, voilà tout ce que donnent sur cette matière les histoires générales, et ce que celles-ci refusent à la curiosité, où le trouver? Des histoires de la littérature grecque et de la romaine, l'Europe savante en possède plusieurs qui se recommandent à différens titres; ce sont des livres écrits avec chaleur et talent, comme l'ouvrage malheureusement inachevé d'Ottfried Muller; ce sont

(1) Ce beau livre, une des grandes œuvres historiques de notre temps, aurait dû être depuis longtemps traduit en français comme il l'était dans plusieurs autres langues de l'Europe; M. Bouché-Leclercq vient de combler enfin cette lacune. Nous avons tout lieu d'espérer que les fascicules de la traduction qu'il a entreprise se suivront rapidement.

des manuels excellens et riches de faits comme ceux de Bernhardy, de Baehr et de Teuffel; mais existe-t-il en Angleterre, en France, même en Allemagne, un seul ouvrage qui retrace avec un détail suffisant toute l'histoire de l'art antique, qui le suive, dans ses progrès et ses transformations, depuis les origines jusqu'à la décadence finale, jusqu'au temps où le christianisme et l'invasion des barbares achèvent de dissoudre le monde ancien et préparent la naissance du monde moderne, d'une société nouvelle et d'un art nouveau?

On répondra peut-être à cette question en nous citant le titre d'un livre qui jouit, chez nos voisins, d'une assez grande réputation; nous voulons parler de *l'Histoire des arts plastiques*, de Karl Schnaase (1). L'ouvrage a, pour le public français, un premier défaut; il n'est point traduit, et les dimensions en sont trop considérables pour qu'il ait chance de l'être jamais. Trouvât-il, par aventure, un traducteur et un éditeur, nous n'oserions répondre que ceux-ci fussent payés de leur peine par le succès du livre. L'ouvrage a sans doute des qualités sérieuses. L'exposition est claire; le style est simple et sans prétention; enfin, pour parcourir sans fatigue une si longue carrière, pour ne rien oublier d'important sur ce long chemin qui conduit l'auteur depuis l'Égypte et l'Inde jusqu'à l'art contemporain, il a fallu beaucoup de patience et de science, une attention soutenue et une variété d'études qui ne sont pas vulgaires. C'est là d'ailleurs qu'était l'écueil; il était difficile, pour ne pas dire impossible, qu'un seul homme parlât avec la même compétence de l'art oriental, de l'art grec et romain, de l'art du moyen âge et de l'art moderne. Comme on pouvait s'y attendre, toutes les parties de ce vaste ensemble sont loin d'avoir une valeur égale, et c'est l'antiquité qui est sacrifiée.

Sur les huit volumes qui composent l'ouvrage, il n'y en a que deux pour l'antiquité, et, de l'aveu général, ce ne sont pas les meilleurs. Ils ont été rédigés, dans la seconde édition, par des collaborateurs, Carl von Lutzow pour l'Orient et Carl Friedrichs pour la Grèce et Rome. Les chapitres consacrés à la Chaldée, à l'Assyrie, à la Perse, à la Phénicie et à l'Égypte sont vraiment insuffisans; aucune question n'y est creusée à fond: pas de vues personnelles, mais des considérations banales qui ne résolvent aucun des problèmes dont se préoccupent aujourd'hui les archéologues. Les figures sont trop peu nombreuses pour rendre grand service au lecteur; elles n'ont d'ailleurs jamais été dessinées d'après les monumens originaux; on les a toutes calquées dans des ouvrages con-

(1) *Geschichte der bildenden Künste*, 2e édition, corrigée et augmentée, avec des gravures sur bois dans le texte, 8 volumes in-8°, 1865-1873.

nus, et elles ne fournissent aucun élément nouveau d'appréciation et de discussion. Enfin l'ordre même qu'a suivi l'auteur ne s'explique pas bien ; il laisse de côté l'extrême Orient, la Chine et le Japon, et il en donne la raison : c'est que ces peuples forment comme une sorte d'humanité séparée de la nôtre, qu'ils ont eu une civilisation égoïste, si l'on peut ainsi parler, qui n'a exercé, pendant toute la période antique, aucune influence sur le développement des nations groupées autour du bassin de la Méditerranée. Rien de mieux; mais alors pourquoi commencer par l'Inde et en décrire les monumens dans un long chapitre, qui ne manque d'ailleurs pas d'intérêt? S'il est une vérité avérée, c'est que les monumens de l'Inde, ceux du moins qui ont laissé quelque trace sur le sol de la péninsule, sont de date assez récente; ils ne remontent guère au-delà du temps des successeurs d'Alexandre. Ce sont peut-être les exemples de la Grèce qui ont provoqué la naissance de l'architecture et de la sculpture indiennes; en tout cas, dans le domaine de la plastique, la Grèce ne doit rien à l'Inde, tandis que son génie a été éveillé et que ses premiers efforts ont été aidés par les modèles que lui ont fournis l'Égypte et l'Assyrie.

Le plan qui s'impose à tout historien vraiment digne de ce nom est donc celui-là même que lui indique la marche de la civilisation. C'est par l'Égypte qu'il doit commencer, par cette vénérable aïeule des nations policées; des bords du Nil, il doit se transporter sur ceux de l'Euphrate et du Tigre pour étudier ensuite le rôle et l'action des peuples qui ont servi d'intermédiaires entre l'Égypte et l'Assyrie, d'une part, et de l'autre les ancêtres des Hellènes. Schnaase, on ne sait pourquoi, s'asservit à l'ordre géographique; il brouille et renverse ainsi tous les rapports. Il met en scène les Phéniciens par exemple avant d'avoir dit mot de l'Égypte; or l'art phénicien, tout le monde en convient aujourd'hui, n'est guère, qu'on nous passe l'expression, qu'une contrefaçon belge de l'art égyptien. Pendant plusieurs siècles, dans les ateliers de Tyr et de Sidon, de Byblos et d'Arados, on fabrique, pour l'exportation, du faux égyptien, auquel on mêle quelques élémens empruntés à l'Assyrie, et ces produits, d'un éclectisme tout industriel, trouvent un débit assuré sur toutes les côtes de la Méditerranée; nous les rencontrons aujourd'hui dans les tombes de la Sardaigne comme dans celles de l'Étrurie et du Latium, dans les nécropoles de Cypre et de Rhodes, ainsi que dans les îles de la mer Égée ou dans l'Attique et la Béotie.

Enfin, toute cette partie de l'ouvrage date de plus de quinze ans; elle est donc antérieure à l'achèvement de plusieurs relations scientifiques qui ont mis à la portée des savans les résultats d'explorations et de fouilles importantes; ainsi l'auteur n'a pu mettre

à profit ni les découvertes de MM. Place et Thomas en Assyrie, ni celles de M. Renan en Phénicie; il n'a pu tirer parti de notre voyage en Asie-Mineure, ni, à plus forte raison, des trésors que la plaine de Troie et surtout l'acropole de Mycènes ont livrés à M. Schliemann. N'eût-il pas d'autres défauts, ce livre est donc déjà un livre vieilli et dépassé; c'en est assez pour qu'il ne réponde pas aux désirs et à l'attente de ceux qui voudraient se faire une juste idée des origines, de la marche et des progrès de l'art antique (1).

Cette histoire de l'art que nous avons en vain cherchée partout, au-delà même de nos frontières, personne, croyons-nous, ne serait mieux en mesure de l'entreprendre qu'un savant français; personne ne saurait mieux l'écrire telle que nous la concevons, à la fois agréable et solide; nulle part on ne trouverait aussi des dessinateurs plus habiles et plus intelligens pour lui donner le luxe indispensable d'une illustration perpétuelle, où fût saisi et rendu le style des monumens originaux. Cent vingt ans environ nous séparent de Winckelmann; il suffit de jeter un coup d'œil rapide sur l'histoire des recherches archéologiques pendant ce court espace de temps pour deviner quels seraient le sérieux attrait et l'importance capitale d'une œuvre qui mérite de tenter quelque jeune ambition ou d'être comme le testament d'une vie de méditation et d'étude. Voyageurs intrépides dont plusieurs sont morts sur le champ de bataille, fouilleurs obstinés qui ne se sont pas laissé décourager par les premières déceptions et qui ont eu leur jour d'inspiration heureuse et de soudain triomphe, érudits qu'une profonde connaissance de l'antiquité littéraire avait préparés à l'interprétation de l'antiquité figurée, travailleurs laborieux qui, par leurs descriptions minutieuses, ont permis d'établir des séries de monumens classés par écoles ou par ordre chronologique, tous ces ouvriers, de mérite très inégal, ont fait bravement leur devoir; ceux-ci ont amassé des matériaux, ceux-là ont dressé des inventaires provisoires ou dégagé les idées générales que comportaient les faits jusqu'alors enregistrés et connus. Dès maintenant on possède, semble-t-il, tous les élémens nécessaires pour tracer et pour arrêter les grandes lignes de l'édifice à construire; les découvertes futures ne feront, selon toute apparence, que permettre de mieux remplir les cadres; tout au plus exigeront-elles, par endroits, quelques

(1) Sous un même titre (*Geschichte der Plastik*), qui pourrait tromper au premier abord, Overbeck et Lubke n'ont écrit que l'histoire de la sculpture; c'est là le sens restreint que le mot *Plastik* a pris dans la langue de la critique allemande. L'ouvrage d'Overbeck, très supérieur à celui de Lubke, mérite le succès qu'il a obtenu. On en annonce une troisième édition, qui comprendra l'étude des sculptures récemment découvertes à Olympie.

changemens de détail. Quand viendra « le téméraire, ou plutôt le vaillant, » comme dit Corneille, qui songera moins à la lourdeur de la tâche qu'au plaisir et à l'honneur de l'entreprendre, ne dût-il pas avoir la joie de l'accomplir et de l'embrasser tout entière?

II.

L'*Histoire de l'art chez les anciens*, de Winckelmann, publiée en 1764, est un de ces livres rares qui marquent une date dans les annales de l'esprit humain; aujourd'hui même, après un siècle révolu, on ne saurait l'ouvrir sans une sorte d'émotion respectueuse. C'est là que l'on voit paraître pour la première fois cette idée, aujourd'hui familière à toutes les intelligences un peu cultivées, que l'art naît, grandit et s'abaisse avec la société où il fleurit, pour tout dire en un mot, qu'il y a une histoire de l'art (1). Ce grand érudit, dont l'Allemagne fête tous les ans la mémoire comme celle du père de l'archéologie classique, ne se contenta pas de poser un principe; il en tira lui-même les conséquences; il traça les cadres de la science qu'il fondait; il travailla à les remplir. Cependant, après un siècle révolu, cet ouvrage mémorable marque plutôt une date qu'il n'est capable de satisfaire la curiosité de nos contemporains. Winckelmann n'a connu l'art égyptien que par les pastiches de l'époque romaine, par les figures qui, de la villa d'Hadrien, avaient passé dans le musée du cardinal Albani; la Chaldée et l'Assyrie, la Perse et la Phénicie n'existaient pas pour lui. La Grèce même, il ne la connaissait pas tout entière. Les vases peints dormaient encore dans l'ombre des nécropoles étrusques et campaniennes; le peu d'entre eux qui s'en étaient échappés n'attiraient pas encore une attention sollicitée par des monumens qui tenaient plus de place et qui flattaient davantage le regard.

C'est surtout aux ouvrages de la statuaire que Winckelmann s'intéresse ; ce sont eux qui lui suggèrent ses jugemens; or, même sur ce terrain, il est mal renseigné. C'est qu'il n'a jamais sous les yeux que ces figures, presque toutes de provenance inconnue, qui remplissent les collections italiennes, figures dont la plupart étaient

(1) Cet ouvrage (*Geschichte der Kunst des Alterthums*) a été traduit trois fois en français. La première version, publiée du vivant même de Winckelmann, a été désavouée par lui et fourmille d'erreurs et d'inexactitudes. La seconde a été donnée par Huber, à Leipzig (1781, 3 vol. in-4°); elle est déjà très supérieure. La troisième, la meilleure, de Jansen, a paru à Paris (1798-1803, 3 vol. in-4°). A l'histoire de l'art se rattachent les *Remarques sur l'histoire de l'art* (1767, in-4°, en allemand). C'est une sorte de supplément au grand ouvrage dont Winckelmann voulait donner une nouvelle édition, que l'a empêché d'achever sa mort tragique et prématurée. On fera bien aussi de lire la préface des *Monumenti inediti* (Rome, 1867, 2 vol. in-f°, avec 208 planches). Nulle part Winckelmann n'a mieux exposé sa méthode.

de ces copies qui, pendant trois ou quatre siècles, sont sorties en foule des ateliers grecs pour aller embellir et peupler les temples, les basiliques et les thermes, les palais et les villas des maîtres du monde. Si, parmi toutes ces statues, quelques-unes, en bien petit nombre, étaient des originaux ou des répliques assez soignées pour pouvoir presque remplacer l'original, celui-ci lui-même ne remontait pas au-delà du IVe siècle, des écoles de Praxitèle, de Scopas et de Lysippe. Quant au style des maîtres du Ve siècle, les Phidias et les Alcamène, les Pœnios et les Polyclète, l'historien ne pouvait les définir que d'après les descriptions ou les allusions des écrivains anciens (1).

En pareil cas, les textes les plus formels et les plus clairs ne vaudront jamais le témoignage d'un fragment de marbre où la main de l'artiste aura laissé son empreinte; mais qui donc alors soupçonnait l'importance que devaient prendre, pour la génération suivante, ces grands ensembles de sculpture décorative que permet de dater et presque de signer leur étroite relation avec l'architecture de tel ou tel temple célèbre? Avait-on dégagé des décombres ou pris seulement la peine de regarder et de dessiner, là où elles existaient encore en place, les statues des frontons et les frises sculptées du Parthénon et du temple de Thésée, des temples d'Égine, de Phigalie et d'Olympie? Si l'on ignorait ces monumens authentiques du siècle de la vraie perfection classique, à plus forte raison n'était-on pas en mesure de reconnaître et de définir le véritable archaïsme; on ne savait pas distinguer les figures qui en portent la marque de celles qu'a vieillies de propos délibéré le goût raffiné des époques savantes. Il en était de même quand il s'agissait de l'art de bâtir; c'était toujours ou presque toujours par les édifices de Rome et de l'Italie, par leur ordonnance et leur décoration que l'on prétendait expliquer et juger l'architecture grecque.

Le grand service rendu par Winckelmann, c'était d'avoir fondé la méthode; elle fut aussitôt appliquée, par Zoëga et par Ennio Quirino Visconti, à la description des monumens que renfermaient les galeries publiques ou privées et de ceux que produisaient les fouilles. Ces érudits multiplièrent et classèrent les faits; grâce à leur labeur incessant, les lignes de l'esquisse que le maître avait tracée furent reprises et corrigées en plus d'un point; les divisions qu'il avait introduites dans ce tableau furent mieux marquées; les groupes qu'il avait commencé de former devinrent plus cohérens et plus compacts; ils se caractérisèrent par des traits plus accen-

(1) A qui veut se faire une idée des études de Winckelmann et de l'état où était alors la science, nous ne saurions trop recommander l'intéressant ouvrage de Karl Iusti, *Winckelmann, sein Leben, seine Werke und seine Zeitgenossen* (Winckelmann, sa vie, ses œuvres et ses contemporains).

tués, par une physionomie plus distincte et plus expressive. Le progrès était constant; mais ce fut surtout après les grandes guerres de la révolution et de l'empire que la marche en devint bien plus rapide, pendant cette longue période de paix qui vit naître partout une si riche moisson de talens, un si beau mouvement de curiosité passionnée et d'études historiques.

Ce qui brusquement élargit l'horizon, ce qui dissipa les nuages où se cachaient encore maintes régions du passé, maints sommets de l'histoire, ce fut une rapide succession de découvertes, dues les unes à de hardis voyages d'exploration et à des fouilles heureuses, les autres aux recherches des érudits, à une pénétration qui parfois alla jusqu'au génie. On eût dit qu'un rideau se tirait; par derrière le riche et brillant décor de la civilisation gréco-romaine, on commençait d'apercevoir la véritable antiquité, l'Orient, père des religions et des inventions utiles, de l'alphabet et des arts plastiques. Le grand ouvrage rédigé par les savans associés à l'expédition du général Bonaparte commençait à faire connaître l'Égypte. Bientôt après c'était Champollion qui retrouvait la clé des hiéroglyphes et qui fournissait ainsi les moyens d'assigner aux monumens tout au moins une date relative, ce qui devait un jour ou l'autre conduire à comprendre que l'art de l'Égypte comme celui de tous les autres peuples avait eu, quoi que les Grecs en aient dit, son enfance et sa jeunesse, sa maturité et sa vieillesse, ses arrêts, ses décadences et ses renaissances.

Un peu plus tard, c'était Botta, c'était Layard qui exhumaient Ninive, enterrée sous les décombres de ses propres édifices, sous des amas de briques émiettées et réduites en poussière par le temps; c'était l'Assyrie qui secouait son linceul d'argile et qui revoyait le jour. Hier encore, on ne savait rien d'elle que le nom de ses rois, et voici qu'elle reparaissait tout à coup avec ses monumens d'une conservation merveilleuse où toute son histoire était représentée par les mille et mille figures des bas-reliefs et racontée dans les longues inscriptions qui les accompagnent. Celles-ci n'attendaient pas longtemps leur Champollion, et là encore le déchiffrement, malgré ce qu'il peut avoir par endroits d'incomplet et d'incertain, permettait d'établir une série, de classer par ordre de date les ouvrages de l'architecture et de la sculpture.

Les renseignemens obtenus ainsi se complétaient par une exploration attentive des ruines, plus maltraitées par les hommes et par le temps, que renferme la Babylonie, la Basse-Chaldée et la Susiane. Les imposans débris des palais de Persépolis et de ses tombes royales étaient signalés depuis près de deux siècles, mais seulement par les relations insuffisantes et les mauvais dessins des

anciens voyageurs; Ker Porter, Texier, Flandin, en rapportaient d'exacts relevés et des descriptions précises. Grâce aux copies qu'ils avaient prises des textes gravés sur les parois de ces édifices, sur les rochers de la Perse et de la Médie, l'alphabet dont s'étaient servis les Darius et les Xerxès livrait tout entier son secret à la sagacité d'un Eugène Burnouf.

Dès lors, après que voyageurs, artistes et savans eurent ainsi travaillé de concert à reconnaître le terrain depuis les montagnes de l'Arménie jusqu'aux plages basses et marécageuses de la Susiane, quand les philologues eurent traduit les textes et que les musées eurent classé les monumens rapportés de si loin, on put définir par ses caractères essentiels et ses traits originaux la grande civilisation qui s'était développée dans l'Asie antérieure, dans le bassin du Golfe-Persique. Bien des détails échappaient encore; mais, à travers des ombres qui s'éclairaient de jour en jour et que l'œil s'habituait à percer, on entrevoyait du moins les grandes masses et les lignes dominantes. Dans cette vaste étendue de pays et dans cette succession d'empires, on distinguait des diversités locales qui tenaient au siècle, à la race, au milieu; mais, malgré ces différences, le choix et l'emploi des moyens d'expression présentaient, de Babylone à Ninive et de Ninive à Suse ou à Persépolis, des ressemblances trop frappantes pour que l'on ne se crût pas en droit d'affirmer que les peuples représentés par ces capitales fameuses ont puisé à une même source. Chez tous, les élémens de l'écriture et ceux de l'art sont les mêmes. Dans l'alphabet, malgré la variété des langues dont il fallut noter les sons, le principe, c'est toujours le clou, débris des signes complexes d'une ancienne écriture idéographique. Dans la plastique, si les plans des édifices changent avec les matériaux dont disposent les constructeurs, partout le statuaire a la même manière de sentir et d'accuser la forme vivante; partout on retrouve, à quelques nuances près, les mêmes conventions et les mêmes partis-pris. Dans tous les ouvrages façonnés de main d'homme que l'on recueillait à l'intérieur des frontières que nous avons indiquées, on reconnaissait les traditions d'un même style, l'unité d'inspiration, la communauté d'origine.

Au terme de ces recherches et de ces découvertes, on distinguait donc deux foyers primitifs, l'un qui s'est allumé à la première aube des siècles historiques, dans la vallée du Nil, l'autre, dont la flamme naissante a commencé, selon toute apparence, par briller en Chaldée, dans des temps bien reculés, quoique déjà plus voisins de nous que ceux où Menès ouvre la série des souverains de l'Égypte. Ces deux foyers avaient de bonne heure, par l'intermédiaire des Phéniciens, croisé pour ainsi dire leurs feux; à travers la Syrie, il s'était fait, entre ces deux régions, entre leurs centres

religieux et industriels, un actif et fécond échange d'idées et de produits; on en retrouvait partout la trace, en Assyrie comme en Égypte.

Ce qui restait plus obscur, ce qui n'a été déterminé que dans ces dernières années, par des voyages et des travaux tout récens, c'était la direction qu'avaient suivie et les milieux qu'avaient traversés les rayons de ces deux grands foyers pour arriver jusqu'aux rivages orientaux et septentrionaux de la Méditerranée, jusqu'aux tribus encore barbares, aïeules des Grecs et des Romains, pour faire naître dans leur esprit les besoins de la vie policée et pour les initier aux arts qu'elle comporte. Ce que l'on n'était pas encore en mesure d'évaluer, c'était la chaleur et la puissance de ce rayonnement, c'était la part qu'il convenait de faire à chacune de ces deux influences dans le lent éveil du génie grec. La Phénicie n'est bien connue que depuis vingt ans, depuis la mission de M. Renan. Plusieurs voyageurs, anglais et français, Hamilton, Fellows, Texier, d'autres encore, avaient déjà signalé, dans la première moitié du siècle, les curieux monumens de la Lydie, de la Phrygie, de la Cappadoce, de la pittoresque Lycie, dont les dépouilles ont enrichi le Musée britannique; on devinait vaguement qu'il fallait chercher là les embranchemens et les stations d'une sorte de grande voie royale par où avaient cheminé et s'étaient propagées vers l'occident, d'étape en étape, des inventions et des formes, toute une civilisation dont la Chaldée était le lointain berceau. Ce fut pourtant seulement en 1861 qu'une exploration, dont les auteurs s'inspiraient du désir de résoudre ce problème, acheva de mettre en lumière le rôle qu'avaient joué dans cette transmission les peuples fixés sur le plateau de l'Asie-Mineure (1). Quant à Cypre, c'est hier seulement qu'elle s'est révélée par les fouilles de MM. Lang et de Cesnola, avec son art mi-parti égyptien, mi-parti assyrien, avec son écriture où des signes empruntés aux alphabets cunéiformes ont servi à noter les sons d'un dialecte grec. On est averti maintenant; il ne se passe pas d'année où des trouvailles heureuses comme celles de Salzmann à Rhodes, comme la découverte du trésor de Palestrine dans la banlieue de Rome, ne viennent permettre à l'archéologie de rétablir et de rattacher l'un des fils par où passèrent jadis les courans qui, de l'Égypte et de l'Assyrie, vinrent apporter aux Grecs et aux Latins le choc électrique et l'excitation salutaire, l'étincelle de vie.

(1) *Exploration archéologique de la Galatie, de la Bithynie, d'une partie de la Mysie, de la Phrygie, de la Cappadoce et du Pont,* par MM. Perrot, Guillaume et Delbet, 2 vol. in-f°. Sur les résultats ainsi obtenus, voir la remarquable étude de M. Soury, *l'Asie-Mineure d'après les nouvelles découvertes archéologiques,* dans le volume intitulé *les Religions, les Arts, la Civilisation de l'Asie-Mineure et de la Grèce* (1877).

Pendant que se déroulait ainsi, comme feuille à feuille, le livre des antiquités orientales, celui de l'antiquité classique ne livrait pas à la curiosité des secrets moins intéressans et des documens moins curieux.

C'étaient d'abord les marbres du Parthénon que lord Elgin cédait au Musée britannique en 1816. Devant les bas-reliefs de la frise et les statues des frontons, artistes et savans, après quelques hésitations, s'accordaient à reconnaître que rien de pareil n'était encore entré dans les galeries de l'Europe. Les artistes avouaient avoir acquis le sens d'une beauté nouvelle, supérieure à tout ce qu'ils avaient admiré et vanté jusqu'alors; pour la première fois, ils contemplaient face à face la vraie beauté grecque telle qu'Athènes l'avait conçue et réalisée dans une de ces heures où, les dernières duretés de l'archaïsme une fois effacées et ses dernières raideurs assouplies, l'art atteint la perfection. Ces heures sont courtes et fugitives; une génération a touché le but et souvent celle qui la suit le dépasse déjà et commence à glisser sur la pente de la décadence. Pendant une ou deux vies d'homme, on voit naître en foule des œuvres qui, malgré la différence des matériaux et des sujets, ont toutes un même caractère de noblesse aisée et franche, de libre sincérité, d'élégance sévère, de simplicité dans la grandeur; puis, pour faire baisser le niveau, il suffit de la mort ou parfois même de la vieillesse d'un des maîtres qui ont donné ces beaux exemples. La noblesse tourne à l'emphase et à la recherche de l'effet; sous prétexte d'être sincère, on copie servilement la nature; on tombe dans la manière, dans ses mollesses et ses procédés expéditifs. En Grèce, l'art s'est maintenu plus longtemps sur les sommets qu'il ne l'a fait partout ailleurs; on n'ose pas prononcer le mot de décadence à propos des ouvrages si admirables encore des maîtres du IVe siècle; cependant, on ne saurait le nier, tant que les modernes ne connaissaient pas les monumens authentiques du siècle de Périclès, il leur manquait, pour se faire une juste idée du génie plastique de la Grèce, ce que ce génie même avait produit de plus élevé, de plus puissant et de plus pur. Leur situation était celle où se trouverait l'historien des lettres grecques s'il lui fallait retracer les destinées du théâtre attique, sans avoir lu Sophocle, sans posséder l'*Électre* et l'*Œdipe-roi*.

Une fois l'attention tournée de ce côté, les découvertes et les conquêtes se succédaient rapidement. Les figures des frontons d'Égine, si bien restaurées par Thorwaldsen, venaient former le premier noyau du musée de Munich (1). En les étudiant on se rendait

(1) Elles avaient été trouvées en 1811 dans les ruines d'un temple à Égine par une société de fouilleurs à la tête de laquelle était l'architecte anglais Cockerell; elles furent acquises en 1812 par le prince Louis de Bavière, et Thorwaldsen, à Rome, passa

compte des voies que la statuaire avait suivies pour aller des conventions et des gaucheries de l'archaïsme jusqu'à l'aisance et à l'ampleur de la perfection classique. Quant aux frises du temple d'Apollon Épikourios, près de Phigalie, c'était encore le Musée britannique qui s'en assurait la possession (1). Rapprochées ainsi de celles du Parthénon dont elles étaient presque contemporaines, elles fournissaient un renseignement curieux; elles montraient ce que l'art des Phidias et des Alcamène devenait hors des capitales, dans ce que nous appellerions *la province*, ce qu'il gardait et ce qu'il perdait de ses qualités dans des édifices bâtis à moins de frais que ceux des grands centres; partout dans la composition vous sentez l'habileté consommée et la verve du maître qui en a donné l'esquisse et le modèle; mais l'exécution, qu'il avait bien fallu abandonner aux artistes du pays, a des inégalités et des faiblesses qui trahissent leur infériorité. Il en est tout autrement des figures dont le ciseau d'Alcamène et celui de Pœonios avaient orné les frontons et les métopes du temple de Jupiter à Olympie. C'est ce qu'indiquaient, au lendemain des fouilles d'Égine et de Phigalie, celles que l'expédition française de Morée avait entreprises sur les bords de l'Alphée et les nobles fragmens de sculpture qu'elle avait rapportés au Louvre; c'est ce que viennent de démontrer jusqu'à l'évidence les nouvelles recherches que l'Allemagne a commencées en 1875 sur ce terrain, après une interruption d'un demi-siècle. Statues et bas-reliefs, toute la décoration du temple d'Olympie pouvait presque rivaliser avec celle des monumens de l'Acropole d'Athènes; cependant elle s'en distinguait dans certaines parties par les hardiesses et les singularités d'un style tout personnel. A chaque nouvel ensemble monumental que l'on découvrait, on comprenait mieux, non sans quelque surprise, combien l'art grec des beaux temps avait toujours été libre et varié; nulle part on n'y trouvait cette uniformité que chez d'autres peuples répandent parfois sur toutes les œuvres d'une même époque la prépotence d'un maître trop admiré ou la tyrannie d'une école et l'étroitesse de ses formules.

Ce que faisaient connaître ces fouilles mémorables et bien d'autres encore qu'il serait trop long d'énumérer, ce n'était pas seulement la période la plus féconde et la plus originale de la statuaire grecque, c'était encore l'art auquel la sculpture était si intimement associée dans ces beaux ensembles que reconstituaient pièce à

plusieurs années à en rapprocher les morceaux et à les restaurer. Ce fut en 1820 qu'elles furent exposées dans la Glyptothèque de Munich, telles qu'on les voit aujourd'hui.

(1) Ce fut cette même société qui fouilla en 1812 les décombres du temple de Bassæ et qui en tira toute une frise que le Musée de Londres acquit en 1815.

pièce la sagacité du savant, le goût et la piété de l'artiste; c'était l'architecture dans ce qu'elle avait produit de plus pur et de plus achevé. L'exemple si bien donné par Stuart et Revett, dans la seconde moitié du XVIIIe siècle, trouvait des imitateurs d'année en année plus nombreux à mesure que l'affranchissement de la Grèce et les lignes de bateaux à vapeur rendaient plus faciles les voyages d'étude (1). C'était avec un scrupule de plus en plus religieux que l'on mesurait et que l'on dessinait les moindres restes des édifices antiques; on en interprétait les dispositions, on en groupait les élémens, on en restituait l'ensemble, avec une intelligence des conditions de l'art qui ne cessait de gagner en sûreté et en pénétration. Les intéressantes restaurations d'Olympie et de Phigalie, publiées par Abel Blouet dans l'ouvrage de la mission française de Morée, excitèrent l'émulation de nos jeunes architectes de l'Académie de France à Rome et leur ouvrirent une nouvelle carrière (2). Jusqu'alors ils s'étaient contentés d'étudier les monumens de Rome même et des environs du Latium et de la Campanie; les plus aventureux avaient poussé jusqu'à Pæstum, mais ce fut seulement vers 1845 qu'ils s'enhardirent à passer la mer et à venir relever de leur ferme et magistral crayon les ruines d'Athènes et de la Grèce propre (3); ils devaient finir dans ces dernières années par aller chercher jusqu'en Asie-Mineure et en Syrie leurs sujets d'envoi (4).

Les pensionnaires de la villa Medici n'étaient d'ailleurs pas seuls occupés à poursuivre cette vaste enquête. Sans doute leurs travaux, dont la publication intégrale et rapide eût été d'un prix inestimable, forment le recueil le plus ample et le plus varié de documens authentiques dont puisse disposer celui qui entreprendrait l'histoire de l'architecture chez les anciens; mais beaucoup d'autres architectes, français ou étrangers, ont prêté leur concours à cette œuvre de patientes recherches et de reconstruction du passé (5).

(1) *The Antiquities of Athens*, measured and delineated by J. Stuart and N. Revett; Londres, 1761, in-f°.

(2) *Expédition scientifique de Morée*, ordonnée par le gouvernement français. Architecture, sculpture, inscriptions, mesurées, dessinées, recueillies et publiées par A. Blouet, A. Ravoisié, Alph. Poirot, F. Trézel et Fr. de Gournay, 1831-1837.

(3) C'est de 1845 que datent les restaurations du temple d'Athéné Poliade et du Parthénon, par Ballu et Paccard. Depuis lors, les pensionnaires de l'Académie ont dessiné et restauré sur le papier tous les monumens importans de la Grèce.

(4) En 1865, M. Joyau restaurait un des temples d'Héliopolis ou Balbek, en 1878, M. Bernier le Mausolée d'Halicarnasse, en 1879, M. Thomas le temple d'Athéné à Priène.

(5) En 1872, cette collection formait un ensemble de 61 restaurations, comprenant 691 dessins originaux sur papier grand aigle et formant la matière de 52 volumes reliés. C'est alors qu'a été décidée, grâce à M. Jules Simon, ministre de l'instruction publique, et à M. Charles Blanc, directeur des Beaux-Arts, la publication intégrale

Étudiés de si près par une curiosité bien préparée et pourvue de tous les instrumens nécessaires, les monumens s'étaient laissé dérober des secrets que l'on était loin de soupçonner lorsqu'on avait jeté pour la première fois les yeux sur les restes de l'antiquité. C'est ainsi que l'Anglais Penrose surprenait et dénonçait l'artifice par lequel les architectes des Propylées et du Parthénon avaient donné une courbure légère à des lignes que l'œil prend pour des droites; il montrait en quoi cette correction subtile et inaperçue ajoutait à la beauté de l'édifice et en augmentait l'effet (1). Hittorf était de même conduit, par une minutieuse étude des ruines de la Sicile, à des résultats plus importans encore. Le premier, il signalait le rôle que la peinture avait joué dans la décoration des édifices grecs; il affirmait que, dans bien des parties de l'édifice, la pierre ou le marbre avaient été recouverts d'un enduit coloré qui, par la différence des tons, distinguait l'un de l'autre les différens membres de l'architecture et qui donnait plus d'accent aux moulures, plus de valeur et de relief aux figures qui se détachaient sur ces fonds teintés (2). Ces idées dérangeaient trop d'habitudes pour ne pas soulever de vives protestations; d'ailleurs leurs partisans semblèrent parfois travailler à en compromettre eux-mêmes le succès par certaines assertions trop absolues et par certaines applications malheureuses de ce système d'ornementation; cependant le principe même de la *polychromie* a été confirmé par trop de faits pour n'avoir pas fini par triompher de toutes les objections et de toutes les résistances.

Des trois branches principales de l'art antique, celle qui, pour les modernes, était le moins représentée par les monumens, celle dont l'histoire ne s'écrivit guère, pendant longtemps, que d'une manière toute conjecturale et à l'aide des témoignages anciens, c'était la peinture proprement dite, l'art des Polygnote, des Zeuxis et des Apelle. On avait bien les fresques des cités campaniennes

de cette suite de travaux, peut-être unique en son genre. Une commission, qui avait pour secrétaire Ernest Vinet, avait déterminé l'emploi du crédit de 20,000 francs, que la chambre, avec une libéralité qui l'honore, avait inscrit à cette fin au budget. Par malheur, cette commission décida de publier les restaurations non par ordre d'importance et de mérite, mais dans l'ordre où elles ont été composées. A ce compte, même en admettant que la publication marchât régulièrement, il faudrait attendre de bien longues années avant de voir paraître les travaux les plus intéressans, ceux qui ont pour objet les monumens de la Grèce propre. Quatre fascicules seulement ont paru, dont un seul, celui qui contient la *Restauration des temples de Pœstum*, par Labrouste, garde une véritable valeur; on annonce déjà que la publication est suspendue, et il y a lieu de craindre qu'elle ne soit pas reprise.

(1) F.-C. Penrose, *an Investigation of the principles of Athenian Architecture;* Londres, 1851, in-f°, avec planches.

(2) J.-J. Hittorf, *Restitution du temple d'Empédocle à Sélinonte, ou l'Architecture polychrome chez les Grecs*. Paris, 1851, in-4°, et atlas in-f°.

ensevelies sous la cendre du Vésuve, et le nombre s'en était beaucoup accru par les fouilles pratiquées au commencement de ce siècle, à Pompéi, sous la domination française; depuis lors, malgré l'indolence et la lenteur avec laquelle était conduite l'exhumation de la ville morte, il s'augmentait tous les ans; on avait aussi retrouvé à Rome et dans d'autres endroits des fragmens de peintures murales du même genre. Cependant, quel que fût l'intérêt de tous ces morceaux, ce n'était toujours là que des ouvrages plutôt italiens que vraiment grecs, qui, pour la plupart, avaient décoré les maisons de petites villes de province. Les plus soignés même de ces tableaux, ceux que l'on admire le plus, appartiennent tous à une époque qui, si vous la comparez au ve et au ive siècle avant notre ère, peut être qualifiée d'époque de décadence; tout au plus nous permettent-ils de remonter avec quelque vraisemblance à la facture et au goût de la société alexandrine (1). Tout en ayant vu sortir de terre les premières fresques pompéiennes, Winckelmann et ses successeurs immédiats ne possédaient donc aucun moyen de définir, par des monumens conservés, le style des grandes écoles de peinture qui se sont succédé en Grèce entre les guerres médiques et les premiers temps de la période macédonienne. Cette entreprise alors impossible, on peut au contraire, dans une certaine mesure, la tenter aujourd'hui. C'est que, dans l'intervalle, on a fait sortir de terre, par centaines et par milliers, ces vases d'argile ornés de figures, que les gens du monde s'obstinent encore à nommer *vases étrusques;* c'est qu'on les a classés, décrits, expliqués de manière à ne laisser sans solution presque aucun des problèmes qui s'y rattachent.

Gerhard avait ouvert la voie, en 1831, par son fameux *Rapport sur les vases de Vulci* (2); de nombreux érudits s'y sont engagés à sa suite, et chaque jour presque les séries qu'ils ont établies s'enrichissent de nouveaux monumens qui viennent s'y ranger chacun à sa place. Ces vases, on le sait aujourd'hui, ont été fabriqués un peu partout, à Athènes, à Corinthe, dans les villes grecques de l'Afrique, de la Sicile et de l'Italie; ils ont été avidement recherchés par quelques-uns de ces peuples que les Grecs traitaient de barbares, par les Gréco-Scythes de la Crimée comme par les Sabelliens et les Étrusques de l'Italie; ces derniers même les ont parfois imités plus ou moins gauchement; mais, on est unanime à le recon-

(1) Dans la *Revue* du 1er octobre 1879, M. Boissier a résumé les idées qu'a exposées à ce sujet l'homme qui connaît le mieux cette matière, M. Wolfgang Helbig, auteur des recherches sur la peinture murale de la Campanie (*Untersuchungen ueber die Campanische Wandmalerei*; Leipzig, 1873).

(2) *Rapporto intorno i vasi Volcenti* (Annales de l'Institut de correspondance archéologique, t. III, p. 218).

naître, ils sont le produit d'un art propre à la Grèce, d'un art qui est né avec le premier éveil de son génie plastique et qui s'est éteint, vers le IIe siècle avant notre ère, quand ce génie a cessé d'être vraiment fécond et créateur. D'après l'analogie de ce qui se passe partout ailleurs, on est fondé à croire que, dans chaque siècle, la peinture sur vases, qui rentre dans la catégorie de ce que nous appelons *les arts industriels*, a docilement suivi les exemples que lui donnaient les *peintres d'histoire*, comme nous disons aujourd'hui, qu'elle en a reproduit, dans la mesure des ressources dont elle disposait, le style et le goût. En étudiant chaque série de vases à la lumière des jugemens que les anciens ont portés sur les plus célèbres des peintres grecs, on peut donc, par une induction légitime, retrouver ici le style de Polygnote, là celui de Zeuxis, ailleurs celui d'Apelle ou de Protogène ; peut-être même quelques vases nous ont-ils conservé dans les scènes qui les décorent des imitations plus ou moins libres de tableaux de maîtres. Ces rapprochemens, ces conjectures demandent, il est vrai, beaucoup de finesse et de prudence, mais le principe n'en est pas contestable et le profit en est grand. S'il est, en effet, dans le naufrage de l'antiquité, une perte dont les gens de goût aient peine à se consoler, c'est bien l'anéantissement complet de l'œuvre de tous ces grands peintres, que les anciens ne mettaient pas au-dessous de leurs sculpteurs les plus fameux ; qui donc ne se réjouirait à la pensée de pouvoir ressaisir, dans des monumens contemporains de ces vieux maîtres, la trace de leur génie, le reflet affaibli et lointain, mais fidèle encore, de tout un art perdu?

Les archéologues du siècle dernier n'avaient aucune idée de pareilles recherches et des résultats qu'elles peuvent donner ; la plupart d'entre eux ne soupçonnaient même pas l'intérêt que présentent, pour l'histoire de l'art et de la vie des anciens, tous ces menus ouvrages, vases, bijoux, verres, terres cuites, qui sont aujourd'hui recherchés avec tant de passion et qui commencent à former de si riches séries dans les galeries de l'Europe (1). Ces objets, d'un usage quotidien, ont été fabriqués en quantité prodigieuse pendant des milliers d'années ; leur nombre même augmentait donc dans une proportion incalculable leurs chances de durée. La violence des hommes aurait beau s'acharner à les détruire et les

(1) Un des premiers antiquaires qui aient soupçonné le profit que l'historien pouvait retirer de l'étude de tous ces menus objets, c'est le comte de Caylus. On consultera toujours avec profit l'ouvrage où il a rassemblé le fruit de toute une longue vie de voyages et d'intelligentes acquisitions qui le conduisaient à d'ingénieuses recherches sur les procédés techniques des anciens, poursuivies dans le cabinet et le laboratoire avec le concours d'hommes spéciaux (*Recueil d'antiquités égyptiennes, étrusques, grecques et romaines*, 6 vol. in-4°, 1752-1764. *Supplément*, 1 vol. in-4°, 1767).

lentes actions de la nature à les user, il y en aurait toujours quelques-uns qui, par un concours de circonstances favorables, trouveraient moyen d'échapper. De chacun de ces types tirés à tant d'épreuves, il resterait au moins quelque échantillon.

Ce qui devait aussi beaucoup aider à préserver ces objets, ce sont leurs dimensions mêmes, c'est le peu de place qu'ils tenaient. En temps de guerre et de révolution, les pauvres et les humbles se dérobent aisément aux catastrophes qui frappent les riches, les puissans, les personnages en vue; ils ne donnent pas sur eux prise à l'ennemi. Il en a été de même pour tous ces petits monumens; leur ténuité les a cachés et sauvés, dans les désastres où s'est abîmée la civilisation antique. Bien plus nombreux et bien moins exposés que les chefs-d'œuvre du grand art, quand ceux-ci périssaient, ils ont survécu. L'édifice que renversait la haine nationale ou le fanatisme, en s'écroulant, les ensevelissait sous ses décombres sans les détruire; ils s'enfonçaient dans la poudre des ruines et s'y dissimulaient aux regards comme dans l'attente de temps meilleurs, quand, dans les villes livrées au pillage, l'incendie dévorait les tableaux des maîtres ou que des soldats grossiers les crevaient dans leurs jeux, quand les statues tombaient sous le marteau des chrétiens ou que, plus tard, pendant le moyen âge, tous les marbres étaient jetés pêle-mêle dans la flamme du four à chaux.

C'est ainsi que tant de légers et fragiles produits des industries de luxe ont pu traverser les siècles et parvenir jusqu'à nous pour nous faire connaître des formes de l'art antique, des modes de la vie et de la pensée des anciens que, sans eux, nous eussions toujours ignorés. Je ne prendrai que deux exemples. Les vases peints, sans parler des scènes de mœurs qu'ils nous retracent souvent, ne nous offrent-ils pas plus d'un mythe dont la trace ne nous avait été conservée ni par la poésie, ni par la statuaire? Quant à ces terres cuites que les figurines de Tanagre ont mises à la mode, on peut juger, par les récens travaux de M. Heuzey, du parti qu'en tirent aujourd'hui les érudits qui ne peuvent, comme les riches amateurs, les payer presque au poids de l'or, mais qui les comparent entre elles et qui les étudient dans le dernier détail (1). Classées, par ordre de provenance, dans les musées qui se les disputent aujourd'hui comme on faisait autrefois les statues, ces statuettes ont montré combien étaient étroites et insuffisantes les formules par lesquelles les premiers historiens de la plastique avaient prétendu

(1) *Recherches sur les figures de femmes voilées dans l'art grec;* Paris, 1873, in-4°. *Recherches sur un groupe de Praxitèle d'après les figurines de terre cuite;* Paris, gr. in-8°, 1875. M. Heuzey prépare le catalogue des terres cuites du Louvre et a commencé la publication d'un album où sont reproduits avec une intelligente fidélité les plus beaux de ces petits monumens.

définir le génie grec. Maintenant même, le critique le plus au courant et le mieux prévenu ne peut pas toujours se défendre de quelque surprise quand il examine une collection de terres cuites. Telle de ces figurines, haute comme la main, a quelque chose de la grandeur et de la fierté d'un marbre du Parthénon, tandis qu'ailleurs c'est une liberté gracieuse et piquante, un aimable abandon, un caprice et un imprévu qui déconcertent un peu, dans le premier moment, ceux mêmes qui en sont le plus charmés. Au bas de telle statuette, vous chercheriez volontiers la signature d'un artiste de la renaissance ou du XVIIIe siècle. Elle date du IVe ou du IIIe siècle avant notre ère, et cependant elle a, comme on dit, quelque chose de tout moderne; mais, à la bien regarder, on y sent je ne sais quelle fleur et quelle pureté de goût qui empêchent les délicats de s'y tromper. C'est bien toujours la Grèce, mais une Grèce qui s'amuse et qui sourit, qui, des hauts sommets de l'idéal, de la représentation des dieux et des héros, descend aux familiarités de la vie domestique et des sujets de genre, avec cette aisance dont ses grands écrivains ont aussi le secret, quand ils passent sans effort de l'éloquence à la plaisanterie la plus enjouée ou du comique le plus bouffon à la poésie la plus noble. Voyez Platon, voyez Aristophane (1)!

Ce n'est d'ailleurs pas à ce titre seulement que ces petits monumens intéressent l'historien; il leur demandera tantôt, comme à Tanagre, des indications précises sur le costume et sur les modes qui régnaient, à telle ou telle époque, dans la société grecque, tantôt, comme à Tégée, des renseignemens sur un culte célèbre dont la divinité et les rites ne nous sont que très imparfaitement connus par les textes anciens. Les terres cuites, comme les vases, comme tant d'autres objets fabriqués qui forment des groupes semblables mais moins importans, offrent donc à la curiosité tout un répertoire de faits prodigieusement varié; elles fournissent des renseignemens que l'on ne pouvait trouver nulle part ailleurs, et ce n'est pas sans motif que la description et l'interprétation de ces monumens prend une place de plus en plus considérable dans les recueils consacrés à l'étude de l'antiquité figurée.

A mesure que la science étendait ainsi son domaine et que les découvertes se multipliaient, ceux qui s'intéressaient à l'histoire de

(1) Nous signalerons particulièrement à la curiosité de ceux qui s'intéressent à cet art charmant les divers opuscules d'un jeune érudit qui connaît mieux que personne tout ce qui touche aux terres cuites grecques, M. Olivier Rayet, et particulièrement son étude intitulée, *les Figurines de Tanagra au musée du Louvre*, dans la *Gazette des Beaux-Arts* (avril, juin et juillet 1875). Un ancien pensionnaire de l'école d'Athènes, qui porte un nom bien connu des lecteurs de la *Revue*, M. Jules Martha, vient de donner un excellent *Catalogue des figurines du musée de la Société archéologique d'Athènes* (Bibliothèque des écoles françaises d'Athènes et de Rome).

l'art antique sentaient davantage le besoin de se grouper et de se concerter, de s'entendre sur la méthode, de se partager le travail pour le rendre plus rapide et plus fécond, de s'assurer un service d'informations exactes que contrôlerait une critique toujours en éveil. Ainsi naquirent, un peu partout, des associations qui se proposaient d'appliquer ce programme et d'obtenir ces résultats. Nous ne pouvons songer à les énumérer ici et à faire valoir leurs titres; mais il convient tout au moins de rappeler l'œuvre accomplie, pendant un demi-siècle d'activité vaillante et laborieuse, par celle de ces sociétés qui a peut-être le plus fait pour les progrès de l'archéologie; nous voulons parler de l'*Institut de correspondance archéologique*, fondé à Rome en 1829 par Bunsen, Gerhard et le duc de Luynes. Grâce à l'esprit large et ouvert de ses fondateurs, il eut, à son début et pendant de longues années, un caractère vraiment international, dans toute la force du terme; il réunit, dans un effort commun, les savans les plus éminens de toute l'Europe et leurs meilleurs élèves; il trouva partout des collaborateurs et des correspondans. Avec leur aide, il établit bien vite un *Bulletin* où venaient s'enregistrer mois par mois toutes les trouvailles de quelque intérêt faites sur un point quelconque du bassin de la Méditerranée; quant aux découvertes vraiment importantes et aux problèmes qu'elles posaient, la discussion en était réservée pour un autre recueil, pour des volumes qui portaient le nom d'*Annales* ou de *Mémoires* et qui s'ouvraient à des travaux souvent fort développés, à des dissertations dont plusieurs ont fait époque dans la science. Ces essais étaient accompagnés de belles planches; le grand format choisi pour l'atlas a permis aux *Monumens inédits*, comme on les appela, de reproduire les objets d'art à plus grande échelle et avec plus de fidélité qu'on ne l'avait tenté jusqu'alors (1).

Pendant que l'institut romain se dévouait ainsi tout entier à ces recherches et qu'il assurait à ceux qui les poursuivaient les avantages d'une publicité régulière, elles prenaient une place de plus en plus considérable dans les travaux des principaux corps savans de l'Europe. L'*Académie des inscriptions et belles-lettres*, la *classe d'histoire et de philosophie*, comme on dit en Allemagne, des académies de Berlin, de Munich et de Vienne, faisaient, dans leurs

(1) Pour l'histoire de l'*Institut de correspondance archéologique*, aujourd'hui l'*Institut archéologique allemand*, on consultera surtout la notice écrite à l'occasion de la fête où l'Institut a célébré, à Rome, en 1879, le cinquantième anniversaire de sa fondation. Elle est due à la plume de Michaëlis, l'un des plus savans archéologues de l'Allemagne contemporaine, et elle porte le titre suivant : *Storia dell' instituto archeologico germano*, 1829-1879, *Strenna pubblicata nell' occasione della festa del 21 aprile 1879, dalla direzione centrale dell' Instituto archeologico;* Roma, 1879, in-8°. Elle a paru aussi en allemand.

travaux intérieurs et dans les programmes de leurs concours, une part toujours plus large à ce genre d'études. Partout on comprenait que les textes des auteurs anciens, lus, commentés, retournés en tout sens, examinés sous toutes leurs faces depuis la renaissance, ne suffisaient plus, malgré toute l'ardeur et l'acharnement des philologues, à fournir beaucoup de résultats nouveaux. Pour pénétrer dans l'intimité du génie antique plus avant que ne l'avaient fait les grands humanistes des trois derniers siècles, il fallait s'engager dans des voies encore presque inexplorées; il fallait compléter et contrôler le témoignage des écrivains anciens par celui des inscriptions publiques et privées, gravées sur le bronze, le marbre et la pierre; il fallait surtout chercher dans l'empreinte laissée sur la matière par la main des hommes d'autrefois l'expression de leurs besoins et de leurs idées, de leurs sentimens et de leurs conceptions religieuses. N'est-il pas, en effet, des peuples, comme les Étrusques, dont toute la littérature a péri et qui ne se révèlent à la postérité que par les monumens de leur art? D'autres, comme les Grecs et les Latins, nous ont transmis d'admirables monumens littéraires: mais quelle faible part de leur œuvre écrite représentent les ouvrages ou les fragmens d'ouvrages que le temps n'a point détruits! Des pensées qu'ils avaient confiées à leurs langues immortelles, combien se sont perdues en route avec les bandes légères de papyrus auxquelles en avait été remis le dépôt!

Avec cette ardeur de savoir et cette obstination héroïque qui est une des vertus de notre temps, la curiosité moderne refusait de se résigner à cette perte; elle s'acharnait à retrouver de l'inédit, elle voulait reprendre à l'oubli tout ce qui n'avait pas péri sans retour, tout ce que l'âme antique avait mis et laissé d'elle-même dans des monumens sur lesquels l'attention ne s'était pas encore portée ou qui n'avaient été qu'imparfaitement compris. Avec les Boeckh et les Borghesi, l'épigraphie classait et faisait valoir ses trésors; sa méthode s'affermissait et l'on devinait déjà tout ce que lui devrait l'histoire. Quant à l'archéologie figurée, sa tâche était plus complexe et plus lourde. Par elle-même, la langue des formes est moins claire que celle des mots, surtout quand, pour interpréter les idées traduites par des formes, on n'a pas le secours des mots qui ont servi à rendre ces mêmes idées, quand on possède l'art d'un peuple et que l'on a perdu sa littérature. Une autre difficulté, c'était l'abondance même et la variété des matériaux. L'esprit serait comme écrasé par la multitude toujours grossissante des faits accumulés; il ne saurait plus où se prendre, par où commencer ni comment aboutir. Les arbres, comme on dit, empêcheraient de voir la forêt.

III.

Vers 1830, au moment où se fondait l'Institut de correspondance archéologique, le temps semblait donc venu de dresser l'inventaire des faits acquis et de les répartir en groupes, de fixer les frontières de la science et d'en délimiter les provinces; mais, en raison de l'étendue et de la diversité des recherches qu'il s'agissait de résumer, l'entreprise était déjà bien plus difficile qu'au temps de Winckelmann. Pour conduire à bien cette synthèse, il fallait un esprit de haute portée, servi par une vaste lecture et par une mémoire puissante, que la philosophie eût rendu capable de s'élever aux idées générales et à qui la philologie eût donné la passion du détail exact; il fallait un savant chez qui le pénible labeur du cabinet n'eût pas étouffé le goût, un érudit doublé d'un artiste. Tout ne s'apprend pas dans les livres. Voulez-vous parler d'art avec quelque compétence, commencez par étudier de près les œuvres de la plastique, entretenez avec elles un commerce intime et familier, cultivez en vous-même le sentiment de la forme et l'amour du beau! Sans cette éducation des yeux, fruit d'une longue pratique, comment saisir ces nuances légères qui distinguent les styles et les écoles?

Dans la première moitié du siècle, un homme s'est rencontré qui semblait désigné pour cette tâche difficile par un rare ensemble de mérites, par des aptitudes et des dons qui ne se trouvent pas souvent réunis chez une même personne. Nous voulons parler de cet Ottfried Muller que l'on a appelé, sans rien exagérer, « un érudit de génie (1). » Élève de Niebuhr et de Boeckh, nul, parmi ses contemporains, n'a fait un effort aussi puissant pour embrasser, dans ses vastes recherches, l'antiquité tout entière, pour se la représenter et la faire revivre sous ses aspects les plus variés. Philologue, il trouve un vif attrait aux analyses les plus minutieuses de la science qui pèse les mots et les syllabes, qui compare les leçons des manuscrits. Poète lui-même dans ses heures de loisir, il jouit avec délices du charme des lettres anciennes et modernes. Jeune homme, il étudie avec passion les antiques du musée de Dresde et la galerie de plâtres que possède l'université de Goettingue; dans la dernière année de sa vie, son voyage d'Italie et de Sicile le transporte; il est comme enivré de cette Athènes qu'il ne fit qu'en-

(1) Léo Joubert, *Essais de critique et d'histoire*. Nous ne saurions trop regretter que la politique ait pris aux lettres et ne leur ait pas rendu ce critique si judicieux, très instruit des choses de l'étranger.

trevoir, de cette Grèce dont la lumière le ravit et dont le soleil le foudroya (1).

Toutes ces connaissances acquises, toutes ces émotions éprouvées devaient, espérait-il, lui fournir les lignes et les couleurs du large tableau où il voulait faire entrer toute l'histoire de la Grèce ancienne, évoquer le monde grec et le mettre sous les yeux des modernes dans l'indivisible unité de sa vie sociale et politique, de ses créations artistiques et littéraires. En le frappant à quarante-deux ans, la mort a mis à néant ces beaux projets; cette grande peinture, qui aurait été peut-être une des œuvres capitales de notre siècle, ne fut jamais exécutée; mais tout au moins avons-nous les esquisses et les cartons du maître. Pendant qu'il recueillait les matériaux du livre qui, dans sa pensée, devait être l'honneur de son âge mûr et son principal titre de gloire, il ne s'était pas enfermé, comme auraient pu le faire des esprits moins féconds, dans de muettes et solitaires méditations. Sa facilité de rédaction était prodigieuse; tout ce qu'il apprenait, tout ce qu'il croyait avoir trouvé de neuf, il se hâtait de le communiquer, par la parole aux auditeurs qui se pressaient à Goettingue autour de sa chaire, par la plume aux lecteurs de tous ces recueils périodiques dont il était un des plus actifs collaborateurs. Comme un homme qui voyage beaucoup et qui aime à raconter ce qu'il a vu, de chaque étude nouvelle où il s'engageait il rapportait quelque chose au public. Le plus souvent c'était un de ces articles, un de ces mémoires, toujours pleins de faits et d'idées, qu'il écrivait tantôt en allemand, tantôt en latin; dans ces dernières années on a pu former cinq volumes rien qu'avec ceux de ces petits écrits qui traitent de l'archéologie et de l'histoire de l'art (2). Parfois aussi c'était tout un livre; c'étaient des éditions savantes, comme celles qu'il a données de Varron, de Festus, des *Euménides* d'Eschyle; c'étaient, sous le titre d'*Histoire des tribus et des cités grecques*, de grands récits, pierres d'attente de l'édifice qu'il se proposait d'élever plus tard; on eut ainsi d'abord *Orchomène* et *les Minyens*, puis le plus célèbre peut-être et le plus discuté de ses écrits, *les Doriens*, enfin *les Étrusques*, un essai dont l'idée lui avait été suggérée par un programme de l'Académie de Berlin. C'étaient les *Prolégomènes à une mythologie scientifique*, œuvre dont les erreurs mêmes ont été fécondes; puis cette *Histoire de la littérature grecque* qui, tout inachevée qu'elle soit, n'a pas

(1) Pour bien connaître Ottfried Muller et comprendre ce que l'on a perdu à sa mort, il faut lire l'étude si complète que lui a consacrée M. Karl Hillebrand, en tête de sa traduction de l'*Histoire de la littérature grecque jusqu'à Alexandre le Grand*. A la fin de cette notice, on trouvera une liste aussi complète que possible de tous les écrits d'Ottfried Muller.

(2) *Kunstarchœologische Werke*; Berlin, Calvary, 1873.

vieilli d'un jour. Après Ottfried Muller, plusieurs autres critiques ont essayé de fournir la même carrière; mais aucun d'eux n'a su porter dans cette étude la même largeur de vues et d'exposition; aucun n'a su si bien allier la science la plus exacte et la plus précise à un sentiment délicat de la beauté et de l'originalité des lettres grecques. De tous ces ouvrages qui se succédaient à si bref intervalle, celui pourtant qui a peut-être rendu le plus de services à la science de l'antiquité, c'est le *Manuel de l'archéologie de l'art*, qui parut à Breslau en 1830 (1). Traduit en français, en anglais et en italien, il devint tout d'abord le guide indispensable de tous ceux qui voulaient s'initier à la connaissance de l'art antique, leur compagnon, leur ami de toutes les heures. C'est lui qui, dans toutes les universités où l'archéologie a conquis son droit de bourgeoisie, fournit aux maîtres les cadres de leur enseignement et qui met les élèves en mesure de compléter par leur travail personnel des leçons qui ne peuvent guère porter que sur une partie plus ou moins restreinte de ce vaste domaine.

La forme qu'Ottfried Muller a donnée à son ouvrage est celle du manuel, forme que de nombreux précédens avaient rendue familière à l'Allemagne savante. On sait le plan suivi d'ordinaire dans ce genre d'ouvrages. Les idées générales qui dominent chaque science, comme prémisses ou comme conclusion, les lois qu'elle établit, les grandes séries de faits et les formules qui les résument, sont exposées dans des paragraphes dont chacun porte un numéro d'ordre et se complète par une suite de notes imprimées en caractères plus fins. Dans ces notes sont indiquées les idées d'une importance secondaire et les applications particulières de chaque loi; les assertions sommaires sont justifiées par des renvois aux ouvrages spéciaux d'où elles ont été tirées; parfois même les plus importans des textes que l'auteur a visés sont transcrits en entier. Le lecteur est-il pressé, n'a-t-il pas l'intention d'approfondir, pour le moment, telle ou telle partie de la science, ces citations le dispensent de recourir à des livres qu'il aurait souvent peine à se procurer. A-t-il au contraire l'ambition de pénétrer plus avant et de creuser telle ou telle matière, cette bibliographie lui fait gagner bien du temps; elle lui permet d'aller tout droit, pour chaque sujet, aux sources les plus riches et les plus pures. Une des causes qui retardent encore en France le progrès des études, c'est que de pareils ma-

(1) *Handbuch der Archæologie der Kunst*, 1 vol. in 8°. La traduction française, due à M. P. Nicard, forme trois volumes de la collection de manuels connue sous le nom d'*Encyclopédie Roret*. Elle a paru en 1841; le traducteur n'a donc pas profité des additions et corrections dont Welcker a enrichi l'édition qu'il a donnée en 1848. Ce qui rend pourtant cette version utile à consulter, ce sont les tables dont il l'a pourvue, tables qui manquent à l'édition allemande.

nuels nous manquent. Celui qui veut entreprendre des recherches sur un point donné perd bien des heures à chercher dans les bibliothèques ce qui a été écrit sur la matière; il n'arrive pas à se rendre compte de l'état de la science pour la question même qui l'occupe, encore moins se met-il au courant des questions voisines, et il risque d'user ses forces à démontrer de nouveau ce qui a été déjà mis au-dessus du doute; il s'expose, comme on dit familièrement, à enfoncer des portes ouvertes.

L'ordonnance du *Manuel de l'archéologie de l'art* est des plus simples. Il s'ouvre par une introduction où l'auteur définit l'art et particulièrement les arts plastiques, en établit la division et indique les principaux ouvrages à consulter, ceux auxquels il aura sans cesse à renvoyer dans le cours de son travail. Vient ensuite, coupée par périodes, l'histoire de l'art grec et romain, depuis les origines jusqu'au moyen âge; certains paragraphes, ceux qui sont consacrés aux Étrusques, par exemple, et aux peuples de l'Orient, portent le titre d'*épisodes* ou d'*appendices*. A cette histoire sommaire succède ce que Muller appelle la *partie systématique*, il ne s'y place plus au point de vue du développement organique, mais il prend l'art antique dans son ensemble et il l'étudie en lui-même, dans les matériaux qu'il emploie, dans les procédés qu'il applique, dans les conditions qui s'imposent à lui, dans les caractères qu'il prête aux formes, dans les sujets qu'il traite, dans la répartition de ses monumens sur toute la surface du terrain occupé par la civilisation ancienne. La Grèce des beaux siècles s'est surtout attachée à représenter ces êtres supérieurs à l'humanité et pourtant revêtus de la forme humaine, ces enfans de son imagination dans lesquels elle personnifiait les lois éternelles, les forces de la nature et celles du monde moral; c'est en cherchant à créer et à distinguer ces types, à leur prêter des traits qui fussent dignes de leur majesté, que l'art grec a produit ses œuvres les plus nobles et les plus idéales. Le manuel devait donc comprendre et comprend en effet toute une histoire des dieux et des héros par les monumens, toute une *mythologie de l'art*, comme on dit en Allemagne. C'est elle qui tient la plus grande place dans la seconde partie de l'ouvrage.

Ce plan a été l'objet de plusieurs critiques; nous n'entendons ni les repousser ni même les discuter ici. Ce qu'il faut avant tout, dans un ouvrage de ce genre, c'est être clair et complet; or le livre a au plus haut point ces deux mérites. Les recherches y sont faciles, et l'auteur, par un puissant effort de lecture et de réflexion, a su condenser et classer, en un seul volume d'un format commode, tout ce qu'il y avait d'intéressant dans les résultats auxquels avaient abouti les recherches de plusieurs générations d'archéologues. Ce

n'est pas là pourtant un pur travail de compilation ; tous ces antiquaires étaient loin de s'accorder toujours sur la date et la signification des monumens qu'ils avaient décrits ; il fallait choisir entre leurs hypothèses, et parfois même les écarter toutes. En pareil cas, Ottfried Muller prend presque toujours le parti le plus judicieux, et souvent l'opinion à laquelle il s'arrête lui appartient en propre. Sans entrer dans de longues discussions, il la soutient en quelques lignes par d'assez bonnes raisons pour que, presque toujours, elle ait mérité de prévaloir. Toutes les œuvres importantes qui caractérisent un siècle et une époque, ce n'est pas sur la foi d'autrui qu'il les apprécie. Sans doute le cadre de son livre ne lui permet pas de se répandre, comme fait Winckelmann, en élans d'enthousiasme, ni de recommencer ces descriptions brillantes qui nous paraissent peut-être aujourd'hui un peu trop montées en couleur ; mais, jusque dans la brièveté de ses jugemens, on sent la sincérité d'une émotion toute personnelle ; on devine combien il a l'esprit indépendant, le goût vif, large et pur.

Nous ferons donc bon marché de toutes les critiques qui portent sur l'ordonnance même du livre ; son vrai, son seul défaut, c'est d'avoir été écrit trente ou quarante ans trop tôt. C'est en 1835 que Muller donnait, soigneusement révisée et très augmentée, la seconde édition de son manuel, la dernière qui ait paru de son vivant. Depuis ce moment, bien des monumens grecs, étrusques ou romains sont sortis de terre et sont entrés dans les musées. Si pourtant l'archéologie n'avait pas fait d'autres découvertes et d'autres conquêtes, il aurait suffi, pour tenir le manuel au courant, de quelques retouches et de quelques additions ; c'eût été un travail à recommencer tous les dix ou quinze ans. Avec un peu de soin, tout éditeur intelligent se serait acquitté de cette tâche à la satisfaction générale. Pour toute la période gréco-romaine, les monumens, à mesure qu'ils paraissaient au jour, seraient venus prendre, comme d'eux-mêmes, leur place dans les séries. Welcker a bien publié, en 1848, une troisième édition, corrigée et complétée en partie d'après des notes manuscrites laissées par l'auteur sur son exemplaire interfolié, en partie par des informations que l'éminent éditeur avait tirées du riche trésor de ses lectures et de sa science ; mais pourquoi Welcker, dans son avertissement au lecteur, déclare-t-il que, s'il n'eût été retenu par le respect qu'il devait à une œuvre déjà devenue classique, il aurait cru bon de la modifier bien plus profondément qu'il n'a osé le faire ? Pourquoi Stark, sollicité par un libraire d'entreprendre une nouvelle révision du *Manuel*, avait-il trouvé plus utile, et même, dans un certain sens, plus facile de composer un ouvrage original, un autre manuel, qui répondrait aux

mêmes besoins, mais dont le plan et l'exécution lui appartiendraient en propre?

La réponse est facile : l'Orient n'a été découvert qu'après la mort d'Ottfried Muller. Par ce terme nous désignons cette partie de l'Afrique et de l'Asie que baignent les flots de la Méditerranée ou qui est assez rapprochée de cette mer pour avoir été en relations constantes avec ses rivages; nous pensons à l'Égypte, à la Phénicie syrienne et à sa grande colonie de la côte libyenne, à la Chaldée et à l'Assyrie, à l'Asie-Mineure, à ces îles de Cypre et de Rhodes qui ont été si longtemps dans une étroite dépendance des empires maîtres du continent voisin. Ce fut entre 1820 et 1830 que naquirent et que s'arrêtèrent dans l'esprit du jeune savant les idées qu'il a développées dans ses ouvrages; c'est alors qu'il prit hautement parti dans la discussion qui s'était depuis longtemps engagée entre les érudits au sujet des origines de la Grèce. Dans la naissance et le développement de la religion, des arts, de la poésie et de la science grecque, quelle part convient-il de faire aux élémens étrangers, aux exemples de ceux qui avaient de si loin précédé la Grèce dans les voies de la vie policée? Cette part, nul historien ne l'a faite plus faible et plus restreinte qu'Ottfried Muller ; nul n'a plus résolûment insisté sur l'originalité du génie grec et n'a plus incliné à croire que la race hellénique avait tiré de son propre fonds tout ou presque tout ce qui a fait sa grandeur ou sa gloire.

Lorsque Ottfried Muller s'est mis à sonder ce problème, l'Égypte seule commençait à sortir de l'ombre qui enveloppait encore toute l'antique civilisation de l'Orient, et, pendant sa trop courte vie, il n'a pas vu se produire dans ce domaine une de ces découvertes qui n'auraient pu manquer de frapper un esprit aussi curieux et ouvert. C'est seulement trois ans après la mort d'Ottfried Muller que Botta commençait à exhumer les monumens de l'art assyrien; on n'avait, sur les ruines de la Chaldée et de la Perse, que des renseignemens vagues et confus. Aujourd'hui nous suivons à travers la Méditerranée, des colonnes d'Hercule au Bosphore de Thrace, le sillage des navires phéniciens. Partout où ils ont abordé, les mains pleines des produits de leurs ateliers, les Phéniciens ont laissé tomber quelques-uns de ces objets que leurs cités laborieuses façonnaient pour l'exportation. Maintenant on ramasse ces débris; on reconnaît la marque de fabrique des artisans de Sidon ou de Carthage, et l'on sait ainsi quels étaient les procédés industriels qui, « par les chemins humides de la mer, » comme dit le poète, arrivaient jusqu'aux Grecs, aux Italiotes et aux Étrusques; d'après les traces que ce commerce a comme imprimées dans le sol sur tel ou tel point, on évalue la durée du séjour qu'ils ont fait dans chacune des contrées qu'ils visitaient et la mesure de l'influence qu'ils

ont exercée sur chacun des peuples qui ont été leurs tributaires. Jadis c'était seulement d'après les historiens que l'on essayait de se former une idée du style et du goût phénicien; cette idée était donc nécessairement bien inexacte et bien incomplète.

Il y a cinquante ans, on ne connaissait pas mieux les routes de terre, celles qui traversaient les défilés du Taurus et les hauts plateaux de l'Asie-Mineure pour apporter jusqu'aux Grecs de l'Ionie et de l'Éolie ces mêmes modèles, ces mêmes formes et ces mêmes idées; on n'aurait pu, comme on le fait aujourd'hui, indiquer les détours de ces voies et en compter les étapes. Muller ne connut aucune des découvertes de Fellows, de Texier et d'Hamilton; pendant qu'il allait mourir en Grèce, ceux-ci plus heureux parcouraient sans accident une région d'un accès plus difficile et plus dangereux; quelques années après, ils appelaient l'attention des érudits sur ces monumens qui, taillés dans le roc vif, rappellent par leur style et par leurs symboles ceux qui sont sculptés au flanc des rochers de la Haute-Assyrie. Quant à l'art lycien, c'est aussi après la mort d'Ottfried Muller que l'une des salles du Musée britannique en recueillait les précieux débris.

Avec la justesse naturelle de son esprit, Ottfried Muller avait compris tout d'abord combien les monumens répugnent à l'hypothèse qui prétendait expliquer par des emprunts faits directement à l'Égypte la naissance et les premiers progrès de l'art grec, mais les élémens lui manquaient pour apprécier l'intensité et la durée de cette influence plusieurs fois séculaire qu'ont exercée sur les Grecs de l'âge héroïque, d'une part, les Phéniciens, intermédiaires privilégiés entre l'Égypte et l'Occident, d'autre part, les peuples de l'Asie-Mineure, Cappadociens, Phrygiens, Lydiens, vassaux et élèves des Assyriens, avec lesquels ils communiquaient par des routes de caravane. On s'explique ainsi les lacunes, les erreurs et les exagérations de la thèse que Muller a soutenue dans tous ses ouvrages.

Les fâcheux effets de cette méprise s'accusent tout d'abord dans les premières pages de l'exposé historique, dans les chapitres consacrés à la période archaïque. Entreprenez, sans autre guide, l'étude d'une de ces salles de musée où les monumens de l'art oriental sont tout voisins des plus anciens monumens de l'art grec et de l'art étrusque; à chaque pas vous remarquerez, de l'une à l'autre série, des ressemblances de toute espèce, ressemblances dans l'aspect général des motifs ainsi que dans l'emploi de certains attributs et de certains symboles. Ces ressemblances vous frapperont, mais elles vous surprendront plus encore; vous ne saurez que répondre à qui vous demanderait d'où viennent tant de traits communs, parmi des différences qui se marquent d'autant plus que l'on descend le cours des âges et que l'on se rapproche davantage des beaux siècles de l'art.

Ottfried Muller ne s'est pas aperçu de cette difficulté; il présente l'histoire de la Grèce, à bien peu de choses près, comme si la Grèce avait été seule au monde. Il ne remonte donc point, en commençant, au-delà de la Grèce telle que nous la font connaître les poèmes homériques; il n'a pas recours à ces comparaisons que nous instituons sans cesse aujourd'hui; c'est à peine si, de loin en loin, il lui échappe quelques mots qui semblent impliquer que la civilisation orientale ait pu, dans une certaine mesure, aider la Grèce naissante à sortir de ses langes, éveiller sa pensée et diriger sa main novice encore. Ces contacts et ces emprunts, il ne les nie pas d'une manière formelle, mais il n'en comprend pas toute l'importance, et nulle part il ne la fait ressortir avec cet accent d'autorité qu'il porte dans l'expression des idées qui lui sont chères et des vérités qu'il a clairement aperçues.

Cette tendance s'accuse, d'une manière sensible, dans le plan même de l'ouvrage. Puisqu'il croyait nécessaire de ne pas oublier les peuples de l'Orient dans un livre où devait entrer l'antiquité tout entière, pourquoi donc a-t-il relégué tout à la fin de son exposé historique les paragraphes qu'il a jugé bon de leur consacrer? Il n'ignorait pas que ces peuples étaient de beaucoup les aînés des Grecs; comment alors se fait-il qu'il attende, pour en parler, d'avoir retracé la décadence et la chute de l'art gréco-romain? Le peu qu'il nous apprend à ce sujet n'aurait-il pas été bien mieux à sa place dans les premières pages du livre?

Cette interversion de l'ordre chronologique rompt violemment la continuité des phénomènes et supprime les relations naturelles, les liens de dépendance et de filiation qui les rattachent les uns aux autres. Plus de suite ni d'enchaînement dans l'histoire ainsi renversée, ainsi morcelée, ainsi faussée; vous y chercheriez en vain ce que doit se proposer de montrer l'historien, une marche ininterrompue et régulière, un mouvement constant qui, malgré de brusques oscillations et des temps d'arrêt apparens, propage la civilisation d'Orient en Occident et lui donne pour capitales et pour foyers principaux, après Memphis et Thèbes, après Babylone et Ninive, après Tyr et Carthage, Milet et les villes ioniennes, Corinthe et Athènes, Alexandrie, Antioche et Pergame, puis la grande cité italienne, Rome, l'élève et l'héritière de la Grèce. Cette étroite liaison de la Grèce et de Rome, Ottfried Muller l'a fort bien saisie, mais son erreur, c'est d'avoir isolé arbitrairement la Grèce, c'est de l'avoir détachée de l'antique civilisation orientale, de ce milieu où ses racines plongent en tous sens et d'où elles ont tiré les premiers sucs nourriciers, les premiers élémens de cette végétation puissante et variée qui s'est couverte, avec le temps, des plus belles fleurs de l'art et de la poésie.

IV.

Depuis cinquante ans, des découvertes, dont nous avons énuméré les principales, sont venues combler les lacunes de notre science du passé; elles ont révélé des relations, des échanges, des transmissions que l'on ne soupçonnait pas autrefois; elles ont, si l'on peut ainsi parler, fait retrouver les anneaux séparés et dispersés de cette longue chaîne d'efforts et de pensées dont un bout se perd dans les ténèbres d'un passé sans histoire, tandis que l'autre rattache l'antiquité aux temps modernes. Grâce à ces découvertes et aux comparaisons qu'elles ont suggérées, l'histoire a pu rendre justice à des peuples dont jusqu'alors l'activité et le rôle n'avaient point été placés dans leur vrai jour; mais la Grèce n'a rien perdu de sa gloire à ces scrupules d'équité et à cette exacte révision des comptes. Grâce à sa situation privilégiée aux confins de l'Europe, de l'Asie et de l'Afrique, grâce à la supériorité de son génie et aux merveilleuses qualités de sa langue, la Grèce a coordonné, classé et perfectionné les découvertes antérieures; elle a pour toujours mis à l'abri de la destruction et de l'oubli ces instrumens du progrès, ces procédés de l'art, ces méthodes scientifiques naissantes, enfin tout ce fragile et complexe appareil de la civilisation dont l'avenir avait été souvent compromis et l'intégrité plus d'une fois entamée dans les grands chocs de peuples et dans les décadences sociales.

Ce n'est pas ici le lieu d'insister sur ce qui a été accompli par la Grèce dans le domaine de la pensée pure, dans la philosophie et dans les sciences, non plus que de vanter sa littérature et de montrer quel parti l'imagination de ses poètes et l'éloquence de ses orateurs a su tirer des mots de son admirable idiome, du rythme de la poésie et de celui de la prose; il s'agirait seulement, dans l'ouvrage que nous attendons et que nous réclamons, des idées et des sentimens que la Grèce aurait exprimés par des formes sensibles; il s'agirait de faire mieux connaître la Grèce en la montrant sous une autre face à ceux qui ne l'ont encore cherchée et goûtée que dans les livres de ses grands écrivains; ce serait donner à tous ceux qui ont l'âme vraiment délicate des raisons nouvelles et meilleures d'admirer la Grèce et surtout de l'aimer. Par suite d'un concours vraiment unique de circonstances favorables, les Grecs, au temps de Périclès et d'Alexandre, ont plus approché de la perfection, dans leurs œuvres d'art, que les hommes d'aucune autre race et d'aucun autre siècle; jamais ailleurs la forme n'a traduit l'idée d'une manière aussi complète et aussi claire, jamais elle n'a aussi pleinement donné à l'esprit la sensation et l'émotion

du beau. Il en résulte que les ouvrages de leurs artistes, tout mutilés, tout émiettés qu'ils nous soient parvenus, servent encore de modèles aux artistes modernes et joueront le même rôle, dans l'enseignement du dessin, jusqu'à la fin des siècles. Ce sera toujours à leur école que l'on apprendra non point, comme on l'a cru parfois, à se passer de la nature, l'indispensable, l'éternelle maîtresse, mais à l'étudier avec intelligence et avec amour, à s'en inspirer pour créer, comme les Grecs l'ont fait autrefois, de belles œuvres, qui soient l'expression sensible d'une haute pensée.

L'art grec serait donc le véritable sujet de cette histoire dont les matériaux n'ont cessé de s'accumuler et de s'ordonner, depuis Winckelmann jusqu'à nos jours ; mais, pour satisfaire les exigences de l'esprit moderne, il faudrait que cette grande œuvre fût précédée d'une histoire de l'art oriental, ou plutôt des arts de l'Orient ; sans cette introduction nécessaire, le livre ne se comprendrait pas, ce livre dont nous entrevoyons le plan et dont on peut dire, comme Juvénal du poète parfait qu'il conçoit et qu'il se représente à lui-même :

Hunc qualem nequeo monstrare, et sentio tantum !

L'Égypte fournirait le point de départ; ce serait par elle que l'on commencerait, et l'on ferait passer sous les yeux du lecteur, dans l'ordre de leur succession historique, tous les arts qui, avant le développement de la Grèce, ont eu quelque originalité, tous les styles nationaux de la première et lointaine antiquité. Chacun d'eux intéresserait par lui-même, parce que dans tous on retrouverait l'homme engagé dans la même lutte contre la matière, dans le même effort pour la contraindre à traduire ses idées, à se pénétrer de ses sentimens, à s'en échauffer et comme à s'en attendrir; mais ces différens arts prendraient d'ailleurs, pour l'historien, plus ou moins d'importance suivant qu'ils se rattacheraient à l'art grec par des liens plus ou moins étroits.

Comme sa préface, le livre aurait son épilogue. Les peuples de l'Orient nous auraient laissé voir comment, par les procédés qu'ils ont inventés et les formes qu'ils ont créées, ils ont contribué à préparer l'avènement de l'art grec et son éblouissante floraison; aux peuples qui se sont mis plus tard à l'école de la Grèce, aux Italiotes, aux Étrusques et aux Romains, on demanderait comment ils ont compris les leçons qu'ils ont reçues et quel parti plus ou moins heureux ils en ont tiré pour rendre leurs propres pensées et pour satisfaire des goûts et des besoins différens.

On voit, par ces réflexions, comment l'historien de l'art serait tenu aujourd'hui d'embrasser un plus vaste champ et de fournir

une plus longue carrière que Winckelmann et même qu'Ottfried Muller. Notre siècle est le siècle de l'histoire; ce qui l'intéresse surtout, c'est ce que les Allemands appellent le *devenir*, la suite des phénomènes dans leur évolution organique, dans ce développement régulier que Hegel expliquait par les lois mêmes de la pensée. On serait mal venu, de notre temps, à prendre tout d'abord l'art grec en pleine perfection, sans chercher et sans dire quels degrés il a lentement gravis pour arriver à son apogée, dans l'Athènes de Périclès. Qu'il s'agisse d'un individu ou d'un peuple, de religion ou de philosophie, de littérature ou d'art, nous tenons à remonter le cours du fleuve de la vie, jusqu'au point où il se dérobe à notre vue dans cette obscurité où se perdent tous les commencemens. Ici donc, dans cette histoire de l'art grec, pour atteindre les origines vraies, il faudra se reporter bien au-delà des origines apparentes; pour bien comprendre, pour expliquer la Grèce naissante, il faudra pousser sa recherche bien plus loin et sortir de l'étroite enceinte de l'histoire grecque.

La Grèce, que nous appelons l'antiquité, est venue tard dans l'histoire, quand déjà la civilisation avait derrière elle un long passé, un passé de bien des siècles. En ce sens, il est vrai, le mot que Platon attribue aux prêtres de Saïs s'adressant à Solon : « Vous autres Grecs, vous n'êtes que des enfans! » En comparaison de l'Égypte, de la Chaldée et de la Phénicie, la Grèce est presque moderne; le siècle de Périclès est peut-être plus rapproché de nous, dans le champ de la durée, que des commencemens de la civilisation égyptienne.

Paraissant ainsi la dernière sur la scène, la race grecque n'aurait pu rester étrangère à tout ce qui s'était fait avant elle que si elle avait été jetée par le hasard de sa destinée à quelque extrémité du monde, dans un canton détourné et d'un accès difficile, dans une île inabordable. Tout au contraire, vers l'époque à laquelle remontent ses plus lointains souvenirs, nous la trouvons établie dans une péninsule qui, toute voisine de l'Asie, semble se détacher de l'Europe pour s'avancer au-devant de l'Afrique avec le cortège d'îles qui l'entourent et qui la précèdent. Entre la côte d'Asie et la péninsule, ici des détroits que traverse le bras d'un vaillant nageur, là de nombreuses îles, en vue l'une de l'autre, qui semblent inviter les moins hardis à se lancer sur cette route qu'elles jalonnent. On dirait ces cailloux que la main du paysan jette au milieu du ruisseau quand le pied ne saurait le franchir d'un bond; en sautant de l'un à l'autre, on a bientôt gagné la rive opposée.

La race grecque, par la situation de la contrée où elle apparaît, se trouve donc ainsi rapprochée des empires d'Égypte, d'Assyrie et de Médie, maîtres des côtes de la Méditerranée orientale; en même

temps, tout concourt à multiplier singulièrement pour elle les surfaces de contact. Pour la Grèce, ce n'est pas seulement sur une frontière que peut se faire, comme pour tout autre peuple, l'échange des idées et des procédés ; elle a des colonies attachées à tous les rivages, comme autant de navires à l'ancre ; étant presque partout île ou côte, elle est partout frontière, partout ouverte, partout sensible à l'influence de l'étranger. Elle est toute tournée vers le dehors ; chez elle, pas de ces épaisseurs de pays fermé qui peuvent rester longtemps closes au passage des marchandises et des idées. Que devait-il donc arriver le jour où les tribus dont elle était peuplée s'éveilleraient et voudraient sortir de la barbarie ? De l'Orient si voisin, elles recevraient des exemples et des modèles, des germes féconds, qu'elles absorberaient, si l'on peut ainsi parler, par tous les pores. L'homme va toujours au plus pressé ; dès qu'un plus instruit lui enseigne quelque moyen d'améliorer sa vie et de satisfaire ses besoins, il s'en empare aussitôt ; il l'applique d'abord tel qu'on le lui a transmis, puis il le perfectionne à l'épreuve, avec les années et l'expérience.

Ainsi, plus l'étude du passé fait de progrès, plus on arrive à reconnaître quel fond de vérité contiennent ces traditions et ces mythes qui nous montrent l'influence de l'Égypte, de la Syrie et de l'Asie-Mineure s'exerçant sur la Grèce. Ce qui frappe tout d'abord, c'est que les Grecs ont emprunté à ces prédécesseurs tous les élémens de cette industrie qui n'est pas encore l'art, mais sans laquelle l'art ne saurait naître, les procédés de la métallurgie, de la céramique, de l'orfèvrerie, de la verrerie, du tissage et de la broderie, de la taille et de l'appareillage de la pierre, en un mot tous ces secrets de métier qui paraissent si simples quand on les possède et qu'on les pratique de temps immémorial, mais dont la découverte représente les efforts accumulés de tant de génies inconnus. Ce n'est pas seulement l'outillage matériel de la civilisation que la Grèce doit à ses prédécesseurs ; elle a reçu d'eux, en même temps que l'alphabet qui représentait par un signe spécial chacun des sons principaux de la voix, ce que l'on a très bien nommé l'*alphabet de l'art*, certaines conventions nécessaires, certaines combinaisons de lignes, certains ornemens, certaines formes décoratives, tout un ensemble d'élémens plastiques qu'elle a appliqués à l'expression de ses idées et de ses sentimens propres. De là dans l'art grec, même arrivé à la perfection, tant de *survivances*, c'est-à-dire tant de motifs, comme le sphinx, le griffon, la palmette et bien d'autres encore, qui sont nés sur les bords du Nil ou du Tigre, et que les Grecs ont conservés jusqu'au bout, qu'ils ont même transmis aux ornemanistes modernes.

Plus vous remontez vers les origines de la Grèce, et plus vous

êtes frappé de ces ressemblances qui ne sont pas de pures rencontres, surtout si vous comparez l'art grec archaïque à l'art assyrien. De part et d'autre, emploi de procédés analogues pour construire la charpente de la figure humaine, pour en faire ressortir les articulations, pour indiquer la nature de la draperie qui la recouvre. Dans l'ornementation, le goût grec n'a pas encore transformé, au point de les rendre souvent méconnaissables, les motifs dont l'emploi lui était suggéré par les objets d'art que le commerce lui apportait à travers les montagnes de l'Asie-Mineure ou les flots de la mer Égée. La marque d'origine est partout visible, et cependant, à certaines nuances que peut seul percevoir un œil exercé, vous devinez que la Grèce ne se contentera pas, comme l'a fait la Phénicie, de combiner en proportions variables les élémens que fournissent à ses artisans l'Égypte et la Chaldée ; vous sentez que les facilités et les profits de cet éclectisme ne suffiront pas aux ambitions d'une race qui possède déjà la poésie d'Homère et celle d'Hésiode.

Deux ou trois siècles s'écoulent, et l'art grec est devenu profondément original; il est très supérieur à tout ce qui l'a précédé; il a seul mérité d'être appelé un art classique, c'est-à-dire de fournir un ensemble de règles susceptibles d'être transmises par l'enseignement. En quoi consiste cette supériorité? Comment cette originalité s'est-elle dégagée et par quelles causes s'explique-t-elle? C'est ce dont notre historien aurait à rendre raison; mais, pour arriver à faire sentir les différences, il devra commencer par étudier l'art de ces peuples qui ont été les premiers instituteurs de la Grèce. Pour saisir dans l'art grec ce qui est vraiment grec, il faudrait avoir d'abord défini les élémens étrangers que la Grèce a mis en œuvre. On ne pourrait le faire avec quelque précision qu'en remontant au milieu où ils se sont produits; il serait donc nécessaire d'entrer dans l'esprit de ces civilisations, d'en atteindre l'âme même et le génie, de voir d'où elles sont parties et où elles se sont arrêtées; il faudrait définir l'idée qu'elles se sont faite du beau, puis montrer, par des exemples bien choisis, dans quelle mesure et par quels moyens elles sont arrivées à réaliser cette conception.

Si nous nous imposons ce long détour, nous ou tous ceux que tenteront ces belles études, c'est pour arriver en Grèce plus instruits par tout ce que nous aurons appris en chemin, mieux préparés à tout comprendre et à tout juger; ce sera la pensée et les yeux tournés vers la Grèce, comme vers le but lointain et désiré, que nous suivrons la route qui, des bords du Nil, nous conduira vers ceux de l'Euphrate et du Tigre, puis sur les plateaux de la Médie, de la Perse et de l'Asie-Mineure pour nous ramener ensuite vers les côtes de la Phénicie, vers les rivages de Cypre et de Rhodes. Par-delà les obélisques et les pyramides de l'Égypte, les tours à étages

de la Chaldée et les coupoles des palais ninivites, les hautes colonnades de Persépolis, les forteresses et les tombes taillées dans les flancs des montagnes de la Phrygie et de la Lycie, par-delà les murailles énormes des cités syriennes et les ravins où se creuse l'entrée béante de leurs grottes funéraires, par-delà toute cette architecture, toute cette sculpture étrange et colossale, nous ne cesserons d'apercevoir à l'horizon le roc sacré de l'Acropole d'Athènes; à mesure que nous avancerons dans cette revue du passé, nous le verrons grandir devant nous et monter dans l'azur, avec la blancheur exquise de ses marbres, la sévère élégance de ses portiques et la majesté de ses frontons, où vivent et respirent les dieux d'Homère et de Phidias.

Quand nous aurons franchi le seuil des Propylées et que nous serons allés du Parthénon au temple d'Erechthée et à celui de la Victoire sans ailes; quand, de cet observatoire, nous aurons regardé s'élever dans la Grèce tout entière des monumens qui, sans égaler peut-être ceux d'Athènes par la pureté des lignes et la finesse de l'exécution, portent pourtant la marque du même style et du même goût; quand nous aurons vu Praxitèle et Scopas succéder à Phidias et à Polyclète, ne nous en coûtera-t-il pas de nous arracher à l'étude et à l'admiration de tant de merveilles pour reprendre et pour achever ce voyage? Si nous nous imposons cet effort, si de l'Athènes de Cimon, de Périclès et de Lycurgue, nous nous transportons dans les capitales pompeuses des successeurs d'Alexandre, puis si nous traversons la mer pour visiter Véies et Clusium, pour décrire les cimetières étrusques et la splendeur bizarre de leur décoration; si nous arrivons enfin dans la Rome impériale, parmi ses édifices gigantesques, ses basiliques, ses thermes et ses amphithéâtres, bien des fois, au milieu de toutes ces somptuosités et de ce luxe grandiose, nous retournerons la tête en arrière, non sans un regret et sans un soupir. Sans doute nous suivrons avec curiosité les changemens que des peuples et des besoins nouveaux feront subir aux formes et aux types créés par la Grèce. La décadence même nous intéressera par les efforts qu'elle tente pour rester fidele au passé et par les caractères encore voilés, par les indices qui, dans ses œuvres même les plus gauches et les plus barbares, permettent de deviner l'avènement d'un autre art, de l'art chrétien et moderne. Nous essaierons de tout comprendre et de tout juger avec cette largeur de goût qui est l'honneur de la critique contemporaine; cependant, alors même, nous ne pourrons pas, je le crains, nous défendre toujours de songer avec quelque tristesse à cet idéal de pure et souveraine beauté que nous aurons contemplé jadis; nous éprouverons par momens comme la nostalgie de la patrie perdue.

GEORGE PERROT.

LES ORIGINES

DU

SOCIALISME CONTEMPORAIN

II[1].

LE COMMUNISME AU XVIIIe SIÈCLE ET LA CONSPIRATION DE BABEUF.

La République de Platon a-t-elle eu quelque influence sur le socialisme moderne? On ne serait pas tenté de le croire. Le communisme de Platon est un communisme aristocratique fondé sur des principes autoritaires et théocratiques, imité du système hiératique de l'Égypte ou du système militaire de la Crète et de Lacédémone. Dans *la République* de Platon, la propriété n'est interdite qu'aux classes supérieures et paraît être abandonnée comme un titre d'infériorité aux classes laborieuses : au moins Aristote l'a-t-il compris ainsi, car il en tire une objection contre Platon, et avec son grand sens politique, il dit que, si les classes inférieures ont la propriété, elles auront bien vite la souveraineté, car l'une suit l'autre. Le communisme moderne au contraire est essentiellement démocratique. C'est dans l'intérêt de tous, et surtout des classes pauvres, qu'il est revendiqué par les novateurs. La propriété n'est plus seulement, comme dans Platon, interdite aux classes supérieures : elle est mise entre les mains de l'état, c'est-à-dire du plus grand nombre, afin que chacun ait sa part et profite de ce qui est enlevé aux riches et aux puissans. On voit qu'il n'y a rien de plus

(1) Voyez la *Revue* du 15 juillet.

éloigné de Platon que Babeuf, malgré l'identité nominale des deux doctrines. Cependant entre l'un et l'autre il y a un intermédiaire direct : c'est l'abbé de Mably, l'un des écrivains du XVIIIe siècle qui ont eu le plus d'influence à l'époque de la révolution; mais avant de parler de Mably, disons quelques mots de son maître, Jean-Jacques Rousseau.

I.

Jean-Jacques est incontestablement le fondateur du communisme moderne. Jusqu'à lui, les attaques à la propriété et les hypothèses communistes n'étaient que théoriques et très rares d'ailleurs. C'est de lui qu'est née cette haine contre la propriété et cette colère contre l'inégalité des richesses qui alimentent d'une manière si terrible nos sectes modernes. Pascal avait bien écrit avant lui : « Ce chien est à moi, disaient ces pauvres enfans; c'est là ma place au soleil... Voilà le commencement de l'usurpation et de la tyrannie sur toute la terre. » Mais quel usage voulait-il faire de cette pensée? L'aurait-il publiée? Et ces invectives contre la propriété n'auraient-elles pas eu un sens philosophique plutôt que social? Au contraire, quand Rousseau écrivait dans son *Discours sur l'inégalité :* « Le premier qui, ayant enclos un terrain, s'avisa de dire : *Ceci est à moi*, fut le vrai fondateur de la société civile. Que de crimes, de misères et d'horreurs n'eût pas épargnés au genre humain celui qui, arrachant les pieux et comblant les fossés, eût crié à ses semblables : Gardez-vous d'écouter cet imposteur ! Vous êtes perdus si vous oubliez que *les fruits sont à tous et que la terre n'est à personne;* » lorsque Rousseau, dis-je, prononçait ces paroles terribles, il était loin d'en prévoir les conséquences; mais il exprimait sans le savoir tout un fonds de rancunes et de haines accumulées par la misère depuis des siècles, et qui devaient grandir et s'envenimer encore avec le temps.

Cependant, dans ces paroles célèbres si souvent citées, peut-être y eut-il encore plus de déclamation et de rhétorique que de théorie calculée; car dans ce même *Discours sur l'inégalité*, nous voyons Jean-Jacques Rousseau s'expliquer ailleurs sur l'origine de la propriété avec autant de justesse et de bon sens que de modération. Il montre, en effet, que c'est de la culture des terres qu'est venu leur partage, qu'il est impossible de concevoir la propriété naissant d'ailleurs que de la main-d'œuvre et du travail. Il ajoutait que « le travail, donnant droit au cultivateur sur le produit, lui en donne par conséquent sur le fonds, au moins jusqu'à la récolte suivante, ce qui, faisant une possession continue, se transforme aisément en propriété. » Il rappelait après Grotius que les anciens avaient donné à Cérès le nom de législatrice, ce qui indiquait que de la culture des

terres est né le droit. Toutes ces vues n'ont rien que de juste, de noble et d'élevé.

Dans *le Contrat social,* on voit également un combat dans l'esprit de Rousseau entre les vrais principes et les instincts révolutionnaires. Il prétend que chacun, en entrant dans le corps social, se donne tout entier « avec toutes ses forces, dont ses biens font partie. » Mais cette aliénation est loin d'être une spoliation de nos biens; car, « au contraire, la communauté nous en assure par là même la légitime possession et change l'usurpation en droit, la jouissance en propriété. » Sans doute c'est bien là, si l'on veut, faire encore dépendre la propriété de la loi civile, mais c'était alors la théorie commune des publicistes et des législateurs. Bossuet disait également : « Tous les droits viennent de l'autorité civile. » Cependant Rousseau, aussitôt après avoir posé le droit de propriété, se hâtait d'en fixer les limites : « Le droit que chaque particulier a sur son propre fonds est subordonné au droit que la communauté a sur tous. » En même temps, l'instinct du niveleur se faisait encore sentir dans une note célèbre où il disait que « les lois sont toujours utiles à ceux qui possèdent et nuisibles à ceux qui n'ont rien; d'où il suit que l'état social n'est avantageux aux hommes qu'autant qu'ils ont tous quelque chose et qu'aucun n'a rien de trop. » Au fond, nous ne trouvons donc dans Jean-Jacques Rousseau que des doctrines incohérentes sur la propriété, tantôt justes, tantôt erronées, et il a plutôt fourni au socialisme moderne des formules que des argumens. Il n'en est pas de même de son disciple Mably, qui, sans écrire comme Rousseau sous l'empire de l'esprit de révolte et de la haine servile, a donné le premier toute la théorie du communisme.

L'abbé de Mably, aujourd'hui l'un des auteurs les plus oubliés du XVIIIe siècle, en a été cependant l'un des plus célèbres et des plus influens. La preuve en est dans l'abondance des éditions qui ont été faites de ses œuvres. Mably et Raynal ont eu le même sort : ils ont eu la même popularité et la même décadence. Ceux qui pratiquent un peu la librairie d'occasion savent que, s'il y a quelque chose de plus commun sur les quais que les œuvres de l'abbé Raynal, ce sont les œuvres de l'abbé Mably : preuve incontestable de l'influence de ces deux personnages. Pour nous en tenir à Mably, J.-J. Rousseau, qui l'a beaucoup connu, prétend avoir été pillé par lui. C'est une erreur ou du moins une exagération, car Mably s'est inspiré directement de l'antiquité, au moins autant que de Rousseau. C'est de Platon qu'il a emprunté les deux principes de sa philosophie politique, principes qu'il a transmis à nos révolutionnaires. Le premier, c'est que l'état a pour mission de faire régner la vertu; le second, c'est que la propriété individuelle est

l'effet de l'égoïsme et la source de toutes les haines et de toutes les guerres qui se partagent les états. La première de ces maximes a passé directement de Mably à Robespierre et à Saint-Just; la seconde, à Babeuf. Nous n'avons pas à nous occuper ici de la première de ces doctrines; résumons seulement les points principaux de la seconde.

Dans son livre sur *l'Ordre naturel et essentiel des sociétés politiques* (1767), un économiste célèbre de l'école de Quesnay, Mercier de la Rivière, avait essayé de donner la démonstration de la propriété foncière individuelle. Il s'était appuyé sur cet argument : « Je suis maître de ma personne; j'ai le droit de pourvoir à ma subsistance; donc il est juste que j'aie une propriété foncière. » Mably répondit par ses *Doutes aux économistes* (1768), où il discuta la valeur de la démonstration précédente. Suivant lui, cet argument ne serait valable que s'il était démontré que la propriété foncière est pour chacun de nous le seul moyen de subsister. Sans doute, si je consens à travailler pour la société, il faut qu'elle se charge de ma subsistance; mais « qu'elle se charge de ce soin, en laissant les choses en commun ou en partageant le domaine public entre les citoyens, c'est la chose du monde la plus indifférente. » Mercier de la Rivière avait dit que la société forme « un ensemble parfait composé de différentes parties qui sont toutes nécessaires les unes aux autres. » Mably répond : « Il faut être bien sûr de son adresse à manier des sophismes pour oser se flatter qu'on persuadera à un manœuvre qui n'a que son industrie pour vivre, qu'il est dans le meilleur état possible, que c'est bien fait qu'il y ait de grands propriétaires qui aient tout envahi, » et il ajoutait : « Pourquoi voulez-vous que je sois content en me voyant destiné au plat rôle de pauvre, tandis que d'autres, je ne sais pourquoi, font le rôle important du riche? »

Dans un autre de ses ouvrages, *Législation ou Principes des lois* (1776), Mably ne se contente plus de répondre à des argumens : il attaque directement la propriété elle-même. Il y soutient : 1° que l'inégalité des richesses est la source de toutes les autres ; 2° que les hommes, sortant des mains de la nature, sont tous semblables, tous égaux. Sur le premier point, il prouve comme le faisaient Platon et Aristote, que l'unique cause de toutes les révolutions est dans l'inégalité des propriétés. Les pauvres furent obligés de vendre leurs services et les riches usurpèrent l'autorité publique : les pauvres se soulevèrent; de là les dissentimens et les guerres civiles qui déchirent les républiques. D'ailleurs pourquoi ces inégalités? Tous les hommes ne sont-ils pas naturellement identiques? la nature, ne nous a-t-elle pas donné à tous les mêmes besoins, la même raison? les biens de la terre ne leur appartiennent-ils pas en commun?

avait-elle établi à chacun un domaine particulier? On objecte qu'il y a une inégalité naturelle, qui vient de la différence des inclinations, des forces et des talens. C'est là, selon Mably, un cercle vicieux, car toutes ces inégalités viennent elles-mêmes de l'inégalité primitive de fortune, qui amène l'inégalité d'éducation : il est vrai qu'il y a une certaine inégalité dans la distribution des bienfaits de la nature; mais elle n'est pas en proportion avec cette monstrueuse différence que l'on voit dans la fortune des hommes.

On objecte encore aux adversaires de la propriété que, si l'on faisait un partage égal, ce partage ne durerait pas. Les terres produiraient toujours plus dans certaines mains que dans d'autres; les héritages finiraient toujours par s'accumuler entre les mains des plus habiles. Refera-t-on le partage tous les cent ans? Le remède sera pire que le mal. Mably reconnaît la force de cette objection; mais il répond qu'il ne s'agit pas de partage, mais de communauté : il ne s'agit pas de partager la propriété; il faut l'abolir. C'est ce qu'on fit à Sparte, selon lui (1). Lycurgue ne se contenta pas de partager les terres, il ôta aux citoyens la propriété du fonds et ne leur laissa que la qualité d'usufruitiers.

L'égalité et la communauté sont si naturelles selon Mably, que ce qu'il y a de plus difficile à comprendre, c'est précisément l'origine de la propriété. Cette origine, il la voit dans la paresse des uns et dans l'activité des autres, et il a cent fois raison; mais il ne voit pas que c'est là même la condamnation du système de la communauté. Les mêmes causes produiront toujours les mêmes effets. Que l'on adopte le partage ou la communauté, jamais les industrieux ne se laisseront dépouiller par la paresse; l'inégalité et la propriété particulière reviendront toujours par ce côté. Mably élude cette objection capitale par les raisons les plus superficielles. Il ne s'agit suivant lui que d'encourager au travail : aux hommes laborieux il suffira d'accorder des récompenses et des distinctions. Quoi de plus frivole! Comment des distinctions honorifiques pourraient-elles suffire là où le stimulant même de la propriété est insuffisant? Se borner d'ailleurs à récompenser le travail par des distinctions, n'est-ce pas dire que l'on pourrait vivre sans rien faire, pourvu qu'on se privât de distinctions? Il faudrait donc arriver à obliger au travail par la loi et la contrainte, et l'on reviendrait par là à l'esclavage et au servage. La propriété est l'excitant le plus naturel; elle rend inutile le travail forcé: elle est donc une garantie de la liberté.

Mably reconnaît cependant que la propriété a jeté de profondes racines, et que dans nos mœurs actuelles, la communauté est im-

(1) Nous avons déjà cité dans notre précédente étude la réfutation de cette opinion dans le mémoire de M. Fustel de Coulanges *(Comptes-rendus de l'Académie des sciences morales et politiques.)*

possible : la seule chose praticable, c'est de tendre vers ce but par le morcellement des fortunes. Dans cette pensée, Mably propose les mesures suivantes : diminuer les besoins de l'état au lieu de chercher à accroître ses revenus ; — n'établir que des impôts directs sur les terres, l'impôt indirect fournissant aux magistrats mille moyens artificieux de satisfaire leurs passions et de tromper les peuples ; — lois somptuaires qui doivent s'étendre sur tous les objets de luxe, meubles, logemens, tables, domestiques, vêtemens, etc., — lois de succession, — interdiction des testamens, — formalités pour empêcher la vente et l'aliénation des biens ; — lois agraires qui ne seraient pas des lois de partage, mais qui fixeraient des limites à la possession des terres.

On voit par ces diverses propositions le caractère et l'origine du communisme de Mably. Il est tout à rebours du mouvement de la civilisation moderne, fondée sur la liberté du travail et de la propriété. C'est un socialisme rétrograde, abstrait, puisé dans la lecture mal comprise de l'antiquité et surtout de Platon ; ce sont les mesures restrictives des sociétés primitives, sortant à peine de l'état nomade : de là beaucoup de vieilles règles ou de traditions, qui ont subsisté pendant longtemps dans les républiques de la Grèce, et que les partisans austères du passé invoquaient sans cesse comme la garantie des vieilles mœurs et des usages sacrés. Il faut le dire, la propriété individuelle a dû être, à l'origine, un fait révolutionnaire. Platon la combat par haine de la démocratie, et Hobbes, au XVIIe siècle, la combat aussi au même titre, l'un au nom de l'aristocratie, l'autre au nom de la monarchie absolue. Mably, dans ses théories communistes, était, sans le savoir, un aristocrate.

Le socialisme de Mably était donc un socialisme érudit, classique, littéraire, né de la lecture des anciens : il se présentait d'ailleurs d'une manière modérée dans ses moyens d'application. Mais avant Mably, quelques années après le *Discours* de Rousseau *sur l'inégalité des conditions,* déjà en 1755, avait paru un ouvrage d'un socialisme bien plus hardi, et allant droit à l'établissement et à l'organisation du communisme ; c'est *le Code de la nature,* souvent attribué à Diderot, et qui a été longtemps inséré dans ses œuvres, mais dont le véritable auteur est Morelly.

Le socialisme de Morelly est un socialisme sans lumières et sans culture, issu des réflexions les plus élémentaires sur l'ordre social, sans aucun soupçon de la complexité et de la difficulté des questions. Rousseau et Mably sont des gens de lettres conduits au socialisme par l'imagination ou par l'érudition ; Morelly est un esprit vulgaire et de bas étage, quoiqu'il soit l'auteur d'une sorte de poème

épique intitulé *la Basiliade* (1) dans lequel il combattait déjà sous forme allégorique le droit de propriété : c'est surtout dans *le Code de la nature* qu'il a exposé et développé ses principes. Ce livre est de la famille de l'*Utopie* de Thomas Morus, de *la Cité du soleil* de Campanella, etc., et il est lui-même l'original des constructions utopiques analogues qui ont paru de nos jours. L'auteur part d'une idée philosophique qui n'est pas sans valeur et sur laquelle plus tard un esprit bien plus original, Ch. Fourier, a fondé son système, à savoir l'idée d'une accommodation du mécanisme social aux passions humaines, de manière qu'il fût impossible à l'homme d'être méchant ; mais cette idée est à peine indiquée dans Morelly et très faiblement développée. Passons également sur la polémique contre la propriété, qui n'a rien d'original, pour arriver au système d'organisation sociale qui est le type qu'ont reproduit tous les communistes modernes depuis Babeuf jusqu'à Cabet. Il faut distinguer, suivant Morelly, plusieurs systèmes de lois : les lois fondamentales ou lois sacrées, — les lois de distribution, — les lois somptuaires, — les lois de police, — les lois conjugales ou d'éducation, — enfin les lois pénales. Les lois fondamentales sont au nombre de trois : point de propriété; — tout citoyen est un homme public, un fonctionnaire ; — tout citoyen doit contribuer à l'utilité publique. Ces trois lois résument le système. S'il n'y a point de propriété, il faut que l'état nourrisse l'individu; mais il ne peut le nourrir sans que celui-ci travaille pour l'état : être nourri, c'est un droit; travailler est un devoir. Après les lois fondamentales viennent les lois distributives, les plus importantes de toutes dans le système communiste : nécessité de dénombrer toutes les denrées; emmagasinement de celles qui sont susceptibles d'être conservées; marchés ouverts pour celles qui se consomment rapidement; interdiction des échanges et du commerce, si ce n'est d'état à état; distributions journalières des denrées nécessaires à la vie; telles sont les principales de ces lois. Elles ne règlent pas seulement la consommation, mais encore la production. Les citoyens sont divisés par dizaines ou par centaines, qui fournissent chacune un nombre proportionné d'ouvriers à chaque profession : à dix ans, on commence à apprendre un métier; de quinze à dix-huit, on doit se marier ; de vingt à vingt-cinq, on travaille à l'agriculture, par laquelle tout le monde doit passer ; à vingt-six ans, on entre dans une profession spéciale ; mais on ne peut être maître qu'à trente ans ; à quarante, le choix du travail

(1) Poëme en prose, 1753. — Un autre écrivain du XVIIIe siècle, Pechméja, dans un poème analogue imité de *Télémaque*, le *Télèphe* (1784), combattit également la propriété et l'héritage. La *Biographie universelle* (art. Morelly) se trompe en considérant *la Basiliade* comme une imitation du *Télèphe*, qui a paru quarante ans plus tard.

devient libre, sans que le travail cesse d'être obligatoire. On voit que le communisme est lié au système des corporations et des maîtrises dans son sens le plus étroit. L'éducation est réglée comme le travail : il n'y aura pas d'autre philosophie morale que le système des lois ; la métaphysique se bornera à l'affirmation d'un être suprême, et il ne sera permis de rien ajouter à la métaphysique et à la morale au-delà des bornes prescrites par la loi. L'éloquence, la poésie et la peinture ne seront point interdites ; mais elles se borneront à célébrer les beautés physiques et morales de la nature. Enfin les lois pénales garantiront l'obligation du travail, mais qui garantira l'efficacité de ces lois? C'est ce que l'auteur ne se demande pas. Rien de plus facile que d'aller au marché prendre ce dont on a besoin ; mais il est plus difficile d'imposer le travail à celui qui n'en attend rien : tout le monde est prêt à jouir, mais peu le sont à se fatiguer. Comment réglera-t-on la jouissance et comment encouragera-t-on au travail sans retomber dans l'inégalité et la propriété ? Quant à celui qui se refusera au travail, comment l'y forcer sans en faire un serf ou un esclave? Hors de la propriété individuelle, il n'y a de possible que le système des travaux forcés.

Tel est le rêve qu'une démagogie imbécile propose au peuple comme un idéal et qu'elle poursuivrait volontiers à travers des flots de sang. Tel est le rêve qu'a essayé de réaliser à la fin du XVIIIe siècle, par une entreprise demeurée impuissante, l'un des personnages le plus médiocres et le plus pauvres d'esprit qu'ait produits la révolution française, celui qui s'appelait lui-même le *tribun du peuple* et qui est connu dans l'histoire sous le nom de Caïus-Gracchus Babeuf. Quel était ce personnage? Quelles étaient ses vues et ses idées, si tant est que l'on puisse appeler cela des idées? enfin quels étaient ses projets? Quelles causes le firent échouer? Qu'est-ce enfin que cette fameuse conspiration de Babeuf (1) que l'on a crue longtemps une mystification politique, mais que nous connaissons aujourd'hui à fond, grâce à un des complices, Buonarotti, qui en a raconté l'histoire dans un livre plein d'intérêt? C'est un des épisodes curieux de la révolution, qui mérite d'être raconté avec quelques détails.

(1) Les principales sources pour l'étude de cette question sont les *Pièces* publiées par le directoire et le *Procès* lui-même (an IV et an V), — le récit de la *Conspiration de Babeuf* par Buonarotti (1828), et plus récemment *Babeuf et le Socialisme en* 1796, par Édouard Fleury. Le livre de Buonarotti est particulièrement intéressant par les pièces inédites et les détails circonstanciés. Il avait tout su directement, ayant été lui-même un des chefs du complot. L'article de la *Biographie universelle* est très incomplet. Il n'y est même pas fait mention des idées communistes de Babeuf.

II.

M. Édouard Fleury, dans son intéressante *Vie de Babeuf*, paraît croire que celui-ci a traversé deux phases, l'une dans laquelle il aurait appartenu au parti modéré et presque réactionnaire, et l'autre où il serait devenu révolutionnaire et anarchiste. Il est vrai que quelques apparences pourraient autoriser ce système; mais nous croyons qu'à bien examiner les faits, on trouve qu'il n'y a eu qu'un seul Babeuf qui se modifia suivant les circonstances : pour nous en assurer, résumons les principaux traits de son histoire.

La première fois que le nom de Babeuf a été prononcé et livré à la publicité, c'est dans le journal de Marat, *l'Ami du peuple* (4 juillet 1790), douteuse recommandation en faveur d'un modéré : « Je dénonce, disait Marat, un nouvel attentat... Un homme estimable, le sieur Babeuf, enlevé de sa couche au milieu de la nuit, est incarcéré depuis cinq semaines. » Qu'avait fait Babeuf pour motiver cette incarcération, et qu'avait-il été jusque-là? Il était né à Saint-Quentin, en 1762 ou 1764; son père était un ancien militaire au service de l'Autriche. Il était arpenteur à Roye en Picardie et collaborait au *Correspondant picard*. Il y avait publié un travail devenu brochure, sous ce titre : *Pétition sur les impôts*. Il y prétendait, se fondant sur la déclaration des droits, que les *aides*, les *gabelles*, les *droits d'entrée* ne pouvaient plus subsister depuis que les Français étaient devenus libres; bref, il demandait la suppression de tous les impôts; c'était cette brochure qui l'avait fait arrêter. Marat terminait l'article qu'il lui consacrait en invitant les citoyens « à visiter patriotiquement notre frère Babeuf. » A la même époque, et dans le même journal, il proposait un partage des biens communaux, mesure qui allait en sens inverse de ses doctrines futures, car c'était la destruction des derniers vestiges du communisme primitif. Babeuf fut acquitté ou du moins délivré à la suite du 14 juillet 1789, c'est-à-dire après la prise de la Bastille. Ce ne fut pas la seule fois qu'on le verra en prison : il passera désormais une partie de sa vie à y entrer et à en sortir. Toujours est-il que cette première épreuve n'a rien qui le rende particulièrement recommandable. Nous le perdons de vue pendant quelque temps; mais au mois d'août 1793, on le voit de nouveau accusé, cette fois beaucoup plus gravement, car il s'agissait d'un faux (1) : il sut se dérober à la poursuite et fut condamné par contumace. Cette condam-

(1) Il avait substitué un nom à un autre dans un acte qui relevait de ses fonctions. (Ed. Fleury, p. 17.) Était-ce légèreté ou improbité? On ne peut le savoir.

nation paraît avoir été fictive, car, au même moment, on le voit entrer à Paris dans les bureaux de l'administration des subsistances. Mais là bientôt son caractère difficile et soupçonneux le met de nouveau en péril. Il commence par dénoncer le procureur général Manuel comme ayant organisé la famine : il va plus loin et accuse l'administration tout entière, le maire de Paris, les ministres, les comités : partout il découvre et dénonce un nouveau pacte de famine. Les sections prennent parti pour l'accusation et nomment une commission pour l'examiner. Le comité de salut brise la commission et envoie Babeuf à l'Abbaye. Le président de la commission est condamné à mort, et Babeuf est renvoyé au tribunal de l'Aisne, qui le met en liberté, le 20 messidor (an II) (1).

Ainsi, sous la terreur de 93, Babeuf avait osé se mettre en conflit avec la terrible dictature de Robespierre et de la convention : aussi le voyons-nous applaudir énergiquement au 9 thermidor et faire cause commune avec tous les adversaires du terrorisme (2). Il fonde le *Journal de la liberté de la presse*, dont tous les premiers numéros sont consacrés à Robespierre. Il distingue deux Robespierre : l'un jusqu'au commencement de 93, l'autre depuis cette époque; l'un apôtre de la liberté, l'autre le plus infâme tyran. Cette distinction vient à l'appui de celle que nous faisions nous-même dans un travail précédent, entre le Robespierre d'avant le 31 mai et celui d'après le 31 mai, le premier flattant les passions anarchiques et socialistes, le second revenu, malgré son terrorisme, à des idées gouvernementales. Or le Robespierre que Babeuf approuve, c'est le premier : c'est l'ennemi des girondins, c'est l'associé de Danton et de Marat dont il fait l'éloge : il ne le combat que lorsqu'il est resté seul, et qu'il est devenu le maître. Il le nomme « l'empereur Robespierre, » — « l'Attila Robespierre, » — « Robespierre l'exterminateur. » — Il lui reproche « un machiavélisme atroce » emprunté « au gouvernement du Maroc et d'Alger. » Il appelle son système « l'antropophagie révolutionnaire. » « C'est, dit-il, un gouvernement de sang que l'on voudrait effacer de l'histoire. » Il enveloppe tous les jacobins dans sa haine contre Robespierre et leur inflige la plus sanglante injure qui fût dans le vocabulaire du temps : il les appelle « des prêtres, » et ne craint pas de demander des mesures de rigueur contre eux : « Puisque la queue de Robespierre, dit-il, est si difficile à extirper, il faut employer le vert et le sec ; » il faut se servir tantôt « de la foudre de Marat, » tantôt « du caustique de Desmoulins. » Il prédit

(1) Voilà la troisième fois que Babeuf est poursuivi sans aucune conséquence fâcheuse pour lui. Il devait avoir, sans doute, des accointances secrètes dans le parti dominant. On sait par exemple qu'il était lié avec Fouché; peut-être est-ce là le secret de son impunité.

(2) Cabet prétend même que le mot de *terrorisme* est de l'invention de Babeuf.

le temps où ce sera une injure de dire à quelqu'un: « Tu es jacobin. »

On voit par toutes ces citations que Babeuf s'exprimait d'abord sur le compte de Robespierre et des jacobins exactement de la même manière que le faisaient alors tous les modérés, heureux d'avoir échappé à une si terrible tyrannie; mais il ne faut pas se laisser prendre aux apparences. N'oublions pas que le 9 thermidor n'a réussi que par la coalition contre Robespierre des partis extrêmes et des partis modérés. Ce sont les plus compromis dans la révolution qui l'ont frappé, et si les idées de clémence et d'humanité ont triomphé par sa chute, c'est que le terrorisme avait fini par se personnifier en lui : il était lui-même tout le système, nul n'eût pu le continuer après lui. Il n'est pas moins vrai que dans les imprécations contre Robespierre deux courans étaient mêlés : d'un côté les amis des girondins, de l'autre les amis d'Hébert et de Danton. A quel camp appartenait Babeuf, même dès cette époque? Tout nous porte à croire qu'il appartenait déjà au parti le plus ardent de la révolution, à celui que Robespierre lui-même avait frappé comme anarchique et subversif, au parti hébertiste. Plusieurs faits autorisent cette conjecture. Les dénonciations dont il s'était fait l'organe et pour lesquelles il avait été arrêté, avaient été accueillies avec faveur par les sections, c'est-à-dire par les révolutionnaires extrêmes. Ce qu'il reproche le plus à Robespierre, c'est la suppression de la constitution de 93. Il maudit ce système, qui veut que, « pour jouir de la liberté, on commence par être esclave, » et qui croyait nécessaire au salut de la patrie que le peuple se dépouillât lui-même de « sa souveraineté. » Si Robespierre est son ennemi, Marat est son idole : « Marat et Loustalot, dit-il, étaient de ces hommes qui voient toujours six mois avant les autres. » Il se met sur la même ligne : « il est digne de leur succéder; » et ne se contentant pas de cette allusion discrète, il disait hardiment : « J'ai hérité du courage et de la bonne vue de Marat. » Il écrivait au *Club électoral :* « Si je n'ai pas les talens de Marat, j'ai son feu et son dévouement. » Qu'était-ce que ce *club électoral* qui avait été dissous sous Robespierre et qui s'était reformé au 9 thermidor? C'était probablement un club hébertiste. Les jacobins lui étaient très opposés. Il avait adressé une pétition à la convention, dont le rédacteur était Bodson, l'un des futurs complices de Babeuf. Le club demandait le retour aux droits de l'homme et la liberté illimitée de la presse. Billaud-Varenne l'accusait d'hébertisme. Babeuf répond mollement à cette imputation. Il défendait également dans son journal une autre pétition qui était appelée « pétition du Muséum; » elle demandait l'élection des magistrats par le peuple, le retour à la constitution de 93 : on y trouve une apologie de la commune de Paris, « sans laquelle, est-il dit, aucune des grandes révolutions de

la liberté n'aurait été faite, qui, pendant cinq ans, a été la terreur de l'aristocratie, et au nom de laquelle tremblait la gironde. »

Tous ces extraits sont tirés du *Journal de la liberté de la presse*, c'est-à-dire du journal de Babeuf sous sa première forme, avant qu'il ait jeté le masque et soit devenu le Babeuf de l'histoire : on voit que ce ne sont nullement là les sentimens d'un modéré. Néanmoins il faut reconnaître que, si Babeuf partageait à cette époque les opinions démocratiques les plus exagérées, si même on peut trouver déjà dans ses écrits les premières traces de ses doctrines sociales, cependant il était alors sincère dans son aversion pour le système terroriste : « Je suis, disait-il dans sa *Vie de Carrier* (1), je suis encore, sur le chapitre de l'extermination, homme à préjugés. Il n'est pas donné à tous d'être à la hauteur de Maximilien Robespierre. » Sa sincérité en cette circonstance est prouvée par le repentir même qu'il en éprouva plus tard. Il écrivait en effet à Bodson, lorsqu'il noua les premiers fils de sa conspiration : « Je confesse que je m'en veux d'avoir autrefois vu en noir le gouvernement révolutionnaire de Robespierre et de Saint-Just. Ce gouvernement était diablement bien imaginé. Je ne suis pas du tout d'accord avec toi qu'il ait imaginé de grands crimes et fait périr bien des républicains. Pas tant! Je n'entre pas dans l'examen si Hébert et Chaumette étaient innocens. Quand cela serait, je justifie encore Robespierre... Mon opinion est qu'il fit bien. Le salut de vingt-cinq millions d'hommes ne doit pas être balancé contre le ménagement de quelques individus équivoques. » Ainsi, plus tard, Babeuf reniait ses velléités de clémence et d'humanité; mais cela même prouve qu'elles étaient bien conformes à ses vrais sentimens au moment où il les exprimait.

Nous venons de voir Babeuf, thermidorien, adversaire de Robespierre et des jacobins, et pouvant se confondre, aux yeux de ceux qui n'y regardaient pas de très près, avec les partis contre-révolutionnaires. Mais bientôt sa vraie politique se dessine; le révolutionnaire reparaît : nous sommes en présence du vrai Babeuf, du Babeuf de l'histoire.

Ce changement se manifesta d'abord par le changement de titre du journal. Le 14 vendémiaire an II (1794), le *Journal de la liberté de la presse* prend le nom du *Tribun du peuple* (2); et lui-même commence à signer : Gracchus Babeuf. Il choisit pour épigraphe le premier article de la constitution de 93 : « Le but de la société

(1) Il avait publié après thermidor un écrit intitulé : *Système de dépopulation ou la Vie et les Crimes de Carrier*. M. Ed. Fleury cite encore quelques autres pamphlets de Babeuf contre les Jacobins : *les Jacobins jeannots*. — *Voyage des Jacobins dans les quatre parties du monde*.

(2) C'est le n° 23 du journal qui inaugure cette transformation.

est le *bonheur commun.* » Il explique son changement de titre. Il s'appelle tribun du peuple, dit-il, c'est-à-dire défenseur du peuple; il se met « sous le patronage des plus honnêtes gens de la république romaine. » Quant au changement de prénom, il l'explique en ces termes : « Pourquoi vouloir me forcer à conserver saint Joseph pour mon patron? Je ne veux point des vertus de ce brave homme-là. » Bientôt enfin il jette le masque, et le faux modéré se montre tel qu'il est, avouant lui-même qu'il s'était couvert d'une apparence trompeuse : « J'ai voulu, dit-il, essayer le stylet de l'astucieux politique et prendre un long circuit pour arriver à quelques mots de raison. Cette armure et ce genre d'escrime ne me vont point. Ils ont failli me faire passer pour un *athlète équivoque.* Je redeviens moi; *j'abjure toute feinte.* Le brave Ajax ne doit pas recourir aux ruses d'Ulysse. » Il annonce donc qu'il va *déchirer les voiles* et dire « le fin mot, l'à-quoi-bon de la révolution. »

Il distingue deux républiques, qui bien souvent depuis ont été opposées l'une à l'autre : l'une bourgeoise et aristocratique, l'autre populaire et démocratique. La première veut un patriciat et une plèbe ; la seconde veut non-seulement l'égalité des droits, l'égalité dans les livres, mais l'égalité réelle, c'est-à-dire « l'honnête aisance et la suffisance légalement garantie de tous les besoins physiques. » Il rappelle toutes les mesures sociales de la convention que nous avons récemment signalées et en fait un thème d'accusation contre les membres de cette assemblée qui les avaient oubliées: « Souvenez-vous que vous promettiez une propriété à la fin de la guerre à tous les défenseurs de la patrie?.. Souvenez-vous de la loi qui garantit des lots territoriaux aux sans-culottes impropriétaires. » Quelque temps après, il se déclarait encore plus ouvertement dans le n° 34 de son journal (15 brumaire, an IV.) Qu'est-ce que la révolution? disait-il : « Une guerre déclarée entre les patriciens et les plébéiens, *entre les riches et les pauvres.* » Cet article fit un grand « tapage, » selon l'expression de Babeuf. Fouché lui-même, qui jusqu'alors avait protégé Babeuf contre les thermidoriens, se déclare contre lui. Babeuf s'expliqua dans le numéro suivant (n° 35, 17 brumaire) le plus important de tous (1), et qui plus tard fut une des pièces de l'accusation. Il y exposait son programme. Pour la première fois la thèse communiste était posée et défendue systématiquement, comme le dernier mot de la révolution. Comment Babeuf y était-il arrivé ?

(1) Les numéros du journal paraissaient assez irrégulièrement, surtout depuis cette époque. Le premier numéro est du 17 fructidor (an II, 93); le dernier (n° 43) est du 5 floréal an [illegible] (95), quinze jours avant l'arrestation de Babeuf. — Babeuf se brouilla avec Fouché à cause du n° 34. Il prétend dans le numéro suivant que Fouché l'a fait tâter pour lui offrir 6,000 abonnemens de la part du directoire, moyennant suppression de certains passages.

Nous avons vu que son premier écrit, vanté par Marat, demandait l'abolition des impôts et le partage des biens communaux. Dans un autre écrit, publié après le 9 thermidor, et que nous avons déjà cité, *le Système de dépopulation*, il présentait quelques-uns des principes du communisme. Tout en maudissant le système exterminateur de Robespierre, il lui prêtait cependant ses propres idées sociales, qu'il résumait dans cette maxime de Jean-Jacques Rousseau : « Il faut que tous les citoyens aient quelque chose, et qu'aucun d'eux n'ait rien de trop. » C'est ce qu'il appelait « l'élixir du *Contrat social.* » Il attribuait à Robespierre la pensée anticipée de son propre système. Celui-ci se serait dit que, tant que la majorité du peuple français ne posséderait rien, l'égalité ne serait qu'un vain mot, et que la majorité serait toujours l'esclave de la minorité. Les privilèges ne seraient détruits que si toutes les propriétés étaient ramenées entre les mains du gouvernement. Pour arriver à ce but, il fallait immoler tous les grands propriétaires et effrayer les autres; et même la population étant encore trop considérable pour que le partage fût productif, il fallait sacrifier les sans-culottes en assez grand nombre pour que les autres pussent jouir en toute sécurité. C'est ce que Babeuf appelle « le système de dépopulation. » La terreur aurait donc été, suivant lui, une sorte de malthusianisme anticipé. Elle avait eu pour but de proportionner la population aux subsistances. Tel était le sens « des guillotinades, des foudroyades et noyades » de la convention. Babeuf condamnait les moyens; mais il approuvait le but. Il soutenait que « le sol d'un état doit assurer l'existence à tous les membres de cet état, » il demandait que « moyennant travail, on garantît le nécessaire à tous, » il demandait aux riches « de s'exécuter eux-mêmes; » autrement « le peuple, devenu dévorant, éclate et renverse tout. » Rien de tout cela cependant, quelque menaçante qu'en fût l'expression, ne nous paraît encore dépasser cette espèce de socialisme vague et diffus que nous avons rencontrée chez presque tous les révolutionnaires. Bientôt nous l'avons vu, Babeuf jette le masque; il attaque la convention; il est de nouveau arrêté à la suite des journées de prairial, conduit à Arras, puis transféré à Paris dans la prison du Plessis. On dit que ce fut là qu'il noua les premiers fils de sa conspiration future et que se formèrent définitivement ses théories sous leur forme systématique, soit qu'il les ait communiquées aux autres prisonniers, soit qu'il les ait reçues au contraire de l'un d'entre eux, devenu son ami et plus tard son complice, un nommé Bodson, qui, dit Buonarotti, « avait mieux que personne saisi les vues profondes de Robespierre. » Après les journées de vendémiaire, Babeuf fut délivré de sa prison par l'amnistie

du 4 brumaire : c'est alors qu'il reprend son journal, qu'il prépare le complot futur et qu'il esquisse le plan de sa doctrine.

Jusqu'à Babeuf, la théorie communiste était confondue avec ce qu'on appelait « la loi agraire, » c'est-à-dire le partage égalitaire des terres. Toutes les fois que, sous la révolution, on voulait exprimer ce que nous appelons aujourd'hui « le péril social, » on évoquait les lois agraires. Le nom de Caïus-Gracchus, que Babeuf avait pris, autorisait précisément cette confusion : car c'est surtout par les Gracques que ces lois sont célèbres dans l'histoire. Le premier cri qui s'éleva contre Babeuf fut donc celui-là : « Vous voulez la loi agraire? — Non, répond-il, nous voulons *plus que cela.* » Il reconnaissait en effet que la loi agraire ne pouvait durer qu'un jour. Dans son procès, il disait nettement : « La loi agraire est une sottise qui n'a pas le sens commun. » Elle consisterait à faire de la France un échiquier dont chaque case serait égale, ce qui donnerait un résultat entièrement insignifiant. De quoi s'agit-il donc? De tout autre chose, « de dépropriétariser toute la France. Dans mon *Bonheur commun,* je veux qu'il n'existe aucune propriété individuelle. » Il invoquait des autorités historiques, entre autres celle de Lycurgue : on devine à quel point il connaissait l'histoire de Lycurgue; aussi se contentait-il de l'interpréter d'après l'abbé Mably, et il soutenait que le législateur de Sparte avait constitué un système « où les charges et les avantages étaient également répartis, où la suffisance était le partage de tous, et où personne ne pouvait atteindre le superflu. » Il ne s'agit plus maintenant de partage, dans le sens propre du mot : il s'agit de « communauté » ce qui est bien différent : distinction importante empruntée à Mably. Il s'agit d'établir, selon les expressions de Rousseau, que « le terrain n'est à personne, mais à tous; » que tout ce que l'individu accapare au-delà de la subsistance est un *vol* social (1), » que le droit d'aliénabilité est « un attentat *populicide;* » expression qui pour cette fois appartient à Babeuf, assez riche en néologismes; enfin que « l'hérédité est une non moins grande horreur, » doctrine anticipée des saint-simoniens.

Voilà le principe du système. On objecte l'inégalité des talens, l'inégalité du travail, l'inégalité d'instruction. Babeuf repousse absolument toutes ces inégalités : « La supériorité de talent n'est qu'une chimère. — La valeur de l'intelligence est une chose d'opinion. » Il soutient que ce sont les intelligences qui ont elles-mêmes donné un si haut prix aux conceptions de leurs cerveaux; et que, si les forts eussent réglé les choses, ils auraient établi « que

(1) Cette expression, que nous avons déjà remarquée dans Brissot (voir l'étude précédente), et que Proudhon a depuis rendue célèbre, est plusieurs fois reproduite par Babeuf : « Ce qu'un membre a au-dessus de sa suffisance est le résultat d'un vol. »

le mérite du bras vaut celui de la tête. » Il prétend que l'instruction n'agrandit pas la « capacité de l'estomac » et ne doit pas par conséquent donner droit à une rémunération plus grande. Celui qui fait une montre n'a pas plus de droits que celui qui fait des sillons. C'est cependant ce qui permet à un ouvrier horloger d'acquérir le patrimoine de vingt ouvriers de charrue. En conséquence, il faut assurer à chacun « la suffisance, mais rien que la suffisance. »

Tels sont les principes de ce « terrible manifeste, » comme il l'appelle lui-même, publié dans le n° 35 du *Tribun du peuple*. Comme conclusion pratique, il propose « d'établir une administration commune, de supprimer la propriété particulière, d'attacher chaque homme au talent ou à l'industrie qu'il connaît, de l'obliger à en déposer les fruits en nature au magasin commun, et d'établir une simple administration de distribution qui, tenant registre de tous les individus et de toutes les choses, fera répartir ces dernières dans la plus scrupuleuse égalité. » L'expérience prouve, selon Babeuf, qu'un tel gouvernement est possible, « puisqu'il est appliqué journellement aux douze cent mille hommes de nos armées. » Les derniers mots de ce « terrible manifeste » semblent être le programme du nihilisme actuel : « Tous les maux sont à leur comble, y est-il dit. Que tout se confonde ! que tout rentre dans le chaos ! et que de ce chaos sorte un monde nouveau et régénéré ! » Enfin il demande « un bouleversement général dans l'ordre de la propriété, » et il déclare « la révolte des pauvres contre les riches » comme une nécessité absolue.

Les mêmes principes, sous des formes plus violentes encore, se rencontrent dans le *Manifeste des égaux*, pièce saisie chez Babeuf, et qui avait été rédigée par Sylvain Maréchal. Ce manifeste distingue entre « l'égalité conditionnelle » et « l'égalité réelle. » L'égalité conditionnelle, c'est l'égalité devant la loi; c'est une hypocrisie, une stérile fiction. La vraie égalité, c'est l'égalité « de fait. » « Nous voulons, disait-on, l'égalité ou la mort. » On protestait encore contre l'accusation de loi agraire, qui n'avait été, disait-on, que le vœu de soldats sans principes. « Nous voulons quelque chose de plus sublime, la *communauté des biens*. » C'est la première fois que nous rencontrons cette formule précise du communisme. Les paroles de J.-J. Rousseau dans le *Discours sur l'inégalité* sont citées comme autorité. « Les fruits sont à tout le monde, et la terre n'est à personne. » L'auteur du *Manifeste*, Sylvain Maréchal, interprète sans doute de la vraie pensée de Babeuf, acceptait hardiment toutes les conséquences de ce brutal communisme. « *Périssent tous les arts*, disait-il, pourvu qu'il nous reste l'égalité réelle ! » Buonarotti, dans son curieux récit de la conspiration, nous apprend que le comité

se divisa sur cette question. Lui-même cultivait les arts; il aimait la musique; il était de race d'artiste, puisqu'il se rattachait, dit-on, à la famille de Michel-Ange. Il y eut partage dans le comité, et c'est pour cette raison que le *Manifeste* ne fut pas livré à l'impression. Il fut saisi plus tard dans les papiers de Babeuf et compta comme une des pièces du procès. Il se terminait par une sorte d'invocation « à la république des égaux, » qui était à la fois « un grand hospice ouvert à tous les hommes, » perspective médiocrement séduisante, et « une table commune dressée par la nature, » promesse plus agréable à l'imagination.

Cependant, aucune doctrine, quelque mépris qu'elle fasse de l'intelligence, ne peut échapper à la nécessité de donner des preuves et de répondre aux objections. Il y a donc eu quelque effort de démonstration du communisme, soit dans Buonarotti analysant et commentant la doctrine de Babeuf, soit dans Babeuf lui-même répondant à plusieurs contradicteurs.

Buonarotti essaie de démontrer l'injustice de l'inégalité parmi les hommes. D'où aurait pu venir cette inégalité? Est-ce de la différence dans la nature physique? Non, car il y a identité d'organes. Viendrait-elle de l'inégalité de forces? Non, car nul isolément n'est assez fort pour opprimer les autres. De la convention? Non, car tous ont le même goût pour l'égalité. L'égalité est donc de droit naturel. D'un autre côté, le travail est obligatoire pour tous : car sans travail point de subsistance, et c'est en outre la source de la santé et du plaisir. Mais comment stimuler le travail? Par l'amour de la gloire, par la reconnaissance publique. Quant à ceux que de tels mobiles ne suffiraient pas à aiguillonner, Buonarotti ne nous dit pas comment on s'y prendrait pour les faire travailler. Si le travail ne vient pas du désir de la propriété, il ne peut être que le résultat de la contrainte. Or, comment cela serait-il possible sans que les hommes fussent enrégimentés et enchaînés? La caserne et l'hôpital, tel est le type nécessaire d'une société communiste.

De son côté, Babeuf rencontrait un contradicteur qui devait à son tour être compromis plus tard dans la conspiration, mais qui fut acquitté. Ce fut Antonelle, le marquis Antonelle, président du jury révolutionnaire qui avait fait condamner Marie-Antoinette; il rédigeait alors une feuille populaire. Il avait discuté avec quelque sympathie, mais en faisant des réserves et des objections, la doctrine de Babeuf. Il accordait le principe, mais il reculait devant l'application, faisant remarquer avec quelque bon sens « qu'on venait un peu tard pour désabuser les hommes du droit de propriété. » Babeuf croyait, au contraire, que jamais époque n'avait été plus favorable à cette révolution : car on ne détruit un abus que lorsqu'on est arrivé à le sentir. Il a donc fallu attendre que l'abus

fût porté à la dernière extrémité. La révolution a prouvé que les plus anciens abus peuvent être déracinés. Pourquoi pas un de plus ? Le mal, c'est de ne demander qu'une demi-justice, car alors on n'obtient rien. Il faut donc aller jusqu'à la justice entière.

Un autre contradicteur envoyait à Babeuf une lettre d'objections et de critiques, auxquelles celui-ci répondait dans *le Tribun du peuple*. On objectait que le partage des terres avait souvent eu lieu dans l'histoire, mais qu'il n'avait jamais duré. Babeuf n'avait pas de peine à répondre qu'il ne s'agissait plus de partage, mais de communauté : travail commun, jouissance commune; le travail s'impose à tous pour alléger le sort de chacun. Mais, ajoute-t-on, que fera-t-on des productions de l'esprit? Porterai-je mon tableau, mon poème, mon invention chimique au magasin? Babeuf avoue franchement que, si la perte des arts devait être la rançon du bonheur commun, ce ne serait pas déjà un si grand malheur. Mais, au contraire, ajoute-t-il sans dire pourquoi, ils recevront un accroissement sublime. L'intérêt personnel, dira-t-on, est la source du travail. Il répond que le travail, devenant modéré, deviendra par là même une occupation amusante. Nous sommes ici sur la voie du travail attrayant, mais il n'en donnait pas les moyens. Il faudra toujours un gouvernement, ajoute le contradicteur. — Sans doute; mais il sera très simple, et ayant peu de besoins, il ne sera pas tenté d'abuser. Enfin on objectait l'étendue du territoire. Mais si ce régime est possible sur un petit territoire, pourquoi ne le serait-il pas sur un plus grand? — Bientôt cependant le moment vint où il ne fut plus question de discuter, mais d'agir : c'est le moment où Babeuf appartient tout à fait à l'histoire.

III.

C'est dans la prison du Plessis, avons-nous dit, que Babeuf noua les premiers fils du célèbre complot qui porte son nom. Pendant très longtemps, ce complot avait été mis en doute et avait passé pour une invention du directoire. Mais la publication de Buonarotti, qui en était et qui en a raconté l'histoire, en donnant les pièces les plus curieuses, a levé tous les doutes. La conjuration a existé. Les premiers conjurés furent Buonarotti, Germain, Darthé, Bodson, auquel, nous l'avons vu, on attribue d'avoir exercé une influence considérable sur l'esprit de Babeuf, enfin Potofeux, ami de Robespierre, et qui servit d'intermédiaire entre les babouvistes et les anciens montagnards.

C'étaient les journées de germinal et de prairial qui avaient réuni ces différens personnages dans la prison du Plessis. Sortis de prison, après vendémiaire et après l'amnistie du 4 brumaire, ils

restèrent en relation les uns avec les autres. Plusieurs lieux publics leur servaient de points de réunion. Les *Bains chinois*, alors dans toute leur vogue et que nous avons connus encore sur les boulevards, étaient un de ces centres où se réunissaient les principaux conspirateurs. Une chanteuse, Sophie Lapierre, maîtresse de Darthé, venait y chanter une chanson dont le refrain était : « Le soleil luit pour tout le monde. » Leur principal centre était la *société du Panthéon*. Il y avait là deux sociétés : l'une secrète, l'autre publique. Dans celle-ci, on affectait de défendre le gouvernement du directoire, qui, d'abord trompé, la prit presque sous sa protection. Cependant des soupçons s'élevaient; et un pamphlet, intitulé *le Secret du directoire*, était dirigé contre cette société du Panthéon, que l'on rattachait d'une manière assez bizarre aux templiers, aux francs-maçons, aux révolutionnaires italiens Rienzi et Masaniello, à Cromwell, aux charlatans Cagliostro et Saint-Germain, aux *defenders* de l'Écosse et aux *white boys* de l'Irlande. Bientôt des affiches insurrectionnelles furent posées sur les murs de Paris et provoquèrent de nombreux attroupemens. Le club du Panthéon réclama l'exécution des décrets de ventôse qui devaient assurer aux indigens patriotes les propriétés des riches suspects (1). Babeuf fut menacé et obligé de se cacher chez les demoiselles Duplay, les anciennes amies et hôtesses de Robespierre, et dont le frère, le charpentier Duplay, fut aussi compromis plus tard dans la conspiration. Babeuf ne resta pas longtemps dans le même asile. Pourchassé partout et plus ou moins bien recherché par la police, il passait de l'un chez l'autre, se cachait dans une cave comme Marat et continuait à publier de loin en loin un numéro du *Tribun du peuple*. Bientôt sa femme est arrêtée, mais, sur de pressantes et nombreuses sollicitations du parti populaire, encore assez en crédit, rendue à la liberté. Son fils Émile, âgé de douze ans, était chargé de lui donner des nouvelles dans des lettres d'une orthographe douteuse et dans une langue digne du père Duchesne. Bientôt le club du Panthéon fut dissous par le général Bonaparte, alors chef de l'armée de Paris.

Jusqu'ici cependant il n'y avait encore eu que de vagues tendances anarchiques se confondant plus ou moins avec les menées du parti révolutionnaire. C'est seulement vers la fin du mois de germinal (an IX) que commence la véritable conspiration. Un directoire secret de salut public, composé d'Antonelle, de Buonarotti, de Darthé, de Bodson, de Simon Duplay, de Sylvain Maréchal, se forma pour préparer le plan de l'entreprise. Antonelle et Bodson reculaient devant la guerre civile. C'est à ce moment que se placent les arti-

(1) Voir l'étude précédente.

cles d'Antonelle que nous avons analysés plus haut. Quant à Bodson, ses lettres à Babeuf portent sur le robespierrisme, c'est-à-dire sur le système de la terreur. Babeuf avait commencé par maudire ce système et déclarer qu'il n'était pas à la hauteur; mais maintenant ses vues étaient changées : c'était lui qui défendait le robespierrisme. Il trouvait que ce gouvernement dictatorial était « diablement bien imaginé. » Ils ont commis des crimes, dira-t-on. « Pas tant! » Bodson objectait l'exécution d'Hébert et de Chaumette (ce qui prouve bien l'affiliation du babouvisme et de l'hébertisme) : « Mais quand même ils seraient innocens, je justifierais encore Robespierre. Un régénérateur doit voir en grand. » Quant aux vaincus, quels qu'ils soient, « tant pis pour eux! » En un mot, « le robespierrisme, c'est la démocratie. » Bientôt, dans un des numéros du *Tribun du peuple,* Babeuf allait jusqu'à défendre les massacres de septembre, en prétendant que la présence des commissaires de section avait « légalisé les jugemens » et que les assassins étaient « les prêtres d'une juste immolation. »

Il déclare que « ces exterminations étaient légitimes, » que c'était « une tragédie utile et indispensable, » et que s'il y a quelque chose à regretter, c'est qu' « un 2 septembre plus général n'ait pas fait disparaître tous les affameurs (1). » Ainsi, à mesure qu'il approchait de son but, Babeuf répudiait de plus en plus ces idées de modération et d'humanité qu'il avait manifestées d'abord. Il sentait qu'il ne pouvait réussir sans violence, et il se justifiait lui-même d'avance des moyens qu'il serait forcé d'employer.

Nous n'entrerons pas dans le détail des faits qui signalèrent la formation, le progrès et les développemens de la conspiration de Babeuf. On les trouvera dans les écrits relatifs à cette affaire, dans Buonarotti et dans M. Édouard Fleury. Considérons seulement le but que l'on se proposait et les moyens qu'on comptait employer, Buonarotti nous dit que la plupart des pièces ont été détruites. Il ne reste que celles qui avaient été saisies au domicile de Babeuf et qui figurent au procès, plus quelques autres que Buonarotti avait conservées et qu'il a données dans son ouvrage (tome II, Appendice). Deux pièces surtout sont importantes : l'*Acte d'insurrection* qui indique les mesures transitoires qui devaient être prises immédiatement au moment du succès, et le *Décret économique,* qui devait fonder l'organisation sociale de la république des égaux.

Parmi les mesures transitoires, les plus importantes étaient celles-ci : Des vivres de toute espèce devaient être portés au peuple sur les places publiques (art. 14). — Les boulangers devaient être réquisitionnés pour faire continuellement du pain, que

(1) C'est ainsi que G. Naudé, dans ses *Coups d'état,* nous dit que, si la Saint-Barthélémy n'a pas réussi à extirper l'hérésie, c'est « qu'on n'a pas tiré assez de sang. »

l'on distribuerait gratuitement au peuple et qui serait ensuite payé par le gouvernement sur déclaration (art. 15). — Les biens des émigrés et des conspirateurs seraient distribués aux défenseurs de la patrie, et les malheureux seraient logés et meublés aux frais des conspirateurs (art. 17).

Buonarotti est un peu embarrassé de justifier ce dernier article, car transporter les biens des uns entre les mains des autres, c'est changer les propriétaires, ce n'est pas abolir la propriété. Il semble donc que cette mesure fût contraire au régime de communauté que l'on voulait établir. Aussi n'était-ce là qu'une mesure transitoire ; « le grand point était de réussir. » Il ne fallait pas « décourager les vrais amis. » C'est pourquoi on leur donnait les biens d'autrui. Il ne fallait pas indisposer ceux qui, ennemis de l'aristocratie, ne voulaient pas de l'égalité des biens. C'était pour ceux-ci, c'était pour ménager les montagnards rebelles au communisme, qu'on n'établissait pas d'abord la communauté. Mais ce que ne promettait pas l'acte insurrectionnel, le décret économique qui devait être porté après la victoire se chargeait de l'organiser. En voici les principaux points. On établissait en effet « une grande communauté nationale, » composée des biens nationaux non vendus, des biens des ennemis de la révolution promis aux malheureux par les décrets de ventôse, des biens échus ou à échoir par condamnations judiciaires, des édifices publics, des biens des hôpitaux, des logemens occupés par les pauvres en vertu des articles transitoires, enfin des biens *usurpés* et des biens *négligés*. On comprend que ces deux qualifications pouvaient aller loin. On abolissait l'héritage et le droit de tester. Tous les biens non compris dans l'énumération précédente devaient donc ultérieurement revenir à l'état par droit de succession. Enfin, on invitait les autres citoyens à abandonner leurs biens. L'oisiveté, l'incivisme et le luxe étaient punis par les travaux forcés, et les biens de ceux qui étaient ainsi condamnés étaient acquis à l'état. On voit que, par tous ces procédés, toutes les propriétés particulières devaient bien vite être absorbées par l'état tout entier. Un autre ordre de mesures contribuait encore au même résultat. Les citoyens étaient divisés en deux classes : les membres de la communauté et les non-participans à la communauté. Les premiers étaient ceux qui avaient donné leurs biens à la république, les vieillards et les infirmes, les jeunes gens élevés dans les maisons d'éducation nationale, enfin ceux qui consacrent leur travail à la communauté. Les non-participans étaient ceux qui conservaient des propriétés particulières. Or, tandis que les uns étaient entretenus « dans une honnête et égale médiocrité » et recevaient tout ce dont ils avaient besoin, tandis qu'on leur assurait le logement, l'habillement, le

chauffage et l'éclairage, la nourriture et les secours médicaux, les autres, les non-participans, étaient seuls contribuables; la cote des impôts était doublée, et l'impôt devenait progressif. Ils étaient tenus de verser dans les magasins publics leur superflu. De plus, les dettes étaient abolies, et le commerce avec l'étranger interdit. La dette nationale était éteinte pour les Français, de sorte que les rentiers étaient d'un seul coup dépossédés. Cet ensemble de mesures devait amener forcément les non-participans à devenir membres de la communauté, car autrement on leur prenait leurs biens sans compensation. La communauté une fois formée, tout se passerait ensuite comme dans toutes les utopies communistes : magasins communs, banquets communs, travaux communs, distributions communes, tout ce que nous avons vu dans Morelly, tout ce qu'avait rêvé Thomas Morus, tout ce qui existe en réalité dans un couvent et dans les casernes. La division du travail se faisait nécessairement par voie d'autorité, chaque magistrat fixant dans les écoles mêmes le nombre d'élèves proportionné aux besoins. Les travaux devenaient des fonctions dont les lois prescrivaient les règles. Buonarotti, commentant ces beaux projets, nous dit que, pour alléger la fatigue, on comptait sur les inventions utiles, que les occupations trop incommodes seraient réparties sur tous; que les métiers seraient divisés en faciles et difficiles, et que chaque citoyen en exercerait de deux sortes. Les grandes villes seraient supprimées; les vêtemens seraient simples et propres, différens seulement suivant les âges et les professions. Il y avait cependant encore un certain nombre d'occupations qu'on ne savait comment réglementer et sur lesquelles Buonarotti est aussi vague que confus (1).

Le complot était maintenant entièrement organisé. Un directoire secret était formé. Au-dessous de lui étaient douze agens chargés chacun d'un des arrondissemens de Paris. Ces agens ne connaissaient pas les membres du directoire; ils ne communiquaient avec lui que par quelques conjurés choisis. Cette communication était incessante : on a conservé une partie de cette correspondance. On organisait des réunions; on embauchait des conjurés; on pénétrait dans les ateliers, et surtout on travaillait l'armée. C'est par là que les tentatives les plus actives commencèrent. Le gouvernement, pour dérober les troupes à l'action de la contagion qu'il craignait, avait formé des

(1) C'étaient par exemple : « les exercices du corps; la culture de l'esprit; l'éducation de la jeunesse; l'instruction en général; le maniement des armes; les évolutions militaires; le culte public; l'apothéose des grands hommes; les jeux publics et fêtes; le perfectionnement des arts utiles; l'étude des lois; l'administration et les délibérations du peuple. »

camps hors de Paris : on ne fit par là que faciliter la tâche de la conspiration. L'un de ces camps, le camp de Grenelle, devint le centre d'un vaste embauchage. Les conjurés recommandaient aux agens militaires le plan suivant : « Saper à force les généraux et leurs états-majors en ménageant les officiers subalternes. — Provoquer la désorganisation ou tout au moins l'indiscipline. — Promettre le pillage des riches et des congés absolus (1). — Établir des bals, des guinguettes, où on attirera les soldats en les faisant boire. » Ces provocations eurent leur effet. Le mécontentement et l'indiscipline se glissèrent parmi les troupes. En effet, dans le calcul des forces dont Babeuf croyait pouvoir disposer, on comptait 1,000 canonniers bourgeois, 500 officiers destitués, 1,500 grenadiers du corps législatif, 6,000 hommes de la légion de police, 500 militaires détenus et 1,000 invalides.

Une des difficultés que rencontrèrent les conspirateurs fut la négociation avec les anciens montagnards que l'on voulait associer à l'entreprise. Babeuf consentait à accepter la constitution de 93, malgré ses deux vices principaux, à savoir la reconnaissance du droit de propriété et la prépondérance excessive du pouvoir législatif. Mais il faisait ses conditions. Il demandait que la convention se composât exclusivement de proscrits de thermidor, plus un démocrate par département, choisi par le directoire secret ; il demandait qu'on exécutât sans restriction les dispositions de l'acte insurrectionnel, enfin qu'on se soumît au décret rendu par le peuple de Paris après la victoire. Les montagnards refusèrent d'abord, puis ils finirent par consentir (2). On convint que les cinq directeurs et les conseils seraient mis à mort. Le comité révolutionnaire devait demander au peuple de lui conférer le pouvoir exécutif et l'initiative des lois. Tout était prêt lorsque la dénonciation de Grisel fit tout échouer.

Grisel était un capitaine de la 32e demi-brigade qui s'était laissé affilier au complot pour le découvrir et le dénoncer. Cet homme paraît avoir joué le rôle d'espion et de traître par conscience et par amour du bien public. Comme il arrive d'ordinaire, ce fut pour avoir été involontairement entraîné par une demi-confidence dans une conspiration dont il ne partageait pas les principes qu'il se décida à la trahison. Il était, en effet, placé dans une cruelle alternative : ou d'aller jusqu'au bout et d'être complice malgré lui, ou de passer pour traître s'il voulait se retirer ; le danger n'était pas beaucoup plus grand pour lui en acceptant hardiment le rôle de

(1) Babeuf ajoutait à propos des congés promis : « On saura éluder l'accomplissement des promesses selon les circonstances. »

(2) C'est donc à tort que Baudot dit, dans ses *Mémoires*, que les montagnards se tinrent tout à fait en dehors du complot de Babeuf.

dénonciateur. Il s'y décida en croyant, disait-il, « servir la république d'une manière glorieuse. » Et, en effet, il est incontestable qu'il la servit. C'est un de ces cas de conscience où la morale ne sait que dire et où le devoir est violé, de quelque façon qu'on s'y prenne. Quoi qu'il en soit, Grisel se laissa conduire dans l'endroit qui était le centre de réunion des conspirateurs. C'étaient les *Bains chinois,* que l'on appelait alors « le Temple de la raison. » Là il fut mis en relation avec l'un des principaux conjurés, Darthé, qui fut plus tard condamné à mort et exécuté avec Babeuf. Grisel, dès lors décidé à aller jusqu'au bout de l'entreprise pour la faire échouer, se confia au commandant de son bataillon, qui lui donna le conseil de ne pas hésiter et de n'écouter que l'intérêt public. Grisel ne se contenta pas du rôle de délateur; il fit les choses plus grandement et devint agent provocateur. On lui attribue un pamphlet violent destiné à l'armée sous ce titre : *Lettre de Franc-Libre, soldat de l'armée parisienne, à La Terreur, soldat de l'armée du Rhin* (1). Cette lettre fut reçue avec enthousiasme par les habitués des Bains chinois.

Mais jusque-là Grisel n'avait vu encore que les dehors de la conspiration. Il fut bientôt initié aux derniers secrets. Il est conduit le soir, avec force mystère, dans une maison de la rue de la Grande-Truanderie, où il se trouve en présence de cinq personnes qui composaient le comité insurrectionnel, le directoire secret destiné bientôt à remplacer le gouvernement du même nom. C'étaient Darthé, Babeuf, Buonarotti, Germain et Didier. Grisel les embrassa : « Je donnai, dit-il dans sa déposition, un baiser à Darthé, non pas le baiser de Judas à Jésus, mais celui de Judith à Holopherne. » Il proposa d'abord une pétition aux cinq-cents pour demander le soulagement des misères du peuple : « Il s'agit bien de prendre l'attitude de supplians, s'écria Babeuf, quand on a les armes à la main. » Bientôt un nouvel adepte se présentait : c'était Rossignol, l'ancien général de la Vendée. Celui-ci s'opposait à la loi agraire, qu'il croyait reconnaître dans les plans des conspirateurs. Babeuf protesta contre cette imputation de loi agraire, puis il fit lecture de deux actes insurrectionnels, le premier qui a été conservé, et le second que nous n'avons plus. Celui-ci, selon Grisel, ordonnait le pillage et le massacre général des nobles et des riches. Grisel n'eut pas le courage de s'associer, même en apparence, à de tels crimes, et il essaya encore de décourager les conjurés en leur montrant leur impuissance. Mais, s'apercevant qu'il excitait leur

(1) M. Ed. Fleury (*Vie de Babeuf*, p. 169) attribue cette lettre à Grisel. Cependant, dans le procès, elle est citée par l'accusation comme une des pièces incriminées, et mise à la charge des prévenus. On ne voit pas qu'ils en aient rejeté la responsabilité sur leur dénonciateur.

défiance, il s'efforça de se réhabiliter en luttant ensuite de férocité avec les autres. Il proposa de mettre le feu à tous les châteaux des environs de Paris, afin que, pendant cette diversion, il pût tomber sur les conseils et sur le directoire. Sa proposition fut repoussée. Le moment décisif était venu.

Grisel demanda une entrevue à Carnot et lui fit le récit de ce qu'il avait vu et entendu, récit qu'il renouvela le lendemain devant tout le directoire. Une fois maître du secret, le gouvernement laissa encore pendant quelque temps marcher l'affaire, qui fut retardée par les difficultés soulevées par les montagnards. Amar, Vadier, Vouland et quelques autres ne consentaient pas à entendre parler de « bonheur commun. » On essaya de se tromper mutuellement. Une réunion dernière eut lieu chez Drouet, l'ancien maître de poste qui avait arrêté Louis XVI à Varennes et qui était alors membre du conseil des cinq-cents. Babeuf fit là un discours déclamatoire et vide. Il montra que depuis 1789 plusieurs révolutions s'étaient succédé, qu'il s'agissait d'en faire une qui serait la dernière de toutes et qui atteindrait « le maximum de la vertu, de la justice et du bonheur, l'apogée du bien. » Des discours il fallut passer aux faits. Le plan proposé, d'après une des pièces saisies, était de « *tuer les cinq* (1), les ministres, le général de l'intérieur et son état-major, de s'emparer de la salle des anciens et des cinq-cents, de saisir les télégraphes, de se rendre maîtres de la rivière, etc.; » en un mot, on avait préparé tous les moyens déjà bien connus alors de faire réussir une insurrection. Une autre pièce déclarait qu'il fallait « colérer le peuple » et mettre à mort quelques chefs. « Il est essentiel et capital que quelques actes semblables aient lieu. » Si une résistance se déclarait quelque part, il faut « que les flammes vengent à l'instant la liberté et la souveraineté du peuple. » Programme anticipé d'une insurrection future qui devait en effet, suivant le plan indiqué, commencer par l'assassinat pour finir par l'incendie. Il est certain que quelques-uns des conjurés, Rossignol entre autres, étaient des plus féroces (2). Enfin, tout étant préparé, aussi bien du côté des conspirateurs que du côté du gouvernement qui les faisait surveiller, celui-ci donna l'ordre de s'assurer des conjurés et de leurs papiers. Le 20 floréal an IV, Babeuf et tous les chefs de la conspiration, ainsi que les adhérens, furent arrêtés. Mais on ne put saisir toutes les pièces : un grand nombre d'entre elles furent détruites; plusieurs restèrent entre les

(1) On discuta beaucoup dans le procès sur ce mots : *tuer les cinq*, qui, à ce qu'il paraît, étaient mal écrits et peu lisibles.

(2) Faut-il croire Grisel, lorsqu'il déclare avoir entendu ces propres paroles de la bouche de Rossignol : « Je ne me mêle pas de votre insurrection si les têtes ne tombent comme la grêle, si les tripes, les boyaux ne jonchent pas le pavé? »

mains de quelques fidèles et furent publiées plus tard par Buonarotti. Babeuf, une fois en prison, fut assez fou pour écrire aux directeurs une lettre où il leur proposait de traiter de puissance à puissance, leur offrant son pardon s'ils voulaient s'entendre avec lui. Cette lettre fut insérée au *Moniteur*. Une haute cour de justice se réunit à Vendôme, et cet immense procès commença (1).

Les accusés, au nombre de soixante-cinq, dont dix-huit contumaces, adoptèrent pour système de défense de nier la réalité du complot. Leur défense fut généralement pitoyable. Babeuf en particulier se montra tel qu'il était, c'est-à-dire le plus médiocre des hommes. Pas un mot, pas un éclair dans les discours qu'il prononça en cette circonstance. Incohérence, grossièreté de ton, stérilité absolue d'idées, platitude de langage, tels sont les caractères de ses discours. Seul, Buonarotti fit preuve d'adresse et de talent dans sa défense. Il essaya d'atténuer le côté odieux et redoutable du complot. Il se plaignit que l'on confondît « le système platonique de la communauté des biens avec le pillage. » C'est une extravagance de croire que les conjurés eussent dans l'esprit la pensée de réaliser un tel système du jour au lendemain. Ce n'étaient que des désirs et des vœux. Bien loin de pousser au pillage, le prétendu acte insurrectionnel mettait « les propriétés publiques et privées sous la sauvegarde du peuple (art. 19). » Si l'on parle des vivres, des armes, des habillemens à distribuer au peuple, ce devait être « aux frais de la république, non des particuliers. » Quant aux biens qu'on promettait aux patriotes indigens, c'étaient les biens des émigrés et des conspirateurs déjà condamnés. Buonarotti désavouait et répudiait absolument ce qu'il appelait « la production incompréhensible d'un esprit extravagant, » à savoir *le Manifeste des égaux*. Ce n'était, suivant lui, qu'un projet d'article qui était communiqué à Babeuf pour son journal. Cette phrase ridicule du *Manifeste :* « Disparaissez, distinctions ridicules de gouvernans et de gouvernés, » est démentie par l'*Acte insurrectionnel*, qui établissait un gouvernement. A propos des pièces inculpées, il dit qu'à côté de quelques « phrases sévères » (*tuer les cinq*) on en trouve d'autres « qui ne respirent que la plus tendre sensibilité, » par exemple : « Ne souffrez pas qu'il y ait un pauvre et un malheureux dans l'état. » Il soutenait qu'il n'y avait eu qu'une vague idée de rétablir la constitution de 1793, sans aucun commencement d'exécution et même sans aucun moyen d'exécution; que d'ailleurs cette constitution avait été votée par le peuple en toute liberté, avant le régime de la terreur. Était-il donc coupable de vouloir la rétablir? Enfin, comme conclusion, il terminait

(1) Les pièces saisies et les débats du procès composent six volumes in-8° (an IV et V).

en disant : « Il n'y a pas eu de conspiration; » il demandait aux juges de descendre dans leurs cœurs et d'écouter la voix qui leur crierait : « Ces hommes n'ont rêvé qu'au bonheur de leurs semblables. » La haute cour ne fut pas de cet avis. Babeuf et Darthé furent condamnés à mort; Buonarotti, Germain et cinq autres furent condamnés à la déportation. Le reste fut acquitté.

L'auteur bien informé de la *Vie de Babeuf*, M. Ed. Fleury, a eu l'idée ingénieuse de terminer son livre, comme les auteurs de romans, en nous apprenant ce que sont devenus les principaux personnages qui avaient été mêlés à cette tragique histoire. L'un d'entre eux, Potofeux, acquitté par la haute cour, se retira à Laon, où il termina sa vie assez longue, comme avocat, « trouvant des cliens, dit un biographe, jusque dans les familles qu'il avait autrefois proscrites. » Germain, l'un des membres du directoire secret, vécut jusqu'en 1835, en cultivant ses champs, sans souci de la loi agraire. Drouet, le maître de poste, condamné à mort comme contumace, devint sous l'empire sous-préfet et chevalier de la Légion d'honneur. Antonelle, le juré qui avait fait condamner Marie-Antoinette, reparut en 1815, marquis et royaliste. Grisel, le dénonciateur, qui avait continué à servir dans l'armée française sans faire grande fortune, fut tué en duel en Espagne par Émile Babeuf, le fils de la victime. Quant aux fils de Babeuf, ils eurent eux-mêmes une assez triste destinée, dont la fin ne fut pas sans honneur au moins pour deux d'entre eux. Le plus jeune, Caïus-Gracchus, fut tué en 1814, lors de l'invasion, par une balle ennemie. Le second, en 1815, lors de la seconde entrée des Prussiens à Paris, se précipita du haut de la colonne Vendôme. L'aîné, Émile, celui qui tua Grisel, se fit homme de lettres, puis libraire, puis il fit faillite et alla mourir inconnu en Amérique. Le plus célèbre et le seul distingué parmi les conspirateurs, Buonarotti, après avoir longtemps vécu en Suisse et en Belgique, revint en France en 1830 : « C'était, dit M. Ed. Fleury, un petit vieillard presque aveugle, dont les cheveux et la barbe blanche encadraient durement les traits hautains, un masque sévère, un grand front qui portait l'empreinte d'une volonté de fer. » Buonarotti vécut jusqu'en 1837. Il a vu la naissance du nouveau socialisme; il a pu être en rapport avec les jeunes révolutionnaires, et il a servi de lien entre le communisme babouviste et le communisme contemporain. Par lui, le complot de Babeuf a cessé d'être un épisode fortuit et sans conséquence. Il en a raconté l'histoire; il en a fait l'apologie; il en a conservé et transmis la tradition. La plupart des anarchistes contemporains ne sont que les disciples du babouvisme, et le nihilisme lui-même, malgré ses prétentions à l'originalité, n'en est qu'un rameau détaché.

PAUL JANET.

LE

SALON DE MME NECKER

D'APRÈS DES DOCUMENS TIRÉS DES ARCHIVES DE COPPET.

V [1].

LA MÈRE ET LA FILLE. — L'ÉDUCATION DE Mme DE STAEL.

I.

« Une âme que Dieu, en la créant, a rapprochée davantage de l'infini sent de bonne heure la limite étroite qui la resserre; elle a des tristesses inconnues sur la cause desquelles longtemps elle se méprend; elle croit volontiers qu'un certain concours de circonstances a troublé sa vie, tandis que son trouble vient de plus haut. » Ces paroles d'un orateur chrétien me sont souvent revenues à la pensée à mesure que, par le cours de ces études, j'ai pénétré plus avant dans l'intimité de Mme Necker. Certes, si jamais existence parut comblée de tous les dons d'une providence bienfaisante, c'est assurément celle de cette femme, dont le cœur se partageait si largement entre des affections si profondes et si diverses. Elle a goûté toutes les douceurs que l'éclat d'une situation brillante, les jouissances de la fortune et l'attachement d'amis passionnés peuvent ajouter à la vie d'une femme unie à un époux adoré et mère d'une fille illustre. Cependant, en parcourant les cinq volumes qui ont été après sa mort extraits de ses manuscrits, j'avais été déjà étonné de rencontrer, au milieu de beaucoup de pensées délicates, parfois un peu subtiles, certains accens qui semblent partir d'une âme familière avec toutes les tristesses. « Les jouissances les plus

(1) Voyez la *Revue* des 1er janvier, 1er mars, 15 avril et 1er juin.

chères, dit-elle quelque part, nous portent souvent à la mélancolie; souvent il faut détourner ses regards de sa propre pensée; on voudroit trouver en soi un asile contre soi, et l'on croit sentir la griffe du tigre qui vous saisit, malgré votre résistance. » Et dans un autre endroit : « Le regret du passé tourne toujours mes regards vers cet être pour qui aucun temps n'est passé. Je crois le voir environné de toutes nos heures et je cherche auprès de lui et les instans et les personnes qui semblent ne plus exister pour nous; alors mon âme se calme; ma pensée errante et désolée trouve un asile. »

Mais mon étonnement a redoublé en feuilletant les notes et les journaux inachevés que Mme Necker a laissés en grand nombre après elle. Lorsque, suivant sa belle et forte expression, la griffe du tigre la saisissait au milieu de son bonheur, lorsque sa pensée errante et désolée s'agitait trop fort au dedans d'elle, elle prenait la plume, et d'une main fiévreuse elle jetait sur le premier cahier, sur le premier morceau de papier venu, l'expression de sa tristesse, dont les plaintes ont parfois l'éloquence et l'âpreté du désespoir. C'est qu'elle était une de ces âmes que Dieu, suivant l'expression de Lacordaire, a rapprochées de l'infini et qui souffrent de la limite qui les resserre; c'est qu'ayant beaucoup reçu de la vie, elle lui demandait encore davantage, et qu'emportée par l'ardeur de ses sentimens, elle venait incessamment se meurtrir contre cette barrière inexorable qui étreint dans un cercle si étroit l'homme et la grandeur de ses désirs.

Ce qui a pu dissimuler à des yeux même clairvoyans ce côté mélancolique et passionné de la nature de Mme Necker, c'est l'enveloppe un peu raide dont volontairement elle se revêtait. Avertie par la rude expérience de se tenir en garde contre les entraînemens de son cœur, tourmentée par une conscience scrupuleuse que le soin de travailler à son perfectionnement moral ne laissait jamais en repos, elle se préoccupait de plus en plus, à mesure qu'elle avançait dans la vie, de ne rien abandonner de sa conduite au hasard ni à l'inspiration et de soumettre au contrôle de la volonté ses actions les plus insignifiantes comme ses déterminations les plus graves. Tantôt sous ce titre : *Maximes nécessaires à mon bonheur*, elle se traçait à elle-même un certain nombre de règles de conduite inspirées par la sagesse et la vertu la plus haute, auxquelles elle donnait invariablement cette forme : *avoir toujours l'esprit tendu à..*, oubliant qu'elle aurait pu atteindre son noble but sans avoir toujours l'esprit tendu. Tantôt dans un recueil qu'elle intitulait : *Journal de mes défauts et de mes fautes avec les meilleurs moyens de n'y pas retomber*, elle enregistrait jour par jour avec une humilité touchante les accès de vivacité ou les omis-

sions dans ses devoirs quotidiens qu'elle croyait avoir à se reprocher. Tantôt, pour être assurée de ne faire aucun usage de son temps dont elle eût lieu de se repentir, elle prenait note chaque soir de l'emploi de toutes ses heures, depuis son lever jusqu'à son coucher. Pour mieux rassurer sa conscience, elle essayait même de distribuer chacune de ses journées suivant un plan arrêté à l'avance et qu'elle comptait suivre invariablement. C'est dans cette pensée qu'elle avait commencé un journal en tête duquel elle écrivait : *Journal de la dépense de mon temps*, et qui s'ouvre ainsi :

Dieu m'a donné vingt-quatre heures à dépenser par jour; voici le journal qui doit en régler l'emploi, car je n'ai qu'un seul but : celui de plaire au plus parfait de tous les êtres et de remplir la tâche qu'il m'a donnée. Dieu sera le mobile et la fin de toutes mes actions, la pensée dominante vers laquelle je les dirigerai toutes; mais il n'exige pas de moi de trop longues contemplations. Je suis un domestique fidelle, sans cesse occupée des intérêts de mon maître, mais qui n'ose m'entretenir longtemps avec lui, sentant bien qu'il est trop élevé au-dessus de moi par ses perfections pour n'être pas importuné de mon verbiage. Je donnerai donc dix minutes le soir à implorer sa protection, et vingt minutes le matin à lui représenter l'emploi de mon temps du jour précédent, à lui demander son secours et à renouveler mes résolutions, afin que son idée me soit présente dans toute la journée. Voyons maintenant l'emploi de mon temps pour plaire à Dieu.

Continuant alors l'examen de sa vie, elle découvrait qu'elle avait, suivant une expression qu'elle aimait à employer, sept *rapports :* son mari, son enfant, ses amis, les pauvres, le ménage, la société, la toilette, et après avoir déterminé le nombre d'heures qu'il convenait d'accorder chaque jour à chacun de ces rapports, elle commençait la tenue d'une sorte de livre-journal divisé en sept parties, où elle se proposait d'inscrire cette comptabilité d'un nouveau genre pour s'assurer, par une addition faite à la fin de chaque mois, que chacun de ses rapports avait bien tenu dans sa vie la place qu'elle lui avait assignée. A peine est-il besoin de dire qu'au bout de peu de temps le journal était abandonné, et que la vie, plus forte que tous ces plans ingénus, venait bientôt briser ce cadre artificiel. Aussi, pour achever de faire connaître Mme Necker, n'ai-je pas eu besoin de m'y renfermer, et d'ailleurs j'ai déjà marqué la place que tenaient dans sa vie la société et les amis. Mais parmi ces rapports (pour reprendre son expression favorite) il en est deux où je voudrais l'étudier : son mari et son enfant. Peut-être cette étude nous donnera-t-elle le secret des tristesses de Mme Necker en nous montrant comment les exigences trop grandes de sa

nature ont non pas détruit, mais passagèrement altéré pour elle les deux plus grands bonheurs qu'il puisse être donné à une femme de connaître : goûter dans le mariage tous les transports de l'amour et voir les premiers rayons de la gloire se jouer sur le front de son enfant.

L'attachement idolâtre que Mme Necker portait à son mari n'a jamais cherché le mystère. Dans un temps où le lien conjugal n'était pas fort en honneur, elle a prodigué les marques de cette idolâtrie, et les témoignages de son enthousiasme qui nous paraissent aujourd'hui un peu excessifs n'ont jamais de son vivant fait venir le sourire aux lèvres, tant ils étaient conformes à l'opinion commune. Mais ces témoignages auxquels Mme Necker aimait à donner (comme dans le portrait de son mari qui circulait déjà de son vivant et qui a été publié après sa mort) une forme trop littéraire sont à mes yeux moins touchans que ceux rassemblés, il y a déjà près d'un siècle, par M. Necker dans une enveloppe sur laquelle il avait écrit ce simple mot : *Wife*. Si grande que fût l'amertume de la douleur entretenue par ces souvenirs, on comprend que M. Necker, après la mort de sa femme, trouvât un triste plaisir à relire cette lettre que Suzanne Curchod lui adressait peu de jours avant leur mariage, lettre où cette âme ardente s'abandonnait à la joie de se sentir, pour la première fois, aimée comme elle le méritait :

Oh! mon Jacques, mon cher Jacques, ne me demandes jamais l'expression de mes sentimens; laisses moi jouir de mon bonheur sans y réfléchir. En le contemplant, je crains qu'il ne s'échappe, et je ne puis penser aux douceurs de ma vie sans prévoir l'instant qui doit la finir. Le trouble de mon cœur et les images funèbres qui l'agitent devroient m'empêcher de te satisfaire. Songes au moins à l'engagement que tu vas contracter. Je crains de te rendre le plus ingrat de tous les hommes. Ah! si tu n'es pas le plus tendre, arrêtes; détournes les yeux et déchires cette lettre, elle te rendroit trop coupable. Oui, mon ami, tu es la chaîne qui m'unit à l'univers. L'instant où tu cesserois de m'aimer me rendroit étrangère à toute la nature. J'aurois vu tomber la barrière entre moi et la vie, barrière plus insurmontable que la mort même. Considère en effet quelles sont mes jouissances. N'est-ce pas le charme de ton amour qui embellit tout à mes yeux? Je trouve dans les douceurs de l'amitié une foible image de notre union, dans l'éclat de la fortune le soin que tu pris pour l'acquérir, dans les séductions de l'amour-propre l'assurance de te plaire davantage; dans les travaux de l'esprit l'espoir de fasciner ta vue et d'employer le temps à reparer les pertes qu'il me causera. Quand je m'endors, je me dis : il m'aime, et c'est dans cette douce sécurité que le sommeil s'empare de mes sens. Si je m'éveille, mon premier élancement est vers le ciel, mais mon âme se confond

avec la tienne et tire de cette union une nouvelle ferveur. Mon cher ami, ne te rassasies jamais d'un sentiment que mon cœur rend inépuisable. Que l'instant de ma mort soit le plus haut degré de ton amour, et ce sera le plus beau jour de ma vie.

M. et Mme Necker ne s'étant presque jamais quittés, toute leur correspondance se borne à l'échange de quelques lettres, affectueuses et gaies quand elles émanent du mari, passionnées et souvent mélancoliques quand elles sont signées par la femme. Parmi ces lettres, j'en choisirai une où nous verrons Mme Necker en proie aux premiers troubles d'un sentiment qui devait porter, pendant plusieurs années, une sérieuse atteinte à son bonheur. Cette lettre date du moment où M. Necker avait commencé à être mêlé aux affaires de la compagnie des Indes, c'est-à-dire de quelques années après leur mariage :

Il me semble, mon cher ami, que je ne t'ai jamais autant aimé que je le fais à présent. Le sentiment qui m'attache à toi pénètre mon âme toute entière; je ne sens plus mon existence que par toi; je ne pense jamais à moi qu'en second, et c'est toujours par toi qu'il faut que je passe pour venir jusqu'à moi. Si je ne craignois un peu l'inconstance de ton caractère, si je ne m'imaginois qu'une vie agitée t'est nécessaire et que le sentiment sans inquiétude ne subsisteroit pas dans ton cœur, crois que je te ferois sans peine tous les sacrifices imaginables. Je te le dis ici du meilleur de mon cœur : si un ange m'assuroit que tu conserverois pour moi dans un désert le même attachement que tu me témoignes à Paris, je t'y suivrois demain sans la plus légère peine et peut-être avec plaisir. J'aimerois à ne jouir et à ne respirer que par toi, et par un sentiment bien différent du tien, je ne goûte qu'avec de pénibles regrets tous les plaisirs qui ne me viennent pas de toi. Voilà le fond de mon âme, et je me connois bien. Cette manière d'être est invariable; elle ne me quittera qu'à la mort. Ma devise sur la terre est : *Ou toi ou rien.*

Après cela, oses me reprocher que j'aime les lettres. Ce n'est plus, mon cher ami, qu'un reste d'habitude que je crois précieuse à conserver à cause de l'activité de mon âme et du vuide où ton absence me laisse. Mais ce reproche devient trop fréquent, et quoique cette inquiétude te rende peut-être plus tendre, j'aime mieux, et j'ose à peine l'assurer, j'aime mieux être moins aimée, et que tu sois plus heureux. Ainsi, je viens faire mes conditions avec toi; dès l'instant que tu auras abandonné pour jamais la Compagnie des Indes, je te promets, si tu l'exiges, de renoncer à Fenélon et même à prendre la plume sur tout autre objet, et je souhaite de toute mon âme que le sacrifice que je te demande, ne te coûte pas plus que celui que je te ferai; car, mon cher

ami, le bonheur dont je jouis avec toi est quelquefois légèrement obscurci par mes craintes. Ton caractère n'est pas aussi invariable que le mien. Souvent même tu te méconnois. Le monde et les affaires te sont nécessaires. Tu trouves avec moi tous tes plaisirs, mais non pas tous tes besoins. Peut-être un jour... ma plume se refuse à le tracer. Ah! si jamais je t'étois moins chère, je ne survivrois pas un moment à la perte de ta tendresse. Pour moi, je le sens, je n'ai plus qu'une âme, et c'est la tienne. Il faut t'aimer ou mourir.

Lorsque Mme Necker offrait à son mari de renoncer à ses visées littéraires et à l'Éloge de Fénelon qu'elle composait, à la condition que, de son côté, il abandonnerait la direction de la compagnie des Indes, le marché qu'elle proposait n'était pas tout à fait égal. Peut-être ne se rendait-elle pas assez compte que les femmes seules sont capables de s'absorber à ce point dans un sentiment unique et qu'il est bien peu d'hommes (soit infériorité, soit force plus grande de leur nature) auxquels on puisse demander de faire à l'amour le sacrifice des ambitions de leur vie. Aussi la déraison de ces exigences fit-elle éprouver à Mme Necker toutes les tortures d'un sentiment dont un peu de réflexion aurait pu lui épargner l'épreuve, de la jalousie, non pas cette jalousie sotte et grossière qui se porte mal à propos sur quelque personne déterminée, mais cette jalousie plus noble qui voudrait posséder sans partage toutes les pensées et tous les instans de l'être aimé. Si déjà elle avait trouvé une rivale redoutable dans la compagnie des Indes, ce fut bien pis quand, après l'avènement de Louis XVI, le vent soufflant de tout côté aux réformes, l'opinion publique appela M. Necker aux affaires, et quand il se vit aux prises avec l'écrasante besogne de mettre en pratique ses plans de réforme financière et administrative. Mme Necker se méprit à la préoccupation habituelle de son mari, à ses longs silences, à ses inégalités d'humeur, et dans un changement d'attitude causé par les agitations intérieures d'une nature dont la sensibilité avait peine à se faire aux rudesses de la vie publique, elle crut apercevoir les symptômes d'un refroidissement de sa tendresse. C'était précisément le moment où les premières atteintes de l'âge commençaient à se faire sentir chez elle; peu à peu elle voyait se détruire sous les coups d'une santé chancelante ce charme du visage et en particulier cet éclat du teint qui avait été un des grands attraits de sa jeunesse. La pensée qu'elle n'occupait plus tout entière l'âme de son mari et que peut-être elle avait cessé de lui plaire plongeait Mme Necker dans un véritable désespoir. Cependant ce serait en vain qu'on chercherait l'expression de ce sentiment dans ses lettres à ses amis les plus intimes, à Thomas, à Moultou lui-même, car cette âme fière n'au-

rait pas souffert qu'un regard indiscret pénétrât dans les replis de son cœur; mais la douleur, tournant ses regards vers celui qui était à ses yeux l'unique consolateur, lui arrachait d'éloquentes prières :

Oh! mon Dieu! daigne calmer une âme qui t'adore! Si mon cœur, plein de tes perfections, n'a jamais balancé un instant entre l'univers et toi; si, dans ces momens où l'homme abusé croit jouir, je fus toujours disposée à quitter la vie sans regret, fais que l'inconstance ou le mépris des hommes ne soient pour moi qu'une source de comparaisons qui m'élèvent vers le ciel. N'arrache pas de mon cœur un sentiment trop cher, mais diminue, si tu le juges à propos, le trouble qu'il y fait naître. Permets-moi d'épancher mon âme tout entière et, si je m'abuse dans mes soupçons, ou rassure mon cœur étonné, ou retire-moi d'un séjour où tout est illusion. Précieuse chymère, tendresse parfaite et inaltérable, qu'êtes-vous devenue? Longtemps je portai votre image dans mon cœur; longtemps je vous crus réalisée comme ces malades qui donnent aux objets la couleur qu'ils portent dans leurs yeux; depuis longtemps aussi le voile se déchire, et chaque jour me fait appercevoir plus clairement une funeste vérité. J'ai tout perdu; je croyois tout retrouver. Une âme tendre, honnête et sensible m'a séduite; j'ai cru le caractère l'ouvrage du sentiment, et c'est le sentiment qui est entièrement l'ouvrage du caractère; dès que l'un est en contraste avec l'autre, le cœur cède toujours; j'en fais aujourd'hui la centième épreuve, et la dernière est plus cruelle que les autres. Elle m'ôte les lueurs d'espoir qui me restoient encore, comme le dernier coup sur une blessure à moitié guérie qui la rouvre et la rend incurable. Arrangeons-nous, s'il est possible, avec cette affreuse découverte. Quoi! ne puis-je substituer une illusion à une autre illusion? Imprudente que je suis! j'ai tout sacrifié à ma chymère; j'ai réuni toutes mes forces sur un seul point; il me manque et je tombe dans l'abîme. Je ne trouve pas une seule branche qui puisse arrêter ma chute. De la plus grande activité je passe à l'inaction totale; mes goûts les plus vifs sont détruits ou du moins ils tiennent à la chaîne du sentiment. Une fois anéantie, ils périssent avec elle. Et comment retrouverai-je ce goût pour les lettres qui me faisoit oublier dans la solitude le tems, le monde et moi-même? Toutes mes pensées me rappelleront un sentiment et feront naître un regret. Où retrouverai-je le goût vif du plaisir, quand on ne le partage plus et qu'on m'a fait perdre jusqu'au désir du bonheur? Mon amour-propre est anéanti; eh! que m'importe ses succès, si je suis seule à en jouir? La richesse n'est rien sans les goûts. Tout le vernis de la vie est effacé; je la trouve laide sans ses ornemens. Peut-être porté-je dans mon sein le principe de ma destruction; à quoi bon faire tant d'effort pour le détruire? Je sens l'immortalité comme mon être; le bonheur m'attend; mais quelle foiblesse

s'oppose à mes désirs? si l'on m'aime par caractère, tout autre remplira... Non, je ne puis m'arrêter à cette idée; je m'indigne de mes contrariétés; je gémis sur la pauvre humanité sans pouvoir me donner les forces nécessaires pour la dépouiller. Tâchons cependant de concentrer mon cœur au dedans de moi et de laisser ignorer ce qui l'occupe. Ne regrettons rien...

Cette prière, que Mme Necker a laissée inachevée, peint mieux que tout ce que je pourrais dire le trouble de son cœur dans les momens où elle méconnaissait son bonheur, le caractère de son mari, et sa tendresse profonde. Dans ces momens, tous les souvenirs douloureux revenaient assaillir en foule son imagination en délire. Elle se reportait par la pensée à ces années d'une jeunesse difficile qu'elle avait passées seule avec sa mère, et le remords des chagrins qu'elle craignait de lui avoir causés par les inégalités de son humeur devenait pour elle une nouvelle source de tourmens. C'était encore dans le sein de Dieu qu'elle cherchait un refuge, et c'était aux promesses d'une vie future qu'elle demandait l'espérance d'une félicité qu'elle n'espérait plus trouver sur la terre :

Mon Dieu, oh! le meilleur et le plus parfait de tous les êtres, source unique du bonheur, toi qui créas mon âme pour t'adorer, tu sais si j'ai cessé un seul instant de mériter ton amour. Sans cesse occupée à te plaire, mes premières pensées t'ont été consacrées, et mon dernier soupir s'échapera vers toi. Mais si tu es mon Dieu, n'es-tu pas aussi mon père? Ne permettras-tu pas à mon cœur angoissé de se répandre devant toi? Je t'adore et je m'élève jusqu'à toi. Mon amour fait évanouir la distance qui nous sépare ; il est immense comme elle. Je suis à la source du bonheur, mais il s'échape loin de moi comme un fleuve rapide, et bientôt il va se perdre dans un précipice inconnu. Grand Dieu qui me donnas l'être, tu me comblas de tes bienfaits. Une mère vertueuse et trop tendre caressa mon enfance. Jours heureux où je pouvois faire naître le bonheur, vous êtes perdus pour moi! Oh! ma mère, vous êtes dans le sein de mon Dieu, peut-être insensible à mes peines. Des objets plus dignes de votre attachement vous ont fait oublier une fille chérie. Ah! quelle affreuse idée! J'irai auprès du throne, je vous rappellerai les larmes que j'ai versées et celles qui dans ce moment arrosent mon visage. Hélas! ne vous souviendrez-vous point que vous m'avez tant aimée? Tendez-moi du haut des cieux une main secourable. La mort approche et vous n'êtes pas auprès de moi pour m'en cacher l'horreur. Des mains étrangères fermeront mes yeux. Hélas! pardonnez, j'avois cru qu'un époux... Mais quel cœur peut égaler celui d'une mère! Trop longtemps aveuglée par un sentiment indéfinissable, j'ai pensé oublier dans les bras de l'hymen que m

yeux étoient dévoués à des larmes éternelles. Mais la douleur et la mort m'ont fait chercher le sein maternel : il n'étoit plus pour moi, et je n'ai trouvé au lieu de lui qu'une effrayante solitude !

Qui croirait, en lisant ces lignes, que des accens aussi pathétiques aient pu être inspirés par une injuste méfiance? Cependant, quelques années plus tard, Mme Necker devait reconnaître elle-même jusqu'à quel point son imagination l'avait égarée. Repassant assez peu de temps avant sa mort ces souvenirs de sa vie, ce fragment lui tombait sous la main, et d'une écriture tremblante elle y traçait ces mots :

Oh! mon époux, pardonne; j'ai cru que tu ne m'aimois plus; je t'outrageois sans doute; reçois mon dernier soupir.

Avant que les années eussent apporté à Mme Necker ce don précieux qu'elles nous accordent parfois en échange de ce qu'elles nous enlèvent, la sagesse du cœur, plus d'une impression mélancolique devait traverser encore ce cœur agité. Sans parler des souffrances cruelles que lui causait une santé profondément ébranlée, elle se sentait envahie par cette lassitude qui saisit parfois vers le milieu de la vie les natures ardentes. « Dans la jeunesse, disait-elle alors, on jouit des délices de la vie au sein de l'amitié; dans la vieillesse, c'est auprès d'elle qu'on se repose de la fatigue de vivre. » Cette fatigue de vivre allait parfois jusqu'à lui faire désirer la mort, qui, aux yeux de sa foi robuste, n'était que l'entrée d'une vie meilleure, et elle adressait à Dieu l'expression de son désir dans une humble et touchante prière :

Oh! mon Dieu, toi qui vois ce cœur sensible de la créature, permets-moi, si c'est ta volonté, de dire aussi : Laisse-moi désormais, Seigneur, aller en paix. Que ferois-je de plus sur la terre? Tu sçais si j'ai aimé et si j'aime encore le mari que tu m'as donné; mais son caractère, malgré ses grandes vertus, l'oblige à chercher son bonheur loin de moi, et les méchans l'ont blessé même dans ses projets par cette union dont peut-être ils l'ont fait repentir. J'espérerois en vain de lui tenir lieu à présent de la puissance qu'il n'auroit plus. Ma fille n'a pas besoin de moi pour être heureuse. Ses goûts et les miens diffèrent, et bientôt elle cessera même de me regretter. D'ailleurs j'espère que, sa tendresse, se portant toute entière sur son père, elle contribuera à la douceur de sa vie. Que laissé-je donc sur la terre? Les biens dont tu m'as comblée? Oh mon Dieu, j'en ai joui avec gratitude, mais je retourne à toi, source de tous biens. Des malheureux? Le peu que j'espère de faire pour eux est sans cesse traversé par la malice des hommes, et

d'ailleurs l'infortuné n'a-t-il pas toujours un protecteur en toi? Que laisserai-je d'ailleurs? Un pays ingrat dont je méprise les habitans; une machine à demi usée qui semble m'avertir chaque jour de l'instant du départ, qui se refuse à tous mes sentimens et qui m'en suggère souvent de contraires à ma raison. Si c'est donc ta volonté, oh! mon Dieu, termine sans douleur une vie que tu as comblée de tes faveurs les plus particulières, mais qui est empoisonnée par des remords, par des souvenirs, par le dédain et l'ingratitude. J'espère qu'alors je serai pure devant tes yeux. Ma mère ne me repoussera point; peut-être même partagera-t-elle les transports de ma joye. Mon père tendra les bras à son enfant et, du haut des cieux, nous prolongerons les jours de ce malheureux battu par les orages, nous aiderons sa vertu et nous ferons naître celle de sa fille. Mon Dieu, daigne jeter sur ta créature un regard de bonté et pardonne à la témérité de sa prière; exauce ou refuse, mais ne t'offense point. Je me confie entièrement en toi, soit que je meure, soit que je vive.

Si l'on rapproche cette prière mélancolique et résignée de celles que j'ai précédemment citées et qui sont remplies de plaintes si amères, on voit que les années avaient déjà produit leur apaisement dans l'âme de Mme Necker. Cette prière ne devait être exaucée que trop tôt au gré de ceux qui l'aimaient, et nous verrons plus tard dans quel désespoir sa mort plongea cet époux dont elle avait un instant méconnu la tendresse. Mais, avant d'en arriver à ce déchirement suprême, Mme Necker devait connaître une nouvelle épreuve dont on retrouve l'écho dans les lignes que je viens de citer, la tristesse de sentir que les goûts de sa fille différaient d'avec les siens, et que peut-être celle-ci possédait mieux qu'elle-même l'art de contribuer au bonheur de M. Necker. Dans la délicate notice que Mme Necker de Saussure a composée sous les yeux et à la demande des enfans de Mme de Staël pour être mise en tête des œuvres de son illustre amie, elle a touché d'une plume discrète à ces dissidences de caractère et d'humeur qui portèrent parfois atteinte à la sérénité des relations entre la mère et la fille. La malveillance s'est emparée de cette indication; il n'en a pas fallu davantage pour donner naissance à la légende d'une animosité permanente qui aurait existé entre elles et d'une rivalité de tendresse vis-à-vis de M. Necker qui aurait troublé par de fréquens orages leur foyer domestique. On me pardonnera de répondre à cette légende en entrant dans quelques détails sur la jeunesse et sur l'éducation de Mme de Staël. Quelques documens me serviront à montrer que ces dissidences n'ont jamais détruit entre la mère et la fille les liens de la tendresse et que ce sont les leçons de

Mme Necker elle-même qui ont accoutumé Mme de Staël à considérer le bonheur de son père comme le premier objet de sa vie.

II.

L'unique enfant de M. et de Mme Necker naquit le 22 avril 1766. Les derniers mois qui précédèrent sa naissance furent remplis pour sa mère de souffrances inexprimables et de sombres pressentimens. Elle croyait ne pas survivre à cette épreuve et se désespérait à la pensée de laisser seuls au monde un mari qu'elle adorait et un enfant sans appui. Aussi, dans cette pensée, se préoccupait-elle d'assurer à son enfant les bienfaits d'une éducation chrétienne, et les soins d'une femme qui pût lui tenir lieu de mère. Parmi les personnes avec lesquelles Mme Necker était entrée en relation dès son arrivée à Paris, se trouvait la femme du banquier Vernet dans la maison duquel M. Necker avait fait ses débuts. M. Vernet, appartenait à une très ancienne famille de Genève, et il était proche parent du pasteur Jacob Vernet que ses démêlés avec Voltaire ont rendu célèbre (1). Ce fut probablement le souvenir de l'appui prêté à son mari par M. Vernet qui encouragea Mme Necker à s'adresser à Mme Vernet pour lui demander de servir de marraine et au besoin de mère à l'enfant dont elle attendait la naissance. Dans cette pensée, elle lui adressa la lettre suivante :

Mon terme approche, madame, et ce terme est quelquefois celui de la vie. Sans m'arrêter à cette idée, que mon attachement pour mon mari rendroit effrayante, je crois cependant que je puis accorder quelques précautions à mes devoirs et à ma tranquilité. La tendresse maternelle est inquiète. Est-il rien de plus propre à lui procurer le repos que de lui substituer les soins de la vertu la plus pure et la plus attentive? C'est un bonheur que je me flatte d'obtenir si vous daignez être la maraine de notre enfant conjointement avec M. Vernet et M. Necker (2). Si je meurs, cet enfant ne sera pas sans mère; mon âme sera tranquille à cet égard, et j'aurai rempli mes devoirs envers lui dans toute leur étendue. Si Dieu me conserve la vie, vos vertus nous serviront de modèle; vous dirigerez la mère, et elle mettra ses soins à rendre son enfant digne de votre amitié. Tels sont, madame, les motifs qui nous ont déterminés à vous faire cette proposition, nous les avons pris

(1) Ce fut dans cette même famille Vernet que le petit-fils de Mme Necker, le baron Auguste de Staël, trouva en 1827 la compagne de sa vie, à la tendresse de laquelle il fut enlevé au bout de quelques mois de mariage, et qui est morte elle-même le 11 décembre 1876, après être toujours demeurée fidèle à son nom et à sa mémoire.

(2) M. Louis Necker, frère de Jacques Necker, et connu plus tard sous le nom de Necker de Germani.

dans notre cœur; j'espère que vous trouverez dans le votre des raisons suffisantes pour ne pas nous refuser; vos bontés pour mon mari me donnent cette assurance; M. Necker aura l'honneur d'écrire à M. Vernet, permettez que je lui présente ici mes complimens empressés.

Paris, ce 19 février.

Malgré cette lettre pressante, Mme Vernet ne voulut ou ne put pas faire une réponse favorable à la demande qui lui était adressée. Force fut donc à Mme Necker de se tourner vers Mme de Vermenoux. Au lieu d'être la femme du premier protecteur de M. Necker, ce fut la première protectrice de Mme Necker qui présenta l'enfant au baptême et lui donna son propre nom de Germaine. Comme les protestans français n'étaient point à cette date en possession d'un état civil régulier, ce fut dans la chapelle de l'ambassadeur des États-Généraux de Hollande qu'eut lieu la cérémonie, dont acte fut aussitôt dressé dans les termes suivans :

CHAPELLE D'HOLLANDE.

Le vingt-sept avril mil sept cent soixante-six, Anne-Louise-Germaine, née à Paris, le mardy vingt-deux avril mil sept cent soixante-six, fille de noble Jacques Necker, citoyen de Genève, et de noble dame Louise-Susanne Curchod, son épouse; a eue pour parain M. Louis Necker, son oncle paternel, absent, et pour maraine Mme Anne-Germaine Larrivée de Vermenoux, par qui elle a été présentée au saint baptême, et a été baptisée le dimanche vingt-sept des dits mois et an dans la chapelle de Leurs Hautes Puissances Nos Seigneurs Les États Généraux des Provinces Unies en l'hôtel de son excellence M. Lestevenon de Berkenroode, leur ambassadeur à la cour de France, par moi soussigné J. Duvoisin, chapelain.

Le moment où Germaine Necker vint au monde était précisément celui où les prédications de l'*Émile* avaient exalté l'imagination des femmes sur le devoir de nourrir elles-mêmes leurs enfans. Mme Necker voulut comme bien d'autres remplir ce devoir; mais la faiblesse de sa santé l'obligea bientôt d'y renoncer non sans regret. « J'ai conservé, écrivait-elle plus tard à son mari, le souvenir de ces instans pleins de charme, où l'on apportoit sur mon lit l'enfant à qui nous avions donné la vie, où ses beaux yeux bleus sembloient se tourner vers moi et m'assurer par leur couleur pure comme le ciel du bonheur que je devois attendre. » Des yeux magnifiques, qu'elle devait conserver toute sa vie, et un grand éclat de teint furent en effet, dans son enfance et dans sa

première jeunesse, un des principaux agrémens de Germaine Necker. Elle commença de bonne heure à exercer autour d'elle cette fascination qui dans la vie a été son arme la plus puissante et dont les amies de sa mère furent les premières à subir l'ascendant. « Je viens de passer quelques heures avec votre charmante enfant, écrivait Mme de Vermenoux à Mme Necker, et je me presse de partager mon bonheur avec vous. Je l'ai trouvé on ne peut mieux portante, pleine de grâces et de gaieté. Elle m'a reçue à merveille et m'a dit pour vous et pour son papa mille choses que sa bouche et ses yeux seuls peuvent rendre. »

Mais, de toutes les amies de Mme Necker, celle qui s'éprit pour la petite Germaine de l'affection la plus vive, ce fut Mme d'Houdetot. N'y a-t-il pas quelque intérêt dans ce rapprochement amené par le hasard, entre une femme qui représente si bien à notre imagination les grâces du temps passé et une enfant qui devait prêter les accens de son éloquence aux hardiesses des temps nouveaux? Le voisinage immédiat de Sannois et de Saint-Ouen donnait à Mme d'Houdetot plus d'une occasion de rencontrer la petite Germaine. Elle se la faisait amener ou bien allait la voir pendant que Mme Necker était aux eaux de Spa ou du Mont-Dore, et rendait compte à sa mère de l'état de sa santé avec une vigilance toute maternelle :

J'ay été voir vostre enfant. Elle est dans le meilleur état du monde. Ses beaux yeux étoient bien brillans, bien pleins de vie. Elle est encore grandie; sa chair est ferme, son teint est excellent. Il luy est tombé deux petites dents de devant, les autres poussent bien. Il y en a une qui vient un peu enfoncée, j'ay montré à sa bonne comment en la pressant légèrement avec le doigt plusieurs fois par jour, on peut sans autre soin luy faire reprendre sa place. J'ay prié qu'on me l'amenât quelquefois et j'iray bien la voir. J'ai du plaisir à l'embrasser. J'ay senty combien l'amitié rend les sentimens semblables: je croyois tenir mon enfant.

Et dans une autre lettre :

Encore un mot de vous et de vostre enfant. Je l'ay beaucoup examinée, je n'ay pas trouvé le moindre progrès dans cette grosseur de l'épaule droite qui vous inquiétoit. Elle marche du pas le plus égal, ce qui prouve qu'il n'y a pas de foiblesse d'un côté. J'attribue la petite différence des deux épaules à l'exercice plus habituel du bras droit qui fortifie plus et grossit cette partie. J'ay recommandé à sa bonne de la faire beaucoup agir de la main gauche. Ainsy, si vous la trouvés gauchère en arrivant, vous m'en aurés l'obligation.

Ce n'étaient pas seulement les dents et la taille de Germaine Necker qui tenaient en éveil la sollicitude de Mme d'Houdetot; elle surveillait aussi avec intérêt les précoces manifestations de cette jeune nature et goûtait déjà dans ses enfantines conversations ou dans ses lettres un charme dont elle s'empressait de faire part à sa mère:

Est-il possible, lui écrivait-elle, que je puisse envisager la satisfaction prochaine de vous embrasser, de rendre mes tendres hommages à celuy qui s'est attiré de ma part une sorte de culte et de serrer dans mes bras cette aimable fille qui a les germes de tout bien comme de tout agrément, et (dussiés-vous me taxer encore de frivolité) dont les grâces m'ont tant séduites, même celles dont mon âge, le cours de mes idées et ma situation m'éloignent le plus. Ah! voyés avec indulgence croître à la fois tant de bonnes choses et choisissés celles qui vous conviennent... Dittes-luy bien qu'elle n'abandonne pas sa charmante gayeté en m'écrivant, qu'elle me plaist quand même je ne puis y répondre, que je la sens et que je dis non-seulement que qui n'a pas l'esprit de son âge n'en a pas le bonheur, mais n'en a pas même le bon esprit. Aucune de ses grâces n'est perdue pour moy. Ce sont, ma charmante amie, les fleurs de votre vie; amusés vous à les cueillir. Vous scaurés bien ne cultiver que celles qui promettront du fruit, mais convenés qu'elle en promet beaucoup.

De cette correspondance entre Germaine Necker et Mme d'Houdetot, je ne possède malheureusement qu'un témoignage, c'est une lettre de Mme d'Houdetot, qui est postérieure de quelques années et qui est adressée non plus à l'enfant, mais à la jeune fille. Je n'en crois pas moins devoir la publier ici :

Quels remerciemens ne vous dois-je pas, mademoiselle, de vous charger de me donner des nouvelles de Mme votre mère, et de continuer avec moi une correspondance si nécessaire à mon cœur! Mon attachement pour elle, pour M. votre père et pour vous, indépendant des circonstances, n'a pas besoin de ce qui pourroit le renouveler; mais que d'occasions de le sentir plus vivement n'ai-je point encor dans ce moment? L'état de maladie de Mme votre mère, la hauteur sublime où vient de s'élever M. votre père (1) aux yeux de tout ce qui est raisonnable et sensible, cet intérêt si touchant, cette tendresse filiale si bien peinte dans votre lettre, mademoiselle, tout me fait de votre famille et de vous des êtres chers et sacrés pour lesquels une sorte de culte se mêle à la tendresse... Le ciel vous a donné, ma-

(1) M. Necker venait alors de faire paraître son ouvrage intitulé de *l'Importance des opinions religieuses*.

demoiselle, une grande tache à remplir en vous faisant naître d'un tel père et d'une telle mère; elle ne sera pas au-dessus de ses forces. Vous avez toutes les grâces, tous les agrémens qui séduisent; vous aurez aussi toutes les qualités, toutes les vertus qui seront la récompense des leurs.

Pardonnez, mademoiselle, le ton de cette lettre; j'ai été entrainée à quitter en vous parlant d'eux le ton ordinaire d'une lettre, mais ils sont si peu dans l'ordre ordinaire, ils se montrent avec tant d'éclat et je parle à un enfant aussi peu ordinaire qu'eux par son esprit et par son cœur. Donnez-moi de vos nouvelles, mademoiselle; toute ma lettre vous prouve combien elles me sont nécessaires et que mes sentimens méritent ce soin. Embrassés pour moi vos parens à qui j'adresse mes regrets, mes vœux, mon attachement le plus tendre et que je couvre de mes larmes. Encore une fois, pardonnés le ton de cette lettre. Adressée à toute autre jeune personne que vous, je sens combien elle serait déplacée, mais c'est votre cœur qui me juge, et c'est devant lui que le mien se répand.

Cependant l'enfant grandissait et, pour reprendre une des expressions de Mme d'Houdetot, jamais jeune plante n'avait donné l'espérance de plus beaux fruits. On sait combien fut précoce chez cette riche nature le développement de l'intelligence et de la sensibilité. Une description du salon de Mme Necker, bien des fois citée et reproduite, nous montre la petite Germaine assise à côté du fauteuil de sa mère sur un tabouret de bois où on la forçait à demeurer bien droite, tenant tête à l'abbé Raynal, à Grimm et à Marmontel qui applaudissaient à ses saillies, ou bien, lorsqu'on lui imposait silence, suivant de ses grands yeux mobiles les gestes et la physionomie de ceux qui continuaient de prendre part à la conversation. Un petit portrait à la sanguine, qui la représente à cette époque incertaine entre l'enfance et la jeunesse, répond parfaitement à cette description. La figure n'est pas précisément jolie. Le nez est un peu gros et la bouche trop grande; mais les yeux sont merveilleux de profondeur, toute la physionomie étincelle d'intelligence et, bien mieux que le solennel portrait de Gérard, ce crayon, d'un auteur inconnu (peut-être de Carmontelle), donne une idée de tout ce que la vivacité de la conversation devait prêter de charme à ces traits incorrects.

Parmi les hommes de lettres qui faisaient partie de la petite cour de Germaine Necker et qui commençaient à délaisser la mère pour la fille, j'ai cité les noms de l'abbé Raynal et de Marmontel. L'abbé Raynal! encore une gloire éteinte! encore un grand homme auquel la postérité refuse obstinément la consécration de son suffrage et qu'elle relègue dans le même oubli que l'infortuné Tho-

mas. Que mes lecteurs se rassurent! je n'ai pas la téméraire prétention de rendre à l'auteur de l'*Histoire philosophique des deux Indes* le même service qu'au chantre de *la Pétréide*, et je ne les accablerai pas sous la citation des lourdes lettres qu'il adressait de temps à autre « à sa jeune et belle amie. » Mais peut-être retrouveront-ils sans trop d'ennui notre vieille connaissance Marmontel, toujours obséquieux, toujours galant et toujours rimeur. Autrefois il avait composé des vers pour la Sainte-Suzanne. Maintenant c'était la jeune Germaine que, tantôt sur l'air : *Je suis Lindor*, tantôt sur celui de *Malbrouck s'en va-t-en guerre*, il faisait parler et chanter. Mme Necker avait-elle été malade, vite il tournait pour sa convalescence des vers qu'il mettait dans la bouche de sa fille :

Est-ce un bonheur d'avoir un cœur sensible?
Le mien rend grâce au ciel qui l'a formé,
Mais quand on voit souffrir l'objet aimé
Qu'un don si cher est un objet pénible!

Tendre maman, vis pour l'enfant qui t'aime,
Vis pour l'époux qui t'est plus cher encor.
Ménage bien leur unique trésor;
Prends pitié d'eux en veillant sur toi-même.

Ou bien il composait, pour une petite pièce dans laquelle la jeune fille avait joué, des couplets assez médiocres qui se terminaient ainsi :

Si l'on s'étonne de m'entendre,
Parler raison, si jeune encor,
C'est que, dès l'âge le plus tendre,
J'eus ma Minerve et mon Mentor.
Mon secret n'est pas difficile.
Mon adorable et bon papa,
D'un trait par-ci, d'un trait par-là,
Éclaire mon esprit docile.
D'un trait par-ci, d'un trait par-là
J'ai composé ce que voilà.

Marmontel n'était pas le seul que le désir de plaire à la jeune Germaine Necker mettait en humeur de poésie. Dans un temps où l'on avait la versification facile, il n'était guère d'ami de la maison qui ne lui payât son tribut d'hommages sous les noms divers de Louise, de Mélanie, d'Aglaë.

Seul rejeton de Numa, d'Égérie,

lui disait l'un. L'autre célébrait l'éclat de ses yeux dans une pièce à laquelle il donnait pour titre : *les Yeux de Louise, ou le Peintre*

dans l'embarras. Un troisième lui envoyait des fleurs et accompagnait cet envoi d'un *Bouquet à Germaine,* qu'il terminait ainsi :

Comme elles j'ai quitté les lieux qui m'ont vu naître,
Comme elles près de toi je veux vivre et mourir.
Cette rose et mon cœur trouvent un nouvel être :
Mon sort fut de t'aimer, le sien de t'embellir.

C'est ainsi que sa jeunesse recueillait les derniers fruits de la galanterie d'un siècle à son déclin en attendant les hommages que son génie devait recueillir d'un siècle à son aurore.

III.

Les inconvéniens de cette vie en public pour une aussi ardente nature n'échappaient pas à Mme Necker, qui s'efforçait d'en combattre les effets fâcheux par la sévérité des préceptes qu'elle donnait à sa fille. Ces inconvéniens n'ont pas échappé non plus à Mme de Genlis, la sévère pédagogue, qui dit à ce propos dans ses Mémoires : « Mme Necker avait fort mal élevé sa fille en lui laissant passer dans son salon les trois quarts de ses journées avec la foule des beaux-esprits de ce temps qui tous entouraient Mlle Necker, et, tandis que sa mère s'occupait des autres personnes et surtout des femmes qui venaient la voir, les beaux-esprits dissertaient avec Mlle Necker sur les passions et sur l'amour. La solitude de sa chambre et de bons livres (ceux de Mme de Genlis sans doute) auraient mieux valu pour elle. » — Il faut croire cependant que Mme de Genlis n'avait pas toujours été également frappée de la mauvaise éducation donnée par Mme Necker à sa fille, car elle lui écrivait précisément à ce propos :

S'il est vrai que de grands exemples puissent seuls donner de frappantes et d'utiles leçons, quelle femme, quelle mère donna jamais à sa fille une meilleure éducation que celle que Mlle Necker a reçu de vous. Elle a trouvé dans la maison paternelle tout ce qui pouvoit lui inspirer le gout de la bienfaisance et de la vertu, et lui aprendre à n'aprécier que la considération du mérite personnel et de la véritable grandeur.

Bien que Mme de Genlis, si sévère dans ses Mémoires, eût raison de dire dans cette lettre que les exemples donnés par une mère à sa fille constituent la meilleure des éducations, cependant Mme Necker était trop scrupuleuse pour se contenter de remplir d'une façon aussi indirecte l'un des premiers devoirs de sa vie. Elle n'était pas davantage femme à penser qu'il fût permis à une nature, si riche, si généreuse, si droite qu'elle fût, de s'abandonner à ses instincts,

ni que les dons naturels de l'intelligence pussent suppléer à une instruction solide. Le travail, la conscience, l'effort, tenaient trop de place dans sa propre vie pour qu'elle crût pouvoir se dispenser d'appliquer à l'éducation de sa fille le même système de contrainte morale et intellectuelle qu'elle s'imposait à elle-même. Elle ne voulut souffrir entre elle et son enfant aucun intermédiaire et entreprit de lui transmettre directement les connaissances précises qu'elle-même avait reçues autrefois de son père. Quelques années plus tard, trouvant peut-être que son mari ne rendait pas une suffisante justice aux soins qu'elle avait donnés à l'éducation de sa fille, Mme Necker lui rappelait dans une lettre toutes les peines qu'elle avait prises :

Pendant treize ans des plus belles années de ma vie, lui écrivait-elle, au milieu de beaucoup d'autres soins indispensables, je ne l'ai presque pas perdue de vue; je lui ai appris les langues et surtout à parler la sienne avec facilité; j'ai cultivé sa mémoire et son esprit par les meilleures lectures. Je la menois seule avec moi à la campagne pendant les voyages de Versailles et de Fontainebleau; je me promenois, je lisois avec elle, je priois avec elle. Sa santé s'altéra; mes angoisses, mes sollicitudes donnèrent un nouveau zèle à son médecin, et j'ai sçu même depuis qu'elle exagéroit souvent des accès de toux auxquels elle étoit sujette pour jouir de l'excès de ma tendresse pour elle; enfin je cultivois, j'embellissois sans cesse tous les dons qu'elle avoit receu de la nature, croyant que c'étoit au profit de son âme, et mon amour-propre s'étoit transporté sur elle.

Durant ces treize belles années où l'écolière mit singulièrement à profit les leçons d'une maîtresse aussi dévouée, aucun nuage ne vint troubler leurs relations, et les archives de Coppet contiennent plus d'un affectueux témoignage de la tendresse qui les unissait. Bien que Mme Necker se séparât rarement de sa fille, cependant il arrivait parfois qu'elle était obligée de la laisser seule à Saint-Ouen lorsque quelque affaire l'appelait à Paris. L'enfant, à laquelle la solitude inspirait déjà une horreur invincible, cherchait alors à tromper sa tristesse en écrivant à sa mère des lettres où elle épanchait tout son cœur. Parmi ces lettres, j'en choisirai quelques-unes dont l'écriture est toujours informe, l'orthographe quelquefois vicieuse, mais où la pensée encore enfantine trouve souvent pour s'exprimer un tour heureux :

Ce samedi soir.

Ma chère maman,

J'ai besoin de vous écrire; mon cœur est resserré; je suis triste, et dans cette vaste maison qui renfermoit il y a si peu de tems tout ce qui m'étoit cher, où se bornoit mon univers et mon avenir, je ne vois plus qu'un désert. Je me suis aperçue pour la première fois que cet espace étoit trop grand pour moi, et j'ai couru dans ma petite chambre pour que ma vue put contenir au moins le vuide qui m'environnoit. Cette absence momentanée m'a fait trembler sur ma destinée. Vous trouvez en vous même, ma chère maman, des consolations sans nombre, mais je ne trouve en moi que vous; voilà ma raison, mon courage et je sens que vos leçons m'ont apprises à vous regarder comme la vertu même que vous m'enseigniez. Heureux cent fois si l'on ne devoit suivre que les exemples de ceux qu'on aime, mais aurait-on cheri la vertu si vous aviez été vicieuse. Je maudis ce bal et tous mes goûts frivoles, je me suis bien trompé lorsque j'ai cru que je m'y amuserois; avois-je donc pensé que loin de vous j'aurois les mêmes yeux.

Je suis avec respect, ma chère maman,
la plus tendre des filles,

NECKER.

Ma chère maman,

Depuis que nous vous avons quittés j'ai été aussi heureuse qu'il est possible de l'être loin de vous. C'est un bonheur bien restraint cependant. Si quelque chose peut remplir un peu ce grand vuide dans mon cœur, c'est lorsque un autre sentiment bien moins fort (la comparaison seroit deraisonnable), vient me rappeler avec douceur combien je vous aime. C'est l'effet que produit sur moi toute la tendresse dont je suis susceptible pour les autres; je la rapporte à vous comme un larcin que je vous fais, n'ayant pas assez de tout moi même pour vous adorer ainsi que papa.

Mlle Huber (1) est arrivée hier au soir, comme vous voyez, ma chère maman, et restera avec moi jusqu'à demain. Samedi est encore bien loin pour ne pas vous voir jusqu'à ce terme. Je ne vous parle sans cesse que de votre absence; pardonnez; vous voulez que je vous dise tout ce que je pense. Loin de vous le chagrin de ne pas vous voir m'occupe

(1) Mlle Huber, depuis Mme Rilliet, cousine et amie d'enfance de Mme de Staël, a laissé de ses relations d'enfance avec elle un intéressant journal auquel Mme Necker de Saussure a fait quelques emprunts.

sans cesse, et quand je jouis de ce plaisir, cette seule idée m'occupe. Oui, maman, quand je vivrois mille ans pour vous contempler, si vous retourniez un instant la tête, il me semble que j'en serois encore jalouse. Adieu, ma tendre maman; au travers de toutes mes folies daignez voir que vous êtes aimée comme... que dirai-je de plus fort, que : comme vous le méritez. Permettez-moi de vous embrasser mille fois, en vous serrant contre un cœur qui est à vous seule et à mon papa.

Je suis avec respect
votre très humble et très obéissante fille,

NECKER.

P.-S. — Nous vous envoyons les plus belles fleurs de notre jardin.

Parfois ce n'était pas le témoignage de sa tendresse, mais l'expression de ses remords, que Germaine Necker adressait à sa mère, à la suite de quelques fautes légères dont elle s'accusait comme d'un crime :

Ma chère maman,

Je ne me résous qu'avec peine à vous écrire. Si je me sentois digne de vous, digne de vos leçons, je jouirois avec transport du bonheur de vous faire hommage de mes progrès et de vous en remercier chaque jour, mais lorsque je ne puis vous offrir que la honte et la confusion de retomber sans cesse dans les mêmes fautes, la plume m'échappe des mains, je m'abandonne au découragement, à la tristesse. Oui, ma chère maman, le croiriez-vous, hier au soir même, j'ai retombée dans mon humeur ordinaire, et ce matin encore sur un autre objet. Épargnez m'en le détail, j'ai trop de peine à parler de cet asticotage minutieux. Il me semble qu'en l'écrivant je le consacre, qu'alors il me sera impossible de le faire oublier. D'ailleurs je me défie de ma foiblesse; je craindrois qu'en écrivant, je ne voulusse retrancher un mot; je sens qu'il me seroit impossible de tout dire, je rougirois de ne pouvoir vous entretenir que de mes fautes; pourquoi n'ai-je pas à vous raconter les victoires que j'aurois remporté sur moi. Ah! maman, ma chère maman, corrigez-moi.

Il fait très beau temps, c'est ce qui m'empêche de continuer n'ayant personne qui puisse attendre jusqu'à ce soir.

Adieu, ma chère maman, permettez-moi de vous embrasser.

Votre très-respectueuse et très obéissante fille,

MINETTE NECKER.

A ces lettres si naturelles et si sincères, même dans leurs exagérations, Mme Necker répondait d'un ton toujours égal et affectueux; mais dans ces réponses on sent percer la préoccupation bien légitime assurément, mais peut-être un peu trop constante, de mettre à profit toutes les occasions pour travailler au perfectionnement de sa fille et lui faire entendre de sages avis. Le ton de quelques-unes de ces lettres fera comprendre mieux que tous les commentaires la différence de leurs deux natures et donnera la clé des malentendus qui devaient pendant quelques années s'élever entre elles :

15 mai 1779.

Je m'étois flattée, ma chère petite, d'aller te voir aujourd'hui, mais comme tu t'intéresses à ma santé, tu ne voudrois pas que je sortisse dans un moment où l'air est pernicieux ; me voilà donc enfermée pour trois jours. Je suis bien fâchée que tu commences par une solitude si absolue, mais j'espère dans ton goût pour l'étude, dans ta raison, et dans l'aimable intérêt que Mlle B... prend à tout ce que tu fais. Je te recommande de te promener beaucoup, de te livrer à tous les goûts champêtres qui rendent l'âme douce et simple. Ce n'est pas perdre son temps que travailler à sa santé et s'accoutumer à des plaisirs innocens, qui dégoûtent du faste des villes et qui sont à la porté de tous les âges et de tous les états. Ta lettre est d'un bon enfant; je vois que tu es contente de toi même, et dès lors j'en suis satisfaite aussi, car je n'ai pas besoin d'autre juge entre toi et moi que ton propre cœur ; mais ton style est un peu trop monté. Ne sors point ainsi au dehors de toi pour me louer et me caresser. C'est un défaut de goût assez commun à ton âge. Quand on a plus vécu on s'apperçoit que la véritable manière de plaire et d'intéresser est de peindre exactement sa pensée sans charge et sans emphase, alors elle a toujours quelque chose d'original et un caractère de vérité qui se perd dans les comparaisons tirées de trop loin. Ta lettre à ton père étoit simple et bien.

Adieu, mon enfant, dis-moi que tu m'aimes bien, et prouve-le-moi en perfectionnant tous les jours ton cœur et ta raison, en faisant continuellement le sacrifice de ton caractère, en élevant ton âme par la religion, et en contribuant au bonheur de toutes les personnes qui ont des rapports avec toi, afin de contribuer au mien d'une manière essentielle. Je te recommande le bon ordre; prie Mme Martin de faire en sorte que chacun s'occupe afin que Thérèse et la jeunesse ne se gâtent pas dans une oisiveté qui les rendroient malheureux ensuite.

Cette lettre étoit écrite, ma chère amie, quand j'ai reçu tes fleurs et ton joli billet, tu verras que j'ai été au-devant de tes tendres plaintes. Adieu, mon ange, je te remercie beaucoup de ton attention.

10 juin 1779.

Je tousse toujours un peu, ma petite, mais j'aimerois bien que tu ne t'exagerasses rien, même en matière de sentimens. Tu sais qu'il faut toujours faire sa cour à cette bonne raison que j'aime tant, qui sert à tout, et qui ne nuit à rien. Il faut t'accoutumer de bonne heure à passer plusieurs journées de suite dans la solitude et dans l'occupation. Tu scais bien que loin de m'opposer à tes plaisirs innocens je les facilite, et cependant je suis intimement persuadée que quand on s'habitue aux amusemens au point de ne pouvoir s'en priver sans peine, on est dès lors dans un esclavage réel, et de plus incapable de rien de grand et même de rien de bien.

Sois tranquille sur la visite que tu as manquée; j'aurois été charmée que tu fusses à Saint-Ouen, mais personne de cette société n'étoit allé là à ton intention; c'étoit une partie faite à Saint-Denis, continuée chez le duc de Gèvres et prolongée chez toi par curiosité pour le jardin. Que parles-tu d'une visite dans l'année? tu ne comptes donc pour quelque chose que celle des étrangers pour qui ton existence et ton bonheur sont des objets entièrement indifférens. La fin de ta lettre est plus tendre et plus raisonnable, et dans toutes ces disparates ma tendresse se flatte d'apercevoir les derniers soupirs de la déraison, et le bon cœur et le bon sens qui combattent contre elle et qui resteront vainqueurs; c'est le vœu continuel de la plus tendre des mères.

11 juin 1779.

Je t'écris encore un mot, ma chère petite, afin de te calmer un peu dans ta solitude. Tu donnes une tournure assez adroite à toutes les petites sottises que tu m'avois dites. Mais l'œil pénétrant de la bonne maman, préfère la bonhomie d'un aveu, aux subterfuges de l'amour-propre. Quoi qu'il en soit, laissons là le passé et tachons de ne penser qu'à l'avenir, où j'aime à me flatter que tu me donneras beaucoup de satisfaction. Au reste, si tu veus que je ne croye point les expressions de ta tendresse exagérées, tu as un moyen plus facile et plus utile pour toi que tous ceux que la langue françoise peut te fournir; tu n'as qu'à faire dans mon absence tout ce que mon affection me fait désirer pour ta santé physique et morale. Cet accord constant entre tes paroles et tes actions détruira tous les soupçons d'exagération, et je t'assure qu'alors tu pourras me dire les choses les plus vives et les plus douces, sans que je fasse d'autre reflexion que celle de mon bonheur.

J'irai te voir fort tard samedi; prie Mlle B. de ne point arranger le bal avant de me parler. Adieu, mon cher enfant.

Germaine Necker n'avait guère plus de treize ans lorsque sa mère lui conseillait ainsi « de faire sa cour à cette bonne raison qui sert à tout et ne nuit à rien. » A cet âge, sa santé subit une grave atteinte. Elle tomba dans un état de faiblesse qui alternait avec les périodes de surexcitation nerveuse. Ses parens s'inquiétèrent et appelèrent Tronchin, le médecin de Voltaire, des femmes à la mode et des gens d'esprit. Tronchin ordonna un changement de vie absolue; plus de travail; plus de conversation; le repos d'esprit, la liberté la plus complète et le séjour de la campagne. On fut obligé de conduire la jeune fille à Saint-Ouen, où on la laissa seule avec son amie, Mlle Huber, tandis que ses parens étaient retenus à Paris à l'hôtel du contrôle général. Dans cette retraite solitaire, et loin de toute surveillance, elle put en toute liberté se livrer à ses goûts. « Elle parcourait, dit Mme Necker de Saussure, dans ses notices, les bosquets de Saint-Ouen avec son amie, et les deux jeunes filles vêtues en nymphes ou en muses déclamaient des vers, composaient des poèmes, des drames de toute espèce, qu'elles représentaient aussitôt. »

Ce trouble apporté dans ses plans d'éducation fut un coup sensible pour Mme Necker. Elle crut toute sa vie que sa fille avait singulièrement perdu à cette interruption prématurée des leçons qu'elle lui donnait, et comme Mme Necker de Saussure lui faisait compliment quelques années après de la prodigieuse distinction qu'on devinait déjà chez sa fille, elle lui fit cette réponse singulière : « Ce n'est rien, absolument rien, à côté de ce que je voulais en faire. » Mais ce mécompte imaginaire fut peu de chose auprès du chagrin plus réel qu'elle ressentit en constatant bientôt que sa fille échappait de plus en plus à son influence et à son autorité. Comme un jeune cheval en liberté qui n'obéit plus à la main et qui ne connaît plus la voix du maître, l'enfant se livrait à des ardeurs d'imagination, à des vivacités d'esprit, à des saillies de caractère qui déconcertaient et désolaient sa mère, tandis que l'indulgence de M. Necker l'encourageait au contraire dans cette sourde révolte. De cette période paraît dater en effet l'intimité du père et de la fille. Jusque-là, les relations de M. Necker avec la petite Germaine n'avaient guère dépassé la mesure de celles qu'un homme absorbé dans des préoccupations de toute nature peut entretenir avec une enfant dont la journée est en grande partie prise par des leçons. Mais lorsque, durant ces brillantes et difficiles années de son premier ministère, M. Necker harassé de fatigues, accablé de soucis, trouvait le soir à son foyer une enfant, presque une jeune fille, qui déployait pour lui procurer un instant de distraction les dons merveilleux de son esprit, le sentiment de l'amour et de l'orgueil paternel ne pouvaient manquer de se développer dans son

cœur et de le porter à fermer les yeux sur les innocens écarts de cette nature exubérante. Il y avait dans le caractère de Germaine Necker un coin de drôlerie, de gaîté que Mme Necker lui reprochait comme un penchant à la dissipation et qui répondait au contraire, en dépit de ses apparences graves, à certains côtés de la nature de M. Necker. Aussi saisissaient-ils tous deux, de préférence, les momens où ils se trouvaient seuls ensemble pour se livrer aux élans de cette gaîté. Un jour que pendant le déjeuner on était venu appeler Mme Necker pour quelque affaire, elle fut surprise d'entendre en revenant un grand vacarme dans la salle à manger, et, comme elle ouvrait la porte, de voir son mari et sa fille, leur serviette nouée autour de leur tête en guise de turban, danser en rond autour de la table. Elle jeta sur eux un regard étonné, et tous deux, honteux comme des écoliers en faute, reprirent leur place sans mot dire.

Parfois M. Necker ne se contentait pas de cette complicité tacite, et lorsque, à son avis, Mme Necker réprimandait trop sévèrement sa fille, il prenait ouvertement sa défense. Celle-ci trouvait alors un malin plaisir à appuyer sur l'autorité de son père la résistance qu'elle opposait aux volontés de sa mère, et ce fut cet appui prêté par M. Necker à l'indiscipline de sa fille qui fit souffrir Mme Necker bien plus (autant qu'il est possible de pénétrer dans ces replis du cœur) que les sentimens de jalousie dont on s'est trop empressé de l'accuser. En effet, dans les pages intimes qu'elle n'écrivait que pour elle, elle n'attribue jamais ce qu'elle appelle injustement le refroidissement de son mari à la prédilection qu'il témoignait à sa fille, et si elle fait allusion à cette prédilection, c'est en exprimant l'espérance de laisser après sa mort un vide moins sensible dans la vie de M. Necker. Mais elle croyait de bonne foi sa fille engagée dans une mauvaise voie; elle s'irritait de la résistance que rencontraient ses conseils, et son irritation se tournait en tristesse lorsque M. Necker prêtait à cette résistance un appui un peu inconsidéré. Cependant, même ainsi soutenue dans sa lutte, la jeune fille avait parfois des retours où elle rendait justice aux sentimens de sa mère. Un jour quelqu'un lui ayant dit assez maladroitement : « Votre père paraît vous aimer mieux que votre mère, » elle répondit sur-le-champ : « Mon père pense davantage à mon bonheur présent, et ma mère à mon bonheur à venir. »

Si M. Necker était un père indulgent, il n'était pas un père aveugle. Son œil pénétrant excellait à démêler les prétentions, les vanités, les ridicules, que son esprit caustique excellait à corriger par une raillerie douce. « Je dois à l'incroyable pénétration de mon père, disait plus tard Mme de Staël, la franchise de mon caractère et le naturel de mon esprit. Il démasquait toutes les affectations, et

j'ai pris auprès de lui l'habitude de croire que l'on voyait clair dans mon cœur. » M. Necker ne flattait pas davantage tous les goûts de sa fille; entre autres il s'attachait à combattre celui qu'elle témoigna de bonne heure pour la carrière littéraire, et lorsqu'il la voyait dès l'âge de quinze ans s'absorber dans la composition de quelque nouvelle ou de quelque pièce de théâtre, il l'appelait *M. de Sainte-Écritoire*. Peu s'en fallut même qu'il ne réussît à détruire chez elle ce penchant. Voici, en effet, ce qu'elle écrivait dans un journal qu'elle tint pendant quelques mois, à l'âge de dix-neuf ans :

Mon père a raison. Que les femmes sont peu faites pour suivre la même carrière que les hommes! Lutter contre eux, exciter en eux une jalousie si différente de celle que l'amour leur inspire! Une femme ne doit avoir rien à elle et trouver toutes ses jouissances dans ce qu'elle aime. Je me peins Mme de Montesson (1) versant des larmes sur la chute de sa pièce. Et quel effet feront les mêmes larmes quand la sensibilité les fera couler! Si l'on pouvait en avoir de bleues, de jaunes, de différentes couleurs, je passerais d'en répandre sur des sujets différens; mais les mêmes seront versées pour l'amour-propre et pour la tendresse. C'est horrible!

Cependant l'influence de M. Necker, même à cette époque, ne fut pas assez forte pour empêcher sa fille d'entreprendre son portrait. C'était le moment où Mme Necker écrivait celui que M. Necker a eu plus tard l'idée assez singulière de publier à la suite des *Pensées et Mélanges* de sa femme. Piquée d'émulation, Germaine Necker voulut faire de son côté, en traitant le même sujet, l'essai d'une faculté naissante qu'elle avait employée jusqu'alors à écrire des nouvelles ou des drames. Le portrait qu'elle traça commence ainsi :

Je choisis un sujet qui passe mes forces; mais quand j'aurai écrit tout ce que je puis exprimer, je sentirai encore qu'il reste tout ce qu'il m'a été impossible de rendre et je saurai mieux que personne combien je suis loin d'avoir tout dit. Je demande donc d'avance qu'on rende justice à mon cœur, et si la nature ne m'a pas accordé ce style brûlant qui transmet les plus vives émotions de l'âme, qu'on ne croye pas ce que j'écris égal à ce que j'éprouve.

Pris par sa femme et sa fille pour juge du concours, M. Necker refusa de se prononcer; mais sa fille crut deviner ses sentimens en

(1) Charlotte-Jeanne Béraud de la Haie de Riou, marquise de Montesson, née en 1730, morte en 1798, unie par un mariage secret au duc d'Orléans. Elle avait fait représenter au Théâtre-Français, le 6 mai 1785, une pièce intitulée *la Comtesse de Chazelles*, qui dut être retirée à la suite d'un insuccès complet.

écrivant dans son journal : « Il admire beaucoup celui de maman, mais le mien le flatte davantage. »

IV.

Durant ces années un peu pénibles pour Mme Necker, un nouvel incident vint augmenter encore la tension de ses rapports avec sa fille. L'enfant avait grandi ; à l'adolescence avait succédé la jeunesse, et, dans un temps où les filles se mariaient de bonne heure, la question de son établissement ne pouvait manquer de préoccuper ses parens. Ce n'était pas en effet chose facile que de marier à la cour de Louis XVI une jeune fille appartenant à la religion *prétendue réformée*. Depuis que la main puissante de Louis XIV avait ramené toute la noblesse à l'orthodoxie, il n'était personne, parmi les protestans de France, qui fût en position de prétendre à la main de Mlle Necker. Il ne fallait pas penser à lui faire épouser un catholique dans un temps où la cérémonie religieuse constituait seule le mariage et où pas un membre du clergé n'aurait consenti à bénir ce que nous appellerions de nos jours un mariage mixte. La destinée de Germaine Necker était donc de s'unir, soit à quelque Genevois compatriote de son père (mais peut-être M. et Mme Necker rêvaient-ils pour leur fille une vie plus brillante que celle de l'aristocratie genevoise dans ses beaux et tristes hôtels des rues hautes), soit à quelque étranger sujet d'un prince protestant. Il faut ajouter que Mme Necker était, et avec raison, difficile. Elle ne cherchait pas seulement quelqu'un qui sût apprécier et chérir sa fille, mais quelqu'un qui tînt aussi à singulier honneur de devenir le gendre de M. Necker. Elle voulait que, par l'éclat de son rang à l'étranger, le mari de sa fille rehaussât encore la situation que M. Necker occupait en France. Elle voulait en un mot qu'il eût « l'auréole. » C'était là ce qu'il fallait, suivant elle, au gendre de M. Necker. Mais ce gendre ne s'était pas encore présenté, et M. et Mme Necker ne voyaient pas sans inquiétude leur fille approcher de sa dix-huitième année, lorsque, dans un voyage à Fontainebleau, où ils avaient suivi la cour, ils rencontrèrent le second fils de lord Chatham, le jeune William Pitt.

Celui-là avait bien l'auréole, autant par le nom qu'il portait que par le feu du génie qui brillait déjà dans ses yeux. A peine âgé de vingt-trois ans, il avait déjà rempli dans le ministère de lord Rockingham les importantes fonctions de chancelier de l'échiquier et si haute était l'estime où on le tenait dans son pays que personne ne faisait doute de le voir bientôt rappelé au pouvoir. C'était bien là le gendre que Mme Necker avait rêvé, et son imagination s'enflamma à l'idée de préparer cette union. Tout ce qu'elle avait

souhaité semblait réuni sur cette tête : la religion, le nom, la situation, le génie naissant. Quelle ne serait pas l'influence que M. Necker exercerait désormais sur la France s'il donnait sa fille à l'homme qui serait peut-être un jour le premier ministre de l'Angleterre! Mais lorsqu'elle s'en ouvrit à sa fille, malgré tout ce qui dans ce projet de mariage aurait pu séduire une jeune imagination, elle vint se heurter contre une répugnance invincible. Y a-t-il véritablement, comme le prétendent certains esprits rêveurs, des pressentimens mystérieux qui viennent tout à coup, dans la nuit où nous vivons, éclairer notre route obscure d'un rayon bienfaisant? Quoi qu'il en soit, l'instinct ou le hasard conseillèrent mieux la jeune fille que la sagesse humaine de sa mère. Lorsque, bien des années après, quelqu'un s'avisa de faire compliment à celle que Napoléon Ier avait injustement bannie de la chute de son persécuteur et de sa prochaine rentrée en France : « De quoi me faites-vous compliment, répondit-elle vivement, de ce que je suis au désespoir? » Si elle avait épousé William Pitt, sa vie n'eût été qu'un long désespoir de se sentir unie par un lien indissoluble, elle, si Française de cœur, si fidèle aux principes de la révolution, à l'implacable ennemi de la révolution et de la France. Mais dans un temps où les parens étaient accoutumés, ne l'oublions pas, à prendre l'entière responsabilité du mariage de leurs enfans, ce refus de sa fille parut à Mme Necker dicté par une volonté capricieuse, et cette nouvelle résistance à ses conseils, dans une circonstance aussi grave, lui parut un nouveau manque de tendresse et d'égards (1).

L'année suivante, la santé toujours chancelante de Mme Necker reçut une nouvelle et plus grave atteinte. On lui conseilla un voyage à Montpellier, où elle devait trouver les soins d'un médecin alors célèbre, le docteur Lamurre. L'inquiétude fut générale parmi ses amis. Mme Necker elle-même crut toucher à ses derniers momens et prit ses dispositions suprêmes. Dans une lettre pathétique qu'elle adressait à son mari, elle lui fit de touchans adieux, et mieux éclairée sur les sentimens de profonde tendresse qu'il n'avait jamais cessé de lui porter, elle s'alarmait du coup qu'il allait recevoir, tout en remerciant Dieu d'avoir épargné à sa faiblesse l'épreuve de survivre à un époux si cher. En même temps, elle laissait par écrit à sa fille de tendres et solennels conseils dont l'accent montre

(1) Lord Stanhope a parlé dans son *Histoire de William Pitt*, mais sans y ajouter foi, de ce projet de mariage ainsi que de la réponse théâtrale qu'aurait faite M. Pitt : « Je suis déjà marié à mon pays. » Lord Stanhope a eu raison de mettre en doute la réponse que Pitt ne fut jamais, comme on vient de le voir, mis en mesure de donner mais le projet de mariage est des plus certains. Wilberforce en parle également dans ses *Mémoires*.

que certaines blessures vivement senties n'avaient point cependant altéré chez elle la sollicitude et la tendresse maternelles :

Écoute avec attention, mon enfant, les derniers conseils et les derniers ordres de ta mère. Pense qu'ils ont un caractère qui doit te les rendre presque sacrés. Tu as peut-être quelques reproches à te faire de la conduite que tu as tenue envers moi, si tu la compares avec la satisfaction que tu aurois pu me donner ; mais si je viens réveiller dans ton âme quelque remords de sensibilité, c'est pour te donner les moyens de l'appaiser pour jamais. Tu peux encore tout réparer, et me rendre plus heureuse après ma mort qu'il n'eut été en ta puissance de le faire pendant ta vie. Je laisse à ton père tous les droits que j'avois à ta tendresse joints à ceux qu'il a déjà sur toi. Tiens lui lieu, s'il est possible, de ce cœur qui sur la terre ne vécut que pour lui ; tu auras d'autres devoirs, mais qui s'enchaînent tous à celui-là. Vis avec lui; ne l'abandonne point à sa douleur. Ne te laisse jamais abattre s'il rejette d'abord tes consolations. Etudies tout ce qui peut calmer son imagination et arrache-le à la solitude, quelque résistance qu'il t'oppose. Qu'il remplisse le soin que je lui confie de conserver mes cendres pour qu'elles se mêlent un jour avec les siennes ; mais que ce soin ne l'occupe pas trop. Tâche d'être avec lui lorsqu'il viendra verser quelques larmes sur mon tombeau ; joins y les tiennes et crois que tu m'auras rendu la plus heureuse des mères. Oh mon enfant, que trouveras-tu dans le monde qui vaille la satisfaction que tu éprouveras en te disant : J'obéis à mon Dieu, je console le plus digne des pères et je donne à la mémoire de ma mère l'hommage qu'elle désira toujours de moi. Oui, tu me vois à présent sur ces limites qui séparent la vie de l'éternité ; je poserois la main sur l'une et sur l'autre pour attester et l'existence d'un Dieu et le bonheur qui naît de la vertu. Je désirois que tu épousasses M. Pitt. J'aurois voulu te mettre dans le sein d'un époux d'un grand caractère ; je voulois aussi avoir un gendre à qui je pusse confier le soin de ton pauvre père, et qui sentît le prix de ce dépôt. Tu n'as pas voulu me donner cette satisfaction. Eh bien, tout est pardonné si tu rends à ton père et à toi-même tout ce que j'attendois de cette union. Multiplies-toi pour produire les distractions que l'Angleterre, l'état d'un gendre et les affaires auroient pu donner à ton père. Où qu'il veuille aller, suis-le ; vis dans sa maison ; ne permets pas sans motifs essentiels qu'il passe une nuit sous un autre toit que celui que tu habiteras. Livres-toi à ton bon naturel ; tu ne feras que des fautes en t'en éloignant, et crois-moi, une caresse de ton père, une bénédiction de ta mère, versés sur toi du haut des cieux, te paroîtront plus délicieuses que bien des éloges. Laisses ce monde que tu as mal connu : vis pour ton Dieu, pour ton père et pour tes autres devoirs. Tu verras combien les jouissances du cœur sont plus douces que celles

de l'amour-propre. Oh mon enfant! ton caractère n'est pas formé; ta tête te trompe souvent; prends la religion pour guide et pour caractère. Ta tâche est grande; sur la terre je ne vivois que pour ton père, car tu étais pour moi une portion de lui-même. Eh bien, il faut que tu prennes ma place auprès de lui. Tu seras femme et mère; pour réunir ces devoirs au premier, apprends à ton mari et à tes enfants que ton père doit être pour eux sur la terre le centre de tout. Toi-même alors deviendras leur trésor commun. Vos prières se réuniront vers le ciel, et je les entendrai.

C'est le triste privilège de la mort de purifier et d'agrandir les cœurs. Peut-être, dans l'éducation qu'elle avait donnée à sa fille, Mme Necker était-elle tombée dans cette erreur de vouloir la façonner trop semblable à elle-même et n'avait-elle pas compris ce qu'il faut laisser à la jeunesse d'originalité et d'indépendance; peut-être dans certaines circonstances avait-elle obéi à des sentimens trop personnels et n'avait-elle pas senti assez tôt qu'avec les années le détachement devient la grande sagesse de la vie. Mais lorsqu'elle se croyait à la veille de quitter la terre, cette femme pure et passionnée n'avait pour elle-même ni une pensée ni un regret; son unique préoccupation était d'adoucir sa perte pour ceux qui allaient lui survivre, et c'était elle-même qui encourageait sa fille à prendre après sa mort dans le cœur de M. Necker cette place que peut-être elle avait souffert de se voir disputée. Elle consentait à être oubliée, pourvu que son mari fût moins malheureux.

Mme Necker ayant échappé à cette crise, ces conseils ne passèrent peut-être jamais sous les yeux de sa fille; mais les inquiétudes que Germaine Necker éprouvait de son côté pour la santé de sa mère amenèrent entre elles une scène touchante qui rapprocha ces deux natures à la fois trop différentes pour bien se comprendre et trop semblables pour ne pas se heurter par leurs ressemblances mêmes. J'emprunte le récit de cette scène au journal de la jeune fille :

Ce 12 août.

J'ai éprouvé hier une peine sensible; maman passe de très mauvaises nuits depuis quelques jours. J'ai été lui demander des nouvelles de sa santé; elle m'a parlé avec un sentiment si triste et si douloureux, elle m'a montré tant d'inquiétude de l'ennui que mon père devoit éprouver du spectacle continuel de ses souffrances qu'elle m'a déchiré le cœur. Je l'ai rassuré par toutes les raisons que ma tendresse pour elle et la vérité m'ont suggérées, mais touchée jusqu'au fond de l'âme d'une horrible pensée, fausse, totalement fausse, Dieu merci! je suis tombée à genoux : « L'être suprême, lui ai-je dit, entendra nos prières si continuelles et si vives, j'en suis sûre! j'en suis sûre! » Étouffant de larmes je fus prête à m'évanouir. « Ah! s'écria ma mère, tu m'as rendu heu-

reuse pour longtemps. » Je me retirai précipitement, je ne retournai plus chez elle de la matinée, je ne lui parlai plus de ce moment. Il est des mouvemens si naturels, si involontaires, qu'il semble que ce que l'on diroit d'eux leur oteroit le charme. D'ailleurs je voulois éviter de répéter une scène cruelle; le sentiment n'en est pas moins dans le cœur, lorsqu'une réunion de circonstances ne forcent pas l'explosion ou qu'on sait la contenir. Elle dit à mon père : « J'ai retrouvé dans ta fille la sensibilité, la physionomie de son enfance. — Je crois, répondit mon père, qu'elle ne l'a jamais perdue. » Ah! sans doute, quoique le caractère de maman soit bien moins analogue avec le mien que celui de mon père, je l'aime encore avec une tendresse qui pourroit passer pour un premier sentiment, s'il n'en existoit pas en moi-même de plus forts. Pourquoi faut-il que cette malheureuse Angleterre ait développé contre moi, la roideur et la froideur de maman. Isle maudite, source présente de mes craintes, source à venir de mes remords, pourquoi faut-il que toutes ces offres brillantes soient venues m'oter le droit de me plaindre de mon sort et le rendre cependant plus malheureux. Faut-il qu'elles soient venues m'obliger à choisir, à vouloir ce que j'aurois tant aimé qu'on me forçat de faire, et me plonger dans une incertitude si terrible qu'il n'y a pas un argument qui ne soit combattu par l'autre. Je n'ai pas varié extérieurement parce qu'un mouvement du cœur m'entraîne, mais seule agitée, effrayée... Ah! c'en est fait, je ne puis aller en Angleterre!

Ce journal, dont j'ai déjà cité plusieurs fragmens, n'a été malheureusement tenu par Germaine Necker que pendant un temps assez court. Durant quelques semaines, elle y consigna jour par jour les menus événemens de sa vie quotidienne, le souvenir de ses impressions personnelles et le récit des conversations auxquelles elle assistait dans le salon de Saint-Ouen. Sur la première page, on lit cette épigraphe qui est tirée de l'un des ouvrages de M. Necker : « Le cœur de l'homme est un tableau qu'il faut voir à la distance où le sage ordonnateur de la nature l'a placé. » Immédiatement au dessous la jeune fille avait écrit ces mots : « Tourne le feuillet, papa, si tu l'oses, après avoir lu cette épigraphe. Ah! je t'ai placé si près de mon cœur que tu ne dois pas m'envier ce petit degré d'intimité de plus que je conserve avec moi. » Mes lecteurs me sauront peut-être gré d'en détacher quelques fragmens. J'en extrairai d'abord un portrait de la maréchale de Beauvau, cette aimable et noble femme, qui dispute à Mme Necker l'honneur d'avoir offert au XVIIIe siècle le modèle de la tendresse conjugale (1), et un jugement sur le duc de Choiseul qui venait de mourir.

(1) Marie-Charlotte de Rohan-Chabot, en premières noces comtesse de Clermont d'Amboise, et en secondes noces femme du maréchal prince de Beauvau, née en 1729,

Ce 21 juillet.

Qu'il m'en coûte pour me réveiller. Ah! ce n'est pas le caractère du bonheur que de craindre tant de commencer la journée, de redouter le moment où tous les souvenirs vont rentrer dans le cœur, et de préférer à la vie une image de l'anéantissement. Le sommeil me fait souvent trembler; l'âme et le corps ensemble immobiles paraissent avoir alors une destinée trop pareille; mais, non, non! le sentiment de soi subsiste encore, et c'est lui qui caractérise l'existence morale.

Mme de Beauveau vint hier nous faire une visite avant d'aller à Ségrais. Charme infini de cette femme. Ce n'est rien qui vous enlève hors de vous-même ou au-dessus, mais c'est dans votre état habituel un des grands plaisirs que la conversation puisse vous donner; un naturel simple, un esprit raisonnable, de la facilité plutôt que de l'aisance, un ton de grande dame, mais qui semble venir plutôt de ce qu'elle se montre telle qu'elle est que de ce qu'elle voit les autres tels qu'ils sont; par conséquent, les mêmes manières avec les rangs différents, je ne dis pas les mêmes discours, car ce serait alors confondre les personnes; connaissant parfaitement les caractères et n'apercevant pas les ridicules, vrai signe de bonté qui met à l'aise avec elle; ne généralisant pas, je crois, infiniment les idées, mais vivement intéressante quand elle parle d'un homme ou d'un événement considérable; donnant à penser plus qu'elle n'a pensé elle-même, mais uniquement parce qu'elle n'a pas donné du temps à sa pensée: elle en a l'instinct plus que la réflexion. Elle a sûrement beaucoup d'imagination, et je parierais que dans sa société tout le monde ne lui croit pas cette qualité, parce que l'éclat et l'inconvénient de l'imagination vient de la faculté d'inventer et elle ne sait que transmettre, mais avec une vérité extrême. Elle compte tous les détails de tout ce qu'elle a vu et on dirait qu'elle a choisi à plaisir les circonstances les plus propres à intéresser. Une sensibilité, je ne dirai pas ardente, je ne dirai pas profonde, mais vraie, mais bonne, mais continuelle ; une manière d'aimer son mari simple, touchante et qui parait naturelle à ceux mêmes qui le connaissent. Il y a des femmes qui aiment plus leur mari qu'elle n'aime le sien, mais elles le disent encore un peu plus que cela n'est, et comme la mesure de ce qu'elles ajoutent est inconnue, aimant plus, elles font cependant moins d'effet que Mme de Beauveau. Nous la comparions avec Mme de Grammont (2). Elle me disait en con-

morte en 1807. Voir sur le maréchal et la maréchale de Beauvau la publication intitulée : *Souvenirs de la maréchale princesse de Beauvau* (Paris, Techener), qui avait été préparée avec autant d'art que de délicatesse par l'arrière-petite-fille du maréchal, Mme Standish, née Noailles, et qui a été éditée par ses enfans.

(2) Béatrix de Choiseul-Stainville, duchesse de Gramont (et non pas Grammont), sœur du duc de Choiseul, née en 1730, morte sur l'échafaud le 17 avril 1794.

fidence que quelqu'un prétendait qu'elle était plus vraie que Mme de Grammont et que Mme de Grammont était plus sincère, fine distinction. Il me semble, comme je le disais à Mme de Beauveau (car on pouvait le lui dire), que le naturel de Mme de Grammont frappe plus que le sien, parce qu'elle montre des défauts et qu'elle a du mérite à être naturelle, mais comme on serait par choix ce que Mme de Beauveau est par nature, on vante moins cette qualité en elle. Son esprit n'est pas par traits; je ne suis pas étonnée qu'elle ne puisse pas l'allier avec celui de Mme d'Houdetot; mais en conversation avoir de l'esprit, c'est son état habituel. Elle a de l'esprit comme les femmes sont jolies. Quelquefois cependant, elle se livre à des discours sur les plats qui sont sur la table, sur mille détails minutieux; mais alors il semble que la bonté de son caractère donne trop de bonhomie à son esprit, et puis je crois qu'elle aime assez à étendre son espace en se promenant de bas en haut; aller de hauteurs en hauteurs n'est pas donné à tout le monde. Elle aime aussi le contraste de la succession de deux conversations si différentes; pour moi j'aimerais assez qu'on ne se reposât de la pensée que par la grâce, de l'éloquence que par la gaieté, et que le genre plat ne trouvât jamais la place dans les ombres mêmes du tableau.

Estime qu'elle fait de M. le Dauphin, son affection pour elle. Son opinion sur M. de Choiseul qu'elle devrait écrire : de l'étoile dans sa vie et dans sa réputation; de l'audace plutôt que de l'élévation d'âme; une confiance extraordinaire et que l'événement a justifié; gagnant une fois à l'armée cent mille écus au jeu, montant sa maison sur cette dépense et l'ayant soutenue de même jusqu'à sa mort; de la générosité dans ses sentiments, de l'orgueil à l'excès; peu d'esprit, c'est étonnant à dire, mais du bonheur encore dans son esprit; des coups de dés lumineux en affaire, point de logique; plus aisé à gouverner en choisissant les momens qu'en se servant de la raison ou de l'éloquence. Sa sœur supérieure à lui; son désespoir de s'humilier, sur la fin de ses jours, jusqu'à demander de l'argent à Beaumarchais, à Foulon qu'il avait autrefois traité comme il le méritait. Divers traits enfin qui semblent en faire un homme plus noble que grand, plus heureux que distingué, ne pouvant faire effet que pendant sa vie sur la nation française, généreux dans un sens plus étendu que l'acception ordinaire, ayant des mouvemens qui lui tenaient lieu de principes et peut être encore plus mobile que sensible et faible autant que bon.

Bien que ces deux portraits ne soient assurément pas indignes de l'auteur de *Delphine*, cependant de toutes les pages de ce journal les plus intéressantes sont celles où, toute vibrante encore de quelque impression vive qu'elle vient de recevoir, Germaine Necker traduit déjà avec éloquence ses émotions et ses terreurs imaginaires.

Ce 28 juillet.

Quel horrible spectacle s'offre à mes yeux en m'éveillant! Je vois de mon lit une bierre couverte d'un drap blanc, au milieu de la cour, devant la demeure de celle qu'on vient d'y enfermer. C'est elle, ce sont ses membres, ce sont ses traits; qu'est-il donc arrivé? Ceux qui l'aiment souffrent que la terre la couvre à jamais.

Je vois encore cette bonne femme dans ses vêtemens villageois, étincellante de vie, robuste, joyeuse, sans défiance de l'avenir, à cinquante ans mariée depuis huit mois à un homme plus jeune qu'elle, qui l'aimait, qu'elle aimait, enyvrée de ce retour de printems à la fin de son automne, reconnaissante de ce bonheur inatendu, consacrée aux soins des malheureux, perfectionné par la félicité, un ange dans la jouissance, spectacle aussi beau et plus doux qu'un ange dans l'infortune. Une maladie contagieuse, la petite vérole, la saisit, et elle meure et son cadavre occupe la place qu'elle remplissoit pendant sa vie! Il suffit d'avoir vu vivante celle qu'on voit ensevelir, pour frémir de tous ses sens à ce spectacle. Au-dessus de sa chambre étoit une horloge, et, la sachant à l'agonie, chaque coup que j'entendois : « Voici, m'écriois-je, le dernier pour elle, une âme va s'envoler vers le ciel, elle va savoir ce que les plus grands esprits ignorent. » Quelle image de dégoût et de terreur la mort représente, la mort en général; la sienne ne fait pas la même impression; un regret sensible, une espérance consolante, voilà ce qu'elle rappelle. La destruction, cette pensée terrible, ne frappe plus l'esprit, et notre âme d'avance se détache de ce corps que le temps consumera. Mais la mort de ce qu'on aime! Dieu, ces idées sombres pour la pensée, que seroient-elles pour le cœur! L'on verroit ces ministres de mort porter leurs mains sur ce qu'on aime; au bruit de leurs chants funèbres, ils vous enleveroient ce corps qu'on s'efforceroit de ranimer par les cris de son désespoir. Chaque son de la cloche annonceroit les pas qu'ils feroient vers la tombe, et son silence plus affreux encore signifieroit que tout a disparu. Non, de tels malheurs quand on les sent, on ne les supporte pas. Ah, souverain don de la Providence, bonheur de pouvoir mourir, que vous calmez mes craintes! Quand mon cœur égaré se représente les plus horribles malheurs, immortelle où fuirois-je? Comment échapperois-je à la terreur? mais la douce pensée de ma mort ôte à celle de ce qui m'est cher une partie de son horreur. Cependant quand l'instant de la séparation sera venu que j'expire la première; cet instant où j'apprendrois la mort de ce que j'aime, cet instant que je lui survivrois, rassembleront trop de tourmens. J'ai attaché ma vie à ceux qui suivant les probabilités ont moins d'années à parcourir. Oh! mon Dieu, du fond de mon âme, entends l'accent le plus vrai qui en soit jamais sorti, épargne à mon cœur un malheur que je ne veux pas nom-

mer et s'il m'arrivoit jamais, pardonne à mon âme d'aller te rejoindre et d'attenter sur ton ouvrage.

Ce 29.

Je ne suis donc pas morte encore. L'âme remplie de ces sombres pensées, les ténèbres et le silence de la nuit m'avaient presque inspiré de la terreur; je ne suis pas étonnée qu'on ne veuille pas coucher dans la chambre où quelqu'un vient de mourir. Ce ne sont point des idées pusillanimes qui m'en empêcheroient, mais l'imagination fortement fixée sur une seule pensée enfante des visions, ou du moins suspend pour un moment ce beau don de la Providence, l'imprévoyance de la mort. Par un trait de la bienfaisance divine, les hommes dont la pensée atteint à ce qui doit arriver dans des milliers d'années, dont l'esprit combine tout ce qui est probable, tout ce qui est possible, ne s'occupent point de la mort, et l'on voit par l'impression profonde que les objets funèbres font sur eux, qu'ils leur rappellent pour ainsi dire ou bien affirment une pensée qui leur sembloit inconcevable et incroyable. Hier au soir, un orage affreux s'est fait entendre; le mouvement de la nature a un grand empire sur l'âme; tous les efforts de l'art des hommes ne l'agitent point aussi puissament; la nature a été faite pour l'homme et l'analogie se fait sentir par l'émotion qu'elle lui cause. J'étois seule, je n'entendois que le bruit de l'orage, celui des habitans de la terre avoit cessé, un calme mélancolique s'emparoit de mon cœur à l'abri ; j'entendois la pluie tomber en torrens, la foudre réveilloit à chaque instant dans mon âme l'idée de la puissance de Dieu et du danger que je courois. Un sentiment de confiance m'élevoit vers le ciel, et pour me rassurer encore, je repassois dans ma pensée tout ce qui pouvoit me rendre indifférente à la perte de l'existence; fatale énumération lorsque la mort ne la suit pas! J'étais déjà résignée, mais comme je ne tiens mon courage que des idées sensibles, j'étois ferme et cependant baignée de larmes. Cette contagion de la petite vérole aussi, pendant l'orage, dans les égaremens de mes rêveries, je m'en supposois attaquée; cette manière de mourir me faisoit horreur; il faudroit éloigner de soi ceux qu'on aime, se refuser le charme de la mort, le bonheur de leur donner les dernières marques de tendresse que ce fatal moment rend si solennelles et si touchantes; ne pas leur parler dans cet instant, où tout ce qu'on dit a un si grand caractère de vérité. Ah! ce moment qu'on les voit, lorsqu'on sait qu'on ne les verra plus, semble rassembler à la fois les jouissances de toute la vie. Quel malheur aussi si la maladie troubloit l'esprit, vous rendoit une autre que vous-même. Quoi! l'on traiteroit avec froideur ce qu'on adore; malgré lui, dans sa pensée, quelquefois votre image et l'insensibilité se joindroit ensemble. Je le sais, il est affreux et faible de recevoir quelque impression par le délire des mourans, mais le déchirement de la douleur est causé par le souvenir des derniers

adieux, et quel est le cœur qui veut épargner des regrets à ce qu'il a de plus cher? On cherche à consoler tous ses autres amis, mais désirer d'être moins aimée de l'objet d'une affection passionnée! C'est la seule fois qu'on soit personnelle dans un sentiment dont le premier effet est de transporter son existence dans celle de ce qu'on aime. Je hais aussi cette maudite maladie parce qu'elle défigure; on ne pourroit plus sur son visage peindre sa pensée, attacher ses yeux éteins sur ce qu'on auroit le plus aimé, les ranimer du feu de son âme, conserver l'expression de la tendresse au milieu des angoisses de la mort, quand la parole manqueroit se servir encore de ses regards, et quand les yeux se fermeroient placer sur son cœur la main de ce qu'on adore pour le faire jouir encore de ces derniers battemens. Qu'il seroit horrible d'emporter en expirant la terreur d'avoir communiqué à ce qu'on aime le poison qui vient de vous consumer; l'on veut qu'il pleure, mais qu'il vive; ce n'est pas mourir que de laisser sur la terre des objets de sa tendresse : c'est échapper à l'anéantissement, et dans nos derniers momens mêmes la perspective de la mort de ce qui nous est cher conserve encore toute son horreur.

Ce fut peu de temps après le moment où son affection pour son père se traduisait d'une façon si touchante que fut conclu le mariage de Germaine Necker avec le baron de Staël-Holstein, ambassadeur de Suède à Paris. Je n'ai point à revenir ici sur les négociations assez longues qui ont précédé ce mariage, M. Geffroy en ayant fait ici même l'objet d'une étude très intéressante (1). Il me semble cependant que mon savant collaborateur a été dans son travail un peu injuste pour M. et pour Mme Necker. Il s'étonne et s'indigne presque qu'au moment ou M. de Staël, encore simple attaché à la légation de Suède, sollicita pour la première fois la main de Mlle Necker, M. Necker ait d'abord écarté ces ouvertures et qu'il ait attendu pour les écouter, d'avoir reçu l'assurance que Gustave III consentirait à nommer M. de Staël ambassadeur à Paris. Tout résignés que M. et Mme Necker fussent à donner en mariage à un étranger leur fille unique et chérie, il est cependant assez naturel qu'ils aient voulu se ménager l'espoir de la conserver auprès d'eux, et lorsque directement informés de l'extrême intérêt politique que Gustave III prenait à ce mariage, ils demandaient au roi d'accorder, comme gage de cet intérêt, le rang d'ambassadeur à M. de Staël, qui en faisait déjà les fonctions, ils favorisaient l'avenir du jeune ménage en même temps qu'ils assuraient le séjour de leur fille en France. M. Geffroy s'étonne également que Gustave III ait consenti à nommer M. de Staël son ambassadeur *à vie*, ou à payer comme *dédit* une pension de 25,000 francs par an. Sur ce point, M. Geffroy aurait

(1) Voyez la *Revue* du 15 septembre 1865.

raison, mais les choses ne se sont point passées tout à fait ainsi qu'il les a racontées fort naturellement, sur la foi d'une lettre de Mme de Boufflers, une des correspondantes de Gustave III, qui servit tout le temps d'intermédiaire. J'ai en effet sous les yeux une pièce plus sûre; c'est le contrat passé par-devant Mes Duclos et Mony, notaires au Châtelet de Paris, entre « très haut et très puissant seigneur son excellence Éric-Magnus Staël de Holstein, chevalier de Holstein, chevalier de l'ordre de l'Épée, chambellan de sa majesté la reine de Suède et ambassadeur extraordinaire de sa majesté le roy de Suède auprès de sa majesté très chrétienne, demeurant à Paris, rue du Bacq, faubourg Saint-Germain, paroisse Saint-Sulpice d'une part, et messire Jacques Necker, ancien directeur des finances, noble baron de Coppet, seigneur de Bière, Bérole et autres lieux, membre du conseil des soixante de la république de Genève, et noble dame Louise Curchodi de Nasse, son épouse, stipulant pour eux et en leurs noms et pour Anne-Louise-Germaine Necker, demoiselle mineure, leur fille, à ce présente et de son consentement, demeurante avec lesdits sieur et dame ses père et mère, rue Bergère, paroisse Saint-Eustache, d'autre part. » Ce contrat, qui porte la signature de Louis XVI, de Marie-Antoinette et de tous les princes de la famille royale, contient en effet sous l'article 2 la clause suivante :

En considération dudit mariage, Sa Majesté le Roy de Suède a bien voulu assurer à son excellence mondit sieur futur époux, ainsi qu'il le déclare :

1° La jouissance du titre et des émolumens pendant six années au delà des six premières, dont le cours est commencé, de sa dite qualité d'ambassadeur extraordinaire auprès de Sa Majesté très chrétienne, sans préjudice d'une prolongation ultérieure si Sa Majesté le Roy de Suède continue à être content de ses services.

2° Une pension de vingt mille livres tournois de France, payables en tous lieux à sa dite excellence mondit sieur futur époux dès le moment qu'elle cesserait d'être revêtue du titre d'ambassadeur extraordinaire auprès de Sa Majesté très chrétienne.

Ainsi ce n'était pas *à vie*, mais pendant douze ans, que Gustave III s'engageait à conserver M. de Staël comme ambassadeur. Or si l'on réfléchit qu'à cette époque les cours de rang secondaire avaient pour habitude de changer rarement leurs ambassadeurs, et qu'en particulier le comte de Creütz, le prédécesseur immédiat de M. de Staël, avait été accrédité à Versailles pendant plus de vingt ans, l'engagement pris par Gustave III de conserver M. de Staël comme ambassadeur pendant douze ans paraîtra d'une nature moins singulière et d'une exécution moins difficile qu'il ne le serait assuré-

ment de nos jours. Il en est de même de la pension de vingt mille livres tournois promise au cas où ses fonctions d'ambassadeur seraient retirées à M. de Staël. En effet, de ce contrat il résulte que M. Necker constituait en dot à sa fille la somme, énorme pour le temps, de six cent cinquante mille livres, tandis que ses émolumens d'ambassadeur constituaient le plus clair des apports de M. de Staël. Une pension sur la cassette royale (que ce fût celle du roi de Suède ou celle du roi de France) était alors une source de fortune aussi fréquente qu'honorable, et je ne vois pas pourquoi la prévoyance paternelle de M. Necker, cherchant à compenser l'inégalité qui existait entre sa fille et son gendre, paraîtrait digne de blâme. Quant à l'inclination respective des deux époux qui, d'après M. Geffroy, n'aurait pas été suffisamment consultée, cette considération fort grave assurément ne paraît pas avoir tenu moins de place dans l'union de Mlle Necker avec M. de Staël que dans tous les autres mariages du temps; est-il d'ailleurs bien certain que dans les mariages d'aujourd'hui cette considération passe toujours avant toutes autres? Il ne faut non plus oublier que M. de Staël avait fort bien réussi à la cour de France, qu'il passait pour avoir de l'esprit et qu'il était agréable de sa personne. Tel du moins il apparaît dans un assez beau portrait qu'on peut voir encore à Coppet, où il est représenté en perruque poudrée et en justaucorps de velours noir avec des revers rouges, portant à son côté, dans la ceinture de son épée, la clé de chambellan de la reine de Suède. Aussi les amis de M. et de Mme Necker furent-ils unanimes dans les félicitations qu'ils leur adressèrent au sujet du brillant mariage que leur fille venait de conclure, et Marmontel pouvait-il se vanter en présence de cette approbation générale d'avoir le premier signalé à Mme Necker tout ce que ce parti présenterait d'avantageux.

Le mariage fut célébré le samedi 14 janvier 1786 dans la chapelle de l'ambassade suédoise. Suivant l'usage du temps, Mme de Staël passa sous le toit de ses parens les premiers jours qui suivirent la cérémonie. Mais, le jeudi de la semaine suivante, elle dut quitter les lieux où s'était écoulée sa jeunesse pour aller occuper l'hôtel de l'ambassade de Suède, qui était situé rue du Bac. Au moment de partir, elle adressa à sa mère une touchante lettre d'adieux qui achèverait de montrer, s'il en était besoin, que pas plus chez la fille que chez la mère, les dissentimens dont j'ai parlé n'avaient détruit la tendresse :

Ma chère maman,

Je ne reviendrai pas ce soir chez vous. Voilà le dernier jour que je passe comme j'ai passé toute ma vie! Qu'il m'en coûte pour subir un

tel changement! Je ne sais s'il y a une autre manière d'exister; je n'en ai jamais éprouvé d'autres et l'inconnu ajoute à ma peine. Ah! je le sais, peut-être j'ai eu des torts envers vous, maman. Dans ce moment comme à celui de la mort, toutes mes actions se présentent à moi, et je crains de ne pas laisser à votre âme le regret dont j'ai besoin. Mais daignez croire que les fantômes de l'imagination ont souvent fasciné mes yeux, que souvent aussi ils se sont placés entre vous et moi et m'ont rendu méconnaissable. Mais je sens en ce moment à la profondeur de ma tendresse qu'elle a toujours été la même. Elle fait partie de ma vie et je me sens toute entière ébranlée, bouleversée au moment où je vous quitte. Je reviendrai demain matin, mais cette nuit je dormirai sous un toit nouveau. Je n'aurai pas dans ma maison l'ange qui la garantissait de la foudre ou de l'incendie. Je n'aurai pas celle qui me protégerait si j'étais au moment de mourir et me couvriroit devant Dieu des rayons de sa belle âme. Je ne saurai pas à chaque instant des nouvelles de votre santé. Je prévois des regrets de toutes les minutes. Je ne veux pas vous dire, maman, à quel point ma tendresse pour vous ajoute à la force de mon cœur. La vôtre est si pure qu'il faut faire passer par le ciel tous les sentimens qu'on lui adresse. Je les élève vers Dieu; je lui demande avec une ardeur passionnée qu'il fasse cesser vos souffrances; je lui demande d'être digne de vous; le bonheur viendra ensuite, viendra par intervalle, ne viendra jamais; la fin de la vie termine tout et vous êtes si sûre qu'il y en a une autre, si sûre que mon cœur n'en peut douter.

Je ne finirois pas; j'ai un sentiment qui me feroit écrire toute ma vie. Agréez, maman, ma chère maman, mon profond respect et ma tendresse sans bornes.

Ce jeudi matin, chez vous encore.

Le mariage de Mme de Staël devait donner un nouvel éclat au salon de ses parens. Au lieu de prendre à la conversation qui se tenait devant elle une part inégale, toujours prête à se réfugier derrière le fauteuil de son père, dès qu'elle avait attiré l'attention sur elle par quelque saillie, elle ne tarda pas à en devenir la reine et à y diriger les propos. C'était le moment où ce que nous appellerions de nos jours l'opposition libérale se réunissait presque chaque jour chez M. Necker et où son salon, de purement littéraire qu'il avait été d'abord, était en train de devenir presque entièrement politique. Mais, pour bien marquer ce changement, il me faut revenir de quelques années en arrière et entrer dans quelques détails sur la vie et la carrière de M. Necker, dont jusqu'ici j'ai volontairement laissé la figure un peu dans l'ombre.

OTHENIN D'HAUSSONVILLE.

LES

ASSEMBLÉES DU CLERGÉ

EN FRANCE

SOUS L'ANCIENNE MONARCHIE

IV [1].

LES ASSEMBLÉES DU CLERGÉ A LA FIN DU XVIIe ET AU XVIIIe SIÈCLE.

Les derniers retentissemens de la fronde s'étaient tus au commandement de Louis XIV. En prenant en main le gouvernement de son royaume, le jeune monarque ne devait pas plus souffrir d'opposition à ses volontés dans le clergé que chez le reste de ses sujets. Il poursuivit à l'égard de cet ordre avec plus de décision que ne l'avait fait Mazarin la politique de Richelieu. Mais tout en exigeant des prélats l'obéissance, il garda toujours envers eux une déférence que lui prescrivait sa foi; il leur témoigna plus de respect que ne leur en avait témoigné le ministre de Louis XIII. Sa dignité de cardinal et sa haute position dans l'église permettaient à Richelieu vis-à-vis du clergé des libertés et des allures que Louis XIV ne pouvait prendre. Fort ignorant en théologie, encore moins versé dans les matières canoniques, le monarque était obligé de consulter sans cesse son confesseur et les évêques qui avaient sa confiance; devant eux, s'il tenait la tête haute, il lui fallait courber sa raison. Pour Richelieu, la religion n'était guère qu'un moyen de gouvernement. Louis XIV, tout despote qu'il fût, se sentait retenu par la

(1) Voyez la *Revue* du 15 février, du 1er avril et du 15 septembre 1879.

crainte d'encourir la condamnation de l'église, dont il ne mettait point en doute l'infaillibilité. S'il entendait ne pas laisser porter atteinte à son autorité, il ne songeait pas moins à son salut, et, afin de rassurer sa conscience, il faisait tous ses efforts pour obtenir du pouvoir spirituel des sentences conformes à ses visées et à ses intérêts. Aussi est-ce moins à l'intimidation qu'il recourut qu'au prestige de sa dignité royale, à la séduction de sa propre grandeur. Il voulait convaincre l'église qu'elle devait marcher d'accord avec lui pour la plus grande gloire de Dieu. Sans doute, Louis XIV avait près de lui quelques conseillers moins préoccupés qu'il ne l'était de rester dociles aux décrets de l'église et qui travaillaient à le prémunir contre les entreprises du clergé. Mais les principes que lui avait inculqués son éducation défendaient à ce roi de laisser des laïques décider des choses de la religion. Voilà comment, alors même qu'il amoindrissait l'autonomie administrative de l'église, qu'il affaiblissait l'indépendance des prélats, Louis XIV en relevait l'autorité spirituelle. De la sorte il se ménagea dans l'épiscopat un auxiliaire contre les prétentions du saint-siège et une caution de la pureté de sa foi. Louis XIV donnait, en agissant ainsi, le change à sa conscience; en gagnant les évêques, il s'imaginait demeurer le plus fidèle serviteur de l'église. Son erreur était au reste bien naturelle. Il rencontrait chez la majorité d'entre eux tant d'empressement à condescendre à ses désirs! Regimbant contre le despotisme de Rome, l'épiscopat français se résignait aisément à reconnaître l'autorité du monarque, sur un terrain que revendiquait l'église, en échange de la part d'indépendance que la couronne lui garantissait à l'égard du saint-siège. En exaltant l'autorité du roi, l'église gallicane se grandissait elle-même, puisque c'était à ses décisions qu'il en demandait la sanction, puisque, plus elle fortifiait la puissance de Louis XIV, plus elle était en droit d'attendre de lui privilèges et appui.

I.

Les deux assemblées générales du clergé qui suivirent celles dont j'ai rappelé les actes dans un précédent travail, et où l'affaire du cardinal de Retz avait occupé la place principale, ne furent pas marquées par ces contestations irritantes, ces résolutions de nature à inquiéter la cour, qui s'étaient produites antérieurement. On y vota les décimes réclamés, on y renouvela le contrat avec l'Hôtel de Ville, on y traita de ces affaires particulières, de ces litiges qui se présentaient à tout instant dans l'administration ecclésiastique et qu'avaient multipliés les contacts plus fréquens avec l'administration et la justice royales, dont le zèle et la vigilance étaient stimu-

lés par le souverain. Sans doute, nombre de ces affaires intéressaient les immunités de l'église et se rattachaient à l'exercice des droits qui lui étaient le plus chers, mais le désir qu'avait l'assemblée de ne pas se donner l'apparence d'une opposition systématique au gouvernement du roi la rendait plus conciliante, et s'il y eut quelques démêlés, ils ne furent jamais bien sérieux; si la représentation ecclésiastique fit entendre des remontrances, elles n'eurent point le caractère de récriminations.

La querelle du jansénisme ne troubla même que faiblement le calme que la docilité aux volontés du monarque assurait aux délibérations de ces assemblées. La grande majorité se prononça pour la condamnation de doctrines que leurs adhérens feignaient de désavouer afin de détourner les foudres du saint-siège. Dans ce qui touchait aux intérêts de l'église gallicane, une seule question, celle de la régale, eut le privilège de passionner les débats, parce qu'elle remuait l'épiscopat tout entier. On eût dit que c'était sur ce terrain que s'était réfugié ce qui restait de véritable indépendance aux évêques. La question de la régale rendit aux assemblées une vie qui commençait à les abandonner. Le droit ainsi appelé était un de ceux où l'église souffrait le plus de l'invasion de l'autorité royale. Il donnait au souverain la libre disposition du revenu des archevêchés et des évêchés vacans et la faculté de conférer les bénéfices qui étaient à leur collation jusqu'à ce que les nouveaux prélats eussent prêté serment de fidélité à la couronne. Les origines de ce droit étaient entourées d'obscurité et se discernaient mal dans la confusion juridique du moyen âge. Comme il favorisait singulièrement l'immixtion du pouvoir laïque dans le gouvernement de l'église, quoique admis par le saint-siège, il avait maintes fois soulevé les réclamations du clergé. Mais les rois de France n'avaient jamais voulu s'en dessaisir. Au reste l'exercice de ce droit était de dates fort diverses suivant les provinces. Il en était plusieurs où il n'avait été qu'assez récemment introduit. Les réclamations du clergé s'étaient surtout fait entendre sous Henri IV. Louis XIII parut en vouloir tenir compte, et à l'assemblée de 1655, l'espoir que les mêmes dispositions subsistaient à la cour fit nommer une commission spéciale pour examiner la question de la régale; les assemblées qui suivirent imitèrent cet exemple. L'assemblée de 1670 adressa à Louis XIV par la bouche de l'archevêque d'Embrun une remontrance particulière. Mais le monarque ne demeurait pas moins jaloux de ce droit qu'il ne l'était de toute autre branche de son autorité. Préoccupé d'établir dans le royaume une uniformité de régime qui facilitât son gouvernement en lui donnant plus d'action, Louis XIV cherchait à étendre la régale à toutes les provinces, et, se fondant sur la doctrine qui représentait ce droit comme

étant non l'exception, mais la règle commune, il exigea que les provinces qui s'en prétendaient exemptes produisissent leurs titres. Pour couper court aux remontrances qu'avait faites l'assemblée de 1670, deux déclarations, l'une, de 1673, l'autre de 1675, portèrent que le droit de régale devait être exercé dans tous les diocèses du royaume, à la réserve seulement des archevêchés et évêchés qui en étaient exemptés à titre onéreux. Les déclarations étaient conçues dans des termes qui ne souffraient guère de réplique. Le clergé n'osa pas d'abord protester : il savait que ce droit était soutenu par le parlement; l'assemblée de 1675 courba la tête. Le pape même ne fit faire par son légat et par ses nonces aucune représentation. Louis XIV n'admettait pas qu'une autre juridiction que son conseil d'état s'érigeât en tribunal souverain des contestations auxquelles l'exercice de ce droit ne cessait depuis près d'un siècle de donner lieu. Les déclarations de 1673 et 1675 ne firent que les multiplier. Les provinces de Guyenne, de Languedoc et de Dauphiné soutenaient qu'elles devaient être affranchies de la régale. Leurs réclamations furent portées au conseil. Le débat dura longtemps, et le procès aboutit à un arrêt qui déboutait les provinces opposantes, quoique le saint-siège eût appuyé leurs plaintes. Comme c'était généralement le cas dans les conflits entre l'église et l'état, on produisait de part et d'autre des raisons spécieuses; on se fondait sur des interprétations ambiguës, on invoquait des précédens différens, on faisait surtout appel à des autorités opposées. Tandis que le pape alléguait à l'appui de la réclamation les canons des conciles, le roi s'armait du silence gardé par le saint-siège, quand ses prédécesseurs avaient réservé au conseil d'état et au parlement de statuer sur tout ce qui touchait à la régale, pour des provinces telles que la Bretagne, où ce droit n'était point auparavant appliqué. Dans ce conflit, il s'agissait non d'une question de l'ordre spirituel, mais d'un privilège, en apparence purement temporel, lié à la jouissance des anciens droits féodaux. Louis XIV n'était pas homme à l'abandonner de la sorte et à diminuer l'étendue de la puissance que ses prédécesseurs lui avaient léguée. Les quatre provinces déboutées en restèrent là; seuls, deux évêques protestèrent: c'étaient des prélats imbus des principes jansénistes, et d'un caractère indépendant, l'évêque d'Alet, Nicolas Pavillon, naguère collaborateur de saint Vincent de Paul, et l'évêque de Pamiers, Étienne-François de Caulet, fils d'un président au parlement de Toulouse. Ils s'élevèrent avec énergie contre l'application de la mesure dans leurs diocèses, invoquant un des canons du deuxième concile de Lyon. Cette double résistance ne tarda pas à se réduire à une seule par suite de la mort de Pavillon; mais elle émut tout le clergé français et irrita au plus haut degré Louis XIV. Des

mesures coercitives furent sur son ordre prises contre l'évêque de Pamiers. On le menaça de la saisie de son temporel s'il n'obéissait pas aux arrêts du conseil. Caulet tenta vainement de détourner le coup en écrivant par deux fois au roi. Son temporel fut saisi; il recourut alors à l'appui du saint-siège.

Autour de cette opposition pouvaient s'en grouper bien d'autres; elle avait causé dans l'épiscopat une vive agitation, à laquelle la mort de Caulet, arrivée bientôt après, ne mit même pas un terme. La résistance de cet évêque trouva de l'écho, tout au moins de la sympathie chez trois autres prélats, les évêques de Rieux, d'Agde et de Saint-Pons. Voyant le temporel de leur collègue séquestré, ils prirent à leur charge tous les frais de son entretien. Dans le diocèse de Pamiers, la saisie mise sur les revenus de l'évêque fut étendue aux bénéfices qui en dépendaient. Caulet mort, le chapitre de Pamiers nomma des vicaires généraux capitulaires. L'archevêque de Toulouse, auquel les régalistes en avaient appelé à titre d'autorité métropolitaine, du vivant de Caulet, qui les avait frappés de censures ecclésiastiques, en nomma de son côté. Les jésuites, qui gardaient rancune à la mémoire d'un prélat avec lequel ils avaient eu de graves démêlés, prirent chaudement le parti des régalistes, et le diocèse de Pamiers se trouva ainsi en proie à la plus déplorable division. Pour y porter remède, le pape envoya à l'église de Pamiers un bref qui cassait le choix fait par l'archevêque métropolitain et confirmait celui du chapitre, menaçant d'excommunication ceux qui persisteraient à reconnaître les vicaires généraux désignés par l'archevêque de Toulouse. Le parlement de Paris répondit par un arrêt à la lettre du souverain pontife, dont il affectait au reste de contester l'authenticité, d'accord en cela, contre l'ordinaire, avec les jésuites. Le parlement de Toulouse se prononça dans le même sens et les deux cours apportèrent une regrettable passion dans leurs poursuites contre tous ceux qui faisaient cause commune avec l'église de Pamiers. Le parlement de Toulouse alla même jusqu'à condamner à mort et à faire exécuter en effigie dom Cerle, que le parti antirégaliste avait nommé grand vicaire de Pamiers, assimilant les menées de ce religieux à une conspiration contre la sûreté de l'état, sentence qui n'empêcha pas au reste Cerle d'entretenir la résistance du fond de sa retraite.

Tel fut le point de départ de la longue contestation qui s'éleva entre Louis XIV et le saint-siège, et où s'entremit activement l'ambassadeur de France à Rome, le cardinal d'Estrées. L'assemblée du clergé de 1680 ne pouvait garder le silence en cette conjoncture; elle intervint et donna son avis. La question divisait alors le corps ecclésiastique en deux partis, les régalistes et les antirégalistes.

La grande majorité des membres de l'assemblée, tout en n'étant pas favorable à l'extension de la régale, n'admettait cependant pas les prétentions de la curie romaine. Ils blâmaient la façon dont le souverain pontife avait répondu à Louis XIV, et ils témoignèrent leurs sentimens dans une lettre qu'ils adressèrent à ce monarque : « Nous souffrons avec une peine extraordinaire, y disaient-ils, que l'on menace le fils aîné et le protecteur de l'église comme on a fait en d'autres rencontres pour les princes qui ont usurpé ses droits. Nous sommes si étroitement attachés à votre majesté que rien n'est capable de nous en séparer. » Cette lettre avait été vraisemblablement provoquée par le roi lui-même, mais l'assemblée n'eût pu tenir un tel langage si elle avait partagé toutes les vues du saint-siège. En soutenant ainsi les droits de la couronne de France, elle rendait plus difficile un rapprochement entre Innocent XI et Louis XIV. Le pape envoya en effet, le 7 août de cette année 1680, un second bref qui était un nouvel acte de mauvais vouloir à l'égard de l'épiscopat français. Il improuvait ce qu'avait fait l'archevêque de Paris dans un certain couvent de filles de Charonne. Aussi le bref ne fit qu'accroître le dissentiment. L'archevêque de Toulouse n'eut pas plus gain de cause dans son différend avec les vicaires capitulaires de Pamiers, qui en avaient appelé à Rome à l'instar de feu leur évêque. Les brefs se succédèrent. Le pape revendiquait pour lui-même le droit de juger souverainement les causes d'un caractère ecclésiastique portées de France à son tribunal, prétention contraire au concordat de 1517. Le conflit continua jusqu'à la fin de l'année, et le 1er janvier 1681, Innocent XI adressait à l'église de Pamiers un nouveau bref dont les termes étaient une atteinte plus claire encore au concordat. Il fallait sortir de cette situation périlleuse, et le moyen qui paraissait le plus sûr c'était de convoquer, soit un synode national, soit une assemblée spéciale du clergé. Le chancelier Le Tellier se prononça pour ce second moyen, et son avis prévalut. A son instigation, les agens généraux demandèrent, dans un mémoire, au roi la permission de réunir ceux des évêques qui se trouvaient alors à Paris. Mais cette petite assemblée ne pouvait offrir une garantie sérieuse d'indépendance, placés qu'étaient tous ces prélats sous l'influence de la cour. C'est ce que ne manquèrent pas de dire les antirégalistes; ils dénoncèrent au pape, comme de coupables menées, les actes de la camarilla dont l'âme était le P. de La Chaise, surnommé par les mauvais plaisans *le père nourricier de la régale* et qui tenait à sa dévotion quelques jésuites, notamment le P. Maimbourg. Le gouvernement s'était imaginé que la petite assemblée, aux ordres du roi, suffirait à arranger l'affaire, conduite qu'elle serait par l'archevêque de Reims, Le Tellier, fils du chancelier. Elle se réunit en mars 1681 pour donner son avis sur la

difficulté pendante : il fut conforme aux désirs de Louis XIV, à quelques restrictions près sur le caractère du droit de régale, que les évêques avouaient être une servitude imposée à l'église. La commission chargée d'examiner la question et dont l'archevêque de Paris, Fr. de Harlay, avait dicté la composition, choisit pour président l'homme sur qui le roi pouvait le plus compter, l'archevêque de Reims. Le prélat dit dans les conclusions de son rapport que les évêques de France avaient eu raison de se soumettre aux déclarations de 1673 et de 1675, mais il évita de se prononcer sur le fond du débat. Il en agit de même pour l'affaire de Charonne, qui avait été également soumise à l'examen de la commission. L'archevêque se montra moins réservé sur l'affaire de Pamiers : il ne craignit pas de soutenir que la juridiction ecclésiastique et les libertés de l'église gallicane avaient été violées par les brefs du pape. La petite assemblée approuva le rapport de Le Tellier. Quelques évêques parlèrent de la nécessité de réunir un concile national pour prononcer sur tous les points en litige. Un plus grand nombre se borna à demander la convocation spéciale d'une assemblée générale du clergé. Tout le monde était d'accord pour que l'église de France saisît cette occasion de faire une exposition de principes qui assurât l'indépendance épiscopale. Cette indépendance semblait en effet gravement menacée; elle était attaquée sans ménagement par les ultramontains, par les jésuites surtout. Déjà les dernières assemblées générales du clergé avaient dû prendre la défense du pouvoir des évêques. Louis XIV consulta son entourage, et il se décida pour la convocation d'une assemblée générale du clergé; mais, comme l'on eût pu contester aux députés qui n'étaient pas évêques une autorité spirituelle suffisante pour prononcer en pareille matière, il fut entendu que les députés du second ordre n'auraient que voix consultative. On évitait de la sorte les dangers et les difficultés d'un concile. Le roi avait toute raison d'espérer qu'il trouverait dans une telle assemblée des dispositions favorables à ses vues. On prit d'ailleurs des mesures pour qu'il en fût ainsi. On prépara l'opinion du clergé par l'envoi du procès-verbal de la petite assemblée. On se hâta de répandre ce document dans tous les diocèses afin de neutraliser l'effet des écrits dont les antirégalistes inondaient clandestinement les provinces.

Aucune assemblée du clergé n'avait encore eu de mission si grave; ce qui allait lui imprimer un caractère à part, c'est qu'elle serait uniquement réunie pour statuer sur une question touchant aux rapports fondamentaux de l'église et de la royauté. Le roi n'osait pas donner à cette diète la qualification de concile, de synode, et cependant il voulait qu'elle en eût le plus possible l'apparence. Aussi décida-t-il qu'on ne se bornerait pas à appeler les députés des

provinces ecclésiastiques, il voulut qu'on fît encore venir des représentans du clergé des pays d'obédience, qui ne prenaient point part d'ordinaire aux élections.

Depuis que le droit de régale était devenu l'objet de sérieuses contestations entre la couronne de France et la cour de Rome, les défenseurs du pouvoir royal avaient songé à chercher un appui dans les assemblées du clergé. M. l'abbé J.-Th. Loyson nous en fournit la preuve dans le savant ouvrage qu'il a publié sur l'assemblée du clergé de 1682, et auquel je suis redevable de précieuses indications. Dès 1670, le docte Baluze, que Colbert avait chargé d'étudier la question de la régale, disait à ce grand ministre : « Je me suis un peu étendu sur l'autorité spirituelle des assemblées pour examiner si en certaines occasions elles peuvent avoir le pouvoir d'un concile national, tant parce que cela était du sujet que monseigneur m'a prescrit que parce que j'estime qu'il est important de donner du crédit à ces assemblées sous l'autorité du roi. Il peut arriver que le roi sera bien aise de pouvoir opposer cette autorité aux entreprises de la cour de Rome, à l'exemple de Philippe le Bel, de Charles VI, de Louis XI et de Louis XII. » Louis XIV fut donc encouragé à prêter à l'assemblée qui allait se réunir l'autorité d'un concile, et la qualification qui lui est attribuée dans les lettres de convocation en fait foi, car on l'y désigne sous le titre d'*assemblée générale extraordinaire représentant le concile national*. Les électeurs durent être avertis qu'il ne s'agissait pas d'une assemblée comme il s'en était déjà tenu antérieurement; le gouvernement pensa qu'il fallait éclairer leur choix et surtout ne pas les laisser libres d'imposer à leurs députés les procurations que bon leur semblerait. Les agens généraux reçurent l'ordre de faire parvenir à toutes les provinces un modèle uniforme de procuration qu'avaient rédigé les commissaires désignés par la petite assemblée. Il y était dit que les députés devaient maintenir l'observation des clauses du concordat de 1517 *et procurer par toutes sortes de voies dues et raisonnables la conservation des maximes et libertés de l'église gallicane*.

Dans les assemblées provinciales qui se tinrent, comme cela avait déjà eu lieu tant de fois, et notamment lors des élections à la dernière assemblée, le gouvernement pesa sur les choix. Les ministres et l'archevêque de Paris agirent activement pour faire nommer des candidats agréables au roi. Celui-ci eut même en bien des provinces des candidats officiels qu'il fit connaître par lettres de cachet, c'est-à-dire lettres cachetées. Il enjoignit à divers métropolitains d'intervenir pour faire élire tels et tels évêques. Les intendans de province jouèrent alors un rôle que nous avons vu si souvent en ce siècle dévolu aux préfets pour assurer de *bons choix*. On écarta soigneusement les prélats dont les opinions ultramontaines inspiraient

de la défiance. C'est ainsi que Camille de Villeroy, malgré sa dignité d'archevêque de Lyon et la parenté qui l'unissait au maréchal pour lequel Louis XIV avait tant d'amitié, ne put réussir à se faire désigner. Le gouvernement se fonda sur ce que l'assemblée avait à débattre, non des questions de temporel, mais un point d'une nature quelque peu théologique, pour ne pas observer les règles auxquelles on s'était jusqu'alors astreint dans les élections. Par exemple les provinces eurent la faculté de prendre leurs députés parmi les ecclésiastiques qui n'y possédaient pas de bénéfices.

Pendant qu'on procédait au choix de ces mandataires spéciaux, les négociations se poursuivaient activement près du saint-siège, mais elles n'avançaient pas. Tout annonçait qu'Innocent XI persévérerait dans ses sentimens. C'était là ce qui inquiétait l'opinion. On se préoccupait de ce qu'allait faire une assemblée dont on ne contestait pas les lumières, mais à laquelle on voyait imposer une mission des plus délicates. Plusieurs conseillers de Louis XIV, et en première ligne Colbert, le plus résolu dans l'opposition à Innocent XI, étaient d'avis que le roi ne devait pas abandonner l'assemblée à sa libre initiative, qu'il importait que les commissaires royaux formulassent les points qu'il s'agissait d'établir et les présentassent à cette compagnie afin qu'elle y donnât son acquiescement. D'autres pensaient différemment. C'est au milieu de ces incertitudes que l'assemblée se réunit à Paris, dans l'automne de 1681. Elle tint une séance préparatoire le 1er octobre, à l'archevêché. Le 27 du même mois, les députés s'assemblèrent aux Grands-Augustins, et le 30, Fr. de Harlay et Ch. Maurice Le Tellier furent élus présidens. Ces choix étaient significatifs, car les deux archevêques s'étaient montrés les plus zélés pour les libertés de l'église nationale et avaient toute la confiance du roi. Il semble pourtant que la majorité de la compagnie ne professait pas des opinions aussi avancées que les leurs. Toute décidée qu'elle était à défendre les privilèges de l'église de France, elle ne voulait pas se faire l'instrument des rancunes du gouvernement contre le saint-siège. Bossuet fut l'interprète de ces sentimens dans son *Discours sur l'unité de l'église* qui devait inaugurer la séance solennelle du 9 novembre. Il dut, avant de le prononcer, soumettre ce sermon au conseil du roi. On y trouvait cette phrase : *qu'il fallait tout supporter plutôt que de rompre avec l'église romaine*. Fr. de Harlay, présent à la lecture, arrêta l'évêque de Meaux en l'entendant et l'engagea à supprimer l'épithète de *romaine*. Bossuet n'y voulut pas consentir, preuve que l'assemblée dont ce grand prélat reflétait l'esprit prétendait rester en communion étroite avec le saint-siège. Malgré la condescendance qu'elle témoignait pour les volontés de Louis XIV, elle n'acceptait pas le rôle passif auquel on poussait celui-ci à la con-

damner. Tel était le sens dans lequel agissait le cardinal d'Estrées, qui jugeait l'effacement de l'assemblée nécessaire au succès de l'affaire, alors qu'au mois de septembre précédent il écrivait au P. de La Chaise : « Je crois qu'il est très important que l'assemblée du clergé n'entreprenne point de faire examiner l'affaire de la régale par ses députés ni de l'examiner elle-même, mais que les commissaires du roi leur déclarent qu'encore que le roi n'ait pas besoin de rendre compte à personne d'un jugement qui regarde les droits de la couronne et dont il ne doit rendre compte qu'à Dieu, tel qu'est celui de la régale, il a bien voulu leur en faire savoir les fondemens afin qu'ils en informent sa sainteté et qu'elle cesse de s'engager dans une affaire où elle ne peut faire que de mauvais pas. » L'assemblée n'obéissait qu'à demi. De même que les assemblées antérieures avaient cherché à réduire le chiffre des subsides qu'on exigeait d'elles, celle-ci, en concédant l'extension du droit de régale, s'efforçait d'en restreindre au moins l'exercice; l'archevêque de Reims partageait ce sentiment. Sur ses conclusions, l'assemblée résolut d'envoyer des députés au roi pour l'informer qu'elle avait reconnu la légitimité de l'application de la régale à tout le royaume, mais pour le supplier en même temps d'y apporter certaines modérations. La députation se rendit à Saint-Germain, ayant à sa tête les deux présidens. Louis XIV dit qu'il examinerait en conseil le message qu'elle lui apportait, et huit jours après, il répondait aux délégués que la compagnie lui avait de nouveau députés, qu'attendu qu'il s'agissait *de relâcher des droits de sa couronne, il ne voulait pas décider seul et qu'il avait nommé des commissaires pour prendre connaissance de l'affaire.* Le choix que fit le monarque à cette occasion montra suffisamment son intention de ne point laisser amoindrir ce qu'il tenait pour le privilège de son pouvoir souverain. Colbert et Pussort étaient du nombre des commissaires et la commission était présidée par le chancelier Le Tellier. Telle que Louis XIV l'avait composée, cette commission se trouvait en majorité d'accord avec le parlement sur les points en discussion; aussi jugea-t-elle à propos d'en référer au procureur général de cette cour, Achille de Harlay, et aux deux avocats généraux, Talon et Lamoignon. Les débats se prolongèrent dans la commission, et les opinions restaient encore fort partagées. Ce que voyant, Louis XIV pensa qu'il serait plus sage de faire quelques concessions, et il remit en conséquence aux députés du clergé l'édit du 14 janvier 1682, qui donnait satifaction aux demandes de l'assemblée, en réglementant l'usage de la régale. Dès lors la compagnie ne pouvait plus refuser l'acquiescement que le roi attendait d'elle, et le 2 février elle votait l'acte de consentement par lequel elle souscrivait à l'extension de la régale conformément aux termes de la déclaration royale

du 10 février 1675. Dans cet acte, la compagnie exprimait l'espérance que le pape, entrant dans le véritable intérêt des églises de France et comprenant les motifs de paix qui avaient fait agir le clergé, recevrait favorablement la lettre qu'elle était résolue de lui écrire, pour lui bien expliquer les raisons de sa conduite. Les députés s'étaient flattés qu'Innocent XI approuverait la façon dont ils terminaient un différend avec l'autorité royale qui troublait l'église depuis plusieurs années; mais le temps n'était plus où le souverain pontife voyait dans les évêques des collaborateurs investis presque des mêmes droits que lui-même et au milieu desquels il n'était guère que le *primus inter pares*. La doctrine de l'infaillibilité pontificale avait gagné bien du terrain, et les envahissemens de l'autorité papale effrayaient ceux mêmes qui, comme Fénelon, acceptaient cette infaillibilité. « Les papes, dans ces derniers siècles, écrivait l'archevêque de Cambrai dans son ouvrage latin sur *l'autorité du pape*, ont négligé l'antique coutume de *définir*, de concert avec les évêques, qui sont leurs frères, et même ils ont voulu déprimer l'épiscopat tout entier. » Le saint-père, qui avait été déjà informé des résolutions prises par l'assemblée tenue à Paris, en manifesta son mécontentement, et, la lettre arrivée à Rome, il la garda trois jours sans l'ouvrir et n'y répondit que le 11 avril, pour casser les décisions de l'assemblée. Le bref fut apporté, le 6 mai, par l'abbé Lauri, auditeur de la nonciature, à Courcier, secrétaire de l'assemblée. Celui-ci crut devoir, par déférence, avant de le recevoir, prendre les ordres du président de l'assemblée. Il n'y avait pas moyen de le supprimer, et la réponse papale fut lue en séance trois jours après. Innocent XI traitait la compagnie en termes fort durs. Il trouvait mauvais le motif qu'elle avait mis en avant pour acquiescer à l'édit royal, motif qui, ainsi qu'on l'a vu, était la crainte de voir la discorde s'établir entre le sacerdoce et la couronne. Cette crainte, Innocent XI la condamnait comme indigne des défenseurs de l'église. Et non-seulement il annulait la décision qui étendait le droit de régale aux provinces qui en avaient été exemptes, mais il repoussait ce droit même comme une atteinte portée à l'autorité de l'église. Si ce bref n'amena pas une rupture entre le souverain pontife et l'épiscopat français, que l'attachement à ses prérogatives n'empêchait pas de vouloir demeurer uni au saint-siège, par contre il irrita au dernier degré Louis XIV, indigné de voir le pape lui dénier un droit à l'exercice duquel il était résolu à ne point renoncer. La lettre d'Innocent XI ne pouvait donc qu'envenimer la querelle entre Rome et Versailles. Les conseillers du monarque les plus opposés aux prétentions de la papauté, Colbert, le chancelier Le Tellier, son fils l'archevêque de Reims, Fr. de Harlay, jugèrent le moment opportun pour obtenir de l'assemblée une décision plus catégo-

rique. Puisque le saint-père avait traité dans son bref les évêques en sujets révoltés, c'était, disaient-ils, à eux de revendiquer leurs droits, et afin de les y amener, ils poussèrent le roi à demander à la compagnie une déclaration qui pût être opposée à un bref pontifical. On entrait dans une voie périlleuse où l'orthodoxie de l'église gallicane risquait de se compromettre. Bossuet, tout en soutenant le principe de l'indépendance des évêques, voulait qu'on se contentât de la décision de la Sorbonne que le pape n'avait point ostensiblement condamnée. Le P. de La Chaise, tout jésuite qu'il fût, tenait pour les droits de son royal pénitent; de même qu'il s'était hautement prononcé en faveur de la régale, il approuvait l'idée d'un manifeste de l'épiscopat. Cette idée ne pouvait manquer d'être accueillie par l'assemblée, car il lui fallait, si elle voulait maintenir ses résolutions en face du saint-père, formuler nettement le droit des évêques. Une déclaration solennelle des principes qu'elle entendait adopter était le corollaire naturel de l'acte au prix duquel l'édit de janvier avait été obtenu. On l'avait si bien compris que plusieurs mois avant l'arrivée du bref, antérieurement à l'édit de janvier, une commission de l'assemblée avait été chargée de traiter la question doctrinale touchant la nature de l'autorité des évêques. Le gouvernement comptait sur cette commission pour faire consacrer d'une manière plus solennelle les six articles de la Sorbonne, dont il voulait faire une loi fondamentale du royaume. Ces six articles établissaient que le pape n'a aucune puissance sur l'autorité temporelle du roi, laquelle ne relève que de Dieu, qu'il ne peut déposer à son gré les évêques et se placer au-dessus des conciles, son autorité n'étant point infaillible. On ne trouvait au reste là que ce qui était de tradition dans l'église gallicane, et en cherchant à faire sanctionner par l'épiscopat de France tout entier de tels principes, Louis XIV n'innovait pas. Les parlemens, qui y étaient encore plus attachés que le clergé gallican, s'étaient hâtés d'enregistrer la décision de la faculté de théologie de Paris, que la déclaration royale du 4 août 1663 avait corroborée. Cette déclaration portait défense d'enseigner dans le royaume une doctrine contraire aux six articles de la Sorbonne. La question demeurée obscure et controversée de l'autorité du saint-siège se trouva ainsi soulevée, et le travail de la commission pouvait donner lieu à de dangereux et interminables débats. Bossuet, voyant l'impuissance de ses efforts pour éviter qu'on ne se lançât dans une si grosse entreprise, consentit à proposer qu'on abordât la matière, mais il demanda qu'on y apportât toute la maturité nécessaire. Cela ne faisait pas le compte de Louis XIV, qui était pressé de sortir de la situation délicate que lui faisait le bref. Son entourage le poussait à demander à l'assemblée de statuer au plus tôt, et il donna l'ordre à la commission de hâter le travail.

On chargea d'abord l'évêque de Tournai, Choiseul-Praslin, de rédiger les articles de la déclaration à soumettre au vote de la compagnie. Mais la majorité des commissaires s'effraya de la netteté des principes qu'énonçait le prélat. Choiseul-Praslin niait en effet formellement l'indéfectibilité du saint-siège, laquelle suivant lui ne pouvait être admise sans entraîner l'infaillibilité papale. Bossuet y contredit. Il soutint que les deux principes n'étaient point connexes. Son opinion moyenne prévalut, parce qu'elle avait l'avantage de permettre au clergé français de rester, malgré la déclaration, en communion de sentimens avec Rome. Voilà comment, au dire de Fénelon, l'évêque de Meaux fut finalement chargé de rédiger la déclaration, et sa rédaction fut soumise à l'approbation de l'assemblée par l'évêque de Tournai, resté le rapporteur officiel. Choiseul-Praslin, tout en gardant sa manière de voir, avait accédé au tempérament qu'apportait dans les principes formulés son collègue de Meaux.

Je n'entrerai point dans l'examen critique de cette fameuse déclaration, qui fut considérée pendant un siècle et demi comme l'arche sainte du gallicanisme. Elle a fourni matière jusque de nos jours à de vives discussions où les préoccupations théologiques ont trop souvent pris la place de la recherche impartiale de la vérité historique. On pourra consulter à ce sujet les ouvrages de M. Gérin, de M. l'abbé J. Th. Loyson et du P. Lauras, qui sont les plus récens. Je me bornerai à remarquer ici que les articles avaient un double but: c'était d'assurer l'indépendance de l'épiscopat français à l'égard du saint-siège, sans rompre l'union qui doit toujours exister entre eux; c'était ensuite de soustraire la royauté à la prétention qu'avait eue si souvent la papauté d'exercer sur elle une tutelle politique au nom des intérêts de la catholicité. Ces articles étaient donc destinés à cimenter l'alliance du trône et de l'église nationale. Ils déclaraient que le saint-père, pas plus que l'église, n'a reçu de puissance de Dieu que sur les choses spirituelles et qui concernent le salut, qu'il n'en a pas sur les choses temporelles et civiles, qu'il doit se soumettre aux canons des conciles œcuméniques, maintenir les règles et les constitutions de l'église de France. En déniant au pape l'infaillibilité, le quatrième et dernier article prenait, il faut le reconnaître, le caractère d'un canon et donnait à l'assemblée la compétence d'un véritable concile; mais, dans la forme, la déclaration se bornait à énoncer une doctrine depuis longtemps acceptée par l'église de France. « Quoique le pape, est-il dit dans cet article, ait la principale part dans les questions de foi, et que ses décrets regardent toutes les églises et chaque église en particulier, son jugement n'est pourtant pas irréformable, à moins que le consentement de l'église n'intervienne. » Ces termes avaient été habilement calculés pour dissimuler la dissidence qui existait

entre l'église de France et le saint-siège, dissidence à laquelle l'épiscopat entendait enlever toute apparence schismatique. Si ces articles devaient être mal reçus à Rome, ils n'en devaient pas moins satisfaire pour le fond la majorité du clergé français, surtout du clergé séculier. Mais beaucoup contestèrent l'opportunité d'une telle déclaration. Ils estimaient qu'elle rendrait plus difficile l'accord entre le pape et le roi de France. C'est ce que nous montrent les *Mémoires* du marquis de Sourches, dont le P. Lauras a relaté d'importans passages dans son ouvrage intitulé : *Nouveaux éclaircissemens sur l'assemblée de 1682*. Ceux qui tenaient à ne point envenimer la querelle eussent préféré qu'on laissât les choses dans le *statu quo*; de la sorte, les adversaires de l'infaillibilité pontificale eussent pu garder leur opinion, tout en demeurant, au moins en apparence, en union spirituelle avec Rome. D'ailleurs la question de la régale ne semblait pas d'assez grande importance pour que l'on s'exposât à sacrifier pour elle la paix de l'église. Il advint ce qui était déjà souvent arrivé. Le gouvernement avait été de l'avant sans pressentir les difficultés qu'il se préparait et, une fois engagé, il ne voulut plus reculer, bien qu'il fît tous ses efforts pour sauver sa dignité et son droit sans compromettre son orthodoxie. S'il y réussit, il risqua pourtant de troubler la paix au sein même de l'église de France, dont il s'était fait le champion; car une minorité qui allait toujours grossissant se déclarait pour les doctrines ultramontaines, et dans cette minorité se trouvaient plusieurs de ceux qui, s'élevant avec le plus d'énergie contre l'immixtion de l'autorité laïque dans les affaires de l'église, semblaient conséquemment le plus dévoués à son indépendance. Une telle opposition ne pouvait manquer de donner à ceux-ci, surtout dans le clergé inférieur, une certaine popularité. Le gouvernement dut donc user de son autorité pour que les quatre articles fussent reçus dans tout le royaume, et, à sa suggestion, l'assemblée chargea Bossuet de rédiger une lettre destinée à être envoyée à tous les prélats et à tous les ecclésiastiques des différens diocèses. Une semblable circulaire, en même temps qu'elle pouvait provoquer de la résistance, donnait à la déclaration de l'assemblée encore plus de solennité, ce qui devait indisposer davantage la cour de Rome. Louis XIV s'effraya, et il en interdit l'envoi. Il avait obtenu la consécration de son droit; cela lui suffisait. On était arrivé au 9 mai; il manda à la compagnie de suspendre ses séances, et le 29 juin elle recevait l'ordre de se séparer pour ne se réunir de nouveau que le 1er novembre. « Je désire, disait Louis XIV dans la lettre qu'il adressa aux députés, que vous vous retrouviez en ma bonne ville de Paris pour la recommencer suivant les ordres que vous en recevrez de ma part en ce temps. » L'assemblée obéit; elle ne devait plus se réunir. Rencontrant à la cour de Rome une opposition per-

sistante, le roi se garda bien de fournir un nouvel aliment à la querelle par de nouvelles manifestations officielles de l'esprit gallican. Afin de se faire pardonner par le pape l'attitude qu'il avait prise à son égard, il redoubla de zèle contre l'hérésie, entra plus résolûment dans la voie d'une réaction contre les idées de tolérance que son aïeul avait tenté de faire prévaloir. En agissant ainsi, il payait sa dette de reconnaissance envers l'épiscopat, qui venait de lui apporter dans l'assemblée de 1682 un si précieux concours. Les évêques n'avaient cessé de réclamer contre l'édit de Nantes, et à la dernière séance de cette assemblée, le 23 juin, ils s'étaient occupés des mesures à prendre à l'égard des religionnaires, contre lesquels, dans sa harangue d'adieu, le président de l'assemblée sollicita du roi des lois répressives. Louis XIV ne s'en tint pas là; il se montra presque aussi sévère envers les jansénistes. En même temps qu'il interdisait l'envoi de la circulaire aux évêques, il avisait aux moyens de faire garder le silence sur la décision de l'assemblée, afin qu'elle ne fût point exposée à des attaques qui en eussent compromis le succès. Défense fut faite de répandre et d'imprimer le procès-verbal de l'assemblée de 1682; il ne fut pas même déposé aux archives du clergé. Fr. de Harlay le retint comme président de la compagnie, et à la mort de ce prélat, en 1695, l'archevêque de Reims, Le Tellier, le réclama en qualité de plus ancien archevêque de France. Ce ne fut qu'à la mort de ce prélat, en 1711, que l'abbé de Louvois, son neveu, le fit déposer aux archives du clergé.

Cette conduite de Louis XIV n'était assurément pas du repentir, c'était simplement de la politique, car il n'entendait pas se désister du droit que l'assemblée lui avait reconnu. La preuve en est qu'il fit faire par le procureur général du parlement une protestation contre le bref pontifical, qui resta déposée à la cour, et que M. l'abbé Loyson a reproduite dans son ouvrage. Mais le monarque eut beau jeter sur les décisions qu'il avait obtenues en 1682 un voile qui les dissimulât quelque peu aux regards de la curie romaine, on ne fut pas dupe au Vatican. Le conflit avec le saint-siège se prolongea pendant plusieurs années et laissa suspendue sur la tête du pape la crainte qu'une nouvelle assemblée ne consacrât les quatre articles. La lutte ouverte durait encore en 1693, les deux partis gardant leurs prétentions respectives. Innocent XI refusait l'institution à ceux des évêques nommés par Louis XIV qui avaient figuré à la fameuse assemblée, tout en accordant les bulles à ceux qui n'y avaient point appartenu et sur lesquels s'était porté le choix du roi. Alexandre VIII se relâcha un peu de la raideur de son prédécesseur; il fit à Louis XIV quelques concessions sur des points qui ne touchaient pas aux quatre articles; il travailla à ramener à lui les évêques qui persistaient dans les principes proclamés en

1682; il essaya d'obtenir une sorte de rétractation de l'archevêque de Paris, Fr. de Harlay, par la perspective du chapeau de cardinal. Quoique celui-ci l'ambitionnât, il se respecta assez pour ne point donner un démenti à la conduite qu'il avait tenue, et plus tard, en butte aux ressentimens de Mme de Maintenon, dont il n'avait point voulu servir les projets, il tomba dans la disgrâce de Louis XIV et mourut presque abandonné. Dans ce rappprochement du monarque avec le saint-siège, la célèbre marquise eut sa bonne part. Le pape s'en était ménagé l'appui et lui avait envoyé par son camérier Trevisani, qui apportait la barrette au cardinal de Forbin, une lettre où il lui demandait d'agir près du roi. La démarche produisit son effet, mais Alexandre VIII ne vécut pas assez pour en recueillir les fruits. Innocent XII entra plus franchement dans la voie de la conciliation, tout en continuant de repousser les principes de l'assemblée de 1682 et de refuser les bulles aux évêques qui y avaient siégé et ne s'étaient point rétractés. Bon nombre de membres de l'épiscopat français encourageaient le souverain pontife à ne pas céder sur ce point. Louis XIV, ne pouvant rien arracher, finit par abandonner ceux qui l'avaient servi; il souscrivit aux conditions que mettait le pape à la préconisation des évêques nommés. Pour obtenir leur confirmation, les évêques durent signer un formulaire qui était une rétractation. Ainsi Rome eut le dessus, mais ce fut là une victoire où le vainqueur, resté simplement maître du champ de bataille, ne put poursuivre l'ennemi. Si Louis XIV se soumit aux exigences du pape afin d'avoir ses évêques, il n'abrogea pas pour cela les édits qu'il avait rendus; il se borna à désavouer l'édit du 22 mars 1682, dans une lettre qu'il adressa au saint-père et où il protesta de l'attachement qu'il lui portait. Louis XIV, ainsi qu'il le rappela en 1713 dans une lettre au cardinal de la Trémoille, n'alla pas plus loin; il laissa aux évêques la liberté de soutenir des principes auxquels il donnait en secret son adhésion, et le haut clergé suivit un peu l'exemple du maître. Les évêques ne voulurent pas se brouiller avec le pape, surtout ceux qui n'avaient point obtenu leurs bulles, et on les vit accourir en foule chez le nonce pour signer le formulaire. Mais les ministres, le parlement, n'imitèrent pas cette défection; ils demeurèrent fermes dans des principes qui leur semblaient la garantie de l'indépendance du pouvoir civil envers le saint-siège. Comme aucun acte solennel n'était venu abroger la déclaration de 1682, celle-ci continua à être regardée par la magistrature et une grande partie du clergé français comme la base des rapports de l'état et de l'église gallicane avec Rome. Les quatre articles continuèrent à rencontrer de publics et décidés défenseurs, et les papes, qui redoutaient qu'un schisme ne fût la conséquence de prétentions excessives de leur

part, n'exigèrent plus des évêques qui devaient être préconisés la formalité imposée aux signataires de 1682 (1).

II.

Les assemblées du clergé qui suivirent celle où se produisit la fameuse déclaration rentrèrent dans la ligne de prudence dont on s'était écarté par ce manifeste. Elles évitèrent de revenir sur une question brûlante. Tout en renchérissant de protestations de dévoûment envers le roi, elles tinrent à resserrer leur union spirituelle avec le saint-siège. La harangue que prononça à l'assemblée de 1690 l'archevêque de Paris est un curieux spécimen du langage qu'inspirait cette double préoccupation. De Harlay, qui prenait pour la septième fois la parole au nom de l'assemblée générale du clergé, ne trouva que des sujets de pompeux éloges dans tout ce qu'avait fait le monarque. A la fin de la même session, dans le discours de clôture où jadis on avait fait entendre des conseils sévères et des plaintes, l'évêque de Laon, J. d'Estrées, s'écriait : « Aujourd'hui, sire, que nous vivons sous un roi plus respectable par la supériorité de son génie que par la dignité et l'éclat qui environnent son auguste personne, qui, par la multiplicité des dons que Dieu a mis en lui a seul de quoi faire le bonheur de tous les ordres de son royaume, nous avons nous-mêmes appris à changer de langage. Les actions de grâces prennent la place des remontrances, les justes éloges effacent pour jamais le nom de plaintes et une confiance sûre et tranquille nous décharge désormais du soin de faire des demandes et même de former des désirs. » Ces paroles dispensaient la compagnie de rien demander au roi. Il n'était plus question, comme on le voit, de doléances. Le clergé semblait n'avoir plus qu'à faire acte d'humilité et d'amour devant le souverain. Sans accepter envers le saint-père une si plate servitude, les assemblées se gardèrent d'en contrarier les décisions dogmatiques, et en ce qui regardait les doctrines théologiques, leurs décisions ne furent qu'une approbation des sentences du saint-siège. Ainsi en agirent-elles dans les affaires du molinisme et du jansénisme, pour la censure du livre des *Maximes des saints* de Fénelon. Dans l'interminable controverse soulevée par la bulle *Unigenitus*, leur condescendance pour le souverain pontife fut un témoignage plus manifeste de la déférence de l'épiscopat aux volontés d'un monarque devenu plus soumis au pape, en devenant plus dévot. Mais dans son acquiescement aux décisions de Rome, le clergé entendait toujours

(1) L'abbé de Saint-Aignan, qui avait défendu dans une thèse les quatre articles, finit par obtenir ses bulles comme évêque de Beauvais sans présenter de rétractation.

réserver son indépendance. L'assentiment même que donnaient les députés aux sentences du saint-siège était un moyen de faire voir que le rôle des évêques ne se réduisait pas à une docile obéissance et que leur opinion devait être aussi comptée; Louis XIV approuvait une telle façon de procéder. Lors de la condamnation du livre des *Maximes des saints*, le monarque ne voulut pas laisser enregistrer la constitution en forme de bref qui portait cette condamnation sans avoir consulté le clergé de son royaume. Il fit convoquer les assemblées provinciales par les métropolitains, et ce fut seulement après qu'elles eurent adhéré à la décision pontificale qu'il consentit à l'enregistrement du bref. L'archevêque de Cambrai s'étant soumis au jugement du pape, on eût pu en rester là; mais l'assemblée de 1700 tint à donner publiquement un gage de l'accord où elle était pour l'appréciation du livre avec le saint-père. Une assemblée antérieure, celle de 1655, avait déjà agi de la sorte à l'égard des cinq fameuses propositions, et de même que celle-ci avait publié une relation du débat soulevé par le livre de Jansénius, l'assemblée de 1700 décida qu'elle publierait une relation complète de ce qui s'était passé au sujet du livre de Fénelon. Seulement, en faisant sa déclaration, l'assemblée ajoutait que c'était par une sorte de jugement et non par un acte de pure obéissance qu'elle donnait son adhésion à la décision du pape, dépositaire de la tradition. L'assemblée estima toutefois trop hardi le langage que l'archevêque de Reims tint dans sa harangue, et elle préféra charger Bossuet, d'un gallicanisme moins avancé, de rédiger la relation. Il n'y eut pas au reste que ce motif qui fit écarter Le Tellier. Saint-Simon nous apprend qu'il s'était aliéné les sympathies de ses collègues par ses brusqueries et son caractère hautain; aussi dut-il se démettre bientôt de la présidence en faveur du cardinal de Noailles, « qui gouverna sans peine cette assemblée et y acquit beaucoup de réputation. » Le courant poussait alors du côté de Rome, et le roi s'éloignait peu à peu des idées dont il était si plein en 1682. Le cardinal de Noailles, avec sa piété et son onction, paraissait l'homme qu'il fallait pour la nouvelle politique qu'on voulait adopter à l'égard du saint-siège. Il présida tout le reste de la session. « M. de Reims, poursuit Saint-Simon, n'y fut plus rien que de sa présence en second. » Mais le cardinal de Noailles n'en demeurait pas moins fidèle aux principes de l'indépendance de l'épiscopat à l'égard de Rome, comme il apparut clairement quand, dans les assemblées subséquentes, fut agitée la question du quiétisme. La division que la déclaration de 1682 avait quelque peu apportée dans l'église s'accusa davantage, lorsque fut mise sur le tapis cette grande querelle du quiétisme, source intarissable de controverses obstinées. La bulle *Unigenitus*, que le roi avait sollicitée du pape

Clément XI, loin de ramener la paix dans l'église, ne fit qu'envenimer la lutte. Le clergé se partagea en *constitutionnaires* et en *refusans;* et malgré sa prudence, le cardinal de Noailles se rangea d'abord au nombre de ceux qui rejetaient la nouvelle constitution pontificale et s'attira ainsi les rigueurs du vieux roi. Louis XIV mourut sans avoir pu rétablir l'union dans l'église, et l'assemblée de 1716, que présidait le même cardinal, rentré en grâce depuis que le duc d'Orléans avait pris les rênes de l'état, se remit à l'examen de cette brûlante question. Elle y consacra bien des séances. La grande majorité des députés se prononça en faveur de la bulle et ne consentit pas à suivre ceux qui s'armaient pour la repousser de la déclaration de 1682. C'est que, si les adversaires de la constitution *Unigenitus* ne manquaient pas dans le clergé du second ordre, la majeure partie des prélats au contraire l'approuvait. Il n'y eut que quinze évêques qui suivirent le cardinal de Noailles; mais celui-ci ne devait pas tarder à faire défection. Aussi l'opposition chercha-t-elle un appui en dehors de l'assemblée et fut-elle, comme on pourrait dire aujourd'hui, extra-parlementaire.

Depuis 1682, la représentation ecclésiastique avait voté avec empressement les subsides qu'on ne s'était pas fait faute de lui demander. Les guerres que Louis XIV avait poursuivies d'abord avec d'éclatans succès, puis avec de fréquens revers, les nombreuses constructions qu'il faisait exécuter avaient exigé des dépenses considérables. Il lui fallait donc recourir à la bourse du clergé dans une plus large mesure qu'il ne l'avait fait auparavant. Les assemblées ne lui marchandèrent pas leur concours, elles payèrent en accordant avec empressement de larges subventions, la révocation de l'édit de Nantes. Tandis que du commencement du règne à l'année 1690 le clergé avait accordé en tout à l'état seulement une somme de 24,400,000 livres, de 1690 à 1700 il fournit 59,000,000 livres, non compris les deux sols pour livre dus aux traitans par l'ordre du roi. Ce qui se passa en 1700 montre que les revenus du clergé ne purent suffire aux allocations votées; les bénéfices furent chargés de près de 1,200,000 livres de rentes annuelles, et les décimes se trouvèrent ainsi augmentés d'un tiers en sus. Antérieurement en 1695, un contrat était intervenu entre le roi et le clergé pour le paiement d'une somme de 3 millions de livres à titre de secours extraordinaire destiné à remplacer la capitation, à laquelle les ecclésiastiques ne voulaient pas se soumettre, parce qu'un tel impôt les assimilait à de véritables contribuables. Le danger ne fut paré que momentanément. Le gouvernement fit une nouvelle tentative pour ramener le corps ecclésiastique à la condition fiscale imposée aux autres sujets. Malgré le contrat passé en 1695, la capitation fut rétablie en 1701 sur les ecclésiastiques, par suite de la disposition

qui n'en exemptait que les très petits imposés, les indigens et les ordres mendians. Le clergé préféra faire un nouveau et considérable sacrifice plutôt que de se laisser soumettre à un impôt qui le dépouillait sur un point de son autonomie financière. L'assemblée de 1707 vota en conséquence un subside de 33 millions, moyennant, il est vrai, l'aliénation de la ferme des postes, aliénation dont le contrat ne reçut pas d'exécution. Elle fit en outre un don gratuit spécial destiné à tenir lieu du paiement de la capitation. En 1710, l'assemblée accorda les 24 millions que le roi lui réclamait pour affranchir le clergé définitivement de l'impôt en question. Cet ordre s'estimait encore trop heureux de se libérer à un tel prix d'une charge dont l'application portait atteinte à ses immunités. Les 24 millions furent votés à l'unanimité. La somme était considérable; il fallut pour la réaliser recourir à un emprunt. Le moyen fut suggéré par les commissaires royaux, qui déclarèrent que, pour faciliter le recouvrement des 24 millions, le roi autoriserait le clergé à les emprunter par constitutions de rentes au denier 12, si cela était nécessaire. Cet intérêt élevé devait assurer à l'emprunt un placement facile. Ayant échappé de la sorte à la capitation, le clergé ne s'en vit pas moins exposé l'année suivante à subir l'impôt du dixième sur ses biens, et afin d'écarter ce nouveau danger, l'assemblée de 1711 se hâta de voter un don de 8 millions de livres. Mais les officiers des finances, se fondant sur la généralité des termes de la déclaration du 14 octobre 1710, soutenaient que les biens d'église n'étaient pas exemptés, et cette interprétation avait reçu çà et là son application. Le clergé réclama énergiquement. Une telle opinion mettait plus en péril que jamais des immunités pour le maintien desquelles l'ordre ecclésiastique avait déjà fait tant de sacrifices. Vivement pressé, Louis XIV lui donna satisfaction ; il ne se borna point à enjoindre qu'on n'appliquât pas aux biens d'église l'impôt du dixième, il rendit le 27 octobre 1711 une nouvelle déclaration portant que les biens ecclésiastiques et ceux qui appartenaient aux communautés, fabriques et hôpitaux, ne seraient point compris dans la mesure, voulant, disait-il, que tous les biens qui appartiennent actuellement à l'église en demeurent exempts à perpétuité. L'autonomie ecclésiastique avait enfin triomphé, et le clergé semblait, à la mort du grand roi, plus indépendant que jamais.

III.

Les terribles embarras financiers où se trouva le gouvernement à l'avénement de Louis XV ne lui permirent pas de tenir les engagemens pris envers le clergé. Cet ordre, de son côté, ne se retrancha pas derrière des promesses qu'il voyait la régence dans l'im-

possibilité de réaliser, et en présence du déficit, dans l'espoir surtout de se gagner la faveur du prince auquel étaient confiées les rênes de l'état, il ne fit pas difficulté de souscrire assez largement aux demandes du trésor. L'assemblée de 1715 vota un don de 12 millions de livres. Le 10 juin 1723, une autre assemblée en accordait huit, qui furent couverts tant par un emprunt que par une taxe directe mise sur les bénéficiers. C'étaient là des subventions volontaires auxquelles le clergé s'était résigné d'assez bonne grâce; mais quand il fut question de lui appliquer l'impôt du cinquantième, ses dispositions devinrent tout autres. Il s'éleva avec énergie contre un tel projet, et commença à concevoir à l'endroit du gouvernement des défiances dont Louis XIV l'avait déshabitué. Une grande misère régnait alors dans le menu peuple depuis longtemps pressuré. L'impôt rentrait mal, et les coffres de l'état étaient presque vides. Aussi le droit du cinquantième provoqua-t-il un mécontentement général. Les parlemens de province, à l'instar de celui de Paris, joignaient leurs remontrances aux plaintes populaires et refusaient d'enregistrer l'édit qui établissait cet impôt. L'assemblée du clergé, réunie en ce moment à Paris, adressa ses doléances au roi et lui représenta que l'extension du cinquantième aux biens de l'église était une atteinte à ses franchises. Pour amener le clergé à composition, les ministres proposèrent d'ouvrir des conférences où la question serait débattue. Elles eurent lieu : les commissaires de l'assemblée y défendirent avec science et vigueur la doctrine dont leur ordre ne s'était jamais départi, à savoir qu'on ne pouvait exiger de l'église aucun impôt qu'elle ne l'eût préalablement consenti. On se disputa beaucoup, et les conférences n'aboutirent qu'à de nouvelles remontrances de la part de l'assemblée. Aussi l'assemblée refusa-t-elle nettement le don gratuit. Plusieurs évêques écrivirent même au pape pour solliciter en cette occurrence son intervention. La compagnie allait se séparer sans avoir reçu du gouvernement aucune assurance que le clergé serait exempté; inquiète de ce silence, elle jugea nécessaire, avant de clore ses séances, de formuler les principes auxquels elle entendait se tenir en ce qui touchait les immunités de l'église. La fermeté dont elle avait fait preuve lui réussit. Elle était en face d'un gouvernement qui craignait de l'exaspérer. Le régent était mort, et l'influence sacerdotale tendait à prendre le dessus. Sous le ministère du duc de Bourbon, les jésuites avaient commencé à rentrer en faveur. Louis XV, élevé dans les sentimens d'un grand respect pour l'église, avait à cœur de ne rien faire qui lui en aliénât la fidélité. Il écouta les remontrances de l'assemblée d'une tout autre oreille qu'il eût écouté celles de ses tribunaux. Il fit spontanément droit aux récla-

mations et ordonna qu'on sursît à l'adjudication du cinquantième sur les biens ecclésiastiques qui avaient été compris parmi ceux qui en devaient être frappés. Le 8 octobre 1726, peu après l'ouverture d'une nouvelle assemblée, il donna une déclaration établissant en termes exprès « que les biens ecclésiastiques n'ont pu être compris dans la déclaration du 5 juin 1725 pour la levée du cinquantième, qu'ils seront exempts à perpétuité de toute autre taxe, imposition et levée, sans qu'ils puissent jamais y être assujettis. »

Sous le ministère du cardinal de Fleury, la représentation ecclésiastique recouvra toute son autonomie. Elle trouvait dans ce pieux et pacifique prélat un protecteur zélé et sincère des immunités de l'église. Elle demeura en étroite communion d'idées avec lui. Cet accord, que consacrait la déclaration du 8 octobre, rendue au moment où l'évêque de Fréjus prenait le pouvoir, se manifesta dans le langage des commissaires royaux qui apportèrent à l'assemblée de 1726 cette sorte de *motu proprio*.

Le clergé était plein de confiance dans le ministre que le roi avait placé à la tête de son conseil, et cette confiance ne fut pas trahie. En retour de la protection spéciale dont il se voyait environné, l'ordre ecclésiastique s'empressa d'accorder les sommes que le ministre sollicitait. Il comprenait qu'avec l'accroissement des dépenses publiques, l'abaissement de la valeur de l'argent, il ne devait plus s'en tenir aux maigres subsides qu'il avait accordés dans le principe; il laissa ses libéralités prendre le caractère d'une obligation sur laquelle le gouvernement ne comptait pas moins que sur la rentrée des impôts établis sur le reste de la nation par ordre du roi. Sous le ministère Fleury, le clergé ne manifesta pas d'inquiétudes pour son autonomie administrative et financière; ses appréhensions vinrent d'un autre côté. Ce qu'il eut à défendre, ce furent son autorité dogmatique, l'obéissance que tous les fidèles, et spécialement les ecclésiastiques, doivent aux décisions de l'église universelle. La bulle *Unigenitus*, donnée par le pape Clément XI en 1713, malgré les décisions des assemblées du clergé, continuait à rencontrer dans le corps sacerdotal, surtout dans le clergé du second ordre, de nombreux opposans. L'esprit de résistance qui animait depuis longtemps la magistrature et la partie indépendante du clergé gallican contre la domination spirituelle de plus en plus exigeante du saint-siège, se perpétuait en s'accentuant. Ceux qui repoussaient les décrets du souverain pontife en appelaient à un futur concile et s'efforçaient de démontrer que les doctrines ultramontaines faisaient sortir l'église de son enseignement traditionnel et de la véritable orthodoxie. Sous le manteau de cette opposition théologique se dissimulaient des oppositions plus prononcées à la puissance cléricale. La majorité du clergé français, fermement réso-

lue à ne pas se séparer du saint-siège, ne pouvait que condamner ces dissidens; mais ses décrets demeuraient sans force sur des consciences habiles à les éluder, sur des magistrats que les habitudes de la chicane avaient préparés aux subtilités théologiques à l'aide desquelles on prétendait rester catholique, tout en repoussant les jugemens du saint-siège rendus d'accord avec l'épiscopat. L'assemblée du clergé était donc obligée de confesser son impuissance, et elle fit ce qu'avait fait tant de fois l'église quand elle ne réussissait pas à convaincre les intelligences : elle en appela à l'intervention de l'autorité séculière. Comptant sur la dévotion du roi, l'assemblée de 1726 sollicita son secours contre ceux qui désobéissaient ouvertement aux décrets du saint-siège, et notamment à cette bulle *Unigenitus* que l'église gallicane avait déclarée de la manière la plus uniforme un jugement dogmatique et irréformable de l'église universelle, exigeant une soumission sincère de l'esprit et du cœur. Cet appel fait au bras séculier ne pouvait que trouver des échos dans l'entourage de Louis XV, indisposé de la conduite de quelques prélats soupçonnés de jansénisme, notamment des *Remontrances au roi* de l'évêque de Montpellier, Colbert de Croissy. Les arrêts du conseil d'état contre les écrits de celui-ci avaient d'ailleurs devancé les vœux de la compagnie. Sans atteindre au degré de rigueur que le clergé orthodoxe aurait peut-être souhaité, les poursuites contre les ecclésiastiques qui se compromettaient par une opposition trop franche se continuèrent jusqu'à la fin du ministère Fleury; mais elles étaient souvent entravées par les tribunaux laïques, où les jansénistes, les adversaires de la constitution de Clément XI, rencontraient de nombreux et de zélés auxiliaires; de sorte que, en dépit des réclamations de l'assemblée de 1726, l'église gallicane continua d'être agitée par des querelles qui, sans monter tout à fait à la surface ou plutôt à la cime de l'église, n'en étaient ni moins vives, ni moins périlleuses. En présence d'un danger permanent et qui ne faisait que s'accroître, chaque nouvelle assemblée ne manquait pas, en accordant des subsides, de réclamer l'exécution des ordonnances rendues contre ceux qui ne se conformaient pas à la constitution pontificale. La répression du jansénisme, et bientôt celle des livres où l'orthodoxie était plus sérieusement compromise que dans les écrits des disciples du P. Quesnel, devinrent la condition principale que le clergé mit à ses dons gratuits. Il ne regardait pas à accorder d'assez larges sommes, pourvu qu'on assurât à son autorité spirituelle une soumission que le pouvoir séculier avait seul, à ce qu'il croyait, le moyen de rendre efficace. C'est ainsi que l'assemblée de 1734 accorda presque sans discussion 12 millions de don gratuit, celle de 1735, 10 millions. Le gouvernement comptait si bien sur la

facilité du clergé à payer, qu'il n'avait plus jugé nécessaire de donner aux assemblées générales la même importance et qu'il réduisit souvent le chiffre des députés par province. L'étroite union du trône et de l'autel assurait de la sorte au trésor public de précieux revenus, ressources obtenues au prix d'une condescendance envers l'autorité spirituelle qui allait droit à l'encontre du progrès des idées et favorisait ces prétentions à la domination des esprits contre lesquelles éclatait de toutes parts la révolte.

Encouragé par le bon vouloir dont faisait preuve le corps ecclésiastique quand il s'adressait à sa bourse, le gouvernement, dont les besoins devenaient chaque jour plus impérieux, songea à soumettre la nation tout entière à un système d'impositions fixes proportionnelles à la fortune de chacun. Le clergé ne devait pas être exempt. En cela, le gouvernement de Louis XV subissait l'influence des hommes éclairés frappés de l'injustice qu'il y avait à dispenser de l'impôt obligatoire précisément le corps qui passait pour le plus opulent. Le peuple, c'est-à-dire les non privilégiés, sur lesquels retombaient d'autant plus lourdement les taxes dont les plus riches et les plus favorisés avaient su s'affranchir, ne pouvait voir que de bon œil un projet destiné à alléger son fardeau. La chose du moins se fût passée ainsi si la nation eût voté elle-même l'impôt dont il s'agissait d'obliger le clergé à payer sa part. Mais sous le régime d'alors on n'était point assuré que, si ce corps était soumis à des taxes, le peuple en fût pour cela moins pressuré. L'impôt n'apparaissait à la nation qu'à travers les vexations et les violences des employés du fisc, des agens des fermiers généraux, qui cherchaient à tirer le plus possible et plus dans l'intérêt des traitans que dans ceux de l'état. Aussi l'opposition du clergé aux mesures que méditait le gouvernement fut-elle approuvée par nombre de gens qui sympathisaient avec une cause qu'ils regardaient comme la leur. Bien souvent, en effet, imposables et bénéficiers s'étaient plaints des mêmes abus et des mêmes exigences du fisc. Le clergé, qui n'avait cessé de s'élever contre les prétentions qu'avaient fréquemment et sous diverses formes manifestées les officiers de finances de l'obliger à payer l'impôt, ne pouvait manquer de faire entendre plus haut ses plaintes quand il était question de l'assujettir à des impôts permanens qu'il n'avait pas votés. Les agens généraux du clergé ne cessaient depuis un certain nombre d'années de réclamer contre les tailles, les aides, les logemens des soldats auxquels en maintes provinces on obligeait les gens d'église. Ces réclamations étaient l'objet d'une perpétuelle correspondance et tombaient comme une avalanche à l'ouverture de chaque assemblée. Dans la circonstance présente, il ne s'agissait plus seulement de l'interprétation contestée de certaines mesures fiscales auxquelles le clergé voulait échapper.

Le projet n'allait à rien moins qu'à dépouiller le corps ecclésiastique de son autonomie financière et à manquer aux promesses solennelles que le roi avait données dans sa déclaration de 1726. Le contrôleur général des finances Machault d'Arnouville, d'accord avec d'Aguesseau et fort de l'appui de Mme de Pompadour, entreprit une campagne contre ces privilèges temporels du clergé auxquels on n'aurait pas osé toucher du vivant du cardinal de Fleury. Il s'attaqua aux amortissemens et travailla à faire interdire tout nouvel établissement de chapitre, collège, séminaire, maison religieuse ou hôpital, sans lettres patentes du roi expédiées et enregistrées dans les cours souveraines. Révocation devait être faite de tous les établissemens de cette nature qui n'avaient point obtenu la permission royale. On devait défendre à tous les gens de main-morte d'acquérir, recevoir ou posséder aucun fonds, maison ou rentes sans une autorisation légale. De telles mesures annonçaient un retour aux erremens de Richelieu; mais on songeait à aller plus loin que le redoutable cardinal, car celui qui les suscitait n'était pas mû uniquement comme lui par l'intérêt financier de l'état; esprit honnête et droit, il voulait faire pénétrer des principes d'égalité et de justice absolue dans une administration où n'avait régné trop souvent que l'arbitraire.

Quoi qu'en dise d'Argenson, qui n'attribue à cette mesure qu'un but purement fiscal et nullement philosophique, l'ensemble des projets conçus par le ministre qu'il n'aimait pas avait une plus haute portée. Devenu garde des sceaux et ministre d'état, sans abandonner pour cela le contrôle général, Machault poursuivit avec plus de facilité et de suite son plan de soumettre le clergé comme tous les autres citoyens, chacun proportionnellement à ses facultés, aux charges publiques. La suppression de l'impôt du dixième, qui n'avait été établi que pour la durée de la guerre, lui fournit une excellente occasion d'en commencer la réalisation; il remplaça cet impôt par une taxe du vingtième, graduée sur le prix de ferme des terres et dont la durée n'était plus limitée. Ce vingtième devait porter sur tout genre de revenus, excepté sur les rentes de l'état dont l'immunité avait été stipulée lors de leur constitution. Le clergé, aussi bien que la noblesse, y était soumis, et le produit de cet impôt devait servir à doter une caisse d'amortissement créée en vue d'arrêter l'augmentation de la dette publique. Ces mesures ne pouvaient que faire renaître toutes les réclamations auxquelles l'impôt du cinquantième avait donné lieu. Parlemens, pays d'état, clergé, furent unanimes pour protester; mais les parlemens cédèrent et finirent par enregistrer l'édit après s'y être d'abord hautement refusés. Ils s'étaient aperçus que l'édit visait surtout le clergé, et par hostilité contre ce corps ils avaient changé de sentiment. Le

clergé avait bien vu dès la promulgation de l'édit du vingtième que c'était à lui qu'on en voulait; aussi une émotion des plus vives se produisit-elle dans ses rangs. Plusieurs évêques poussèrent un cri d'alarme; car le nouvel impôt allait être rendu exécutoire. Il devait être perçu à partir du 1er janvier 1750 et était déclaré dû par tous les sujets habitans du royaume sans exception aucune.

Le contrôleur général ne s'arrêta pas à ces symptômes de résistance, et trois mois après l'édit du vingtième, le 25 août 1749, paraissait précisément l'édit des amortissemens qui mettait enfin à exécution les mesures préparées depuis plusieurs années. L'assemblée générale qui se réunit en juin 1750 fournit au clergé un moyen légal et plus efficace que les réclamations individuelles des évêques de paralyser le projet du gouvernement. L'impôt du vingtième et l'édit des amortissemens venaient de dissiper les espérances qu'avait fait concevoir à l'ordre ecclésiastique l'attitude prise par Louis XV au commencement de son règne. Il n'était que trop évident qu'on s'apprêtait à dépouiller l'église du privilège de fixer elle-même le taux de sa contribution. « On affecte, disaient les députés, de confondre les biens ecclésiastiques avec les biens laïques, on veut faire entendre que nos biens sont également engagés aux dettes et aux charges de l'état et qu'ils ne sont que plus particulièrement hypothéqués aux dettes du clergé, ce qui est entièrement contraire à la nature et à la destination des biens ecclésiastiques. » Les députés alléguaient que le département réclamé par le gouvernement au nom de la justice, qui exigeait une plus équitable répartition de charges entre les bénéficiers, n'était qu'un prétexte pour prendre une connaissance exacte des biens de l'église, afin de les pouvoir taxer davantage.

Les remontrances que fit à ce sujet au roi le cardinal de La Rochefoucauld, président de la compagnie, furent un habile et vigoureux plaidoyer en faveur du droit de l'église. Il se reportait aux anciennes concessions royales et aux canons des conciles. Mais sous les paroles quelque peu hautaines du prélat ne perçaient que trop les appréhensions auxquelles le clergé était en proie sur la solidité de ses immunités. Il lui fallait bien reconnaître que les principes du droit public s'étaient fort modifiés depuis le moyen âge, que l'opinion de la grande majorité des laïques se prononçait contre la prétention du corps sacerdotal d'être placé au-dessus de la nation. Heureusement pour le clergé, si Louis XV avait de son siècle la corruption des mœurs, il n'en partageait pas les idées de progrès; il demeurait dans les sentimens que son éducation première lui avait inculqués envers l'église. Il fut donc touché des paroles du cardinal et protesta contre toute pensée de porter atteinte aux privilèges ecclésiastiques. Mais l'assemblée ne pouvait trouver dans ces assurances

qu'une médiocre garantie. Dominé comme l'était le roi par ses ministres et les courtisans, effrayé des manifestations de l'opinion, ne pouvait-il pas trahir ceux-là mêmes qu'il avait assurés de son attachement? D'ailleurs, dans ce que le gouvernement réclamait du clergé, il y avait au moins une apparence d'équité; un nouveau département était chose des plus justes; s'il avait le tort de porter l'inquiétude dans le clergé, l'estimation plus rigoureuse de ses biens, de la nature et du revenu des bénéfices, n'en était pas moins une mesure nécessaire, et sur ce point Louis XV pouvait se laisser aisément convaincre par son conseil. C'est en effet ce qui arriva. Le roi maintint à cet égard sa résolution; mais l'assemblée ne voulut pas d'abord se rendre et elle persista à repousser la mesure. « La justice et la magnanimité de Votre Majesté, répliquaient au roi les députés, nous sont si connues qu'elles nous autorisent à répondre que nous ne consentirons jamais que ce qui a été le don de notre amour et de notre respect devienne le tribut de notre obéissance. » La résistance de l'assemblée rencontrait un puissant appui dans celle qu'opposaient à l'impôt du vingtième les pays d'état. Dans la Bretagne, l'Artois, le Languedoc, la Provence, l'assemblée des trois ordres s'était prononcée contre le nouvel impôt, et les évêques n'avaient pas été les moins ardens à le combattre. Dans le Languedoc, l'opposition de ceux-ci avait pris un caractère particulier de violence, et le gouvernement, pour la faire cesser, avait exilé les prélats et plusieurs des députés de la noblesse. Mais il ne pouvait pas user d'un pareil moyen envers l'assemblée qui représentait l'ensemble du clergé français et avoir ainsi raison de ses refus. Tous les efforts qu'il tenta pour lui faire accepter l'impôt du vingtième échouèrent. Louis XV se fatigua des perpétuelles réclamations des évêques et des ecclésiastiques, dont les conciliabules s'étaient organisés en différens diocèses et où ils ne parlaient rien moins que de souffrir le martyre plutôt que d'abandonner leurs privilèges. Il commanda à Machault d'en finir de quelque façon que ce fût avec cette affaire. Le ministre prit le parti d'en revenir aux habitudes traditionnelles. Il fit convoquer pour 1751 une nouvelle assemblée en vue de lui demander simplement un don gratuit. La couronne avait donc eu le dessous; elle se déjugeait et, comme le remarque d'Argenson, elle se déconsidérait *en chantant la palinodie*. Le clergé avait eu l'heureuse chance d'avoir pour lui le public dans son opposition à l'impôt du vingtième, car ce public n'entendait pas plus que le clergé être obligé à le payer. Après avoir remporté la victoire, l'ordre ecclésiastique ne s'en montra que plus résolu à ne pas laisser désormais porter atteinte à ses immunités. Mais n'ayant plus pour le moment à craindre de se voir taxé malgré lui, il ne se refusa plus à faire droit aux justes demandes du gouvernement.

Il reconnaissait les vices des anciens départemens signalés en 1750 et 1751 par des déclarations royales et des arrêts du conseil; il consentit à établir une nouvelle répartition. L'assemblée de 1755 nomma une commission spéciale pour y procéder. Ces opérations portèrent sur chaque diocèse. Un *pouillé* général fut dressé qui les comprenait tous, de façon à ce que l'on pût évaluer la somme à imposer à chacun d'eux, et c'est sur ce nouvel état que l'assemblée de 1755 arrêta le département. La mesure produisit dans le petit clergé, qui était plus en communion d'intérêts avec la masse de la nation que les gros bénéficiers, un effet salutaire. Ce petit clergé ne s'élevait pas moins que le peuple contre les habitudes de dissipation et de luxe dont tant de prélats donnaient l'exemple et qui étaient cause que l'opinion ne prenait pas au sérieux les reproches cent fois faits par les assemblées au gouvernement d'exiger pour l'état ce qui était réservé au service des autels et au soulagement des pauvres. Les velléités de réformes financières que manifesta le gouvernement en 1756 augmentèrent encore les bonnes dispositions de la représentation ecclésiastique à son égard et l'assemblée vota libéralement un subside de 16 millions. Mais cette large allocation fut vite épuisée. Il fallut peu d'années après tendre encore la main au clergé, et dès 1757 le gouvernement convoquait, pour en tirer un subside extraordinaire, une nouvelle assemblée. Craignant un refus, le ministre prit un ton, sinon suppliant, au moins engageant et persuasif, dans la lettre particulière qu'il adressait aux prélats pour leur faire réunir les assemblées provinciales. Il se gardait d'y indiquer à l'avance la somme qu'il espérait obtenir. Il se borna à signaler les besoins de l'état en des termes qui pussent toucher un ordre auquel le roi avait récemment fait sentir sa protection particulière. L'assemblée pensa qu'elle ne pouvait sans ingratitude rester sourde à un si pressant appel. Elle délia avec assez de bonne grâce les cordons de sa bourse. La générosité dont elle fit preuve encouragea le gouvernement à augmenter ses exigences, et une nouvelle assemblée ayant eu lieu, il demanda un subside d'un chiffre assez considérable et l'obtint. C'étaient là sans doute pour le clergé de lourds sacrifices à s'imposer, mais s'il payait de fortes sommes, il n'en demeurait pas moins le maître de ses finances. Il sentait la pression du gouvernement, il y cédait pour ne point rompre avec lui; mais il n'en avait pas moins la conscience qu'il aurait pu lui refuser. Il se réservait la possibilité d'abaisser le chiffre des sommes réclamées. Bref, s'il tolérait quelques infractions à ses immunités temporelles, il maintenait intacte l'une des plus précieuses, celle d'interdire au fisc l'entrée de son patrimoine, le droit de lui donner comme à un fils exigeant et quelque peu prodigue, non comme à un maître

qui prend tout ce que l'esclave gagne et ne lui abandonne qu'un maigre pécule. Toutefois cette indépendance que s'assurait le clergé et que la couronne promettait enfin de ne plus contester, c'était seulement sur le terrain économique qu'elle lui paraissait, au milieu du XVIIIe siècle, à l'abri des prétentions laïques. Il était un autre terrain auquel il tenait plus encore et qui commençait à n'être pas moins miné que ses privilèges temporels. Il lui fallait maintenant y livrer de nouvelles et rudes batailles. Ce terrain était celui du gouvernement spirituel et de la puissance théologique.

La querelle de la bulle *Unigenitus* n'était pas apaisée, et derrière les jansénistes marchaient en rangs moins serrés, il est vrai, mais avec une témérité que ceux-ci n'avaient pas, de plus redoutables ennemis de l'orthodoxie. Ce n'était plus seulement le patrimoine de l'église qui avait à se défendre contre le pouvoir laïque, c'était son autorité spirituelle. Le conflit passionné qui s'éleva au sujet du refus des sacremens à ceux qui déclaraient ne point reconnaître comme article de foi et règle absolue la constitution de Clément XI rendit plus prononcée que jamais l'hostilité entre l'église et la magistrature. Les assemblées n'avaient cessé de réclamer des mesures plus sévères contre les appelans et les anticonstitutionnels. Les jansénistes s'efforçaient d'interpréter la bulle de façon à échapper à son autorité doctrinale. Le clergé, d'accord avec le roi, se décida à solliciter une bulle nouvelle qui pût imposer définitivement silence aux opposans. L'assemblée générale de 1755 résolut en conséquence d'en référer au saint-siège pour ce qui touchait à l'administration des sacremens. Elle obtint de Benoît XIV une lettre encyclique qui décidait sur la matière. La décision fut respectueusement acceptée par l'assemblée de 1760, de l'agrément du roi, qui engagea les évêques à conformer leur conduite aux prescriptions pontificales. L'encyclique imposait aux fidèles la reconnaissance formelle de la bulle *Unigenitus* et déclarait indignes de participer aux sacremens ceux qui s'y montreraient réfractaires. Si cet arrêt du souverain pontife assura la soumission des ecclésiastiques qui tenaient à ne pas se séparer de Rome, il fut loin de produire le même effet sur les parlemens. L'antagonisme entre eux et l'église était tel que la sentence du saint-père restait sans force pour les obliger à déposer les armes. Il y avait plus de dix années que la guerre durait entre l'autorité spirituelle et l'autorité judiciaire; elle avait pris un caractère en quelque sorte chronique et résistait à tout remède. La querelle sur le refus des sacremens l'avait encore envenimée. Malgré les arrêts du parlement de Paris, la grande majorité des curés n'osaient donner l'absolution, administrer l'extrême-onction à ceux qui continuaient à repousser la constitution de Clément XI. Ceux des prêtres mêmes qui inclinaient au

jansénisme étaient retenus par les menaces d'interdiction que lançaient contre eux les évêques. Le parlement ne faisait que redoubler de violence, et cette violence était un nouveau motif pour les pasteurs de persévérer dans leurs refus intolérans. On assistait à un déplorable spectacle. L'archevêque de Paris, Christophe de Beaumont, s'était signalé entre les plus résolus à résister à l'autorité judiciaire; il avait protesté avec véhémence contre les arrêts qui tendaient à subordonner le pouvoir spirituel des évêques à la justice séculière. Des ecclésiastiques avaient été emprisonnés par ordre des parlemens pour s'être conformés aux mandemens de leur évêque. La confusion était dans les compétences, et l'on voyait un tribunal lancer des arrêts pour contraindre les curés à administrer les malades professant le jansénisme, comme il l'aurait fait pour obliger des débiteurs récalcitrans à satisfaire leurs créanciers.

Louis XV blâmait le parlement, mais il redoutait son opposition; aussi cherchait-il par quelque expédient à mettre fin au conflit. Il crut y parvenir en réservant à son conseil privé la connaissance des affaires touchant le refus des sacremens. Le parlement ne tint nul compte de cette décision et continua d'appliquer ses propres arrêts. Le roi n'osa lui commander de supprimer ses procédures, et cela ne fit que l'enhardir davantage dans sa détermination de rester souverain. Quelques autres cours poursuivirent également la lutte contre les décisions épiscopales. Il fallut que l'opposition faite à la couronne par le parlement de Paris prît le caractère d'une résistance séditieuse pour que Louis XV se décidât enfin à agir en maître. Dans les premiers jours du mois de mai 1753, il ordonna à cette cour d'enregistrer les lettres patentes du 23 février précédent interdisant toute discussion sur les refus de sacremens, mais elle ne s'effraya pas d'un commandement qui semblait ne pas souffrir d'objections. Le parlement avait poussé si loin ses prétentions qu'il ne pouvait plus reculer sans se donner l'apparence de la lâcheté ou du ridicule. Il répondit donc à l'injonction royale en déclarant qu'il suspendrait le cours de la justice tant qu'il n'aurait point été admis à présenter au monarque ses remontrances, et comme il attendait plus la victoire de l'influence de l'opinion que de la faiblesse du prince, il se hâta de les faire imprimer et répandre dans le public. Le procédé blessa vivement Louis XV, qui rejeta toutes les demandes d'audience. Il n'y avait plus de transaction possible entre la couronne et le parlement. Poussé par son ministre, le comte d'Argenson, qui songeait plus à se venger de la cour en révolte qu'à défendre l'église, dont il prisait peu les doctrines, encouragé par le dauphin et l'archevêque de Paris, Louis XV usa du seul moyen qui lui restât pour se faire respecter. L'arrestation de quelques-uns des meneurs les plus turbulens du parlement, l'exil

de cette compagnie à Pontoise, furent la réponse qu'il donna aux remontrances, mais elle n'eut pas raison de l'obstination des magistrats. Une année s'écoula sans que la cour vînt à résipiscence. Les affaires souffraient. Il fallut la rappeler à Paris au mois de mai 1754, et elle ne s'y montra pas plus accommodante; elle persévéra dans ses précédens erremens et décréta de nouvelles poursuites pour refus de sacremens. Louis XV n'osa rendre un nouvel édit d'exil; il ne devait se résoudre à une mesure aussi radicale que seize ans plus tard. D'ailleurs le parlement, en enregistrant des édits bursaux, avait reconquis en partie sa bienveillance. Il jugea donc prudent de ne point réitérer son coup d'autorité pour contraindre l'aréopage obstiné à désarmer devant l'épiscopat, et l'archevêque de Paris, qui de son côté n'avait pas fléchi davantage, fut sacrifié. Le roi, à la fin de cette même année 1754, lui ordonna de se retirer à Conflans.

Les évêques furent atterrés de ce revirement dans la conduite du roi, et l'assemblée du clergé de 1755 se fit l'écho de leur mécontentement; elle réclama avec insistance, car l'épiscopat était plus résolu que jamais à revendiquer ses droits. Christophe de Beaumont, de sa retraite de Conflans, continua à souffler dans son diocèse une résistance à laquelle le parlement ne tarda pas à répondre en ajournant le prélat comme un criminel, après l'avoir suspendu de l'exercice de son pouvoir épiscopal comme un indigne. Il voulait presque qu'on le traitât comme on avait traité jadis le cardinal de Retz et mettre la main sur son diocèse. Il commit un conseiller clerc pour présider à sa place à l'élection de la supérieure d'un couvent. L'archevêque lança contre les prétentions du pouvoir laïque un mandement qui était un vrai manifeste et où l'indignation ne gardait plus de bornes. Renchérissant sur le parlement, dont il subissait d'ordinaire l'influence, le Châtelet fit brûler le mandement par la main du bourreau. Les rôles semblaient avoir changé, et c'était maintenant le pouvoir laïque qui prenait celui de l'inquisition. Le scandale était à son comble, et Louis XV se vit contraint d'interposer une fois de plus sa volonté royale. Peut-être n'eût-elle pas été plus efficace que les années précédentes si les événemens ne fussent venus à son aide. Ils servirent au moins la cause des parlemens, qui en auraient tiré de grands avantages si leur attitude eût été moins hostile à la couronne.

L'attentat de Damiens avait été représenté comme l'œuvre d'un complot contre le parti du parlement. Machault et d'Argenson étaient renvoyés du ministère, et les partisans les plus décidés de l'ultramontanisme perdaient toute faveur. Le clergé orthodoxe avait lieu de craindre que sa voix fût moins écoutée. Louis XV ne fit pas droit à ses remontrances, tout en protestant du respect qu'il avait

pour lui; mais il ne favorisa pas pour cela le parti contraire et se tint, à l'égard des cours de justice dans une réserve calculée. Ce n'était point un homme à briser avec le clergé; ses croyances religieuses l'y enchaînaient, et s'il évitait d'en épouser trop ouvertement la cause en face des adversaires des prétentions cléricales, il n'en maintenait pas moins ses déclarations en faveur de la bulle *Unigenitus*, acceptée désormais comme un des canons de l'église gallicane. Ni l'une ni l'autre des deux factions ne put donc se targuer d'avoir l'oreille du monarque. La lutte se continua entre elles avec des intermittences auxquelles le gouvernement cherchait à donner le caractère de trêves, faute d'être en mesure de dicter la paix. Mais comme l'autorité judiciaire était aux mains des magistrats, les ecclésiastiques, que l'excès de leur ardeur orthodoxe entraînait à des attaques contre le pouvoir séculier, continuaient à payer de temps en temps leur imprudence par la prison ou le bannissement, et la persécution que jadis l'intolérance de Louis XIV avait exercée contre les jansénistes, l'esprit janséniste des parlemens l'exerçait maintenant contre les ultramontains. Tandis que la chaire retentissait d'attaques contre les détracteurs de la bulle, on n'entendait à la barre des tribunaux que des invectives contre ceux qui s'en avouaient hautement les partisans. La lutte menaçait de s'éterniser. Appelé au ministère, Choiseul, qui n'avait pas beaucoup plus de goût pour les jansénistes que pour les jésuites, et songeait avant tout à rétablir le calme dans le royaume, s'occupa d'y mettre un terme, et voilà comment la démarche de l'assemblée du clergé de 1760, qui avait reproduit toutes les doléances de l'église, trouva faveur près du ministre et fut agréée du roi. Choiseul ne s'entremit pas moins que l'assemblée pour obtenir le bref de Benoît XIV. Cette lettre venue de Rome, si elle était catégorique dans les termes, demeurait modérée dans la forme; si elle ne permettait pas aux récalcitrans d'échapper par des faux-fuyans et des réserves, elle recommandait du moins aux prélats une modération dont ils n'avaient pas toujours fait preuve. L'encyclique du pape semblait donc propre à ramener un accord complet entre l'église et le trône. Le roi assura solennellement de sa protection les ministres des sacremens qui exécuteraient fidèlement les règles prescrites par le bref; mais les parlemens ne s'inclinèrent pas devant la décision du saint-père. S'ils cessèrent leurs poursuites pour refus de sacremens, ils ne discontinuèrent pas leurs attaques contre les principes que consacrait la bulle *Unigenitus* et auxquels Benoît XIV avait donné une nouvelle sanction. Quand l'assemblée du clergé se réunit en 1765, loin de trouver le ciel rasséréné, elle eut à faire tête à un nouvel orage. Au lieu de n'avoir que des actions de grâce à adresser à Louis XV pour le concours qu'il avait prêté à l'église

de France dans ses démarches près du saint-siège, elle dut préparer de nouveaux moyens de défense et invoquer plus que jamais l'appui du souverain. Elle sollicita l'autorisation de faire publier l'encyclique dans tous les diocèses, et elle rédigea à cette fin un mémoire qui fut présenté au roi avec demande d'une prompte réponse. Louis XV s'effraya d'abord d'une publication qui ne pouvait qu'entraîner des représailles de la part du parlement. Il en allégua d'abord l'inopportunité. Elle exigeait, disait-il, des précautions qui étaient nécessaires même pour en assurer le succès. Il ajourna la réponse définitive et engagea l'assemblée à travailler en attendant avec confiance à ses autres affaires. Pressé par l'assemblée, il finit par accéder à la demande; il donna son autorisation le 25 juillet 1765, laissant à la prudence du clergé le soin de veiller à ce que cette publication ne devînt point une occasion de troubles. Mais les appréhensions de Louis XV n'étaient que trop fondées, et cette sorte de promulgation suscita une nouvelle tempête et accrut le désordre au lieu de le faire cesser.

Les assemblées du clergé avaient déjà plusieurs fois pris le rôle d'un synode national. Celle de 1765 affecta, comme celle de 1682, plus particulièrement un tel caractère. En l'absence de conciles nationaux et provinciaux dont ils devaient durant le cours de la session réclamer le rétablissement, les députés étaient résolus à rendre des décisions ayant le caractère de véritables décrets canoniques. La publication du bref de Benoît XIV leur en fournissait une occasion toute naturelle. C'était là, suivant eux, le moyen de fermer la bouche aux parlemens, qui voulaient réduire leur rôle à voter des décimes et des dons gratuits, et à régler quelques affaires litigieuses relatives au temporel. L'assemblée ne comprenait-elle pas les représentans de l'épiscopat et le droit d'enseigner ne suivait-il pas les évêques partout où ils se trouvaient? N'avaient-ils pas le devoir de témoigner de la vérité partout où ils étaient réunis? Ce motif, que l'assemblée fit valoir avec force, était invoqué par les députés du premier ordre, arrivés à Paris tout pleins de zèle pour la foi et plus indignés que jamais de la conduite du parlement à leur égard. Il y avait parmi eux des hommes éminens par leur science, appartenant aux meilleures familles du royaume et qui ajoutaient à l'autorité de leur parole l'illustration de leur nom : un La Roche-Aymon, archevêque de Reims, un Loménie de Brienne, archevêque de Toulouse, un Jumilhac, archevêque d'Arles, un Juigné, évêque de Châlons, un Bausset, évêque de Béziers, un Bertrand Duguesclin, évêque de Castres, un Caritat de Condorcet, évêque de Lisieux, un Martin du Bellay, évêque de Fréjus, un Duplessis d'Argentré, évêque de Limoges, un Lezay-Marnesia,

évêque d'Évreux. La province de Paris avait évité d'élire pour l'un de ses représentans son métropolitain, Christophe de Beaumont, dont le choix eût déplu au roi, qui trouvait ce prélat trop compromis pour être utilement consulté sur les matières qu'il s'agissait de régler (1). L'un des agens généraux qui prit part à ce titre aux débats était le futur cardinal de La Luzerne, dont la prudence et le savoir jouissaient d'une juste estime, et qui, comme nombre de prélats de la même assemblée, tout en défendant l'autorité du saint-siège, n'en demeurait pas moins inébranlablement attaché aux libertés de l'église gallicane. L'assemblée nomma pour promoteur l'abbé de Broglie, qui devait être bientôt appelé à l'évêché de Noyon. Tous les membres de la compagnie étaient arrivés préoccupés des périls qui menaçaient la religion et l'église, et résolus à défendre aussi bien l'une contre les magistrats que l'autre contre les philosophes. Assurément leurs craintes n'étaient pas chimériques. Le corps sacerdotal avait le malheur de rester de plus en plus en arrière de la marche des idées; les écrits des novateurs redoublaient d'audace; ils rencontraient dans le public une faveur qui se détournait peu à peu des controverses théologiques auxquelles il avait pris naguère tant d'intérêt.

L'*Encyclopédie* avait commencé sa campagne contre la foi traditionnelle, et l'arrêt du conseil du 7 février 1752, qui en supprimait le premier volume, n'avait fait qu'en augmenter la popularité. Depuis 1755, les doléances du clergé signalaient incessamment au roi le péril et réclamaient contre les mauvais livres des sévérités jugées plus nécessaires encore que celles qu'elles appelaient sur les réfractaires à la bulle *Unigenitus*. Le langage tenu par la représentation ecclésiastique en 1755, en 1760, en 1762, ne diffère guère de celui qu'elle fit entendre à l'ouverture de la session, en mai 1675. Après s'être élevée avec force contre la conduite des parlemens à l'égard des prêtres qui se soumettaient dans l'administration des sacremens aux ordres de leurs supérieurs, l'archevêque de Reims, La Roche-Aymon, s'écriait, en s'adressant à Louis XV : « Un autre mal, sire, fait le juste sujet de notre douleur et de nos alarmes. L'église, ouvertement attaquée dans sa juridiction et dans ses décisions, la puissance ecclésiastique mécon-

(1) Louis XV engagea confidentiellement l'archevêque de Paris à ne pas user du droit qu'il avait comme métropolitain de prendre part aux délibérations de l'assemblée. Le prélat s'abstint en conséquence d'y paraître. L'assemblée en exprima son regret et sollicita Louis XV d'autoriser Christophe de Beaumont à siéger dans ses rangs. Le roi fit quelques objections en se défendant d'avoir donné un ordre à l'archevêque. Il céda à la fin, et le prélat parut aux séances quelques jours avant la clôture; il y reçut de nombreux témoignages de sympathie.

nue, et, pour ainsi dire, sans pouvoir dans vos états, ne laissent à ses ministres que la dure alternative de prévariquer en gardant le silence, ou d'être exposés aux plus cruelles épreuves en remplissant le plus important de leurs devoirs. » Louis XV se montra animé envers l'assemblée des plus favorables dispositions, et il accueillit les différens mémoires qu'elle s'empressait de lui soumettre avec une bienveillance qui décelait assez le vif désir qu'il avait de rendre au clergé toute l'autorité compatible avec la sienne propre. La compagnie se trouva ainsi encouragée à rédiger une *Exposition des droits de la puissance spirituelle*, afin de la joindre au bref dont elle allait faire la promulgation. Elle accompagna cette bulle d'une déclaration qui commençait ainsi : « Nous, archevêques, évêques et autres ecclésiastiques, députés de l'assemblée générale du clergé de France, voyant que malgré le concours des deux puissances qui a fait de la bulle *Unigenitus* une loi de l'église et de l'état, elle éprouve encore des contradictions, que les ennemis de la vérité font tous leurs efforts pour se soustraire à l'obéissance qui lui est due, et que, la cause étant finie, l'erreur n'a pas encore pris fin, nous avons jugé nécessaire de renfermer dans une déclaration abrégée notre doctrine sur ladite constitution et de joindre à cette déclaration la lettre de Benoît XIV. » L'exposition des droits de la puissance spirituelle, qui fut rédigée en même temps que cette déclaration, commençait par un préambule analogue. Elle était représentée comme un guide que devait suivre l'église et où se trouvaient résumés les principes déjà adoptés dans les assemblées de 1760 et de 1762. Dans les termes où elle était conçue, l'*Exposition sur les droits de la puissance spirituelle* ne pouvait inquiéter la couronne. On y restait fidèle à la tradition de Bossuet et en général à celle de l'épiscopat sous Louis XIV; l'on ne faisait que donner plus de solennité à ce que le gouvernement avait après tout accepté. L'assemblée agissait comme avait agi celle de 1682; elle déclarait que les assemblées générales du clergé avaient toujours été regardées comme le concile de la nation, et qu'on ne pouvait contester le droit qu'elle avait d'enseigner, puisque chacun des évêques qui en faisaient partie jouissait du même droit dans son diocèse. Il n'y avait donc là aucune innovation; mais la situation avait bien changé depuis le grand roi. La prétention de légiférer, même en matière d'enseignement religieux, contrariait celle du parlement de Paris et des parlemens en général, qui, non contens de vouloir représenter la nation tout entière dans son droit de contrôle sur le pouvoir royal, aspiraient à gouverner ou au moins à contrôler l'église gallicane. La publication du bref de Benoît XIV et des pièces que l'assemblée y annexait, de ce qu'on appela les *Actes*

de l'assemblée de 1765, ne pouvait manquer d'exciter la colère des parlemens. La nouvelle de l'envoi de ces actes dans les diocèses, souleva l'indignation du parlement de Paris. Le 4 septembre 1765, il rendait un arrêt qui en défendait, sous les plus grièves peines, la propagation et publication. Son exemple ne tarda pas à être suivi par les parlemens d'Aix, de Bordeaux, de Rouen et de Toulouse (1), qui rendirent des arrêts rédigés à peu près dans le même sens, et enjoignirent une observation plus stricte de la déclaration royale de 1754, contre laquelle le clergé n'avait cessé de protester. L'arrêt du parlement d'Aix dépassa en violence tous les autres. Il était précédé d'un réquisitoire fort injurieux pour le clergé, et qu'avait rédigé l'avocat général de Castillon. Les actes de l'assemblée y étaient stigmatisés comme tendant au schisme, et cette assemblée elle-même qualifiée d'illégitime. On y contestait que le clergé eût fait au roi une soumission sincère et loyale. On y représentait sa doctrine sur la constitution *Unigenitus* comme une nouveauté révoltante. On l'accusait de se couvrir de son prétendu accord avec le saint-siège pour faciliter ses intrigues, enfin on allait jusqu'à donner les censures que la compagnie avait prononcées contre les livres impies comme dictées uniquement par la préoccupation de fonder la compétence des assemblées du clergé en pareille matière. » Ce réquisitoire était un défi lancé au clergé, qui avait déjà obtenu en partie satisfaction pour ces réclamations contre la sentence de l'aréopage parisien. La cour ne s'était pas bornée à supprimer les actes de l'assemblée; par un arrêt du 5 septembre, elle avait condamné à être livrée aux flammes, comme séditieuse et fanatique, la lettre que la même compagnie avait adressée à tous les évêques du royaume en vertu d'une délibération prise le 27 août précédent, et qui accompagnait l'envoi des actes. L'arrêt de suppression avait déjà profondément ému l'assemblée qui, en ayant délibéré dès le lendemain, décida qu'elle se rendrait en corps près du roi pour lui représenter les malheurs dont une telle conduite de la part du parlement menaçait l'église et l'état, et lui demander la cassation et l'annulation de l'arrêt. Tandis que la compagnie était en instance pour obtenir l'audience royale, la nouvelle du second arrêt lui parvint, et porta son irritation jusqu'à l'exaspération; elle décida de joindre ce nouveau grief à ses doléances. L'adhésion à ces résolutions que lui

(1) Le parlement de Rouen alla beaucoup plus loin que celui de Paris. Non-seulement il déclara les *Actes* nuls et de nul effet, mais il défendit à la faculté de théologie de Caen de s'y conformer dans son enseignement; et deux lettres, l'une de l'évêque d'Évreux, l'autre de l'évêque de Bayeux, qui mentionnaient l'envoi de ces actes à leurs curés, furent, par les ordres de la cour, flétries et lacérées publiquement.

envoyaient tous les prélats l'encouragea à persévérer dans sa ligne de conduite. Pendant six mois, elle ne cessa de recevoir des cardinaux, des évêques du royaume, des témoignages d'approbation et de sympathie, et elle n'en renouvelait qu'avec plus de force ses protestations contre les arrêts des parlemens de province et les sentences des tribunaux dont les refus des sacremens étaient encore l'objet. Loménie de Brienne, archevêque de Toulouse, fut chargé d'adresser à Louis XV, à la tête de la compagnie, le discours où les plaintes du clergé étaient formulées. Il représenta au monarque que les entreprises du parlement tendaient à dissoudre les liens de la hiérarchie ecclésiastique et à soustraire les fidèles à l'obéissance qu'ils doivent à leurs pasteurs. Il disait qu'elles renversaient l'économie entière de la religion, et qu'elles seraient le dernier présage et la cause de sa ruine, si le roi n'en prévenait les suites et n'en annulait les dispositions.

Louis XV était fort perplexe; il se voyait sommé de prendre parti entre deux corps qu'il ne voulait pas blesser, plein de respect pour l'un et redoutant l'autre. Il évita d'abord de donner à l'assemblée une réponse précise et recourut à son procédé favori, les moyens dilatoires. Après avoir assuré l'assemblée de son zèle pour les intérêts de la religion, il promit d'examiner incessamment l'affaire en conseil. Puis dans une lettre destinée à répondre à de nouvelles instances, après avoir reproduit ses vagues assurances, il fit un pas de plus et déclara qu'il avait à cœur de conserver au clergé ses droits et ses privilèges; mais il refusa d'en dire davantage. « Ma sagesse, écrivait-il à la fin de sa lettre, exige de moi de ne me point livrer dans le moment présent à d'autres vues que celles que j'ai bien voulu faire connaître au clergé, et je suis convaincu que son zèle et sa fidélité le porteront à finir enfin une affaire qu'il est important de terminer promptement. » La compagnie ne se découragea pas; elle adressa au roi une lettre pleine de démonstrations d'amour et de dévoûment à sa personne, où l'appel le plus pressant était fait à sa justice et à sa piété, qu'on exaltait avec la plus hyperbolique adulation; elle le suppliait de ne rien ordonner avant de lui avoir laissé le temps de mûrement délibérer sur les meilleurs moyens de concilier l'obéissance due au roi et les immunités du clergé, dont la défense était confiée aux députés de l'ordre ecclésiastique, afin qu'ils pussent soumettre à la couronne leurs résolutions à cet égard. Elle se mit ensuite à travailler activement à la rédaction d'un mémoire sur la compétence des assemblées générales en matière spirituelle qui devait être soumis au roi et au dauphin. Louis XV eût bien voulu étouffer l'affaire, mais les arrêts avaient fait tant de scandale qu'il était impossible de s'en tirer par

le silence. D'ailleurs, malgré ses démonstrations de dévoûment, l'assemblée, qui avait voté un don gratuit de 12 millions, pouvait, dans son dépit de ne point obtenir justice, faire difficulté de payer ce subside. Louis XV voulut donc prendre ses sûretés, et avant d'avoir rien décidé sur les arrêts des parlemens, le 17 septembre 1765, il envoya à l'assemblée ses commissaires, MM. Trudaine, d'Ormesson et de Laverdy, pour l'inviter à s'occuper du renouvellement du contrat de l'Hôtel de Ville et du département des 12 millions. La compagnie, qui n'avait d'espoir qu'en Louis XV, eut bien garde de s'en aliéner la bienveillance en lui refusant le subside dont il avait besoin. La question d'argent était en ce moment pour le clergé la moindre affaire; c'était de la défense de l'église qu'il était avant tout préoccupé; les députés préparaient la rédaction de divers mémoires sur les points les plus importans touchant aux conflits entre l'autorité judiciaire et l'autorité ecclésiastique, notamment sur les jésuites, dont l'assemblée désapprouvait l'expulsion; ils demandaient que ceux-ci fussent rétablis dans leurs droits et qu'il fût permis aux évêques de les employer aux fonctions du saint ministère sans qu'ils eussent rien à craindre des tribunaux séculiers; ils sollicitaient le rappel de l'exil des prêtres décrétés. Le ministère Choiseul ne se souciait pas de laisser se prolonger une session qui menaçait de créer de nouveaux embarras à la couronne; d'ailleurs on était au commencement d'octobre, les évêques se trouvaient depuis plus de cinq mois absens de leurs diocèses. On s'appuya sur cette considération pour proroger l'assemblée, clore la session et en assigner une seconde pour le 2 mai de l'année suivante. Le clergé accepta la prorogation. Il fallait aux commissaires nommés pour la rédaction des mémoires plusieurs semaines de travail et d'études. On comptait profiter de ce délai pour convaincre le roi et l'amener enfin à casser les arrêts des parlemens. Les députés se trouvèrent réunis à Paris au jour dit. Ils étaient plus résolus que jamais à défendre les droits de l'église, forts de l'unanimité qui s'était manifestée dans l'épiscopat. Ils adressèrent au roi les mémoires où étaient développées les doléances qu'ils avaient fait entendre l'année précédente. Dans l'audience qu'il accorda sur leur demande aux archevêques de Reims, d'Arles et de Tours, chargés de représenter la compagnie, Louis XV annonça qu'il avait voulu donner satisfaction aux réclamations du clergé et que son conseil avait rendu deux arrêts destinés à mettre un terme au débat provoqué par la publication des actes de 1765. L'un de ces arrêts imposait un silence absolu et provisoire sur toutes les disputes concernant les droits de la puissance ecclésiastique et de la puissance temporelle; l'autre supprimait le réquisitoire de l'avocat général de Castillon. Le roi

espérait que l'assemblée se contenterait de cette demi-mesure. « Je me suis fait rendre compte des différens mémoires que l'assemblée m'a présentés, dit-il aux trois archevêques, et elle verra par mes réponses sur tous les objets qui y sont renfermés combien j'ai à cœur de lui donner toute la satisfaction qu'elle est en droit d'attendre de ma justice et de mon amour pour la religion. Je suis toujours dans la ferme résolution de prendre définitivement un parti capable de faire régner la paix et la tranquillité et de calmer les alarmes que le clergé a pu concevoir. » L'assemblée, bien que touchée de tels sentimens, ne trouvait dans ces promesses qu'une incomplète satisfaction. Louis XV s'était attaché à lui démontrer que les arrêts des parlemens n'avaient point toute la portée qu'on leur prêtait; il avait insisté sur la suppression par lui ordonnée du réquisitoire de Castillon, en déclarant qu'il avait ainsi maintenu l'épiscopat dans ses droits et assuré au premier ordre du royaume les égards et la considération qui lui étaient dus; il avait enfin rappelé qu'il avait constamment fait observer la constitution *Unigenitus* comme une loi de l'église et de l'état; mais il n'avait pas parlé d'une annulation formelle des arrêts des parlemens, d'édicter de nouvelles mesures contre les dissidens en accordant une réparation aux défenseurs de la bulle qui avaient été frappés : toutes choses que réclamait le clergé. Le roi ne cacha pas qu'il condamnait l'ardeur intempestive dont plusieurs ecclésiastiques s'étaient montrés animés dans cette querelle, où la violence avait été presque égale de part et d'autre. « Si le zèle n'eût pas été quelquefois trop loin sur cette matière, dit Louis XV à la députation de l'assemblée, il m'aurait été plus facile d'arrêter l'esprit de désobéissance qui a su s'en prévaloir. » La compagnie consacra bien des séances à la rédaction des nouveaux mémoires dont elle assiégea la couronne. Louis XV, ou plutôt ses ministres et surtout le premier d'entre eux, Choiseul, finirent par céder à ces sollicitations répétées, dont l'opposition continue des parlemens ne faisait qu'accroître l'insistance. Quelques mois après la clôture de l'assemblée, il fut fait droit à ses doléances. Un arrêt du conseil, du 25 novembre 1766, qu'enleva de haute lutte l'archevêque de Reims, infirma les arrêts du parlement de Paris et maintint aux actes de l'assemblée de 1765 toute l'autorité que l'église de France leur avait attribuée. L'assemblée obtint satisfaction sur d'autres points, mais pas aussi complètement qu'elle l'eût souhaité. Elle avait supplié le roi *de rendre à tous les décrétés et bannis, sans distinction, leurs droits et leur liberté et d'anéantir jusqu'à la mémoire des condamnations aussi incompétemment qu'injustement portées contre eux.* Louis XV con-

sentit à accorder à ces ecclésiastiques des lettres de grâce et de rémission, mais il se refusa à édicter une amnistie générale et complète.

De graves abus s'étaient introduits dans certains ordres religieux, où l'esprit de révolte se répandait comme dans les autres classes de la société. Les moines étaient loin d'être tous du côté des orthodoxes. Le jansénisme avait recruté dans leurs rangs plus d'un partisan; la science de quelques-uns s'accommodait mal des décisions dogmatiques et de l'enseignement officiel du saint-siège. Pour réduire ces indisciplinés, le clergé voulait que le roi sollicitât le pape de faire procéder par une commission à la réforme de certains ordres. Cette commission, tout à la nomination du saint-père, avait l'inconvénient de lui permettre de s'ingérer plus avant dans le gouvernement de l'église de France. Le pouvoir laïque n'entendait pas se dessaisir de la surveillance de police qu'il exerçait sur les réguliers; il craignait que les religieux, qui échappaient déjà si souvent à l'autorité des évêques, une fois que le pape leur aurait imposé une règle nouvelle, ne devinssent une milice redoutable au service de l'ultramontanisme et qu'il serait malaisé de contenir. Les ministres résistaient donc à la demande de l'assemblée; mais les abus et les scandales que celle-ci signalait dans les mémoires qu'elle fit parvenir au roi ne pouvaient être niés, et Louis XV, qui inclinait plus que son conseil pour le clergé, alla au-delà peut-être de ce que les ministres eussent voulu. « J'approuve, en tous ses points, répondait-il, le 24 mai 1766, à la députation de la compagnie, la délibération qu'elle a prise au sujet des réguliers. Pour en faciliter l'exécution et rendre plus efficaces les sollicitations du clergé auprès du saint-siège, j'ai établi, par mon arrêt du conseil, une commission composée de prélats et de différens membres de mon conseil que j'ai chargés de me remettre sous les yeux le tableau des divers abus qui se sont introduits dans les ordres religieux. » En instituant une telle commission le roi ne se dessaisissait pas complètement de la faculté d'intervenir dans les réformes que l'assemblée demandait au pape. Quant aux jésuites, le clergé obtint moins. Ses députés avaient supplié le roi de revenir sur les mesures prises contre cette compagnie en vertu de l'édit de novembre 1764. Ils s'étaient élevés contre les arrêts des parlemens, qui en excédaient, suivant eux, les conséquences. Le gouvernement se borna à tolérer que quelques évêques les employassent dans leurs diocèses comme prêtres séculiers, et il évita de revenir sur la mesure qui les avait frappés. L'assemblée avait encore demandé le rétablissement des conciles nationaux et provinciaux. Louis XV, qui en reconnaissait l'utilité, témoigna à ce sujet de son bon vouloir. En

somme, grâce à sa ténacité, la représentation ecclésiastique l'avait emporté sur les points principaux; elle amena le roi à se déclarer pour elle contre les parlemens; elle mit à peu près fin à cette dispute sur le refus des sacremens qui avait par son acharnement pris presque les proportions d'une guerre civile. L'archevêque de Bourges ayant eu mission d'adresser au roi la harangue de clôture, celui-ci lui répondit : « Vous direz à l'assemblée que je suis content d'elle et vous l'assurerez que mes sentimens de zèle et d'attachement pour la religion ne finiront jamais. Je donnerai à mon clergé, dans toutes les occasions, des preuves de ma protection. » L'assemblée se sépara donc rassurée sur les immunités de l'église, et, attendant la prompte réalisation des promesses royales, elle ouvrit libéralement sa bourse et vota de nombreuses charités et gratifications ; mais, afin de prendre ses précautions contre tout retour de la couronne à des dispositions moins favorables, elle rédigea une lettre au pape au sujet de la réforme des ordres religieux et une dernière protestation contre les entreprises des tribunaux séculiers à l'occasion des actes de l'assemblée de 1765. Elle se sépara le jeudi 3 juillet 1766. Quand, quatre ans après, une nouvelle assemblée se réunit, la lutte entre les parlemens et le clergé s'était quelque peu calmée; les arrêts du conseil avaient produit leur effet. D'ailleurs les parlemens, par leur opposition, s'étaient complètement aliéné l'esprit du roi, et le moment était proche où le coup d'état Maupeou les allait supprimer. Le clergé semblait donc n'avoir plus rien à redouter du pouvoir laïque. Plus Louis XV se plongeait dans la débauche et se livrait à ses tristes penchans, plus il cherchait à obtenir du ciel le pardon de ses désordres, plus il montrait de soumission à l'église, dont l'absolution lui était si nécessaire. L'assemblée de 1770 n'eut donc rien à rabattre des prétentions des assemblées précédentes afin de consolider l'appui qu'elle attendait du gouvernement. Certes, elle en avait grand besoin ! Ce n'était pas seulement son autorité touchant quelques questions dogmatiques que l'église voyait contester, les fondemens mêmes de la religion étaient attaqués. Des adversaires bien autrement prononcés que les jansénistes s'abritaient derrière une tolérance dont les plus hauts personnages de l'état se déclaraient les partisans. Les protestans, longtemps proscrits, commençaient à relever la tête. En certaines provinces du royaume, ils tenaient presque ouvertement leurs assemblées; leurs pasteurs administraient sans mystère le baptême et la communion et célébraient les mariages. Les écrits contre la religion circulaient dans tout le royaume et étaient lus avidement. Une foule de gens professaient tout haut leur mépris des choses saintes. Il y avait là pour le clergé de justes sujets d'alarmes, et la nouvelle

assemblée s'empressa d'adresser au roi ses doléances. Dès le début de ses séances, l'archevêque de Reims s'éleva, dans le discours qu'il adressa à Louis XV, en paroles indignées contre les attaques que la philosophie dirigeait contre la religion et sollicita une prompte répression; car, disait-il, il importe d'opposer une digue au torrent qui, si on ne l'arrête, ne tardera pas à tout ravager. La compagnie rédigea un mémoire au roi pour demander la stricte exécution des lois à l'égard des protestans et réclamer l'application de la déclaration de 1724. Au moment de se séparer, elle renouvela ses objurgations. Elles furent comme un suprême appel à l'omnipotence royale, dernier boulevard sur lequel comptait le clergé pour arrêter un flot qui devait trente ans plus tard submerger et ce trône et cet autel dont l'alliance ne fit que hâter la ruine.

IV.

La guerre faite par la magistrature à l'épiscopat n'avait pu parvenir à le dépouiller de sa puissance spirituelle et de ses privilèges dans l'état. Le rappel des parlemens sous Louis XVI ne changea pas leur esprit et n'atténua que faiblement leur hostilité à l'égard du haut clergé. Le nouveau monarque, moins encore que son aïeul, était homme à prendre parti pour les cours judiciaires contre l'église, et sa piété était à la fois trop timide et trop sincère pour qu'il songeât à entrer en lutte avec les doctrines ultramontaines. Louis XVI avait la ferme résolution de maintenir dans tous ses droits le clergé aux enseignemens duquel il se soumettait docilement. Mais si l'épiscopat demeura légalement investi d'un pouvoir auquel la puissance laïque avait vainement porté de rudes coups, il vit décliner tous les jours son autorité morale. Son action sur les consciences diminuait avec la foi chrétienne, et le prestige dont il était entouré s'affaiblissait avec celui de la royauté. Les abus que condamnait l'opinion dans le gouvernement, il n'avait pas su toujours s'en défendre. Il avait subi l'influence du relâchement des mœurs qui s'était fait sentir dans toute la société, mais surtout chez les classes les plus élevées. Nombre de prélats menaient une existence fort mondaine, surtout ceux qui appartenaient aux plus nobles familles et n'étaient entrés dans l'église que pour obtenir des bénéfices propres à leur assurer une vie fastueuse et facile. S'ils ne donnaient généralement pas l'exemple de grands scandales, ils n'étaient pas à beaucoup près des modèles d'abnégation chrétienne, et le désaccord qui existait entre leur conduite et leurs enseignemens enlevait à ceux-ci presque toute autorité. Il n'y avait plus guère

chez le peuple d'attachement que pour les plus pauvres des ecclésiastiques, pour ces curés à la portion congrue qui avaient à supporter toutes les fatigues du ministère sacré et dont le sort était devenu si peu tolérable que les assemblées du clergé, vers la fin du règne de Louis XV, durent sérieusement s'en occuper. L'épiscopat semblait ne pas comprendre, pas plus que ne le comprenait la noblesse, que pour sauver la situation il lui fallait prendre l'initiative des réformes. Il y était d'autant moins disposé que ces réformes lui paraissaient être des atteintes aux privilèges de l'église. Les assemblées ne les demandaient pas, par la raison qu'elles se regardaient comme ayant pour mission de défendre les droits de l'ordre dont elles étaient l'émanation. D'ailleurs ces réformes eussent naturellement amené l'ingérence du pouvoir séculier que le clergé redoutait par-dessus tout et qui allait droit contre son autonomie. L'épiscopat voyait bien le péril ; il s'apercevait qu'il ne jouissait plus de la même influence que par le passé, mais il ne connaissait d'autre remède que de réclamer contre ses ennemis des mesures répressives. C'étaient toujours les mêmes doléances à l'endroit des philosophes et des protestans. En portant la parole devant Louis XVI, le président de l'assemblée de 1780, le cardinal de La Rochefoucauld, archevêque de Rouen, fit contre eux un véritable réquisitoire. Pour mettre un terme à ces attaques contre la religion que leurs auteurs ne prenaient même plus soin de déguiser, comme le prélat le remarquait avec douleur, le clergé attendait plus des vertus du roi qu'il n'avait obtenu de la faiblesse du précédent monarque. Il exprima sa confiance dans la protection d'un prince qui, en prenant les rênes de l'état, avait annoncé l'intention d'assurer l'économie des finances et de travailler à la réforme des mœurs. L'orateur de l'assemblée passa en revue tout ce que Louis XVI avait déjà fait d'heureux pour son royaume; il affecta d'en tirer un favorable augure de ce qu'il ferait pour l'église. « Déjà, s'écriait-il, un nouvel ordre de choses s'établit; l'administration des finances se simplifie et s'épure, et une sage prévoyance va tarir la source de ce luxe scandaleux qui dévore la substance des riches et rend insupportable aux autres leur heureuse médiocrité. » Ces paroles prouvent que le clergé sentait la nécessité des réformes, mais, en les réclamant du souverain, il ne songea pas à les lui faciliter par l'initiative de ses assemblées. L'ordre ecclésiastique semblait redouter que des réformes opérées dans son organisation n'ébranlassent son existence et que le mal mis à nu ne fournît à ses adversaires un prétexte à de nouvelles attaques. Il croyait qu'il fallait avant tout raffermir son autorité dont l'affaiblissement était à ses yeux un bien plus grand mal que les abus qu'on pouvait repro-

cher à l'exercice de ses privilèges temporels. C'est ce qui apparaît par le sombre tableau que le cardinal de La Rochefoucauld traçait de l'état où était tombée la société depuis qu'elle s'était soustraite aux enseignemens de l'église. Louis XVI calma les alarmes du clergé en lui promettant son appui et en faisant droit à plusieurs de ses réclamations, tout en maintenant, comme l'avait fait son aïeul, les droits de la couronne. L'ordre ecclésiastique se montra satisfait, et l'assemblée de 1782, que présidait le même cardinal de La Rochefoucauld, n'eut à faire entendre que des actions de grâces. Confiante dans les intentions du monarque, elle se hâta d'ajouter un nouveau don gratuit de 15 millions à celui qui avait été déjà consenti, deux années auparavant, sans compter 1 million qu'elle vota en faveur des veuves et des orphelins des matelots qui avaient péri pendant la guerre. Les députés voyaient dans ces subsides si largement accordés un moyen de s'assurer l'appui du gouvernement. Tout élevées que fussent ces sommes, elles n'étaient cependant pas en rapport avec les contributions que supportaient les sujets non privilégiés; elles ne constituaient d'ailleurs qu'un faible tribut eu égard à la pénurie financière où se trouvait l'état. Aussi celui-ci dut-il demander au clergé d'autres allocations, chercher des ressources dans la création de nouveaux impôts. Les représentations faites à l'assemblée des notables obligèrent le gouvernement à entrer dans une voie toute différente de celle à laquelle l'avait ramené l'impuissance de ses premières réformes. L'assemblée générale extraordinaire du clergé, qui avait été convoquée pour le 27 août 1787, fut prorogée au 5 mai de l'année suivante, afin qu'elle fût en mesure de prononcer sur quelques-unes des résolutions qu'on avait agitées à l'assemblée des notables. Pour accroître l'autorité des décisions qu'étaient appelés à prendre les mandataires du clergé, le roi voulut que la représentation des provinces fût plus nombreuse qu'il n'était accoutumé pour les assemblées extraordinaires. Le chiffre des députés égala en cette circonstance celui qui était habituellement fixé pour les assemblées du contrat. La compagnie eut en conséquence un bureau plus fourni; elle multiplia ses présidens (1). On n'en élut pas moins de huit, quatre archevêques et quatre évêques. A cette nouvelle diète, les députés furent loin de témoigner ces dispositions généreuses pour le trésor public

(1) Dans cette assemblée, la dernière que tint le clergé de France, on remarquait : l'archevêque d'Aix, de Boisgelin, qui fut de l'Académie française, siégea à l'assemblée constituante et mourut cardinal et archevêque de Tours; de la Luzerne, évêque de Langres, qui figura dans la même assemblée et devint pareillement cardinal. L'abbé de Montesquiou, qui devait être en 1814 ministre de Louis XVIII, et l'abbé Henri Dillon, grand vicaire de Dijon, furent nommés promoteurs.

qu'ils avaient montrées dans les réunions précédentes; le clergé, en effet, était mécontent, son attente avait été trompée. Louis XVI avait dû céder aux manifestations de l'opinion, qui se prononçait de plus en plus contre les immunités ecclésiastiques. Ce n'était plus seulement des parlemens que partaient les attaques. Il s'en élevait de plus dangereuses que des arrêts auxquels le recours au conseil d'état donnait au moins la possibilité de résister. Ces nouvelles attaques venaient de la représentation nationale elle-même. L'assemblée des notables avait entendu avec une faveur non déguisée les plaintes dirigées contre les immunités de l'église. On avait présenté à cette réunion un mémoire dans lequel on demandait non-seulement que le clergé fût, comme la noblesse et le tiers état, soumis à l'impôt, mais qu'il le fût encore de la même manière. Les récens édits ne justifiaient que trop les appréhensions du premier ordre du royaume.

La généralité intentionnelle d'expressions dont usait l'édit de 1787, qui établissait la subvention territoriale, avait éveillé de premières inquiétudes chez le clergé et lui donnait à croire que ses biens ne seraient point exempts de l'impôt. Pareille ambiguïté de termes subsistait dans l'édit des deux vingtièmes substitués bientôt à la subvention territoriale. Pour consentir au don qu'on réclamait de lui et qui était de 8 millions de livres, payables en plusieurs termes dans le laps de deux années, à partir du 1er octobre 1788, le clergé voulait avoir des garanties formelles en faveur de son autonomie menacée, de ses immunités contestées, de la puissance spirituelle de l'église mal protégée, et l'assemblée reprit ainsi l'attitude qu'avaient eue jadis quelques-unes de ces diètes ecclésiastiques. Elle se hâta, dès l'ouverture de ses séances, qui eut lieu le 5 mai, d'adopter des résolutions destinées à parer à un péril imminent. L'un de ses présidens, Alexandre de Talleyrand-Périgord, archevêque de Reims, dans un discours, et l'évêque d'Auxerre, Champion de Cicé, frère de l'archevêque de Bordeaux, dans un rapport, qu'ils communiquèrent à leurs collègues, revendiquèrent énergiquement pour l'église le droit de libre vote et de libre département de l'impôt que la circulaire, adressée au nom du roi aux diverses provinces sur les élections à l'assemblée, semblait mettre en question. Un article de cette circulaire avait surtout ému le clergé. Il enjoignait de porter sur les rôles de l'impôt des vingtièmes les revenus appartenant à cet ordre, de façon que, disait l'article, quoique énoncés pour mémoire, on pût cependant connaître la juste proportion de ce que ces biens pourraient payer à raison de leurs revenus par comparaison avec les autres propriétés foncières du royaume, y compris ceux du propre domaine de sa majesté. Les remon-

trances furent présentées au roi par l'archevêque de Reims, qui les avait rédigées de concert avec l'archevêque de Narbonne. La compagnie se flattait d'obtenir du monarque l'assurance qu'il mettrait un terme aux entreprises qui inquiétaient le clergé. C'était toujours le même argument que l'on faisait valoir dans ces remontrances, à savoir que les biens de l'église, étant destinés à l'entretien du culte et à la subsistance de ses ministres, à la nourriture des pauvres et aux œuvres pies, ne doivent pas être soumis à un impôt obligatoire. Les mesures qu'annonçait le gouvernement y étaient repoussées comme violant un droit que le clergé soutenait lui avoir été concédé d'une manière irrévocable. L'archevêque de Reims se plaignit, en des termes qui rappelaient les doléances du XVIe siècle, de la fréquence croissante des demandes d'argent. Il reprochait au gouvernement d'avoir poussé le clergé dans la voie des anticipations de secours par emprunts à intérêts pour une longue suite d'années. Il en était résulté qu'on avait redoublé les anticipations, allongé les progressions et augmenté ainsi les charges du clergé. Il s'éleva surtout contre l'inscription des revenus ecclésiastiques au rôle des vingtièmes; ce qui allait droit contre la liberté dont jouissait le corps ecclésiastique de se taxer lui-même, de dresser dans ses chambres les rôles de taxation et d'opérer par ses propres officiers le recouvrement des deniers consentis. Toutes ces plaintes n'offraient en réalité rien de nouveau et n'étaient que la répétition de celles que faisait entendre la représentation ecclésiastique chaque fois que le gouvernement paraissait vouloir trop plonger la main dans sa bourse; il s'y associa cette fois des observations qui montraient la nécessité que sentait la compagnie de céder quelque peu à l'opinion publique. Tout en déclarant que c'était le droit de l'église de s'imposer librement, l'archevêque n'en faisait plus pour elle un privilège. « Les autres citoyens, disait-il, après avoir rempli leurs charges fixes et les services de leur condition personnelle, n'étaient jadis soumis aux impôts extraordinaires que de leur libre consentement... Telle est encore la possession des pays d'état; non-seulement la noblesse, mais les membres du tiers état ne peuvent être assujettis au paiement des impositions si elles n'ont été librement consenties par leurs représentans, qui seuls accordent, abonnent et répartissent les impositions, sans l'intervention d'aucune main étrangère à leur administration. » La commission nommée pour examiner la demande des 8 millions avait été d'avis qu'une telle subvention dépassait les forces du clergé, le maximum des sacrifices qu'il pouvait s'imposer, attendu qu'elle représentait l'augmentation d'un dixième de tout ce qu'il payait, et la résolution de l'assemblée avait été conforme à cette opinion qui

fut soutenue par l'archevêque de Reims dans ses remontrances. Le roi, cédant aux instances des prélats en crédit, surtout à celles de son premier ministre, le cardinal de Loménie de Brienne, fit droit à ces plaintes. L'estime qu'il avait pour le clergé lui commandait d'en respecter les libertés. Il répondit, comme l'avait fait son prédécesseur, dans une circonstance analogue, que les alarmes de l'assemblée n'étaient pas fondées, et il consentit à se contenter d'un don gratuit de 1,800,000 livres, payables en deux ans, demandant en retour que le clergé procédât à un nouveau département qui ne pouvait qu'être approuvé par l'église, celle-ci devant avoir à honneur de fournir la preuve qu'elle concourait réellement aux charges de l'état dans la proportion de ses ressources. Mais si l'assemblée eut sur ce point satisfaction, satisfaction qui ne devait être au reste que passagère, elle fut loin de voir aussi favorablement accueillies ses remontrances sur les tendances que manifestait le gouvernement vers la liberté de conscience. L'édit de novembre 1787 avait rendu l'état civil aux protestans et aux non-catholiques. Rien n'était plus opposé aux réclamations que le clergé ne cessait de faire entendre sur ce qu'il appelait les entreprises des religionnaires. Il crut devoir signaler cet édit comme une infraction au serment que le roi prêtait à son sacre, comme une atteinte au principe de l'indissoluble union du trône et de l'autel; il se plaignit que l'édit eût été rendu sans l'avis préalable des députés du clergé. Toutefois, il faut le reconnaître, dans la harangue qu'adressait au roi l'un des présidens de l'assemblée de 1788, Arthur-Richard Dillon, archevêque de Narbonne, et où était dénoncée cette infraction aux droits de l'église, on s'aperçoit que le clergé subissait l'influence des idées que la philosophie avait fait prévaloir. Si les sentimens qu'exprima le prélat étaient encore ceux des prélats du XVIIe siècle, ils s'étaient quelque peu adoucis. Dillon parla plus de ramener que de frapper les hérétiques; il rappela plus les craintes du sacerdoce que ses anathèmes. Ce discours fut comme le dernier manifeste de l'église gallicane sous l'ancienne monarchie. Un nouveau régime allait commencer qui devait emporter les assemblées du clergé et confondre, dans une commune représentation de la nation, le laïque et le prêtre soumis à la même loi.

ALFRED MAURY.

ANDRÉ CAZAUX L'INDIEN

SCÈNES DE LA VIE DES PAMPAS.

DERNIÈRE PARTIE

V.

Je ne laissais pas d'être inquiet aussi en songeant au moment où tout notre monde serait ivre. Je connaissais par tradition la pratique constante des invasions. Je savais qu'on allait se répartir les animaux et leur accorder quelques jours d'un repos bien nécessaire; ces quelques jours se passaient en fêtes, ce qui veut dire en orgies et en rixes.

A peine eûmes-nous mis pied à terre, je confiai ma capture au jeune Indien qui m'avait déjà cherché le cheval gris. Il m'était tout dévoué pour quelques finesses que je lui avais apprises dans le maniement de la lance, et comme il ne savait pas un mot d'espagnol, j'étais sûr qu'il ne pourrait lui dire aucune grossièreté. J'allai ensuite demander au cacique de partir en avant pour apporter à la tribu la nouvelle de notre triomphe. C'était une mission peu enviée; personne n'aimait à être absent au moment du partage des dépouilles. Heureusement j'étais assez économe pour n'avoir pas besoin d'être avare; je ne connaissais pas ces alternatives de gaspillage et de détresse qui sont le fond de la vie indienne. Chacun approuva fort mon idée. De tous les membres de cet état-major, il n'y en avait pas un qui ne caressât l'espoir d'écorner à son profit ma part de prise. On me décocha bien quelques plaisanteries grivoises sur mon empressement à me réintégrer au logis; le sorcier, en me souhaitant un bon voyage d'un

ton patelin, accompagna ses vœux d'une fort vilaine grimace dont il ne parvint à dissimuler que la moitié. En somme, on m'encouragea à m'éloigner au plus vite. Je rassemblai mes chevaux, — j'en avais amené quinze, — me procurai un nouveau couteau et une lance, — on ne sait pas ce qui peut arriver, — et pris rondement mes dispositions pour me mettre en route au point du jour.

Quand j'annonçai à ma captive le parti que j'avais adopté pour lui épargner le spectacle d'un millier de sauvages rendus fous furieux par la boisson, cette résolution ne la rassura guère. Entourée de tous côtés de périls, elle ne savait lequel redouter le plus. Elle se demandait si ce tête-à-tête n'était pas pire que la brutale grossièreté de mes camarades. Elle avait échafaudé sur quelques indices tout un plan de conduite. Elle se flattait de prendre, avec le temps, de l'empire sur moi; mais il fallait du temps, et voilà que nous partions, voilà que je l'entraînais au fond de ce désert effrayant, calme et vide comme la mort, où un cri de détresse s'éteindrait sans écho, absorbé par l'indifférente majesté de la solitude. Elle me regardait fixement, elle essayait de fouiller jusqu'au fond de mon cœur. Cet anxieux examen ne lui ayant rien appris, elle se recueillit; il me sembla qu'elle priait, et relevant sur moi ses yeux dont le charme avait quelque chose de magique :

— Pendant la route, nous parlerons français, n'est-ce pas? me dit-elle.

Elle pensait que les accens de la langue que j'avais balbutiée sur les genoux de ma mère devaient lui servir de talisman. Je me sentis ému et détournai la tête pour ne pas le laisser voir. Mon hésitation fut courte.

— Naturellement, lui répondis-je, puisque vous voyagerez avec un Français.

Je ne me rendais pas compte de ce que signifiait au juste le titre que je venais de me donner. Je comprenais pourtant que, de la part d'un sauvage, cette déclaration renfermait une promesse, une sorte de désaveu de sa vie et de ses doctrines passées. Je le comprenais si bien, que je prononçai ces paroles avec une certaine solennité. Elle entendit à demi-mot. Un léger incarnat monta à ses joues, je devinai plutôt que je ne saisis distinctement le : « Merci ! » faible comme un souffle qui sortit de ses lèvres. Si sa bouche éprouvait quelque embarras à traduire par des mots sa gratitude pour le petit traité que nous venions de conclure sans nous rien dire, son adorable regard sut bien me l'exprimer.

Je n'oublierai jamais notre départ, ce que j'éprouvai quand ma *tropilla*, la crinière au vent, prit sa course, et que je laissai en arrière nos sentinelles. Les étoiles commençaient à pâlir. A notre gauche, la Croix du Sud, en face de nous Orion, s'effaçaient lentement,

envahis par une lumière rosée, semblables à des pièces d'or jetées dans une mer limpide et dont l'éclat s'éteint graduellement à mesure qu'elles s'enfoncent. Le jour grandit, les perdrix chantèrent. Des chevreuils, intrigués par notre passage, nous regardaient de leurs yeux doux et fixes pour sonder nos intentions, et voyant que nous ne leur voulions pas de mal, se remettaient à brouter. Un vent léger froissait l'une contre l'autre les feuilles piquantes des gynériums et faisait onduler leurs panaches soyeux; devant nous, la savane verte s'étendait à perte de vue. Le calme virginal d'une matinée au désert porte peu à la causerie, et nous avions de bonnes raisons pour dépenser peu de paroles. Chacun de nous gardait pour lui ses impressions. C'était sans doute le premier fruit d'une résolution magnanime : les miennes étaient riantes comme les légers nuages empourprés par l'aurore qui se traînaient paresseusement dans le ciel.

Quand je jugeai que nous avions gagné assez de chemin sur le gros de l'invasion, qui marchait désormais à petites journées, je me dirigeai vers un bas-fond où l'herbe montait jusqu'au poitrail des chevaux; je dessellai près de l'étang qui en occupait le centre, entravai la jument et lâchai la *tropilla*.

— Ma pauvre enfant, lui dis-je, vous devez être brisée de fatigue. Nous pourrons demeurer ici jusqu'à ce que vos forces soient revenues. Vous n'aurez pas peur si je vous laisse seule quelque temps? C'est le moment où l'on prend le plus aisément des perdrix. Nos provisions ne sont guère de votre goût: de la jument, et encore de la jument, j'ai entendu dire que les chrétiens ne font pas leurs jours de fête avec ce mets-là. Je ne vais pas loin du reste, jusqu'à cette dune qu'on voit d'ici. Il y a au centre un lac où je me baignerai en passant. Vous avez dans ce petit coin de l'ombre, de l'eau, de l'herbe si haute et si touffue que les faucons même qui volent au ciel ne vous verront pas. Installez-vous, délassez-vous, dormez. Je serai de retour dans deux ou trois heures.

Je montai sur le cheval qu'on garde toujours à l'attache en ces cas-là et m'éloignai. Les rayons du soleil dardaient à plomb lorsque je revins avec trois perdrix. J'allais au petit pas le long de l'étang, les jambes ballantes sur les flancs de ma bête, que je dirigeais avec un simple licol. Tout à coup je l'aperçus, elle dormait profondément. Mon premier mouvement fut de la réveiller. Était-ce bien le désir de la laisser reposer quelques instans de plus qui me fit mettre pied à terre avec précaution, attacher mon cheval à quelque distance et me glisser furtivement vers elle? Rien n'était plus gracieux et plus confiant que son sommeil. Ses cheveux encore humides voilaient sa joue, elle avait défait deux ou trois boutons de son amazone, et l'on apercevait un coin de son cou, un tout

petit coin blanc, mystérieux. Ses chaussures, qu'elle avait retirées, étaient à côté d'elle dans l'herbe, et mon regard allait de ces bottines mignonnes aux plis chastes, d'une discrétion impénétrable, qui abritaient les petits pieds qu'elles avaient contenus. On aurait juré qu'elle s'était endormie heureuse. Son front n'avait pas un pli, sa respiration était égale, un sang jeune colorait ses lèvres, et au fond de la fossette qu'elles formaient était caché quelque chose qui ressemblait tout à fait à un sourire de triomphe.

Le croirait-on? Plus je la regardais, plus je sentais mon cœur se gonfler d'amertume. Les propos qu'on m'avait rapportés du sorcier me revinrent en mémoire, et je trouvai qu'il avait raison. Il avait démêlé avec la clairvoyance de la haine ce qu'allait produire l'apparition de la fille blonde dans ma vie. Cette créature parfaite, dont la supériorité m'apparaissait avec une accablante évidence, ne pouvait que me faire prendre en dégoût ce qui avait été jusque-là, ce qui devait être, hélas! ma vie. Chasses, courses, expéditions, mes plaisirs, mes haines même, et les amours que j'aurais pu avoir plus tard dans la tribu, il suffirait désormais du souvenir de ce doux visage endormi pour me rendre tout cela odieux.

Et que me donnerait-elle en échange de ce qu'elle m'enlevait? Son mépris assurément. Moi qui avais passé la matinée à chercher ce qui pourrait lui plaire, qui avais combiné la mise en scène de cette halte, préparé un petit discours! Triple niais! sauvage grossier et stupide! — Regarde-la donc, me disais-je, et regarde-toi. Tu as été un moment redoutable, mais tu n'as pas eu de cesse que tu ne te sois rendu grotesque. Vois, elle a pensé à toi en fermant les yeux, mais c'est pour s'en moquer. — Redoutable, il m'était, pardieu! facile de l'être encore, et j'eus un moment envie de la battre; puis, je me souvins de ce mot que j'avais entendu dire à un Indien : « Elle sera morte avant six mois chez nous, » et j'eus envie de me battre moi-même pour avoir commis la sottise de ne pas la laisser où elle était. Comme les idées tristes s'enchaînent entre elles par je ne sais quel lien mystérieux, je pensai à ma mère, qui avait succombé en peu de temps à une vie moins rude, à des malheurs moins irréparables que ceux qui menaçaient cette pauvre enfant. J'éprouvai en ce moment une douceur infinie à penser à elle, je me reprochai de n'y pas penser plus souvent; je me demandai pourquoi j'avais laissé s'affaiblir dans ma mémoire cette pieuse image, et pourquoi je caressais de préférence les sentimens de vengeance et de haine que je ne manquais jamais d'évoquer en même temps que la figure énergique de mon père. Il me semblait que j'étais placé entre deux génies : l'un l'épée à la main, dans une attitude de commande-

ment et de défi; l'autre les yeux humides de larmes et dans l'attitude de la prière.

De là, mon imagination passa, je ne sais comment, à la lutte dont ma captive avait été le prix, et dans laquelle je m'en voulais d'être resté le vainqueur. Je revis le vieillard, sa grande barbe, la fureur qui étincelait dans ses yeux. Que lui était ce vieillard pour risquer ainsi sa vie à la défendre? Son père? Non, assurément, il n'y avait entre eux aucun rapport. Il avait une face rude et basanée, des mains calleuses. Son père devait avoir quelque chose d'elle, ce devait être un mortel de choix.

En ce moment, elle ouvrit les yeux et m'aperçut la considérant d'un air sombre.

— Monsieur,.. commença-t-elle.

Ce mot était tellement en dehors de mon vocabulaire qu'il me surprit d'abord et immédiatement m'indigna.

— Ne m'appelez pas monsieur! m'écriai-je. Je ne suis pas un monsieur, je suis un Indien. Appelez-moi André, c'est mon nom, ou le Petit-Taureau, c'est mon nom de guerre. Je n'ai que faire de ces titres menteurs sous lesquels les gens comme vous déguisent le mépris qu'ils ont pour les gens comme moi!

Elle me regarda avec surprise et rougit à la pensée que je la regardais dormir. Elle agrafa le haut de son corsage et renoua ses cheveux. Elle était ainsi charmante encore, mais charmante d'une façon toute différente, et je me demandais comment elle s'y prenait pour n'être jamais la même et me troubler toujours. Je fis quelques pas, autant pour ne pas la gêner que pour bien me jurer à moi-même que le sorcier en serait pour ses prophéties, et que cette petite ne me mènerait point. Dès que je m'éloignais, je redevenais très fort. Quand je me retournai, elle avait lestement remis ses bottines, elle était debout et me tendit la main.

— Monsieur André, me dit-elle, vous n'êtes pas si Indien que vous le dites; ne vous défendez pas, je sais ce que je sais : vous avez beau crier que vous êtes méchant, je ne le croirai pas. Pourquoi faites-vous la grosse voix et vous figurez-vous que je vous méprise?

— Mademoiselle,.. répliquai-je. Au fait, mademoiselle quoi?

— Clary.

Elle fit une révérence et ajouta en souriant :

— Miss Clary Norton, votre servante.

Évidemment elle voulait me signifier qu'elle était une grande dame et que j'eusse à m'en souvenir. Certes je ne l'oubliais pas.

— Eh bien! miss Clary Norton, savez-vous à quoi vous pensiez en vous endormant? Vous pensiez que, si vous aviez eu du mal-

heur de tomber sur un butor, vous aviez du moins cette ressource que ce butor était un nigaud. Vous pensiez qu'avec un sourire par-ci, une révérence par-là, vous le mettriez aisément sens dessus dessous.

Elle devint rouge comme une fleur de verveine sauvage et s'écria :

— Depuis combien de temps étiez-vous là?

— Vous voyez bien que j'ai deviné juste! Rassurez-vous du reste. J'étais là depuis cinq minutes à peine; mais il tient bien des réflexions en cinq minutes, et j'ai eu envie de vous battre, de me battre moi-même, et ensuite envie de pleurer.

— Pourquoi ne me battez-vous pas?

— Miss Clary, miss Clary, je ne suis qu'un sauvage, mais vous voyez que je suis sincère; soyez-le à votre tour. Vous me méprisez, n'est-ce pas? Dites-le-moi franchement.

— De quel droit vous mépriserais-je, moi qui par des circonstances singulières suis à la fois votre victime et votre obligée? Je vous ai abhorré, c'est vrai, je vous abhorre peut-être encore; mais je vous déclare qu'il n'y a en vous rien de méprisable.

Je voulus la regarder dans les yeux pour savoir si elle était sincère; mais je compris que, si je me mettais à regarder ces yeux-là, il m'échapperait quelque épouvantable sottise. Je recommençai à me promener à grands pas, c'était ma ressource, et avisant mes perdrix qui gisaient à terre, je me mis à les plumer d'un air piteux.

— Miss Clary, repris-je au bout d'un instant, — ce nom même était ensorcelé, et j'aimais à le prononcer, — pendant que je vous contemplais là tout à l'heure, j'ai eu une pensée qui m'a fait du bien et du mal, j'ai pensé à ma mère.

— Vous avez pensé à bien des choses, monsieur André!

— A infiniment de choses. J'étais moi-même étonné du travail qui se faisait dans ma tête. C'était comme quand un coup de soleil dissipe la brume du matin et qu'on voit apparaître...

— Parlons de votre mère, j'aurai du plaisir à vous en entendre parler.

— Je pensais, miss Clary, qu'elle est morte toute jeune, tuée par les privations du désert, par l'insuffisance de l'abri, la grossièreté des alimens, l'incertitude du lendemain. Savez-vous bien ce que c'est que la vie que vous allez mener?

— Écoutez-moi, me dit-elle en s'asseyant près de moi, je vois bien que vous avez autant de sagesse que de cœur. J'espère en vous et en mon père pour ne pas mener cette vie-là longtemps. Mon père a beaucoup d'argent...

Je fis un haut-le-corps comme si une vipère se fût subitement dressée devant moi.

— De l'argent! Vous rendre pour de l'argent! Ah! vous auriez mieux fait de garder le silence! Mais non, il vaut mieux savoir, je suis bien aise d'apprendre quelle opinion vous vous étiez faite de moi! Que votre père se hasarde donc à m'envoyer des offres, et je veux cesser de m'appeler le Petit-Taureau si je ne plante pas la lance que voilà dans le corps du messager! Je n'ai pas besoin d'argent; ce dont j'ai besoin, c'est d'une servante, comme vous disiez tout à l'heure sans croire si bien dire, d'une servante qui soigne ma maison et s'occupe de ma cuisine. Je l'ai, je la garde...

Je m'interrompis, elle sanglotait à fendre l'âme. Il était écrit que je lui ferais pleurer toutes les larmes de son corps. Ses pleurs firent tomber à plat ma bouillante colère. Je feignis d'éprouver des inquiétudes sur la longe de mon cheval et passai un temps considérable à assujettir un nœud déjà parfaitement solide.

— Monsieur André, me dit-elle dès qu'elle put parler, je regrette de vous avoir offensé, je n'avais aucun dessein de vous faire injure.

— Je ne vous en veux pas, ou plutôt je ne vous en veux plus, répondis-je tristement. C'est moi qui suis un fou de vouloir qu'on m'estime sans que j'aie rien fait pour le mériter. Vous ne m'avez vu qu'au milieu de scènes de rapine et de violence, il est naturel que vous me preniez pour un voleur et un brigand. Ne m'interrompez pas, je veux vous dire tout ce que j'ai sur le cœur. Bien des choses que je croyais justes et légitimes me paraissent criminelles depuis que je vous ai vue. Comment s'est fait ce changement? Il y a des momens où je pense que vous vous êtes jouée de moi et que vous avez pris plaisir, avec vos mines apprises et votre douceur feinte, à me mettre la tête à l'envers; il y en a d'autres où je crois que vous répandez de salutaires pensées autour de vous comme la menthe sent bon, sans le savoir. Quelles qu'aient été mes erreurs, je vous assure qu'il n'y a en moi rien de bas. Je suis le fils d'un soldat et non pas d'un bandit. Moi spéculer sur votre infortune, sur vos terreurs, sur le désespoir de votre père, pour m'en faire compter le prix! Miss Clary, pour vous soustraire à un spectacle hideux, pour vous procurer le repos que vous venez de goûter, j'ai perdu ma part de butin; on est en train de me la voler parce que je suis loin. Miss Clary, je possède là-bas ce que nous appelons chez nous une fortune. J'ai une chaumière, des troupeaux, des armes; je suis parmi les miens ce qu'est votre père parmi les siens, un homme ayant plus de ressources que de besoins. Eh bien! il ne sera pas dit que, par amour de ses bœufs, de ses chevaux et de ses autres rustiques richesses, il ne sera pas dit que, pour conserver le renom de valeur, d'intelligence peut-être, qu'il avait conquis parmi ses camarades, il ne sera pas dit que ce misérable que vous croyez vénal, que ce sauvage à qui vous ne pouvez dissimuler votre dédain,

et qui en ce moment et sur ce lieu est pourtant votre égal après tout, consente à vous laisser traîner une vie misérable et vous expose à une mort affreuse. Miss Clary, je vais vous reconduire à votre père!

Le saisissement la rendit d'abord muette; elle eut dans les yeux un effarement ravi, comme un enfant qui s'éveille d'un cauchemar, puis son front resplendit et, de même que dans un orage de printemps, une giboulée de larmes arrosa son visage rayonnant de joie.

— Vous feriez cela! balbutia-t-elle.

Et comme j'étais debout devant elle, elle saisit ma main et la porta à ses lèvres avec une sorte de dévotion.

— C'est une affaire résolue, et maintenant songeons au déjeuner. Vous n'avez même pas regardé les perdrix que je vous ai apportées.

— Mon père, mon pauvre père, il va devenir fou de bonheur!

— Oui, disais-je en moi-même en allant préparer le feu pour éviter ce qu'il y a d'embarrassant de part et d'autre dans les premiers élans de la reconnaissance, pense à ton père, toi à qui tout sourit! La tombe du mien va être seule à présent.

Et je m'enfermai dans une morne tristesse en songeant à lui et à l'avenir. Ce monde des chrétiens où j'allais rentrer et où il n'avait trouvé qu'amertume, que réservait-il à un enfant du désert comme moi, ignorant et indompté?

— Vous êtes triste encore, me dit miss Norton en mettant une main sur mon épaule; est-ce que vous regretteriez?..

— Oui, je regrette la hutte où mon père est mort, je regrette le foyer où depuis quatre ans j'avais trouvé presque une famille, qui m'accusera de trahison, et malheur à l'homme qui ne regretterait pas ceux dont il a durant tant de temps adopté la vie, épousé la querelle et partagé les périls! Me voilà seul sur terre, et bien mal préparé à ma vie nouvelle, je le sens bien; mais n'ayez pas de crainte et ne prenez pas ma tristesse pour de l'hésitation. Quand j'ai dit oui, c'est oui.

— J'ai une famille, monsieur André, à laquelle vous aurez rendu une fille. Vous n'avez pas le droit de dire que vous êtes seul au monde.

— Votre famille s'intéresser à un sauvage? Ah! ah! elle vous remercierait de la corvée! Je ne suis pas sans savoir un peu ce que c'est que le monde; j'en ai souvent entendu parler par un homme qui en avait tâté et qui ne se payait pas de phrases. Ah! si j'étais, si je me sentais votre égal, et... Je m'arrêtai tout confus. Ce que j'avais failli dire me paraissait tellement monstrueux que je me félicitai que les mots se fussent arrêtés dans ma gorge.

VI.

Nous nous mîmes en route avant le coucher du soleil. Je m'orientai bien pour côtoyer à quatre ou cinq lieues de distance la route que suivait l'invasion. Je comptais passer vers minuit à la hauteur du campement qu'elle avait dû occuper dans la soirée. Je marchai toute la nuit. Au matin, je cachai notre caravane dans un pli de terrain et rampai jusqu'à une hauteur d'où je pus, blotti dans les herbes, explorer la plaine : elle était tranquille, aucun traînard n'avait pris de ce côté. Nous passâmes là les heures les plus lourdes du jour, et un galop soutenu nous porta jusqu'à un autre bas-fond presque en vue de la frontière. J'y attendis que les ténèbres s'épaississent, je ne me souciais pas plus de tomber entre les mains des soldats qu'entre celles des Indiens : je n'avais de quartier à attendre d'aucun des deux partis.

Quand j'eus donné mes soins à la *tropilla* et pris toutes les précautions de vigilance nécessaires, je saisis ma lance à deux mains et la rompis contre mon genou. Je ne voulais pas qu'un soldat la rencontrât par hasard et s'en fît un trophée. C'était l'emblème le plus saisissant de la vie indienne dont je jetais les morceaux loin de moi. Miss Norton me le fit remarquer avec une confiante allégresse. Depuis que nous avions décidément tourné le camp indien, elle ne tenait pas en place. Elle ne pouvait comprendre ni que les chevaux eussent besoin de souffler, ni que les soldats, s'ils le prenaient, dussent fusiller sans autre forme de procès un homme aussi inoffensif que moi.

A la nuit, je me glissai avec précaution de bas-fond en bas-fond. Il va sans dire que la jument qui dirigeait la *tropilla* n'avait plus de clochette depuis longtemps. Je cherchais la trace que l'invasion avait laissée, je ne tardai pas à la rencontrer. Je descendis de cheval pour bien m'assurer que ce n'était pas une fouléé produite par le retour des troupes qu'on avait envoyées peut-être derrière nous. En ce cas, elle m'eût conduit droit au fort; mais je reconnus, à la direction dans laquelle les herbes étaient couchées, que les gens qui l'avaient faite se rendaient au désert. Je palpai les empreintes et reconnus dans le nombre les pieds fourchus des bœufs. C'était bien la *rastrillada* des nôtres. Je la pris à rebours et la suivis. Peu m'importait désormais de ne pas connaître la contrée, je marchais comme sur une grande route. Je passai la frontière en poussant les chevaux à fond. Les pauvres bêtes ne galopaient plus que d'un air résigné, sauf l'alezan, qui tenait la tête. Il m'accompagnait toujours, mais en amateur. Ces courses sans cavalier, après

une longue inaction, l'avaient ragaillardi : on aurait dit qu'il était heureux de revenir dans les pâturages chrétiens.

Je fis halte un peu avant le jour, non loin du camp où j'avais disputé ma captive au sorcier, le revolver au poing; les animaux demandaient grâce. Le soleil éclaira en se levant des champs mornes, aussi silencieux et aussi nus que le désert; mais la solitude du désert est sereine, celle-ci était désolée. Mille indices parfaitement clairs pour les regards d'un sauvage révélaient que c'était une solitude faite de main d'homme. Il ne m'était pas difficile de me représenter ce qu'étaient ces campagnes quand des milliers d'animaux les parcouraient d'un pas paisible, ou, le soir, réunis en groupes, y ruminaient lentement en interrogeant de leurs yeux vagues les profondeurs de l'horizon. Je ne pouvais m'empêcher de penser que j'étais un des oiseaux de rapine qui avaient changé tout cela, et qu'un jour viendrait où on me demanderait compte de ces prouesses. Qui sait si ce jour n'était pas arrivé!

A peine le soleil eut-il dépassé le zénith, je revins rassembler la *tropilla* et seller les chevaux. Il me tardait d'en finir, je voulais boire la coupe amère d'un seul trait. Nous avions encore devant nous deux heures de jour quand on atteignit la chaumière incendiée. En en faisant le tour, j'aperçus la lame de mon couteau dans l'herbe.

— Voilà où je vous ai prise; ma science s'arrête là. De quel côté faut-il prendre maintenant pour aller chez votre père?

— Par là, je crois, ou bien par là.

Elle me désignait le nord et le sud. Elle ne savait pas plus se reconnaître dans la prairie qu'un enfant de quatre ans. De la meilleure foi du monde, elle pouvait me conduire à un poste de troupes.

Je jetai les yeux autour de moi et aperçus au loin un point noir qui se mouvait. Je le considérai avec attention.

— Ce point noir, miss Clary, c'est une génisse fatiguée que les Indiens ont dû abandonner en route et qui regagne le champ natal. Je puis aller la chercher, elle est peut-être de chez vous. Vous connaissez la marque de votre *estancia?*

— Hélas! non, je sais qu'on brûle ces pauvres bêtes avec un fer rouge, mais je ne sais pas quel dessin il y a dessus.

Ce n'était pas le moment de manifester ma surprise.

— Le cheval gris que vous montez porte-t-il votre marque?

— C'est peu probable, mon père l'a acheté.

— Il y a longtemps?

— Près d'un an.

— Nous sommes sauvés alors. Prenons des chevaux frais, et en route!

Quand j'eus sellé, je mis la *tropilla* derrière la cabane et allai lâcher le cheval gris à quelque distance. Il s'orienta et prit un trot allègre, la tête et la queue en l'air. J'étais fixé, il savait où il allait, nous le suivîmes. Une demi-heure après, un cavalier passa dans notre horizon. Son premier mouvement fut de fuir, le second de venir avec précaution de notre côté.

— Le connaissez-vous, miss?

— Je ne connais personne ici que le vieux Jack; nous habitons la ville.

— Et... le soldat?

— Quel soldat? Ah! je me rappelle, ils étaient deux. C'était une escorte que le général m'avait donnée pour retourner à la maison. Nous nous étions rencontrés dans une *estancia* où j'étais allée en visite. Le général ne croyait pourtant pas que les Indiens oseraient pousser si loin.

Je ne l'écoutais plus. — Ah! ils étaient deux! pensais-je; il me semblait bien avoir vu du sang à la lance du sorcier. Voilà un soldat qu'on va mettre à mon compte assurément. Et le général qui a l'habitude de rendre des visites dans les environs! Enfin, il n'y a pas à se préoccuper de ce qui est irréparable.

Cependant le *gaucho* était tout près de nous et nous regardait curieusement.

— Sommes-nous loin des domaines de M. Norton?

— Le domaine de l'Anglais? Il est à une petite lieue dans la direction où va ce cheval gris.

— Veux-tu gagner une bonne journée, mon ami? va à toute bride chez M. Norton, tu es bien monté, et dis-lui que sa fille... c'est-à-dire non, dis-lui que tu as entendu dire qu'on avait vu sa fille près d'ici.

— Qui me paiera? demanda le *gaucho*.

— Fais ce qu'on te dit, imbécile, tu n'auras pas à t'en repentir;.. et nous, miss, allons lentement pour donner à cet homme le temps de faire sa commission. Je crois que c'est mieux ainsi.

— Vous avez entendu? une petite lieue!.. il me semble que je rêve!

— Moi aussi, seulement nos rêves ne sont pas de même couleur.

Bientôt une cavalcade nombreuse vint sur nous de toute la vitesse de ses montures. Miss Clary poussa un cri et s'élança à leur rencontre. — C'en est fait, me dis-je, tout est consommé! Elle n'a pas même songé à me remercier en me quittant. — Et je m'occupai de grouper mes chevaux pour me donner une contenance.

Pendant ce temps, on la recevait avec transports. Bientôt elle m'appela :

— Mon père, voilà l'homme à qui vous devez de voir votre fille saine et sauve.

M. Norton s'avança vers moi vivement ; mais, me considérant de la tête aux pieds, il eut une seconde d'hésitation. Évidemment ce n'était pas ainsi qu'il s'était figuré le sauveur de sa fille. Il me tendit pourtant la main :

— Mon ami, me dit-il, vous venez de donner à un père la joie la plus vive qu'un homme puisse éprouver. John Norton n'oubliera jamais qu'il vous doit plus que la vie. Nous nous reverrons tout à l'heure. Il est bien entendu que vous êtes chez vous dans ma maison. Pour le moment, vous comprenez, n'est-ce pas, que je sois tout à ma fille ?

Je ne savais pas tourner un compliment, je m'inclinai avec gaucherie. Ce grand vieillard m'avait glacé avec ses favoris blancs, ses lèvres bien rasées et son air solennel. Je m'adressai à celui qui me parut le majordome, et lui demandai de m'indiquer un bon coin de champ où je pusse installer mes chevaux. Un domestique les emmena ; le père et la fille s'entretenaient avec vivacité en anglais, et je marchais derrière ces gens heureux, la tête basse et parfaitement oublié.

Quand on mit pied à terre, le majordome me conduisit à une chambre blanchie à la chaux, sans parquet, mais décorée d'un lit, d'une table de bois blanc, de deux chaises et d'un lavabo. C'était un mobilier comme je n'en avais pas vu depuis longtemps et plus riche que celui de la plupart des établissemens de frontière. La maison du reste était vaste, construite en briques et recouverte d'un toit en terrasse. On n'aurait pas trouvé la pareille à vingt lieues. Je ne doutai pas que ce ne fût là le domaine dont les chevaux avaient si fort tenté l'avarice du sorcier. Je rafraîchis d'abord mon front à grande eau, il était brûlant. La nuit était tout à fait tombée. Il y avait beaucoup de mouvement dans la maison. On entendait des cavaliers arriver, et il me semblait parfois reconnaître la voix de miss Clary.

Je m'applaudissais que personne ne songeât à moi. J'éprouvais ce sentiment de l'animal sauvage en captivité qui va se blottir dans le coin le plus obscur et s'y fait aussi petit que possible. Un pas d'homme se dirigea de mon côté. Je ne doutais point que l'on ne vînt me chercher, me traîner à la lumière, me montrer comme une bête curieuse. Je me jetai sur mon lit et fis semblant de dormir. Le visiteur ouvrit la porte, explora l'appartement du regard et s'éloigna. Il revint peu après et marcha dans la chambre. Je me tenais coi et devinai à travers mes paupières fermées qu'il apportait de la lumière. Quand il sortit, je vis sur la table un plateau chargé de mets et un flambeau. Je pensais alors, et en vérité je

crois encore, que plus la situation est critique, mieux il faut se réconforter. Mon appétit était indépendant des circonstances extérieures, ou plutôt, quand elles étaient critiques, il en était aiguisé. Je fis donc honneur au souper, qui me parut délicat; mais je me considérais encore comme en campagne, je ne touchai pas au vin, encore moins au rhum, car il y en avait sur le plateau : c'était une attention anglaise.

Je me couchai tout vêtu après avoir mis mes armes à portée de ma main. Ce général m'intriguait. Je ne le croyais pas si près. La frontière, c'était pour moi jusqu'alors la ligne des fortins. En deçà et au-delà de cette ligne, je m'étais imaginé que l'autorité militaire s'effaçait, et j'avais poussé un soupir de soulagement après l'avoir dépassée. Il me paraissait à cette heure qu'il n'en était pas tout à fait ainsi, et cela me remémorait les divers récits d'exécutions sommaires qui, sous les *toldos*, sont fréquemment le sujet des conversations de la veillée. A la tribu, on honorait et on pleurait comme des braves ceux qui avaient subi courageusement ces tristes aventures; mais de toutes les façons d'être brave, c'était celle qui me souriait le moins. Mon rôle durant la dernière expédition n'était pas à l'abri de tout reproche; ce général pourrait bien être tenté de s'emparer sournoisement de ma personne. J'en arrivai à conclure qu'il n'y avait qu'un parti à prendre, se défendre en désespéré. M. Norton imaginerait peut-être, pendant ce temps, pour protéger son hôte, quelque tour à l'usage des chrétiens. Il était froid mais paraissait loyal, et ce devait être un personnage. Muni de ces résolutions, je m'endormis d'un sommeil léger, mais réparateur, jusqu'au premier chant du coq.

Je courus à la fenêtre et, à la lueur grise de l'aube, inspectai les environs; tout était calme. Le feu flambait dans la cuisine, où circulait le *mate;* les domestiques en sortaient l'un après l'autre, montaient à cheval, et se rendaient au petit galop à leur besogne. Mes propres chevaux étaient à deux pas, dans une prairie enclose de pieux reliés par des fils de fer; ils se vautraient dans une herbe magnifique et paraissaient refaits. — Ils auront beau me serrer de près, me dis-je, j'aurai toujours le temps de sauter sur l'alezan. Avec celui-là, ils ne m'auront pas, ou s'ils me cernent, eh bien! ils me tueront sur lui, comme mon père! — Je fis réflexion aussitôt que ce beau plan, en mettant les choses au mieux, ne pouvait manquer de me séparer à jamais de miss Clary, et je me sentis tellement abattu à cette idée que j'en eus honte et m'écriai pour me secouer : — Je deviens faible comme une femme et je vois des malheurs partout. Je ferais mieux de ruminer un plan de conduite. Elle m'a presque promis qu'elle ne me chasserait pas, et elle m'a dit qu'elle habitait la ville.

J'étais plongé dans ces méditations quand un domestique vint m'apporter du linge blanc et m'annoncer que M. Norton m'attendait. Je le trouvai assis à une table chargée de livres; il était, à cinq heures du matin, vêtu de noir et rasé de frais comme un ministre protestant prêt à prononcer un sermon.

— Monsieur, me dit-il en espagnol avec un accent anglais très marqué et en pesant tous ses mots, ma fille m'a dit combien vous vous étiez montré dévoué; elle m'a dit aussi, et j'ai été heureux d'apprendre, combien votre fierté est ombrageuse. J'espère pouvoir vous offrir des témoignages de ma reconnaissance dignes de vous et de nous. Vous voilà rentré, grâce à un élan de générosité rare, dans la société civilisée. Vous y rentrez dénué, sans autre appui que le nôtre. Vous ne refuserez pas, je ne dirai pas ma tutelle, mais mes conseils, pour y diriger vos premiers pas.

Comme la veille, je m'inclinai sans répondre; ses grandes phrases me mettaient mal à l'aise.

— N'attribuez donc, continua-t-il qu'au désir de vous être utile les questions que j'ai à vous faire, et répondez-moi comme à un ami. Vous êtes chrétien, Européen même? m'a dit ma fille.

— Mes parens étaient Français, je m'appelle André Cazaux.

— Cazaux! seriez-vous le fils de ce Jean Cazaux qui a été massacré par les Indiens, il y a huit ou dix ans?

— Je suis son fils; mais ce n'est point par les Indiens qu'il a été tué, c'est par les civilisés. Il avait émigré avec la tribu, il a reçu un coup de feu en essayant de la défendre et sans avoir jamais fait de mal à personne.

— Eh bien! monsieur Cazaux, dans votre intérêt, dans l'intérêt de la mémoire de votre père, que ce secret reste entre nous.

— Je n'ai ni à juger ni à renier mon père. Ses plus mortels ennemis, s'ils savaient sous l'empire de quels sentimens il a agi, seraient obligés de convenir qu'il valait mieux qu'eux.

— Je n'ai pas l'intention de vous contredire là-dessus, nous y reviendrons. Le champ qu'il avait acheté à l'état n'est pas éloigné d'ici, il avait versé la plus grande partie du prix; vous possédez donc près de deux lieues carrées.

— Vous connaissez ce champ? Savez-vous s'il y existe encore un tertre recouvert d'une coupole de gazon?

— Une tombe, n'est-ce pas? celle de votre mère sans doute? Vous la retrouverez telle que vous l'avez laissée. J'en ai fait prendre soin, j'occupe ce champ à loyer. Votre première pensée a été pour votre mère au moment où nous vous découvrions une fortune. Cela, c'est bien, monsieur, permettez-moi de vous serrer la main.

Et se levant avec dignité, M. Norton vint prendre ma main, que je lui abandonnai d'un air distrait. Mon esprit s'était reporté aux deux

génies qui semblaient tour à tour diriger ma destinée, et cette évocation inattendue de ma mère au moment où je reprenais ma place au soleil des chrétiens m'inspirait un vague espoir. Tout ignorant est superstitieux, et il y a des superstitions que plus tard les savans regrettent.

— Car c'est une fortune, continua mon interlocuteur, que nous venons de vous découvrir, et voilà votre sort assuré sans que votre susceptibilité ait lieu de faire la moindre objection. Avec cette terre, qui est à vous, et les animaux que j'y avais envoyés, nous formons une *estancia*. Vous devez être familier avec toutes les pratiques de l'élevage. C'est une association que je vous propose. Nous partagerons les bénéfices suivant le capital ou le travail fourni par chacun, — et comme je me taisais : — M'avez-vous bien compris? ajouta-t-il.

J'avais compris une chose, c'est que cette combinaison me séparait de miss Clary.

— J'ai d'autres projets, répliquai-je, je veux aller à la ville.

— Vraiment? à quelle ville?

— Je ne sais pas, à la ville.

— Expliquez-moi vos idées et vos projets, que je ne saisis pas bien. Nous les discuterons.

Mes idées! celle qui dominait tout pour moi, je ne pouvais pas la dire. Je rougis et pâlis, à la grande surprise de M. Norton, qui ne me quittait pas des yeux. Heureusement un ancien secrétaire de cacique n'est pas facilement à court d'explications.

— J'ai beaucoup réfléchi la nuit dernière, lui dis-je, et peu s'en est fallu que ces réflexions ne me fissent m'enfuir sur l'heure d'une maison où le général peut tomber d'un instant à l'autre.

— J'y avais bien songé, et nous allions traiter ce point-là, répondit M. Norton, qui était un esprit méthodique.

— Traitons-le tout de suite, je vous prie, car c'est le point essentiel. Je serai bien avancé d'avoir sagement arrangé mon avenir si on me fusille demain!

— Vous vous exagérez vos dangers, le général est de mes amis. C'est un homme éclairé et un homme du monde.

— Je ne sais pas ce que c'est qu'un homme du monde, et je n'ai pas confiance dans les soldats. Vous savez que c'est moi qui ai frappé le vieux Jack?

— Voilà encore une chose que vous ferez sagement de ne pas crier sur les toits.

— Je n'en ai pas l'intention, mais je n'ai pas l'espoir non plus de la tenir secrète. Jack en reviendra, j'ai demandé hier de ses nouvelles. Croyez-vous qu'il ne me reconnaîtra pas? Je le reconnaîtrais dans dix ans, moi; nous nous sommes regardés dans le blanc des yeux.

— Ce n'est point par quelqu'un de ma maison que vous serez jamais dénoncé.

— Soit! mais, tenez, si votre général ne m'arrête pas, il ne sait pas son métier. Oh! ceci rentre dans le mien, et je parle par expérience. On ne peut nier que j'étais avec les Indiens, n'est-ce pas? Son devoir est de m'interroger sur leurs forces, leurs desseins, leur résidence, de m'obliger à lui servir de guide, s'il a l'intention de les attaquer, et comme à aucun prix je ne trahirai mes anciens compagnons, si je reste à sa portée, je suis perdu.

— Il est certain, fit M. Norton rêveur, qu'il est plus difficile qu'on ne pense de rentrer dans le droit chemin.

— Je le vois bien, et j'y veux rentrer tout à fait : autre motif pour me dépayser complètement. Je regardais ce matin vos *gauchos* se mettre en selle pour aller surveiller leurs troupeaux. En quoi diffèrent-ils des Indiens? quelles idées ont-ils en dehors des chevaux, des bœufs, de la boisson? Vous vous dites : Il faut le laisser avec ses égaux. Je ne veux pas rester avec mes égaux, parce que je ne veux pas leur ressembler. Si j'étais resté dans la tribu, j'y serais devenu chef; chez les chrétiens, je n'espère pas tant, mais je ne me résignerai pas à croupir parmi les derniers.

— Il y a dans tout cela beaucoup d'idées justes et beaucoup d'exagérations. Ne craignez-vous pas de trop présumer de vos forces en vous traçant ce plan ambitieux?

— Je n'en sais rien, ni vous non plus.

— Votre ardeur me plaît assurément, bien qu'elle dérange des projets que je croyais plus sages. Pourtant il est de mon devoir de vous dire que non-seulement pour devenir un chef, mais pour occuper une place modeste dans la société raffinée d'une grande ville, les dons naturels que vous me paraissez avoir ne suffisent pas, il faut une longue préparation.

— Si je ne suis décidément bon qu'à être un *gaucho*, nous le verrons bien, et il sera toujours temps de n'être que cela.

Je le voyais ébranlé, et je m'en contentai pour le moment. J'étais frotté de diplomatie à ma manière. Je me souvins à point d'une maxime de mon cacique : Il faut demander peu à la fois et souvent. Je quittai donc M. Norton là-dessus, et le laissai fort intrigué de mes reparties et persuadé que je serais beaucoup plus embarrassant que je n'en avais d'abord eu l'air.

J'allai visiter mes chevaux et m'attardai à m'occuper d'eux. Certes ils avaient besoin de mes soins après une pareille traite; mais ce qui rendit ces soins plus minutieux, c'était l'appréhension d'affronter de nouveaux interrogatoires. Tant que certaine fenêtre, qui demeurait obstinément fermée, ne s'ouvrirait point, qu'irais-je faire au milieu d'inconnus? Lorsque je remarquai du coin de l'œil

qu'elle était ouverte, j'envisageai avec plus de terreur encore le moment de retourner à la maison. Ces irrésolutions ne me servirent de rien. Je vis, trop tard pour me dérober, miss Norton se diriger vers moi. Elle était enveloppée d'un vêtement très ample qui traînait derrière elle et coiffée d'une façon qui faisait valoir son abondante chevelure, la grâce de son cou flexible et de son port de tête un peu hautain. Ces détails de toilette me sont restés dans l'esprit avec la netteté des premières impressions produites sur moi par la vie civilisée. Était-ce là ce qui la transformait? était-ce le sentiment de la sécurité reconquise? Ce qui est certain, c'est que c'était une autre femme. Elle paraissait avoir grandi depuis la veille; son teint était plus mat, ses yeux plus graves.

— Monsieur Cazaux, me dit-elle, il faut désormais venir vous chercher, je le vois bien, si l'on veut causer avec vous.

Avec elle, il n'y avait pas à ruser; j'étais trop ému pour essayer d'être autre chose que sincère, et je répondis tout d'un trait, en prenant pour ainsi dire un élan désespéré :

— Miss, j'ai eu un entretien avec votre père, je lui ai dit que j'avais peur du général, que j'étais ambitieux; je ne pouvais pas lui dire autre chose. J'ai bien vu qu'il trouvait mes terreurs exagérées, mon ambition puérile. Je n'ai donc d'espoir qu'en vous. Ce que je demande, c'est d'aller où vous irez, c'est de ne pas être chassé de votre présence. Vous m'avez promis près de l'étang que vous me laisseriez rester auprès de vous. Avez-vous oublié cette promesse ?

— L'ai-je faite vraiment? Je n'en suis pas bien sûre.

Cette réponse me consterna. — Alors... vous me renvoyez ? Vous ne voulez plus avoir à penser à moi jamais? Je sais bien que je ne vous rappelle que des souvenirs tristes.

Elle se mit à rire. — Quelle soumission ! On vous a surnommé le Petit-Taureau, c'est le Petit-Agneau qu'il fallait dire. Hypocrite! et ces mots au bord de l'étang, les avez-vous oubliés à votre tour : « Vous êtes ma servante, miss Norton. Vous l'avez dit et ne croyiez pas si bien dire ! »

— Vous vous souvenez encore ?.. balbutiai-je.

— Je n'oublie rien, vous dis-je, rien ! rien ! Voyons ! si j'avais quelque chose à vous offrir de la part de mon père, passeriez-vous au messager votre lance au travers du corps ? Mais, bah ! vous n'avez plus de lance.

— Quoi ! votre père!.. et je commençai à croire que ces singuliers préambules étaient destinés à m'annoncer ma condamnation.

— Vous lui avez dit que vous étiez résolu à oublier comme un mauvais rêve les leçons, les exemples et la morale de la tribu, que vous vouliez, à force de travail, de patience et de droiture, con-

quérir le succès peut-être, l'estime des honnêtes gens en tout cas dans le monde où vous rentrez... C'est bien cela, n'est-ce pas ? Je traduis fidèlement vos idées?

— Je suis capable de tout cela si vous ne m'abandonnez pas, si...

— Eh bien ! si vous voulez cela fermement, que trouvez-vous à ces projets de puéril? Ne faites pas de protestations, l'avenir seul peut montrer si l'engagement que vous prenez est au-dessus de vos forces. Comme dit notre Shakspeare, c'est la fin qui juge l'homme. Maintenant cette promesse que je ne vous avais pas faite auprès de l'étang, — car vous trichiez, je ne l'avais pas faite, — je vous la fais ici librement et de tout cœur. Je ne vous perdrai pas de vue, je m'intéresserai à vos progrès, je vous aiderai de mes encouragemens, de ma sympathie la plus cordiale : êtes-vous content ?.. Allons, bon ! le voilà pâle comme un linge, ce foudre de guerre ! c'est la dernière faiblesse que je vous passe, entendez-vous ? Oh ! je ne suis pas un mentor indulgent. Encore un mot pour vous remettre : si vous n'aimez le bien que de premier élan, si vous vous prenez à regretter la vie sauvage, la paresse et les autres aimables qualités qu'elle entraîne, je vous abandonne au sort vulgaire qui vous attend. Tout est convenu, donnez-moi le bras pour rentrer.

VII.

Quatre jours après, nous étions à Buenos-Ayres. J'eus le temps, avant de partir, de faire ma paix avec le vieux Jack et de lui recommander l'alezan. J'aurais voulu aller jusqu'à la tombe de ma mère. M. Norton jugea prudent de ne me laisser sortir de *l'estancia* qu'avec lui et dans sa voiture. Il ne prévint le général de mon apparition dans la contrée que par le retour du soldat blessé qu'il avait soigné et lorsque nous étions déjà partis. Les quatre années qui suivirent furent consacrées au travail.

M. Norton était un médecin fort occupé. Il avait une maison brillante et brillamment gouvernée par sa fille. J'y courais dès qu'on me le permettait, car je ne l'habitais pas. J'avais loué un petit logement d'étudiant à proximité des cours que je suivais. Mes progrès furent rapides. Je ne travaillais pas seulement avec ardeur, je travaillais avec rage. Le commerce du monde avait donné à mon amour pour miss Clary un nouvel aliment et un but déterminé. Je pouvais aspirer à sa main. Le plus grand obstacle, c'était cette humiliante condition d'être un vieil écolier se traînant sur les élémens à l'âge où l'on doit aborder les hautes études. Aussi brûlais-je les étapes pour rattraper le temps perdu. Quant aux autres difficultés qui auraient pu me décourager au début, si j'avais eu conscience de ce que c'est qu'une difficulté, elles s'aplanissaient toutes seules.

M. Norton me montrait une affection véritable. Il s'était fait légalement investir des droits d'un tuteur pour veiller avec plus de sollicitude sur ma conduite et ma fortune. Il ne passait jamais près de chez moi au cours de ses visites sans venir me surprendre, comme il disait. Il me surprenait toujours à l'ouvrage, et il aimait à s'oublier dans ma chambre, le coude sur mon livre entr'ouvert. Il me questionnait au sujet de mes travaux, des difficultés qui m'arrêtaient ; il les levait quelquefois par des aperçus pleins de netteté. Je ne pensais pas qu'il dût combattre avec beaucoup d'opiniâtreté les volontés de sa fille unique, si elle en venait jamais à songer à moi pour époux. Il était beaucoup plus riche que moi, il est vrai; mais c'était un esprit élevé et un cœur sain. Il avait été lui-même l'ouvrier de sa fortune, et n'accordait aux questions d'intérêt que la mince importance qu'elles méritent. A Buenos-Ayres, l'argent joue d'ailleurs, à propos d'alliances, un rôle très secondaire. On y laisse les héritières libres de leurs choix et on les marie sans dot. Pour rechercher la fille d'un millionnaire et l'obtenir, il suffit de lui plaire et d'être en état de lui assurer, par sa position ou son travail, une existence honorable. Or je n'étais plus sans le sou.

Grâce à l'administration de M. Norton, grâce aux avances d'argent qu'il fit pour le mettre en valeur, le bien de mon père représenta bientôt pour moi une indépendance. Lorsque à ma majorité il voulut à toute force me rendre ses comptes de tutelle, je ne fus pas médiocrement surpris d'être mis en possession d'un vaste domaine, où paissaient deux mille bœufs qui ne devaient rien à personne. Il ne fallait que trois ou quatre années heureuses et un peu de sagesse pour qu'il y en eût trois fois autant. L'*estancia* donnerait alors trente mille livres de rente. Sans doute c'était à M. Norton, et à lui seul, que j'étais redevable de tout cela. Je n'avais pas à tirer vanité de cette aisance et je n'y songeais pas. Je ne pouvais pourtant m'empêcher de remarquer qu'après tout, en unissant son sort au mien, miss Clary ne courait pas une aventure.

A vingt et un ans, ma situation était donc nette et presque belle. J'avais réussi à me mettre comme instruction à peu près au niveau des jeunes gens de mon âge. Peut-être avais-je même dans les idées quelque chose de robuste qui manquait aux autres. Elles sortaient, droites et pressées, d'une intelligence longtemps laissée en friche, puis labourée, retournée dans tous les sens par des efforts constans. Après une entrée un peu mystérieuse dans le monde, on s'était fait à moi, à mes mœurs tranquilles. Personne ne s'avisait de rechercher d'où sortait le pupille de M. Norton. J'étais le fils d'un voisin de terre, un orphelin qu'il avait recueilli et qu'il couvrait de son patronage, cela suffisait. Je n'avais déjà plus à compter avec les difficultés matérielles de la vie et j'étais

sur le chemin de la richesse. Tout semblait conspirer à mon bonheur, tout, excepté celle qui en tenait la clé, et j'étais en définitive le plus malheureux des hommes.

J'avais eu beau grandir en science et en sagesse, je n'avais pas fait un pas dans le cœur de miss Norton. On ne peut pas dire qu'elle me traitât mal, mais j'aurais préféré de franches rigueurs à sa placide amitié. Elle restait scrupuleusement fidèle aux termes de notre contrat; elle me montrait une sympathie cordiale, enjouée, trop enjouée même, cela me désolait. Dès les premiers jours, elle m'avait mis sur un pied de camaraderie affectueuse. Elle m'appelait André, je l'appelais Clary; je l'accompagnais, — les usages du pays l'autorisent, — dans ses promenades à cheval quand elle était contente de moi. Tous les menus suffrages, toutes les mignarderies d'une familiarité confiante, je les avais; mais si je voulais aller au delà, si après avoir bien hésité, bien rougi, bien tourné autour du sujet brûlant, j'en venais à parler de mon amour, elle me démontait par ses railleries d'abord, et si j'insistais, m'exilait. C'est là surtout qu'était sa force. C'était d'elle, je n'en doutais pas, bien qu'elle s'en défendît, qu'était venue l'idée de m'envoyer loger près de l'université et loin du tapage d'une maison mondaine. Une fois le coup porté, elle avait feint d'attacher beaucoup de prix à ce que ma thébaïde fût confortable. Elle avait surveillé l'aménagement, choisi le meuble, brodé la fumeuse. Au début de mon installation, elle vint trois fois avec son père et suspendit aux murs, de ses propres mains, deux aquarelles d'elle représentant des fleurs et des oiseaux.

— Vous voyez bien ces dessins, André? traitez-les avec respect, c'est une émanation de moi-même. Si vous vous conduisez mal, ils me le diront.

Elle se montrait en tout férocement bonne et amicale; il n'y avait rien à dire, il n'y avait qu'à se désespérer. Encore fallait-il avoir soin de se désespérer en silence, sinon, comme je l'ai dit, défense de se présenter à ses yeux.

C'est peu de jours après m'avoir relégué, avec de si touchantes marques d'intérêt, dans le quartier du commerce et des écoles, qu'elle inventa ce nouveau moyen de torture. Elle trouva que je prodiguais trop mes visites; elle s'arrogea le droit de me fixer les jours où je serais admis chez mon tuteur. Je commençai par regimber, bien entendu. J'étais alors frais émoulu de la *tolderia*, et l'on n'y apprend guère à se soumettre aveuglément aux ordres d'une jeune fille, eût-on d'ailleurs pour elle toute l'amitié du monde. J'essayai une fois, deux fois, de ne pas tenir compte de ses injonctions. Elle m'en eut bientôt dégoûté. Ce furent deux soirées cruelles; tout le monde eut sa part des sourires de miss

Norton, excepté moi. J'eus du mal à l'aborder et n'eus point à me féliciter d'y avoir réussi.

— Tiens! vous êtes là? J'étais si loin de vous y croire que je ne vous avais pas aperçu. Vous vous cachiez sans doute? vous faisiez bien. Avez-vous au moins été saluer mon père?

— Vous êtes en colère, Clary, mais c'est plus fort que moi, et M. Norton...

— Moi en colère! quelle présomption! Vous ne me plaisez plus, voilà tout. Si nous étions encore camarades, comme hier, je vous dirais que ce que vous avez fait est malhonnête : on ne vient pas chez les gens malgré eux; mais vous n'avez plus besoin des conseils de personne, les remontrances de vos amis vous gênent; c'est votre affaire!

— Votre amitié est une tyrannie...

— Elle est ce qu'elle est, c'est à prendre ou à laisser. Adieu!

— Non, je ne veux pas, je ne puis pas vous quitter ainsi. Je me soumets, je ferai ce que vous voudrez.

— Vous valez mieux que vous ne le croyez vous-même décidément. Venez dîner jeudi.

— Jeudi! cela fait huit jours!

— Sept, seulement. A jeudi, André!

Et elle me serrait la main à l'anglaise.

Le mardi arrivait un petit billet : « Les arrêts sont levés, il fait beau. Venez en tenue de cheval, nous irons à Palermo. Votre bonne camarade, CLARY. » J'accourais, mais si j'avais la maladresse d'exprimer ma reconnaissance avec trop de chaleur :

— Oh! oh! faisait-elle, le vent souffle à la rhétorique. Effets de la solitude. Allez toujours, je suis d'une humeur charmante, et c'est une distraction comme une autre entre deux temps de galop.

C'étaient les bons jours! Tout en me raillant, elle me laissait parler, et un amoureux qui parle est bien près d'espérer. Quand j'avais bien dégonflé mon pauvre cœur et que je croyais l'avoir touchée, elle me répliquait en riant :

— C'est bien tourné; vous maniez très délicatement la langue française. La prochaine fois, vous me débiterez votre petite harangue en anglais. Je vous autorise à la préparer. Avec votre accent, ça me fera mourir de rire. Maintenant, le temps de galop promis!

Et elle partait.

C'est ainsi qu'elle me tenait comme un pantin au bout d'un fil. Cet état, en se prolongeant, devenait le plus misérable que l'on puisse concevoir. Depuis que je n'osais plus me fâcher contre elle, ni lui désobéir en rien, je déchargeais sur moi-même mon ressentiment. Je m'adressais de sanglans reproches de ma faiblesse, je

m'exhortais à la révolte. Je formais le projet de partir pour l'*estancia* et de n'en revenir que guéri ; je crois même que je souhaitai une fois de devenir amoureux d'une autre femme, comme si l'amour dépendait de notre volonté! Toutes ces conspirations intérieures, qui n'avaient que les deux aquarelles pour confidens, aboutissaient à de honteuses capitulations.

Ce qui me consolait un peu dans ma détresse, c'est que les autres amoureux, et Dieu sait s'il y en avait! qui venaient papillonner autour de sa beauté n'étaient pas plus avancés que moi. Elle accueillait avec une ironie tout aussi incisive les douceurs qu'ils lui débitaient, et lorsque je dînais chez M. Norton et que nous étions entre nous trois, elle ne se gênait pas pour les draper de la belle manière. Je savourais les railleries dont elle les accablait sans remarquer qu'elle m'en faisait voir bien d'autres. Un jour, nous rentrions tous deux au salon après une de ces piquantes tirades contre un jeune beau qui se croyait irrésistible et que la vanité blessée plutôt que l'amour plongeait depuis quelque temps auprès d'elle dans un désespoir comique ; elle avait eu plus de verve encore qu'à l'ordinaire. Je ne pus m'enpêcher de lui dire : Quand je ne suis pas là, vous me déchirez aussi à belles dents ?

— Oh! André! y songez-vous? Vous savez de reste que nous sommes bons amis malgré vos petits ridicules, et que je les sauve du mieux que je puis devant le monde. Je vous morigène en douceur, dans le tête-à-tête, sur vos tirades sentimentales, parce que je vous veux du bien ; mais ne vous comparez même pas à tous ces pauvres sires.

Le mieux était de se contenter de cette réponse, et c'est ce que je fis.

VIII.

Cependant le temps marchait ; j'avais près de vingt-deux ans, elle allait en avoir vingt, et l'espoir que je fondais sur un changement favorable commençait à me paraître chimérique. En quatre ans, je n'avais pas gagné un pouce de terrain. Sur ces entrefaites, je me trouvai un matin face à face avec un *capitanejo* de la tribu. Il venait, comme à l'ordinaire, porter au gouvernement argentin des doléances, de pompeuses promesses de fidélité, et tâcher de lui arracher quelques cadeaux. Il ne me reconnut point d'abord et considérait bouche béante ce *gentleman* qui lui parlait indien. Quand je me fus nommé de mon ancien nom de Petit-Taureau, sa surprise ne connut plus de bornes, et peu s'en fallut que la loquace explosion de sa tendresse ne produisît un attroupement. Je l'entraînai dans un café où quelques curieux nous entourèrent en tendant le

cou, comme si cette posture eût dû leur faciliter l'intelligence de la langue que nous parlions. Après lui avoir fait verser de l'eau-de-vie, je l'interrogeai sur sa mission, sur mon vieux cacique, sur tout ce pauvre petit monde que j'avais mis de côté comme un vêtement usé sans lui consacrer depuis lors un souvenir. La tribu était, en ce moment, réduite à la plus affreuse misère. Toutes les entreprises avaient mal tourné depuis mon départ, et le *capitanejo*, un Indien de vieille roche, ne savait assez me féliciter de l'avoir quittée au bon moment et d'avoir pu me procurer par mon industrie de riches habits et de quoi offrir à mes amis de l'eau-de-vie dans un palais, tandis que là-bas on mourait de faim.

Après bien des pérégrinations à la recherche du gibier, car la ressource des invasions devenait de plus en plus précaire, elle était revenue au point qu'elle occupait de mon temps et qui avait été respecté depuis. Le parage était redevenu giboyeux dans l'intervalle, et les pâturages n'étaient que trop abondans pour le peu de chevaux qui restaient; mais tout cela serait bientôt épuisé. On attendait le retour de l'ambassadeur avec impatience, on espérait qu'il ramènerait quelques jumens pour la subsistance de ces affamés. « Le ministre de la guerre, ajoutait-il naïvement, ne pouvait refuser cela à des serviteurs qui avaient été fidèles et qui ne demandaient pas mieux que de le redevenir. »

Je lui donnai une bouteille d'eau-de-vie, à la condition qu'il irait la boire chez lui et ne mettrait pas les polissons de la place voisine dans la confidence de son ivresse. Il s'empressa de partir. Je le regardai longtemps marcher sur le trottoir, en homme qui a hâte d'arriver, et serrant sous son bras la précieuse bouteille. Le temps n'était pas loin pourtant où ces bottes sordides, ce *poncho* en lambeaux, et jusqu'à ces sentimens de ruse et de bassesse, bouteille à part heureusement, me paraissaient chose naturelle, où il y avait de grandes chances pour que ce fût là mon lot dans la vie, et à présent !.. C'était miss Clary qui avait fait ce miracle; mais à quoi cela servait-il, si miss Clary ne voulait pas compléter son œuvre?

Je rentrai chez moi rêveur. La rencontre de l'Indien avait remué au fond de mon âme bien des choses qui y sommeillaient, et je ruminai un projet auquel j'avais souvent songé. Le moment était venu de le réaliser, ne fût-ce que pour me soustraire quelque temps à la fascination de ces yeux bleus qui me tenaient en laisse et arrêter un parti. Je trouvai à ma porte le valet de chambre de M. Norton et un billet dont je connaissais bien la fine écriture : « On vous prie à dîner. Venez de bonne heure, j'ai à vous gronder. » Il était deux heures à peine, j'y courus. Je voulais être grondé à loisir. Au surplus, j'avais, moi aussi, beaucoup à lui dire.

On ne m'annonçait jamais, et je pénétrai sans être entendu jus-

qu'au petit salon où elle se tenait d'ordinaire. Je la trouvai tout absorbée, l'œil fixe, le sourcil froncé, avec une nuance d'irritation ou d'inquiétude sur les traits. Pourtant elle m'accueillit gaîment.

— Peste! vous prenez les mots au pied de la lettre, André. Si je vous avais envoyé mon invitation hier au soir, vous seriez arrivé sans doute ce matin avant le jour. Voyez, je ne suis pas coiffée.

— Votre billet m'a intrigué, et je voulais en avoir le cœur net. D'ailleurs j'ai à vous parler de choses graves.

— Bah! Mais d'abord qu'est-ce que cette histoire que l'on me raconte d'Indiens avec qui vous fraternisez dans la rue, que vous embrassez presque, et en compagnie de qui vous allez boire? Vous aimez donc bien ces gens-là? Moi qui ne vous parlais jamais d'eux de peur de vous faire de la peine! Contez-moi cette aventure en détail.

Je ne me fis pas prier et n'omis rien, ni le récit du *capitanejo*, ni les remarques, ni les réflexions que j'avais faites en le voyant s'éloigner.

— Allons! c'est moins mal que je ne pensais, fit-elle, vous ne serez pas grondé. Ainsi ce personnage en guenilles vous a fait penser à moi tout de suite? Le compliment est original.

— Clary, tout ce qui m'arrive, tout ce que je vois, me fait penser à mon amour. Toutes les idées, tous les rêves qui traversent mon esprit aboutissent à vous. C'est une obsession, vous dis-je, contre laquelle je me débats en vain, et pour y échapper, voici ce que j'ai résolu.

— Ah! enfin! vous avez résolu quelque chose?

— Ne riez plus et traitez-moi en homme. Je le suis devenu depuis le temps que vous vous moquez de moi, sans que vous ayez daigné vous en apercevoir. Il y a longtemps que je mûris ce projet. Il s'est présenté à moi au désert même, au bord de l'étang que vous savez... Les moyens d'exécution me manquaient, et puis, s'il faut tout avouer, je n'avais pas le courage de partir. Il s'offre aujourd'hui une occasion de le mener à bien, et je veux, oui, je veux tenter l'épreuve de me séparer quelque temps de vous. J'ai même eu une idée étrange, et que j'ose à peine vous dire, j'ai désiré vous laisser réfléchir aussi. Qui sait si, quand vous ne pourrez plus goûter le plaisir cruel de me torturer, vous ne vous apercevrez pas que personne ne vous aimera jamais aussi profondément que moi? Que mon père me pardonne si les caprices d'une femme se sont mis entre lui et moi et ont retardé, puis hâté l'accomplissement de son dernier vœu!

— Il s'agit de votre père? Je ne ris plus, parlez. Je sais entendre sérieusement les choses sérieuses.

Je lui dis comment mon père était mort, et quelle avait été sa

recommandation suprême : « Si tu peux, un jour, fais que je repose auprès de ta mère. »

— Il vous a dit cela? Les paroles d'un mourant sont sacrées. Comment comptez-vous vous acquitter de ce devoir?

— Il n'y a qu'un moyen, aller là-bas.

— Vous êtes fou! — Et elle se leva vivement. — Les Indiens vous tueront, vous les avez trahis!

— Que vous les connaissez peu! Ils m'ont regretté peut-être, ils ne m'ont pas blâmé. Avec quelques cadeaux, je serai de nouveau populaire.

— Et ce vilain sorcier?

— Quel mal voulez-vous qu'il me fasse? J'ai couru des dangers plus graves, et ma bonne étoile m'en a tiré.

Elle se rassit et demeura pensive.

— Vous avez raison, me dit-elle enfin; allez, André, il le faut... Et pendant ce temps-là, ajouta-t-elle en reprenant son air riant, monsieur m'engage modestement à faire mon examen de conscience?

Elle m'en reparlait la première! J'eus un éblouissement. Son bras nu, sortant à demi de son peignoir, pendait négligemment sur le bord du fauteuil et m'effleurait presque. Je saisis sa main et y imprimai mes lèvres. Je ne m'étais jamais rien permis qui ressemblât, même de loin, à une pareille audace. J'en restai stupéfait.

— Que faites-vous donc? s'écria-t-elle toute rouge en retirant vivement sa main; puis, remarquant ma mine contrite, elle partit d'un grand éclat de rire. — Il ne faut rien laisser traîner avec vous! quelle dextérité! et comme on voit que vous avez causé aujourd'hui avec un *capitanejo!* Allez trouver mon père et faites-lui part de vos projets de voyage; il les approuvera, je crois, et peut vous aider. C'est bon! c'est bon! vous vous excuserez une autre fois, je vous chasse. Voici l'heure du dîner, et je ne suis pas prête.

Non-seulement M. Norton approuva mon dessein, mais dès le lendemain il se mit en campagne. Son intervention et son influence, qui était considérable, simplifièrent tout. On renvoya le *capitanejo* avec un projet de traité, deux ou trois barils d'eau-de-vie, quelques sacs de *mate* et deux cents jumens. J'y joignis cent des miennes, que le vieux Jack me fit tenir en chemin, ainsi que mes chevaux. J'étais adjoint à l'ambassade avec une mission semi-officielle. Une telle générosité de ma part arracha simplement à mes compagnons de route cette réflexion que, si j'avais l'air d'être devenu riche et considéré parmi les civilisés, je n'y étais pas devenu malin.

Mon arrivée à la tribu fut un événement. Longtemps les Indiens formèrent un cercle respectueux et intrigué autour du mystérieux

inconnu qui les appelait tous par leurs noms. Lorsqu'un de mes chiens vint me couvrir de caresses et qu'une fille du cacique s'écria : — C'est le Petit-Taureau! — ce fut un changement à vue. Le cacique me serra dans ses bras, le sorcier s'écria que la tribu était sauvée, et que j'étais plus sorcier que lui. Chacun s'empressa de me demander quelque chose. Ils m'auraient dépouillé jusqu'à la chemise si je les avais écoutés. Je montrai d'abord les cornes, puis je découvris peu à peu mes réserves, les cent jumens et les menus cadeaux dont je m'étais muni. On comprend qu'entre le cacique et son ex-secrétaire intime les négociations du traité ne pouvaient traîner en longueur. Je ne mis pas ma gloire à défendre pied à pied les intérêts du gouvernement que je représentais. J'allai du premier coup à l'extrême limite de mes instructions, et j'ajoutai :

— Ne me demande pas un petit verre de rhum de plus, c'est impossible à obtenir.

— Tu crois?

— Foi de Petit-Taureau! Plus tard on verra.

Ce fut une affaire entendue. Le sorcier, qui savait faire un paraphe ayant la prétention d'être une signature, signa par procuration.

Le cacique était logé dans ma propre maison. Il l'avait trouvée à son gré malgré le délabrement produit par un long abandon. Il y restait encore quelques débris de mobilier. Il n'était pas sans inquiétude à propos des revendications que je pourrais exercer sur ce qui existait et surtout sur ce qui avait disparu. Je lui en donnai quittance en forme en frappant ma main dans la sienne. Je ne me réservai que des outils de charpentier qui gisaient dans un coin et le chien qui m'avait reconnu.

J'allai moi-même exhumer pieusement les ossemens de mon père, et j'éprouvai une émotion poignante en pensant que cet homme de cœur et de volonté, cet homme aussi bon qu'indomptable, n'avait pas vu un seul de ses vœux réalisés durant sa vie, et que le premier auquel le destin ou la providence eussent daigné faire droit était celui qu'il avait exprimé en mourant. Et moi dont l'existence avait été marquée par des événemens si heureux, si extraordinaires et si immérités, moi qui avais recueilli sans avoir à prendre de peine le fruit de ses longues luttes et de son infortune, j'osais me trouver à plaindre en présence des restes de cet héroïque vaincu qui ne s'était plaint jamais!

On me donna quelques Indiens pour m'escorter. Toute la tribu comprenait et respectait le sentiment de piété filiale qui m'avait fait venir, et deux jours après mon entrée triomphale, complimenté, fêté, et ayant épuisé tout ce qu'on peut offrir en pareil cas, même les promesses, je reprenais le chemin de l'*estancia*.

J'avais fait quelques lieues quand j'entendis galoper derrière moi, et bientôt le sorcier me rejoignit.

— Petit-Taureau, me dit-il, le cacique ne sait pas que je suis venu, et j'ai à te parler en secret. On doit s'entr'aider entre vieux amis comme nous le sommes. En me rendant service, tu peux t'en rendre à toi-même, si ton désir est, comme je suppose, de jouer un rôle avantageux parmi les chrétiens en t'occupant des affaires indiennes, que tu connais à fond.

— Rien n'est plus loin de ma pensée, et si c'est quelque machination contre le cacique que tu as à me proposer, tu peux te taire. Je refuse d'avance d'y entrer.

— Oui, oui, tu es très habile, et bien fin qui devinerait ta pensée. Aussi je vais sans détours te dire la mienne. Moi machiner rien contre le cacique! J'ai épousé une de ses filles, celle qu'on disait amoureuse de toi. Ma femme est l'intelligence même; elle me donne des conseils, vraiment elle m'en donne, et d'excellens. Ce mariage m'a donné beaucoup d'influence. J'avais déjà un parti, tu dois t'en souvenir. Pourtant j'ai des rivaux perfides. Il n'y a pas de bonne foi depuis quelque temps dans les relations entre les chefs. On a envoyé à Buenos-Ayres un *capitanejo* imbécile, quand cette mission me revenait de droit. Si tu n'avais pas été là, il ne faisait rien de bon.

— Bref, tu espères succéder au cacique après sa mort, et tu souhaites que, par mon entremise, le gouvernement te donne un coup de main?

Il me lança un regard défiant :

— On t'en a donc parlé déjà?

— Tu te figures que tes malices sont tellement déliées qu'on ne les voie pas d'une lieue! Qu'offrirais-tu au gouvernement pour qu'il te débarrassât de tes adversaires en les jetant dans quelque prison? sans doute de ramener la tribu en dedans de la frontière, en donnant des garanties sérieuses de fidélité, et parbleu! j'y songe, tes ennemis comme otages, par exemple?

Il fut atterré de ma pénétration :

— Je te l'ai déjà dit, je ne joue pas au plus fin avec toi, tu es le diable en personne. Enfin que penserais-tu du retour de la tribu dans son ancienne résidence, avec des garanties comme celles que tu indiques? Vois quelle gloire pour toi si tu l'y faisais revenir, et quelle reconnaissance t'en garderait le gouvernement!

— Dans son ancienne résidence, non! non! Cherche ailleurs, et le plus loin possible, ces terrains-là sont occupés. Quant à vous soumettre, c'est ce que vous avez de mieux à faire, c'est moi qui te le dis, et je m'emploierai volontiers à vous obtenir de bonnes conditions si le cacique consentait. Mais il est têtu.

— Têtu comme les vieillards; tout ça peut changer.

— Écoute, et retiens bien ceci : si je soupçonnais seulement que mon vieux cacique n'est pas mort de mort naturelle, ce ne sont pas tes ennemis qui iraient en prison, c'est toi.

— Oh!.. mon beau-père!.. Pourrais-tu penser?..

— Je ne pense rien, je te dis cela pour que tu le soignes comme un bon gendre, et tu sais que je suis de parole.

Vanité des grandeurs! le cacique a survécu plusieurs années à celui qui se flattait de le remplacer, et ces vastes plans, cette politique profonde, ont été réduits à néant par la chute d'un cheval qui s'est abattu dans une chasse en aplatissant la poitrine de son cavalier. Ce pauvre sorcier n'avait jamais su tomber debout.

Comme on arrivait à peu de distance de l'*estancia*, je plaçai le bât où était accommodée la caisse funèbre sur le dos de l'alezan, bien déchu de son ancienne vigueur. Le fidèle animal revenait boiteux de ce long voyage et semblait avoir attendu de le faire pour mourir.

Au moment où l'on aperçut le tombeau, je poussai un cri de surprise : une femme était agenouillée contre la grille dont je l'avais fait entourer: c'était miss Clary. Deux grands Écossais, compatriotes de M. Norton et de Jack, achevaient de creuser la fosse.

L'inhumation s'accomplit avec une solennité recueillie. Ma vie entière était devant mes yeux. Cette double tombe, ces Indiens avec leurs lances priant dans leur langue et dans leur culte, qui avaient failli être les miens, M. Norton et sa fille, inclinés, un peu pâles, et sentant se rouvrir à ce spectacle des blessures mal cicatrisées, tout cela, encadré par l'imposante tristesse du désert, représentait mon passé entier, avec ses déchiremens et ses joies, mais mon passé revêtu d'une mélancolique et saisissante poésie.

On revint à la maison en silence. Chacun, au fond du cœur, s'entretenait avec les siens. Le culte des morts, qu'est-il donc autre chose, même dans ses manifestations matérielles et extérieures, qu'une tendre évocation du passé? Ce n'est pas un peu de poussière que nous honorons, c'est l'esprit qui l'anima, et qui, du fond de cet inconnu redoutable qui nous entoure, imprime au nôtre une vibration.

On alla, le lendemain, s'installer chez M. Norton. Clary avait décidé qu'on y passerait une semaine. L'impression qu'elle avait éprouvée semblait se prolonger les jours suivans. Elle était sérieuse, et je trouvais que cette gravité lui allait bien. Il est vrai que je trouvais que tout lui allait bien, et que sa gaîté acérée m'inspirait de l'appréhension.

— Vous assurez donc, me dit-elle au matin, que vos anciens

amis ne songent pas à nous rendre visite? On peut risquer une promenade. Si nous allions galoper un peu?

Une demi-heure après, nous sortions de l'*estancia*. Elle montait le cheval gris.

— Vous qui êtes si fier de savoir vous orienter comme un Indien, vous devez pouvoir dire de quel côté est la chaumière où vous mîtes si gentiment le feu. J'ai envie de la visiter.

Je devins fort rouge; j'aurais préféré qu'elle n'eût pas ces détails aussi présens. Quand nous fûmes près du tas de décombres, envahis par les plantes folles, qui avaient été la masure :

— Voyez comme la nature est bonne! fit-elle; elle a mis un voile de jolies plantes et d'innocentes fleurs sur votre forfait.

Et moi qui me proposais de profiter de cette promenade pour reprendre le cours de mes éternelles déclarations! le moment était bien choisi! Elle descendit de cheval et se hasarda parmi les débris.

— J'étais blottie là, dans ce coin, plus morte que vive. Tout à coup la fumée m'étouffe, je m'élance, et... André, comment avez-vous fait pour me prendre? Donnez-moi une répétition de cette scène dramatique.

— Quoi! vous voulez?.. Vous êtes cruelle, Clary!

— C'est d'aujourd'hui que vous vous en apercevez? Allons! jetez-moi sur votre cheval comme un sac.

Je ne savais pas où elle voulait en venir, le trouble de ces souvenirs me gagnait, je lui pris la taille à deux mains et la posai sur l'encolure comme une plume.

— C'est à peu près ça... un peu mou! Sautez en selle maintenant!

J'y étais.

— Bien, ça, très bien! Je m'évanouis, et vous partez au galop... Comme Jack n'est pas là, nous supprimerons la bataille.

J'osais à peine la retenir du bout du doigt; mais quand le cheval partit à fond de train, il fallut bien la presser contre mon cœur pour ne pas la laisser tomber. Les yeux mi-clos, elle me regardait entre ses cils avec un sourire énigmatique. J'eus le vertige, je me penchai sur elle...

— Oui, c'est bien comme ça que vous avez fait, brigand! ravisseur abominable! *outlaw!* — Et me jetant les deux bras autour du cou, elle m'embrassa de toutes ses forces.

Certes il fallait être un cavalier indien comme je l'étais, capable de recevoir un coup de feu sans vider les arçons, pour ne pas tomber à la renverse. Je chancelai et arrêtai court mon cheval.

— André, murmura-t-elle à mon oreille, il y a quatre ans que j'ai envie de te donner ce baiser!

Et, me glissant des bras, elle sauta légèrement sur le gazon. Je fis un mouvement pour la suivre.

— Non ! non ! je vous le défends ! s'écria-t-elle.

Elle arracha un de ses gants, et se dressant sur la pointe des pieds pour mettre sa main à la hauteur de mes lèvres :

— Rendez-le-moi là, dit-elle, comme le premier, dans le petit salon, et allez chercher mon cheval, vite ! vite ! Retournons près de notre père à toute bride. Ce que nous avons fait est coupable, tant que nous ne lui aurons pas avoué !

Nous revînmes à l'*estancia* comme si nous avions eu les Indiens à nos trousses. En y arrivant, elle me prit la main et me mena tout courant vers le cabinet de M. Norton. Il était assis à sa table de travail. Elle fit irruption dans la pièce, me traînant toujours, et tomba à genoux sans rien dire ; j'en fis autant. M. Norton nous considérait avec surprise. Il y eut un moment de silence pendant lequel je fus assailli d'une idée terrible : s'il allait ne pas consentir ? Je serrai avec angoisse la petite main que je tenais ; elle me répondit par une pression si douce que tout mon corps frémit et que je n'eus plus peur de rien.

— Relevez-vous, mes enfans, dit M. Norton, je vous bénis !

Cinq ans ont passé depuis lors, cinq ans qui ne se racontent point. J'ai voulu suivre la carrière de M. Norton. C'était la meilleure marque de gratitude que je pouvais lui donner. Pourtant il est probable que je ne chercherai jamais la clientèle. J'aime la science, je me résignerais mal au métier. Mon beau-père passera aisément condamnation là-dessus. Ce fut toujours son rêve de n'avoir plus à soigner personne, et il ne se consolera jamais du temps que ses malades ont volé à ses études. Ce qu'il ne tolère pas aussi volontiers, c'est l'audace novatrice de mes opinions en physiologie. Je confesse que j'ai une tendance à devancer avec une sorte d'ardeur révolutionnaire les théories de mon temps ; mais il n'est pas bien sûr que lui-même ne s'attarde avec trop de complaisance dans celles du sien. Nous avons là-dessus des discussions interminables. Ce sont les seules que nous ayons jamais eues. — « Ce gaillard-là, s'écrie-t-il parfois en matière de conclusion, a du sang de révolté dans les veines ! Maintenant que le voilà honnête homme, il faut qu'il s'en venge en devenant un savant scabreux ! »

Clary sourit. Elle sait à quoi s'en tenir sur mes prétendus instincts de révolte, et elle embrasse notre petit Jean comme pour prendre le ciel à témoin que celui-là sera parfait.

ALFRED EBELOT.

UNE

RELIGIEUSE EXCOMMUNIÉE

Le soir de Sadowa, aux dernières lueurs du crépuscule, les infirmiers prussiens aperçurent une grande figure noire qui vaguait de côté et d'autre et dont les allures mystérieuses irritèrent leur curiosité. Elle disparaissait tout à coup comme si elle fût rentrée sous terre; puis elle reparaissait, pour disparaître encore. Ils la prirent d'abord pour un de ces corbeaux sinistres qui s'abattent sur les champs de bataille, pour un maraudeur d'armées, pour un détrousseur de cadavres. En s'approchant, ils reconnurent un prêtre qui se couchait à côté des mourans pour les administrer. C'était le curé de Problus; son village était en ruines, ses paroissiens étaient en fuite, il avait vu brûler la moitié de son presbytère. Sa méchante soutane offrait au regard des passans de déplorables accrocs, de lamentables déchirures. Il en avait laissé des lambeaux aux clous de toutes les granges où il allait distribuer des rations, à l'essieu de toutes les charrettes qui transportaient des mourans, aux épines des buissons sous lesquels il ramassait des blessés. Ce qui lui en restait lui suffisait pour remplir sa tâche; il courait partout chercher du pain pour les affamés, des secours pour les délaissés. Il fallait se défier de lui; il avait des mains prenantes, âpres à la proie. Quand il s'agissait de donner, il perdait de vue la distinction du tien et du mien.

Cet admirable curé ne songeait pas à s'admirer lui-même. Il se sentait peu de chose lorsqu'il se comparait à une religieuse, supérieure de l'hôpital Saint-Jean, qui avait quitté Bonn et ses malades pour venir travailler au service des ambulances. Trois jours après la bataille, elle s'était installée au château de Hradek, où quatre-vingts patiens, couchés sur la paille, avaient été confiés à ses soins. L'incroyable activité qu'elle déployait dans l'exercice de ses lugubres fonctions, les tendresses de

sa charité, ses yeux qui voyaient tout, ses mains qui touchaient à toutes les plaies sans les faire crier, ses journées consacrées aux pansemens, ses nuits employées à laver, à blanchir, à coudre, son infatigable dévoûment, sa sérénité que rien n'altérait, tout cela plongeait le digne prêtre dans un abîme d'étonnement. Un jour il s'écria : « Chère et respectable sœur, je suis sûr que les anges vous préparent au ciel une place d'honneur pour tout le bien que vous ne cessez de faire. » A quoi elle répondit en rougissant : « On ne saurait en faire assez quand on travaille pour l'éternité. » Elle avait pris sa souquenille en pitié, elle lui donna une soutane neuve; plus tard elle lui fit présent du crucifix qui pendait à son rosaire. Le prêtre décida que cette soutane et cette croix seraient « l'éternel honneur de sa vie et le seul ornement de son humble tombeau. »

La profonde admiration que cette religieuse inspirait au curé de Problus était partagée par tous les blessés recueillis à Hradek. Les chirurgiens disaient d'elle qu'elle était plus infirmière que nonne, et cependant elle s'occupait des âmes autant que des corps. Elle avait des consolations pour toutes les douleurs; catholiques, protestans ou juifs, elle parlait à chacun le langage qu'il pouvait entendre, et à tout le monde elle donnait un peu de son cœur et un peu de sa foi. Un pauvre troupier italien, qu'elle avait soigné longtemps sans pouvoir conjurer l'inévitable destin, l'appela un jour à grands cris; il prétendait avoir une communication pressante à lui faire. Quand elle parut, rassemblant ses forces et le peu d'allemand qu'il savait, il s'écria : « *Wenn sorella crepirt, gleich bei Jesus!* Quand sœur crèvera, ira droit à Jésus! » La religieuse lui fit signe qu'elle avait compris; alors il essaya de battre des mains, son visage rayonna de plaisir et il expira.

Qu'eût pensé le curé de Problus, qu'eût pensé le soldat lombard, si quelque prophète leur avait révélé les secrets de l'avenir? Quelle eût été leur surprise si on était venu leur annoncer que cette femme qu'ils avaient vue à l'œuvre serait quelques années plus tard retranchée de la communion des fidèles et qu'après sa mort, on la dépouillerait de sa robe pour lui faire racheter le crime d'avoir voulu mourir dans la foi où elle était née, d'avoir refusé de dire oui quand sa conscience disait non? Le curé de Problus et le soldat lombard avaient l'esprit bien court; ils n'avaient pas su voir sur ce front la griffe de Satan, le signe de ces rébellions qu'on expie dans l'étang de soufre et de feu. Pascal disait : « Si mes lettres sont condamnées à Rome, ce que j'y condamne est condamné dans le ciel. » Lorsqu'on vint annoncer à sœur Augustine que, si elle ne se soumettait, elle serait expulsée de l'ordre et dépouillée de l'habit, elle pleura beaucoup, elle pleura longtemps; on la frappait dans ce qu'elle avait de plus cher au monde. Au bout de quelques jours, elle surmonta son désespoir, elle finit par dire : « Eh bien! qu'est-ce après tout? Un matin je ne trouverai plus ma robe noire, elles

se mettront à m'appeler mademoiselle, et il n'en sera rien de plus. Aux yeux de Dieu et de ma conscience, je reste sœur de charité. »

Si sœur Augustine a eu le malheur d'être tracassée, tourmentée par les jésuites et leurs amis, elle a eu un bonheur qui n'échoit pas à tous les saints; après sa mort elle a trouvé un biographe digne d'elle. Sans contredit elle eût été le meilleur de tous. Elle éprouvait le besoin de causer avec sa conscience, elle écrivait son journal; mais à la fin de chaque année elle le brûlait. C'est le seul péché qu'elle ait commis, et on a peine à le lui pardonner; elle avait une rare distinction d'esprit, le don du style, des éclairs d'imagination et des mots de génie qui font penser quelquefois à Pascal, plus souvent à *l'Imitation*. A l'aide de quelques fragmens de ce journal, qu'un heureux hasard a sauvés, et de nombreuses lettres pieusement conservées, une amie de sœur Augustine, qui l'avait beaucoup pratiquée, a raconté sa vie. Elle s'est moins occupée de la louer que de la faire connaître; son livre restera pour prouver à la postérité que le XIXe siècle n'a pas seulement inventé les chemins de fer et le télégraphe électrique, qu'il était capable dans l'occasion de produire des saints, en leur imprimant sa marque, et cette estampille nous plaît (1).

Il est des vocations qui sont lentes à se déclarer. Dans son enfance on battit plus d'une fois Beethoven pour l'obliger à faire ses gammes. Amélie de Lasaulx était loin de se douter qu'elle s'appellerait un jour sœur Augustine. Quand sa sœur aînée prit le voile, la baronne Haxthausen lui dit en plaisantant : « Qui sait si tu ne finiras pas par entrer dans un cloître? » Elle répondit avec indignation : « J'aimerais mieux grimper sur le mur du jardin et sauter dans la Moselle. » Née à Coblentz en 1815, elle descendait d'une vieille famille lorraine, établie depuis soixante-dix ans sur les bords du Rhin. Comme tous les Lasaulx, son père était un original, un homme à talent et à fantaisies. Après avoir essayé de tout, il s'improvisa architecte par le conseil de son ami Goerres. Il débuta par des bévues; mais il sut bientôt son métier, sans l'avoir appris, et s'y acquit un nom. Il n'était pas dévot, on disait de lui que, lorsqu'il avait rendu les clés d'une église, il n'y remettait plus les pieds.

Il laissait ses enfans croître et s'élever à la grâce de Dieu, comme les fleurs des bois, et ainsi grandissait Amélie. Elle était charmante avec ses joues pleines, ses yeux noirs où étincelait la gaîté, son rire éclatant et sonore. Toujours de bonne humeur, pleine d'imaginations bizarres et parfois impertinentes, on la chérissait dans toute la famille. Elle adorait son père et son père l'adorait; il l'appelait son cadet,

(1) *Erinnerungen an Amalie von Lasaulx, Schwester Augustine, Oberin der Barmherzigen Schwestern im St.Johannis Hospital zu Bonn;* Gotha, Perthes. Un philosophe de grand mérite, M. Charles Secrétan, vient de traduire ce livre en français, sous le titre de : *Amélie de Lasaulx, en religion sœur Augustine,* Lausanne, 1880.

sa petite sauvage. Coiffée à la Titus, et plus tard laissant flotter sur ses épaules les longues tresses de son épaisse chevelure, elle ne descendait jamais un escalier qu'en glissant sur la balustrade, et plus entreprenante que le garçon le plus hardi, elle se lançait dans des aventures où sa robe essuyait des désastres. Le célèbre Clément Brentano, l'un des familiers de la maison, lui administrait à ce sujet de vertes semonces, lui prophétisait qu'elle finirait mal, sur quoi elle fondait en larmes. Alors il lui disait, impatienté : « Cadet, va laver tes yeux pleurards. » Et en la voyant reparaître : « Tu les as donc lavés? Il n'y paraît guère, ils sont encore aussi noirs que les miens. »

La maison paternelle n'était pas gaie tous les jours; le père était distrait, la mère avait l'humeur froide et boudeuse. Était-elle mécontente, elle se taisait, et son silence se communiquant de proche en proche, enfans et parens passaient quelquefois des semaines entières sans échanger une parole. Mais Amélie avait un oncle, le conseiller de justice Longard, dont le logis hospitalier était la joie et l'honneur de Coblentz. On y considérait la vie comme une fête, on y cultivait cette gaîté du pays rhénan qui est la sœur de ses bons vins. A l'amour du bien-vivre le conseiller de justice joignait le goût des choses de l'esprit. Il était lié avec les Mendelssohn, avec la famille du peintre Cornelius, avec Kaulbach, avec Boisserée; étrangers de distinction, savans et artistes de passage avaient leurs entrées chez lui, on y vit un jour le comte de Montalembert. Cette maison était le paradis d'Amélie; elle y goûta tous les plaisirs de la jeunesse, elle y jouait la comédie, des charades, toutefois elle n'y dansa jamais, et au demeurant elle ne vit qu'un bal en toute sa vie : « J'étais à Ems avec mon père; on dansait au casino, je me tins debout devant la porte. En regardant ce tourbillon, je pensais : Tous ces gens sont-ils donc fous? »

Plusieurs partis se présentèrent, elle les refusa au vif déplaisir de sa famille. On la châtia par un silence qui dura plusieurs mois; c'était la méthode de l'endroit. On attribuait ses refus à l'orgueil, elle répondit vivement : « Pour orgueilleuse je ne le suis pas; je connais quelqu'un dont je cirerais les bottes avec joie s'il me demandait de le faire. » Cet heureux mortel ne s'est jamais douté de son bonheur. Elle agréa la recherche d'un jeune médecin et crut l'aimer; un mot suffit pour lui ouvrir les yeux et détruire son illusion. Elle retira sa parole et bientôt après fut saisie d'une fièvre aiguë qui faillit l'emporter. Elle guérit pourtant, mais dans sa vie et dans ses pensées tout était changé; elle avait conçu le dessein d'entrer en religion. Elle avait l'âme trop forte pour aller chercher dans un couvent ce baume magique qui enchante les douleurs d'un cœur blessé, elle se chargeait de se consoler elle-même. Ce qui l'attirait, « c'était moins le cloître que la besogne. » Elle fit un séjour chez son frère Ernest, professeur à l'université de Wurtzbourg; la maison qu'il habitait était voisine d'un hospice, elle voyait

entrer les malades, et elle s'écriait : « Les mains me démangent de me mettre à l'ouvrage. » Elle disait dans son énergique langage que « sa vocation la hantait tout le jour comme un péché. » C'est là le signe des vraies vocations; tous ceux qui ont fait de grandes choses dans ce monde ont été la proie d'une pensée qui les sollicitait avec l'insistance d'un péché.

Pendant l'été de 1838, Amélie de Lasaulx commença des démarches auprès de la mère générale des sœurs de Saint-Charles Borromée à Nancy, et bientôt elle franchit le pas; mais s'inspirant des habitudes silencieuses de sa famille, elle partit sans prendre congé de personne. Son père demeura longtemps inconsolable; il en voulait à l'église de lui avoir volé son bien, son bonheur, sa gaîté, son soleil. Amélie fut inflexible. Après un noviciat de trois ans, elle prit l'habit et prononça ses vœux sous le nom de sœur Augustine. Puis on l'envoya à Aix-la-Chapelle, et sept ans plus tard, nommée supérieure, elle se rendait à Bonn pour y diriger le nouvel hôpital catholique, où elle a passé vingt-deux années.

A plusieurs reprises le catholicisme a fait amitié avec la philosophie. Au moyen âge, il apprit beaucoup d'Aristote; plus tard il se laissa greffer par Descartes et cette greffe produisit des fruits savoureux. Au commencement de ce siècle, le commerce qu'il entretint avec la philosophie allemande lui procura une école de grands théologiens, tels que les Hermès et les Mœhler. Approuvés d'abord par l'église, ils devinrent bientôt suspects; les jésuites se chargèrent de les dénoncer à l'animadversion du saint-siège. On calomnie les jésuites, on les accuse de tout sacrifier à l'amour de l'intrigue et de la domination; ils sont plus consciencieux qu'on ne le pense, ils sont absolument sincères dans le goût que leur inspire la médiocrité, dans l'horreur qu'ils ressentent pour toutes les générosités de l'esprit. L'un des frères de sœur Augustine, Ernest de Lasaulx, fut un des coryphées du catholicisme libéral; croyant plein de ferveur et écrivain distingué, il eut le chagrin de voir mettre ses livres à l'index. Sœur Augustine aimait tendrement son frère, mais elle ne partageait pas toutes ses idées, et au surplus, elle ne se piqua jamais de théologie. En matière de dogmes, elle s'en tenait à son catéchisme, qu'elle interprétait avec son cœur; elle croyait parce qu'elle aimait, elle aimait parce qu'elle croyait.

Elle avait cette religion simple et élevée des grandes âmes qui ne respirent à l'aise que sur les cimes. Aussi faut-il lui pardonner d'avoir toujours éprouvé une invincible répulsion pour les méchantes petites idolâtries par lesquelles on a déshonoré le catholicisme, pour les sottes pratiques, pour tous les abêtissemens de l'esprit, pour les images dévotement sensuelles, pour ces cœurs saignans qui, disait-elle, « crucifiaient son esthétique. » Lorsqu'elle était entrée en religion, les règles et les statuts de la congrégation des sœurs de Saint-Charles étaient

fort simples. Il y était dit que des femmes dont la vocation consiste à servir les pauvres, à soigner les malades, ne peuvent pas consacrer beaucoup de temps aux exercices de la dévotion; on ne leur en prescrivait que fort peu, dont elles étaient dispensées en cas de nécessité pressante; elles pouvaient suppléer à tout par l'oraison intérieure. D'année en année, sous l'influence des jésuites, sœur Augustine vit ces règles se compliquer de pratiques superflues ou nauséabondes, d'observances puériles. Quand la supérieure de l'hôpital Saint-Jean se rendait à Nancy selon l'usage pour y faire une retraite, elle ne savait que trop ce qui l'y attendait. — « On a déballé là-bas beaucoup de trésors spirituels, écrivait-elle en 1868 à une amie, mais il y en a fort peu qui m'aient agréé. La chère mère s'en est bien aperçue. » Elle se soumettait, mais en frémissant. Il lui semblait parfois que « son cœur était trop grand pour un cloître. »

Cependant, malgré les dégoûts qui l'assaillaient, cette prisonnière de Dieu et des pauvres ne se repentit jamais de la servitude où elle s'était engagée. La joie surmontait la douleur et les abattemens. — « Je regrette, disait-elle, que ma profession ne soit pas une personne, pour pouvoir la presser sur mon cœur. N'est-elle pas ma meilleure amie? N'est-ce pas elle qui me rend à moi-même par sa douce violence? N'apaise-t-elle pas mes souffrances par la délicieuse certitude que toutes mes heures sont consacrées à l'humanité? » En dépit des pédans, des intrigans et des faux dévots, ce qu'elle était venue chercher dans son hôpital, elle l'y avait trouvé. Elle s'était promis « de s'enrichir auprès de ceux qui n'ont rien, de guérir avec les infirmes, d'apprendre à vivre des mourans. » Elle s'écriait : « Les malades sont nos trésors; les souffrances de l'âme et du corps sont nos domaines, et la guerre elle-même nous enrichit. » Elle avait surtout la joie de satisfaire ce besoin de dévoûment qui la travaillait, de répandre autour d'elle cette brûlante charité dont elle était consumée, de mettre au service des petits de la terre tous les dons qu'elle avait reçus, le génie de l'ordre, l'industrie du bien, sa merveilleuse netteté d'esprit et de parole, ses mains vigilantes et agiles qui n'étaient jamais lasses, l'art du commandement et le talent de consoler. Elle assistait les chirurgiens dans leurs opérations, dirigeait la pharmacie, pansait les malades, s'ingéniait pour les distraire et souvent les veillait. Ses yeux et son cœur étaient partout, sans qu'elle négligeât l'éducation des novices qui lui étaient confiées et qu'elle entourait d'une maternelle sollicitude, ne leur imposant jamais l'obéissance muette et passive, les traitant « comme des personnes, non comme des choses. » Les religieuses qui étaient sous sa garde l'adoraient. On s'étonnait à Nancy que tout le monde voulût aller à Bonn, que tout le monde y voulût demeurer à perpétuité; quand il fallait partir, c'étaient des larmes, des désolations. La parfaite bonté, jointe à la supériorité du caractère et de l'esprit, inspire des atta-

chemens passionnés, d'amoureuses tendresses. Cette femme extraordinaire subjuguait tous les cœurs et embrasait de son zèle tout ce qui l'approchait; la seule règle qu'elle ne pût faire observer dans sa maison était celle qui prescrit à chaque sœur de s'en tenir à la tâche qui lui est assignée. Quand on exécutait mal ses ordres, sa patience était infinie, mais parfois lui coûtait. Alors, en vraie fille de sa mère, elle se taisait, et on voyait passer dans ses yeux noirs une flamme pareille à ces éclairs silencieux qui annoncent un orage lointain. L'orage n'éclatait jamais.

Ce qu'elle avait fait de son hôpital, Bonn le savait; ce qu'elle fit aux ambulances pendant les guerres de 1864 et 1866, les médecins et les chirurgiens, les blessés danois, autrichiens et prussiens en ont rendu témoignage. Elle se multiplia, poussa le dévoûment jusqu'à l'héroïsme, se réservant toujours les besognes les plus rebutantes. Ces débauches de charité lui furent fatales; elle rapporta de Bohême une santé détruite, mais une âme invincible. En 1870, elle dut renoncer à faire campagne. Aussi bien elle ne voyait qu'avec horreur « cette épouvantable guerre franco-allemande, qui marquait de son doigt sanglant les linteaux de toutes les portes, » et plus prévoyante que les politiciens de Berlin, elle s'écriait : « Que gagnerons-nous à cet énorme enjeu? » Une cinquantaine de lits militaires furent installés dans l'hôpital Saint-Jean. Ses forces épuisées ne lui permettaient plus de soigner des blessés, mais elle les visitait sans cesse. Dans le nombre se trouvaient quelques prisonniers français; sa compassion était particulièrement tendre à leur égard, elle s'efforçait de pourvoir à tous leurs besoins, elle chérissait en eux l'exil, le malheur et la défaite. Les blessés allemands l'accusaient d'une partialité injuste, qui n'était qu'une délicatesse de charité. L'un d'eux disait avec humeur : « Si j'étais Français, j'aurais obtenu depuis longtemps ce que je demande. »

Nous avons dit que le XIXe siècle avait marqué cette sainte à son estampille et qu'elle ne ressemblait pas à tous les saints. La sainteté ne fait pas toujours bon ménage avec le bon sens ; somme toute, il est plus facile de mortifier son esprit que ses passions, il en coûte moins de se priver de sa raison que de ses plaisirs. Sœur Augustine, jusqu'à la fin, conserva soigneusement son bon sens; elle montait la garde autour de lui, elle le considérait comme un dépôt sacré, elle était convaincue que Dieu le lui avait donné, elle se promettait de le lui rendre tel qu'elle l'avait reçu. Dans une de ses tournées, l'ecclésiastique préposé à la congrégation arriva un jour à Bonn. Il y raconta pompeusement les miracles qui s'étaient opérés dans les autres maisons, et, son carnet à la main, il pria sœur Augustine de lui conter les siens pour qu'il en prît note. Grande fut sa surprise lorsqu'elle lui répondit qu'il ne s'était jamais rien passé de miraculeux dans l'hôpital Saint-Jean, lequel depuis lors ne fut plus en odeur de sainteté; mais elle se garda bien de lui dire qu'elle avait

envie de pleurer quand on lui parlait de l'eau de Lourdes et du miracle de la Salette, et que le suprême effort de sa patience était d'écouter « les gens à qui la sottise sort par les yeux. »

Les saints ont d'habitude l'humeur grave et un peu tendue; ils passent leur vie à contraindre la nature, et la nature, qui est la source de toute joie, se venge des violences qu'ils lui font en les condamnant à la tristesse; les arbres émondés ne sont jamais gais. Quoiqu'elle eût souvent envie de pleurer et malgré les dégoûts que lui causaient les tracasseries, malgré les sévérités d'une conscience affamée de perfection, qui ne se faisait grâce sur rien, sœur Augustine garda toujours son enjouement, ce qu'elle appelait sa bienheureuse légèreté d'esprit, *ihr glücklicher Leichtsinn*. Le monde est ainsi fait qu'il a peine à se représenter une sainteté qui rit. Jusqu'au bout, sœur Augustine sut rire. Dans la dernière semaine de son séjour à Hradek, comme elle se rendait à pied dans une ambulance voisine, elle se sentit si réjouie par la solitude de la forêt qu'elle traversait qu'oubliant tout à coup les horreurs qu'elle avait vues, les plaies sanglantes qu'elle avait maniées et pansées, son état, son habit, son âge, elle se mit à sauter à pieds joints par-dessus les tas de pierres espacés sur le bord de la chaussée. Un cri de joyeux étonnement interrompit sa gymnastique. En se retournant, elle aperçut avec effroi une troupe de soldats qui semblaient prendre quelque plaisir au spectacle d'une religieuse en gaîté.

Les saints n'ont qu'une idée, et ils réprouvent tout ce qui pourrait les en distraire. Dans les rares et courts loisirs que lui laissaient ses pauvres et ses malades, sœur Augustine se permettait toutes les distractions. Elle aimait les arts, la science, les beaux vers; mais surtout elle aimait les fleurs « qui, disait-elle, sortent tout droit de la main de Dieu. » Elle déclarait que rien n'est plus instructif qu'un printemps fleuri; elle y voyait « une ombre de l'éternel printemps que n'effeuillent pas les vents du nord. » Dans les derniers temps de sa vie, il lui fut donné de passer quelques heures hors de son hôpital, sur le Rhin. En contemplant avec délices ce beau fleuve qui lui avait toujours été cher, elle se mit à réciter des vers de Dante, et elle troublait les dévotions de la sœur cuisinière qui l'accompagnait; elle lui disait : « Ma sœur, ma sœur, levez donc votre nez de dessus votre bréviaire, vous n'aurez pas ceci tous les jours. » Mais si elle aimait les fleurs et le Rhin, ce qu'elle aimait encore plus, c'étaient ses amitiés. Elle n'avait pas compris dans son vœu de pauvreté les appauvrissemens du cœur, elle n'entendait pas faire la solitude dans son âme, ni porter le désert sous sa robe noire. Un matin qu'elle avait entendu une ennuyeuse homélie, dont la conclusion était que, pour aimer Dieu davantage, il ne faut pas donner son amour aux hommes, elle écrivait dans son journal : « Mon Seigneur,

si c'est là le chemin où il faut vous chercher, je ne vous trouverai jamais. »

Non-seulement elle se prêtait aux empressemens de ses amis, elle se prêtait au monde, quand le monde venait la chercher. Elle avait un goût particulier pour les visites de la princesse Marie de Wied; elle était sensible aussi aux attentions de la vieille reine Marie-Amélie, qui ne passa jamais par Bonn sans la voir et qui lui envoya son portrait par son petit-fils, le duc de Cobourg. Du reste, tous les étrangers de marque tâchaient de s'introduire auprès d'elle, et pour leur plaire, elle n'avait pas besoin de parler. Elle possédait l'art d'écouter à un tel point qu'on disait quelquefois : « Pour le coup, Mme la supérieure a été bien intéressante aujourd'hui. » Ce jour-là, elle avait à peine ouvert la bouche, mais elle comprenait tout et ses yeux parlaient. « De quoi n'aimait-on pas à l'entretenir? Histoire universelle et bruits du quartier, recettes de cuisine et dieux de l'Inde, on pouvait tout déballer dans sa pharmacie. » Et tout cela lui agréait beaucoup plus que les trésors spirituels de Nancy.

Mais ce qu'il y avait en elle de plus étonnant, c'était son absolue tolérance; c'est là le prodige des prodiges. Quand Dieu créa le monde, il se reposa le septième jour; toutes les fois qu'il réussit à créer un saint vraiment tolérant, il éprouve le besoin de se reposer pendant trois siècles. Dans chaque erreur sœur Augustine voyait la part de vérité; dans chaque coupable elle cherchait les restes d'un honnête homme. Elle avait des amis dans toutes les confessions et les aimait tous également. Elle se refusa toujours énergiquement à toute tentative de prosélytisme; elle condamnait le zèle indiscret comme un outrage à la bonté de Dieu. On amenait quelquefois des protestans dans son hôpital; elle aurait cru se déshonorer si elle avait essayé de les convertir; elle déclarait qu'elle était la dernière personne au monde qui voulût troubler quelqu'un dans sa foi. Elle était si tolérante qu'elle tolérait jusqu'aux intolérans; malgré le peu de goût qu'elle avait pour les jésuites, elle laissait une entière liberté à celles de ses religieuses qui désiraient se placer sous leur direction. En revanche, il ne fallait pas lui demander de se brouiller avec l'hérésie et avec les hérétiques. Un jour, aux ambulances de Rendsbourg, le pasteur luthérien administrait la sainte cène à un mourant. Debout près de lui, à défaut d'autre chapelain, sœur Augustine lui présentait les saintes espèces dans un profond recueillement, quand l'aumônier catholique ouvrit la porte. La consternation le retint cloué sur la place. Elle a exprimé son âme tout entière dans ces magnifiques paroles : « Une seule chose est plus grande que notre cœur, c'est Dieu dans sa lumière et dans sa gloire; mais le cœur de l'homme peut contenir toute la terre, celui d'une sœur de charité doit être ouvert à tous, son amour doit avoir des bénédictions même pour

les infidèles. Les bras du Sauveur sur la croix étreignent l'éternité ; la tendresse de ses servantes doit embrasser le passé, le présent et l'avenir. »

Les âmes les plus tendres sont les plus indomptables, et les cœurs d'anges sont des cœurs de lion. « Quand les évêques, disait Pascal, ont des courages de femmes, c'est aux femmes d'avoir des courages d'évêques. » Atteinte d'une maladie sans merci qu'elle avait gagnée dans les ambulances et qui déjà ne laissait plus d'espoir, la supérieure de l'hôpital Saint-Jean fut, le 7 novembre 1871, brusquement déposée de sa charge par la mère générale de la congrégation, pour avoir déclaré que, comme le père Gratry, comme M. de Montalembert, comme le docteur Dœllinger, elle croyait à l'infaillibilité de l'église, mais qu'elle ne pouvait croire à l'infaillibilité du pape. Quoiqu'elle s'affligeât de voir les évêques allemands qui avaient combattu le nouveau dogme comme un dogme de servitude se soumettre l'un après l'autre, quoique en dépit de sa douceur elle ressentît de saintes colères « contre les héritiers des scribes et des pharisiens, » quoiqu'elle se plaignît que l'église n'enfantât plus que « des juifs et des cailloux, » quoiqu'elle suppliât le Seigneur « de venir nettoyer son aire avec son van, » elle s'était promis de se taire et ne s'ouvrait de ses chagrins qu'à ses plus intimes amis. Mais elle prévoyait qu'on ne s'accommoderait pas de sa soumission muette, qu'après la tournée des diocèses on ferait celle des couvens et qu'on lui mettrait le couteau sur la gorge. On l'interrogea, il fallut bien répondre, et ses lèvres n'avaient jamais menti. On se flatta de l'espoir qu'elle viendrait à résipiscence; on la relégua à Vallendar, dans une infirmerie que desservaient les filles de Saint-Charles et dont elle connaissait la supérieure. Ce qui la chagrinait le plus dans sa captivité, c'était la privation du sacrement; un prêtre résolu lui apporta furtivement une hostie de contrebande, qui rassasia sa faim. Alors elle recouvra quelque force et quelque gaîté; on entendit une fois encore ce rire si clair, si franc, et qui jadis était si contagieux. Elle passait des heures à se souvenir, à contempler le Rhin, à se raconter l'histoire de sa vie, à donner des conseils aux sœurs de Vallendar, à leur prodiguer les trésors de sa longue expérience, à écrire à ses chères religieuses de Bonn pour les supplier de reporter leurs tendresses et leurs respects sur la supérieure qui lui avait succédé.

Mais l'épreuve eut bientôt raison de ses forces. De toutes parts on s'acharnait sur cette noble proie. Les convertisseurs accouraient en foule, robes noires, brunes et blanches, prêtres, laïques ou jésuites, amis, parens, inconnus, et pour réduire cette forteresse on mettait tout en œuvre, le raisonnement, l'invective, les insinuations, la casuistique, les artifices, les oraisons, les reliques, les eaux miraculeuses. Aux supplications on joignait les menaces. Elle pleurait beaucoup, mais elle

répondait : « Les papes canonisés ne se sont pas tenus pour infaillibles, j'espère aller vers eux. » Et elle disait aussi : « *Allein der alte Gott lebt ja noch!* Le vieux Dieu vit encore ! » Elle craignait que pour lui extorquer un mot ou une signature, on ne profitât d'une crise de son mal ou d'une défaillance de son esprit; elle renonça à l'usage de la morphine, qui lui servait à amortir ses cruelles souffrances. Rien ne la touchait plus que le bruyant chagrin de la supérieure de Vallendar. Elle lui dit : « Ma bonne Hedwig, il vous est pénible sans doute d'avoir une excommuniée dans votre couvent et de présider à sa sépulture. Ne vous en faites pas de souci. Vous m'enfermerez dans une bière, puis le batelier me passera sur l'autre bord du Rhin. Voici dans ce papier le prix de sa course. Là sont enterrés mon père, ma mère et mon frère. Il s'y trouvera bien quelqu'un pour me mettre à côté d'eux. » Et elle s'écriait : « Sont-ils abandonnés de Dieu jusqu'à croire qu'on soit damné pour ne pas croire à l'infaillibilité du pape? » Cependant la délivrance approchait; ce cœur qui n'avait connu que les fièvres de la charité allait bientôt cesser de battre. Le 28 janvier 1872, elle expira en disant : « Seigneur Jésus, je vis en toi, je meurs en toi. »

Après sa mort, tout se passa comme elle l'avait prévu. On la dépouilla du vêtement de son ordre, pour témoigner que la communauté la rejetait comme un membre indigne. On avait tant de hâte de se débarrasser de son corps qu'avant l'heure convenue, il fut dépêché de l'autre côté du fleuve, sous la seule garde des bateliers, qui amarrèrent leur barque devant une auberge où ils s'empressèrent de se rafraîchir. Quand la princesse de Wied arriva, des enfans riaient et s'ébattaient autour de cette morte. Elle fut portée dans la salle commune de l'auberge, au milieu des brocs et de guirlandes flétries qui pendaient aux murs, souvenir fané d'un bal récent. Pour la conduire au cimetière, on attendit le train de Bonn, qui amenait des amis et quelques-unes des servantes de l'hôpital, qu'on n'avait pu empêcher « d'aller avec la mère. » Elle fut déposée dans sa fosse, où l'on répandit des fleurs, on récita quelques prières, et pelletée par pelletée l'éternel repos descendit sur ce cercueil que l'église avait maudit.

Les mains impies ou imbéciles qui ont dépouillé une sainte femme de la robe qu'elle avait honorée ont fait une œuvre qui a déçu leur attente. Il est des victoires funestes, fatales aux vainqueurs. Bossuet, qui aimait à vaticiner et qui s'est trompé dans toutes ses prophéties, avait salué la révocation de l'édit de Nantes comme un événement fertile en conséquences heureuses; il se représentait déjà l'hérésie à jamais abattue, les troupeaux égarés revenant en foule, les églises trop étroites pour les recevoir, l'unité rétablie, la foi triomphante, et il entonnait les louanges du nouveau Constantin, du nouveau Théodose. Madame, mère du régent, n'avait ni l'éloquence de Bossuet ni sa plume d'or;

mais elle avait l'esprit plus libre et voyait plus clair dans les choses de ce monde. Elle avait deviné que la persécution des protestans allait ouvrir pour la France une ère de doute et d'incrédulité; elle distinguait à l'horizon un astre tout nouveau et redoutable dont l'aigle de Meaux n'eût pu contempler sans un frisson d'horreur les inquiétantes clartés. Les politiques et les habiles qui, après avoir présidé au concile du Vatican, ont brisé toutes les résistances, imposé le nouveau dogme à l'épiscopat et aux couvens, n'avaient pas deviné les suites de leur triomphe, les inquiétudes des peuples, les alarmes des gouvernemens; ils ne prévoyaient pas que l'intolérance ultramontaine ferait le jeu de l'intolérance radicale. Sœur Augustine n'a été que trop vengée, et Dieu sait pourtant qu'elle ne rêvait pas la vengeance.

La femme distinguée qui lui a élevé un pieux monument en racontant son admirable vie n'a pris la plume que pour satisfaire son cœur et n'a rien voulu prouver, En effet, son livre plein de grâce et d'émotion ne prouve rien ou, si l'on aime mieux, il peut servir à tout prouver. Les croyans qui le liront en prendront occasion pour admirer une fois de plus dans un exemple mémorable les divines vertus que la foi catholique peut enfanter dans un grand cœur. D'autres, considérant que sœur Augustine a pratiqué toutes les obéissances hormis celles de l'esprit, se permettront d'en conclure qu'il y a dans tous les grands cœurs un levain de secrète hérésie; ils ont des fiertés que les hommes ne peuvent réduire, ils ne rendent leur épée qu'à Dieu. D'autres encore penseront qu'il en est des religions comme de ces rivières qui, à peine sont-elles descendues dans la vallée, deviennent limoneuses et charrient; pour boire une eau pure, il faut, comme la supérieure de l'hôpital Saint-Jean, monter sur la montagne jusqu'à l'endroit où la source jaillissante s'élance du rocher, fait courir sa fraîcheur dans les mousses éparses et réjouit de son mystérieux murmure le silence des forêts. Quant aux douteurs, aux incrédules, tout ce qu'ils voudront retenir de cette histoire, c'est que l'église a flétri de ses anathèmes des vertus qui dépassaient l'humaine mesure, qu'elle a refusé de bénir la terre où une noble créature que « sa vocation avait hantée toute sa vie comme un péché » venait dormir son dernier sommeil, et ils se sentiront confirmés dans leurs doutes et dans leur mécréance; les plus sérieux répéteront peut-être à leur façon la célèbre parole de Schiller : « Si l'on me demande pourquoi je ne professe aucune religion, je répondrai que c'est par religion. »

G. VALBERT.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

31 juillet 1880.

Maintenant que le bruit des fêtes s'est évanoui, que les illuminations sont éteintes, que les chambres se sont séparées et que ce qu'il y a encore d'activité politique se concentre pour un jour dans l'élection des conseils généraux qui sera accomplie demain sur tous les points de la France, que reste-t-il donc? Il reste la situation générale telle que l'ont faite six mois de vie parlementaire, de discussions passionnées, de luttes de partis, de conflits orageux d'opinions, d'oscillations ministérielles, de complaisances à demi révolutionnaires. Assurément cette situation peut se ressentir de la trêve des vacances qui s'ouvre; elle peut jusqu'à un certain point se détendre dans le repos, au contact direct du pays, qui ne désire rien tant que de vivre tranquille et laborieux dans la paix intérieure et extérieure. Pour quelques mois, elle va se trouver à l'abri des collisions de pouvoirs, des interpellations, des sommations et des ordres du jour redoutés par le gouvernement. Elle ne reste pas moins dans le fond ce qu'elle est, avec ses caractères, ses troubles et ses dangers qui reparaîtront au premier signal, parce qu'ils tiennent à tout un système d'illusion et de faiblesse, à une série de déviations progressivement aggravées dans la marche de nos affaires, dans la direction de notre politique. Le mal profond d'aujourd'hui, le mal qui s'est développé depuis quelque temps avec une étrange rapidité, est visible : c'est qu'il n'y a pas de gouvernement, et il n'y a pas de gouvernement lorsque chez ceux qui exercent le pouvoir, à la place de la netteté des idées et de la précision de la volonté, il n'y a plus que le besoin assez subalterne de se sauver des difficultés par des concessions, de désarmer ceux qui crient le plus haut, de donner satisfaction aux ressentimens, aux passions exclusives, aux fantaisies et même aux cupidités de parti.

Dans quelles conditions est resté le gouvernement à cette fin de session qui est passée presque inaperçue au milieu du retentissement un

peu vain des dernières fêtes? Le ministère depuis qu'il existe, à dire vrai, a résumé toute sa politique dans deux actes, qu'il a peut-être subis, qui procèdent de la même inspiration quoiqu'ils soient d'une nature différente, — les décrets du 29 mars et l'amnistie. Il a mis là tout ce qu'il avait d'esprit, de résolution, d'initiative, et lorsque M. le président du conseil s'est efforcé de relever le sens de ce qui n'a été après tout qu'une double capitulation, il n'a fait que donner lui-même la mesure de l'évolution à laquelle il se laissait entraîner. Il n'a pas trop paru, il faut en convenir, avoir des illusions sur le fond de ces propositions par lesquelles il a marqué son passage au pouvoir, qui pèsent maintenant sur lui, et il n'a pas même caché qu'il obéissait à un mobile tout politique, à un mobile de parti. C'est pour maintenir « l'unité du parti républicain » que le gouvernement a livré les intérêts religieux; c'est pour maintenir « l'unité du parti républicain » qu'il a proposé l'amnistie. C'est pour maintenir « l'unité du parti républicain » qu'il fera toutes les concessions, qu'il se prêtera au besoin à toutes les exclusions ou à toutes les complaisances. Voilà le secret de la situation. Le gouvernement conduit par M. le président du conseil fait tout ce qu'il fait, il accorde et il livre tout, partiellement quand il le peut, entièrement quand il le faut, pour sauver ce qu'il appelle « l'unité du parti républicain; » il livre la magistrature, l'armée, les garanties libérales, l'honneur de ceux qui l'ont précédé, pour avoir la paix avec ceux qui l'assiègent de leurs sommations impérieuses, qui le menacent de le traiter en ennemi, en suspect.

Oui, sans doute, le gouvernement a pu ainsi se sauver d'un certain nombre de mésaventures, garder une apparence de majorité, obtenir des ordres du jour et aller jusqu'au bout de la session; il a échappé aux crises, à des échecs de scrutin. Il a réussi à vivre, mais c'est là précisément la question : il a compromis pour vivre toutes les conditions d'une vie sérieuse et forte. Cette unité du parti républicain, dont il se prévaut, dont il se flatte naïvement d'être l'expression au pouvoir, il l'a maintenue par l'altération croissante de toute une situation; il l'a réalisée au profit du radicalisme qui le pressait, qui l'aiguillonnait, — au détriment des opinions plus prudentes, plus mesurées et moins bruyantes. Il a cru habile, pour se garder de l'hostilité des radicaux plus ou moins politiques, d'aller au milieu d'eux, de leur donner des gages; il s'est nécessairement aliéné les modérés, dont il désertait la cause, dont il froissait tous les sentimens, qu'il inquiétait par ses évolutions, ses condescendances et ses concessions. Pour des amitiés compromettantes et toujours incertaines il a perdu certainement et il perd chaque jour des appuis qui auraient pu lui être de quelque utilité dans un moment de péril. C'est ce que M. Jules Simon lui disait avec une chaleureuse et entraînante éloquence dans son dernier discours avant la fin de la session. « Si vous trouvez des amis d'un côté, lui disait-il, n'en perdez-vous pas de l'autre?.. Les hommes modérés, vous unissez-vous avec

ceux-là?.. C'est un beau mot que celui d'union, mais sachez avec qui et avec quoi vous vous unissez. Pour moi, je pense que vous vous écartez du chemin où est la sagesse, où est la stabilité, où est l'avenir, et qu'au lieu de chercher des alliés qui vous apporteraient l'estime de tout ce qui est honnête, vous allez chercher vos nouvelles alliances dans un lieu où vous-même, d'ici à quelque temps, ne voudrez pas demeurer. »

Tout est là. C'est un déplacement complet de direction sous ce singulier pavillon de « l'unité du parti républicain. » Le gouvernement s'est placé et il reste dans des conditions où il ne peut plus guère échapper aux conséquences de ses actes, de ses évolutions et de ses concessions, où sa situation tout entière se caractérise par les manifestations que sa politique provoque, par les alliances auxquelles il est obligé de s'asservir. Le gouvernement a voulu donner à des passions frivoles et surannées d'irréligion, à des ardeurs de secte et de parti, cette dangereuse satisfaction des décrets du 29 mars. Une fois dans l'aventure, il a bien été forcé de passer à l'exécution, de mettre la main à l'œuvre. Il s'est engagé visiblement sans trop savoir où il allait, sans tenir compte des résistances de l'instinct libéral, des conditions d'un ordre nouveau où les garanties de droit commun, la liberté du domicile, la liberté individuelle, l'inviolabilité de la propriété, sont le bien de tous, et le voilà au milieu de complications qui ne laissent pas vraiment d'être pour lui une épreuve des plus délicates. On peut faire marcher des commissaires de police, même de braves gendarmes fort étonnés d'être employés à de pareilles campagnes; on ne fait pas encore marcher la magistrature, fût-ce les chefs de parquet qu'on a nommés, et certes un des résultats les plus significatifs, les plus sérieux des décrets du 29 mars, c'est le mouvement de démissions qui vient de se produire dans l'ordre judiciaire. Ce mouvement, d'une évidente spontanéité, a pris en quelques jours une telle étendue, une telle gravité qu'il peut réellement passer pour l'expression aussi digne que mesurée des sentimens intimes de la magistrature française. De toutes parts, dans les plus petits sièges comme dans les plus grandes villes, à tous les degrés de la hiérarchie, des membres du parquet n'ont pas hésité à se retirer de la carrière, et ils l'ont fait, non en hommes recherchant le bruit et une occasion d'opposition, mais en magistrats animés du sentiment du droit, déclinant une mission d'arbitraire. — Ce n'est pas tout : ces questions de domicile, de liberté, de propriété, si imprudemment soulevées, sont soumises à une multitude de tribunaux, et la plupart des arrêts qui ont été déjà rendus révèlent autant de fermeté que de prudence. Là où il y a une disposition évidente armant l'administration, comme en ce qui touche les chapelles soumises à des règlemens de police, le juge se dessaisit de lui-même ; là où il s'agit de propriété, de domicile, il n'hésite pas à retenir l'affaire, à proclamer sa compétence. Ce n'est rien, disent les loustics : le tribunal des conflits en finira avec

ces arrêts de compétence, les magistrats démissionnaires seront remplacés par des républicains plus dociles, et les juges récalcitrans donnent une raison de plus en faveur de la suppression de l'inamovibilité. Ce qui est certain, c'est qu'il y a pour le moment un fait grave, c'est que cette manifestation de la magistrature française reste un des signes les plus frappans de la situation hasardée qu'a prise le gouvernement, de cette sorte de rupture qu'il accepte avec les instincts conservateurs, avec les opinions et les forces conservatrices.

Ce qu'il perd du côté des conservateurs, des modérés, le gouvernement du moins le regagne-t-il du côté des radicaux dont il a recherché l'alliance au nom de « l'unité du parti républicain? » Certainement il sera soutenu, entouré et flatté, à la condition de céder et de céder toujours, de céder aujourd'hui et demain comme il a cédé hier, à la condition en un mot de n'être que le gérant des fantaisies d'un parti. Oh! à coup sûr s'il ne s'agit que du congrès ouvrier de Paris ou du congrès ouvrier de Marseille, de ces conciliabules socialistes qui proclament le collectivisme, le communisme et l'anarchie, le gouvernement n'aura pas de peine à se défendre de toute complaisance, on ne lui demandera pas de céder à ces vaines déclamations que les ouvriers sérieux sont les premiers à désavouer; mais qu'il s'agisse de poursuivre à outrance une guerre d'arbitraire contre les congrégations religieuses, on ne laissera pas respirer le gouvernement. Que M. l'amiral Ribourt, préfet maritime de Cherbourg, ait la mauvaise chance de déplaire au conseil municipal, à M. le maire et à M. le député, l'amiral Ribourt sera aussitôt signalé comme suspect, comme réactionnaire ou comme clérical, et le ministère aura de la peine à se défendre de livrer l'honorable marin. S'il essaie de le couvrir pour le moment, ne se laissera-t-il pas aller à le déplacer le mois prochain? Le gouvernement a maintenant devant lui quelques mois pour se rendre compte de cette situation d'équivoque, d'impuissance où il s'est placé et d'où il ne peut sortir que par ce qui lui a manqué jusqu'ici, une idée juste et une volonté ferme.

Que va-t-il maintenant arriver de ces affaires d'Orient avec lesquelles on n'en a jamais fini, qui, dans le vide de la saison d'été, sont redevenues depuis quelques jours un sujet de préoccupation universelle? La diplomatie, après avoir essayé de rétablir tant bien que mal la paix de l'Orient il y a deux ans, est occupée aujourd'hui à interpréter ce qu'elle a fait, à résoudre le problème de concilier l'existence d'une ombre d'empire ottoman avec les créations et les combinaisons décrétées par le congrès de Berlin.

Ce qui a été décidé pour la Bulgarie, pour la Roumélie et même pour la Serbie, est à peu près réglé autant qu'il y a quelque chose de réglé et de définitif en Orient. La Bosnie et l'Herzégovine restent sous la protection ou le séquestre de l'Autriche, gardienne intéressée des conventions. Pour ce qui est des réformes dont on demande la réalisation

à la Turquie soit dans ses provinces européennes, soit en Asie, dans l'Arménie, il y a des commissions, des programmes, et le divan a cru habile de demander à l'Allemagne des auxiliaires, des conseillers dans la réorganisation financière, administrative ou militaire, dont il ne conteste pas la nécessité. Au fond, la difficulté la plus grave, la plus aiguë ou la plus pressante pour le moment, c'est cette difficulté d'arriver à une délimitation nouvelle de l'empire turc avec le Monténégro et avec la Grèce. On a essayé plus d'une fois, on essaie de nouveau aujourd'hui d'y arriver, on est encore bien loin d'avoir réussi. Il y a quelques mois déjà un protocole a été signé à Constantinople pour régler la cession de territoire qui devait être faite par la Turquie au Monténégro, et même depuis, à la suggestion de l'Angleterre, on paraît avoir laissé les Turcs libres de céder, à la place des territoires primitivement désignés, le petit port de Dulcigno sur l'Adriatique; mais la Porte, sans se prêter à cette ouverture, sans décliner l'engagement qu'elle a accepté, s'est montrée peu pressée de s'exécuter, et la question ici se complique de la résistance des Albanais qui ont formé une ligue armée, qui refusent de passer sous la domination du prince monténégrin. Par le fait, le protocole du 18 avril, relatif au Monténégro, reste en suspens; Albanais et Monténégrins sont aux prises sur cette frontière disputée. Qu'en est-il d'un autre côté de la délimitation avec la Grèce? Une conférence spéciale s'est réunie le mois dernier à Berlin pour trancher la question. Elle a fixé au nom de l'Europe un tracé de frontière qui comble le vœu des Grecs, qui leur donne Janina, Metzovo, Larissa. La conférence a délibéré, une note collective a été solennellement communiquée à Constantinople; mais il était bien facile de prévoir qu'ici plus encore que dans l'affaire du Monténégro, on allait se heurter contre une résistance désespérée, que la Porte ne se rendrait pas à une sommation de diplomatie, qu'elle aurait toute sorte de raisons sérieuses à opposer aux décisions d'une prépotence abusive. C'est ce qui arrive, c'est ce qui devait nécessairement arriver. La Porte a été mise en demeure de s'exécuter, elle refuse à peu près de s'exécuter, elle propose d'ouvrir des négociations nouvelles où elle sera entendue sur ses intérêts, — et en réalité on n'est pas plus avancé pour la Grèce que pour le Monténégro : la décision de la conférence de Berlin et le protocole du 18 avril sont au même point; on n'a rien obtenu.

Que fera-t-on maintenant? Si l'on se décide à en rester là, on aura fait une campagne assez médiocre; six grandes puissances se seront réunies pour s'exposer à une assez singulière mésaventure. Si on veut aller plus loin, si l'on veut recourir à des moyens de contrainte, dans quelles conditions, dans quelle mesure s'exercera la coercition? Ce n'est pas évidemment une simple démonstration navale plus ou moins combinée dans la mer Ionienne ou dans la mer Égée ou même devant les Dardanelles qui contraindra les Turcs à livrer Janina aux Grecs.

Pour aller au-delà, pour agir avec quelque efficacité, il faudrait débarquer des troupes, prêter main-forte aux Grecs, aux Monténégrins, à tous ceux qui voudraient prendre les armes contre la Porte, et sans parler de la difficulté de s'entendre sur tous ces points, de concilier toutes les politiques, il est clair qu'au lieu d'apaiser, de simplifier la question d'Orient, on n'aurait fait que la raviver dans toute son intensité, dans toute sa gravité.

La vérité est qu'on s'est engagé dans un inextricable fourré sans savoir comment on en sortira et que tout ce qui arrive aujourd'hui est la conséquence d'une politique aussi ancienne qu'étrange, de cette idée préconçue qu'on peut tout se permettre à l'égard de ce malheureux empire turc, qu'il faut en finir un jour ou l'autre avec lui, que ce qu'il y a de mieux à faire, c'est de le démembrer jusqu'à extinction. C'est la politique dont la Russie a donné le signal, qu'elle a toujours pratiquée et qu'on pratique le plus souvent à la suite de la Russie. Assurément, ce malheureux empire turc, il accumule les fautes avec une désastreuse persévérance et il donne prise à toutes les accusations. Il est terriblement vulnérable dans son organisation et dans ses mœurs, dans ses fanatismes et dans ses corruptions. Il garde encore cependant les deux forces par lesquelles se maintiennent les empires. Il a montré dans la dernière guerre, à Plevna, à Zevin, que la sève militaire n'est point tarie en lui, et il montre après tout chaque jour qu'il n'a pas perdu le génie de la diplomatie : il sait se défendre jusque dans sa détresse. Il est en décadence, c'est possible; il n'est pas moins vrai que dans cette carrière, déjà longue, où les années se comptent pour lui par des démembremens, le plus souvent, s'il eût été laissé seul en face des difficultés qu'il avait à vaincre, il aurait suffi à sa propre défense. Chose curieuse, en effet! sauf l'Égypte, qui s'est détachée spontanément par des circonstances exceptionnelles, par suite de sa position excentrique et par le génie d'un homme, la plupart des autres démembremens de l'empire turc, depuis l'affranchissement de la Grèce elle-même jusqu'à la séparation récente de la Bulgarie, n'ont été possibles que par les interventions étrangères. C'est une histoire invariable, de sorte que ce qu'on nomme traditionnellement la question d'Orient est l'œuvre de la politique de l'Occident au moins autant que le résultat de causes purement orientales. Il y a bien des années déjà, il y a près d'un demi-siècle, lord Palmerston écrivait à un de ses confidens à Constantinople : « On parle sans cesse de la décadence inévitable et progressive de l'empire turc, que l'on prétend voir tomber en morceaux. D'abord il n'est pas probable qu'un empire tombe en morceaux s'il est laissé à lui-même et si aucun voisin charitable n'est là pour les ramasser. Ensuite, je doute beaucoup qu'il y ait un progrès de décadence dans l'empire turc ; je suis porté à soupçonner que ceux qui disent que cet empire va de mal en pis devraient plutôt dire que

les autres pays de l'Europe sont d'année en année mieux informés des nombreux et manifestes défauts de l'organisation de la Turquie... » Au fond, c'est toujours vrai, quoique le monde ait plusieurs fois changé de face autour de l'empire ottoman depuis cinquante ans.

Ces « nombreux et manifestes défauts de la Turquie » dont parlait lord Palmerston n'ont fait que s'aggraver ou s'accuser sans doute; ils se sont aggravés par la faute des Turcs, c'est bien certain, et un peu aussi, on en conviendra, par l'intervention du « charitable voisin, » par cette perpétuelle action étrangère qui, sous prétexte de protection, crée depuis longtemps à l'empire turc une véritable impossibilité de vivre. Comment veut-on qu'il tienne à ce régime? On lui répète à tout instant, sous toutes les formes, qu'il est « malade, » qu'il est absolument perdu, condamné, et on lui reproche de ne point avoir toute la puissance de la santé; on se hâte de signaler ses misères pour les envenimer bien plus que pour les guérir. On lui propose des réformes dont l'exécution serait toujours difficile, même dans de meilleures conditions, et on commence par ne lui laisser ni la liberté ni le temps de les réaliser. On fomente contre lui les révoltes de ses populations, de ses provinces, les agressions de ses voisins, et s'il dompte une insurrection, s'il repousse une attaque, on se hâte d'accourir à l'aide des insurgés ou des vaincus contre celui qui n'a fait que se défendre. Le jour où la Serbie excitée au combat essuie une défaite qu'elle a provoquée et n'a plus qu'à se soumettre, la Russie entre en guerre contre l'empire. Le jour où la Russie semble aller trop loin, les pacificateurs, les protecteurs, arrivent, non pas précisément pour préserver le vaincu, mais pour régler le partage des dépouilles. L'Autriche entre dans la Bosnie et l'Herzégovine pour rétablir l'équilibre. L'Angleterre prend Chypre et se crée une façon de protectorat dans l'Asie-Mineure. La Grèce, à son tour, suivant l'exemple de ceux qui ont leur part de butin sans avoir fait la guerre, la Grèce a ses ambitions de territoire qu'on s'empresse de satisfaire en lui promettant, sous la forme d'une rectification de frontières, Larissa, Janina, la vallée du Pénée. La curée est complète, et si la Porte se plaint, si elle résiste, on se met à la morigéner; on lui déclare qu'elle n'entend pas ses intérêts, qu'elle méconnaît les services qu'on lui a rendus en substituant le traité de Berlin au traité de San-Stefano, qu'elle a tout à gagner en perdant des territoires, en se concentrant autour de Constantinople! si elle insiste, si elle refuse de se rendre à discrétion, comme on le voit aujourd'hui, on la menace de démonstrations navales, on l'accuse de mettre sans cesse en péril la paix du monde! Franchement, connaît-on un empire, fût-il plus fortement constitué, qui eût résisté mieux que l'empire turc à cet étrange système pratiqué depuis longtemps? Et qu'on y prenne bien garde; il ne s'agit pas ici de pallier les faiblesses, les défauts, les corruptions des Turcs: il s'agit du droit d'un état indépendant dont la disparition plus ou moins

violemment poursuivie peut entraîner l'Europe dans les plus redoutables bouleversemens.

Voilà la question qui se débat une fois de plus dans cette phase nouvelle des affaires d'Orient; que la conservation de ce qui survit de l'intégrité de la Turquie soit devenue difficile, c'est possible, nous le voyons bien. Tout ce qui s'est passé depuis bien des années a rendu si précaire, si laborieuse cette indépendance ottomane progressivement diminuée qu'on ne sait plus vraiment ce qui en restera demain. Et cependant comment remplacera-t-on cette garantie traditionnelle, cette indépendance, cette intégrité de l'empire ottoman qui a été si longtemps une sorte de dogme de la politique européenne? Rien de plus simple, dira-t-on : il n'y a qu'à renvoyer les Turcs, « le sac sur le dos » en Asie et à les remplacer par des états nouveaux, par des confédérations chrétiennes. C'est à peu près ou c'était l'opinion du premier ministre de l'Angleterre, M. Gladstone, qui se montre en cela un étrange héritier de Chatham ou même de Palmerston et qui est peut-être un peu embarrassé aujourd'hui des déclamations auxquelles il s'est laissé aller plus d'une fois dans l'opposition. Rien de plus simple, si l'on veut, que toutes ces combinaisons des esprits chimériques et des politiques ambitieuses : rien de plus simple théoriquement, bien entendu; mais il est bien évident qu'une fois dans cette voie, il y aurait un certain nombre de difficultés à vaincre pour constituer le nouvel Orient qu'on rêve, et la première de toutes ces difficultés serait de s'entendre entre puissances coopératives de ce beau travail. M. Gladstone, dans sa fougue d'imagination, dans ses ardeurs de sectaire, pourrait ne pas reculer devant une alliance avec la Russie; il s'entendrait probablement beaucoup moins avec l'Autriche, qui elle-même est visiblement appuyée par l'Allemagne, — et c'est avec des politiques divisées de traditions, d'intérêts, d'ambitions, de convoitises, qu'on prétendrait disposer de l'Orient, qu'on s'exposerait à précipiter la ruine définitive d'un empire demeuré jusqu'ici la dernière garantie de l'indépendance du Bosphore! Voilà une étrange manière de travailler à maintenir, à sauvegarder cette paix dont on parle tant.

Que d'autres se laissent séduire par des chimères périlleuses, c'est leur affaire. Quant à la France, elle est certainement de toutes les puissances la mieux placée pour avoir une politique simple, libre, dégagée de toute solidarité compromettante. La France n'a aucune raison pour se laisser associer aux suites d'une aventure où elle n'a eu ni une part directe ni une influence sérieuse. Elle n'est liée par aucune circonstance récente, par aucun intérêt immédiat. Les autres puissances sont plus ou moins engagées dans les événemens. La Russie a ses ambitions traditionnelles en Orient et le souvenir de ce qu'elle a fait il y a deux ans. L'Autriche est dans la Bosnie et dans l'Herzégovine. L'Angleterre a pris Chypre et elle a ses vues sur l'Asie-Mineure. La France ne

doit rien à la dernière guerre; elle n'a rien demandé, elle n'a rien désiré, et eût-on été tenté de lui offrir quelque compensation, elle n'aurait pas eu même à réfléchir pour décliner toute complicité intéressée dans ce qui s'est fait, pour refuser de se lier. La France n'a en vérité pour le moment d'autre rôle que de figurer sans parti-pris dans les délibérations de l'Europe, de rester d'accord autant que possible avec les autres puissances sans les suivre cependant au-delà d'une certaine limite, et d'éviter tout ce qui ressemblerait à une initiative, à une démarche imprudente qui pourrait l'engager.

Cette politique, elle n'est même pas un calcul, elle est dans l'instinct public, toujours en garde contre les aventures. C'est précisément pour cela que l'opinion a été un peu surprise et même un peu impressionnée par cette idée inattendue de choisir le moment présent pour expédier une mission militaire française en Grèce. Ce n'est point certainement que la France ne souhaite toute sorte de prospérités au jeune royaume hellénique et qu'on se défie du tact qu'aurait pu ou que pourrait montrer le chef désigné de la mission française, M. le général Thomassin. La Grèce n'en est pas à recevoir des marques de l'intérêt français, et M. le général Thomassin saurait se conduire dans les circonstances difficiles où il se trouverait placé à Athènes; mais véritablement que signifie une mission militaire française en Grèce aujourd'hui? On n'y a sûrement pas trop réfléchi, on ne s'est pas rendu compte de la portée de l'acte qu'on accomplissait, de l'effet qu'il allait produire; on n'a peut-être vu que le plaisir d'être agréable au roi George à la suite de son récent voyage à Paris. Ce n'est pas moins une idée singulière d'envoyer des officiers français avec un général français à Athènes dans un pareil moment. Si nos officiers quittaient spontanément l'armée française pour aller servir la Grèce sous leur responsabilité, il n'y aurait rien à dire. Si en les envoyant on leur réserve le caractère et le rang d'officiers français, on leur crée une position qui ne laissera pas d'être délicate; on s'expose en outre à toute sorte d'interprétations, d'autant plus que, par une singulière coïncidence, notre mission partirait pour Athènes au moment où des officiers allemands partent pour Constantinople et où les Grecs, se croyant soutenus par l'Europe, multiplient les préparatifs belliqueux contre la Turquie. Il n'en résultera rien de sérieux ou de dangereux, c'est possible; il pourrait en résulter des froissemens, des complications que l'opinion désavoue sûrement d'avance. En réalité, tout cela est assez peu réfléchi, assez mal calculé, et ce qu'il y aurait sans doute de plus prudent, ce serait de laisser tomber une idée qui n'a pas été heureuse, qui pourrait avoir pour résultat de laisser croire que la France n'a plus le même rôle d'impartialité dans ces affaires d'Orient où elle n'a pas dans tous les cas à seconder de son concours les hostilités coalisées contre l'empire ottoman.

Cette terrible question d'Orient qui est le souci de tout le monde,

qui pèse sur l'Europe, le cabinet libéral de l'Angleterre l'a reçue des mains de lord Beaconsfield, et ce n'est pas la seule question difficile qu'il ait trouvée dans l'héritage du dernier ministère. Quelle sera la politique définitive de M. Gladstone vis-à-vis de l'empire ottoman? Le premier ministre de la reine se laissera-t-il entraîner par sa haine du Turc, par les anciennes opinions du chef de l'opposition jusqu'à prêter la main à des combinaisons aventureuses qui ajouteraient aux instabilités de l'Orient? Se laissera-t-il au contraire ramener par le sentiment de la responsabilité du pouvoir, et aussi par l'esprit plus mesuré de lord Granville, aux vieilles traditions britanniques? Il n'est pas impossible que la politique du cabinet anglais dans les affaires de Turquie ne se ressente un peu aujourd'hui des difficultés qu'il rencontre sur plus d'un point du globe, surtout de cette sanglante et tragique complication qui vient d'éclater tout à coup ces jours derniers dans l'Afghanistan. La guerre de l'Afghanistan, c'était aussi une partie de l'embarrassant héritage du ministère Beaconsfield, et le nouveau cabinet, à son avènement, ne cachait pas le désir qu'il éprouvait d'en finir le plus tôt possible, de la meilleure manière possible, avec une question qui intéresse si vivement la puissance de l'Angleterre dans l'Inde. Le cabinet de Londres n'avait cru pouvoir mieux faire que de susciter un nouvel émir, Abdurrhaman, avec qui il pût traiter. Il avait reconnu Abdurrhaman, il s'était employé à le faire reconnaître par un certain nombre de chefs afghans; il avait essayé d'établir régulièrement les relations de l'Angleterre avec le nouveau souverain, de façon à pouvoir préparer dans un délai assez prochain la retraite des troupes anglaises. Le marquis Hartington qui est ministre des Indes, en exposant il y a quelques jours seulement cette situation devant la chambre des communes, se défendait de toute illusion; il était loin de manifester une confiance optimiste. « L'incertitude de la situation politique en Afghanistan est si grande, disait-il, qu'il n'est pas possible de déclarer que les troubles ne s'y renouvelleront pas. » Le marquis Hartington s'exprimait en homme prudent, et il avait ses raisons pour se défendre de toute « confiance exagérée. » Il savait que la soumission des chefs afghans à Abdurrhaman était loin d'être complète et sérieuse. Il n'ignorait pas notamment qu'un frère du dernier émir, Eyoub-Khan, était retranché à Hérat, dont il s'était fait une sorte de principauté indépendante, qu'il avait des partisans nombreux, une armée, et qu'il se disposait à s'avancer dans l'intérieur du pays, à marcher sur Candahar, occupée par une partie de l'armée anglaise. Le ministre des Indes savait qu'il y avait là des élémens de trouble, que cette retraite des soldats anglais, qu'il annonçait comme prochaine, comme décidée, pourrait ne pas s'accomplir sans quelques incidens imprévus; mais, même en faisant la part des difficultés d'une situation critique, lord Hartington ne pouvait pressentir ce qui allait arriver. Presque au moment où il

parlait en effet, à l'autre extrémité du monde, au cœur de l'Afghanistan, une partie de l'armée anglaise avait à essuyer une véritable catastrophe militaire qui remet tout en question.

Comment s'est accompli ce douloureux épisode? On n'en sait pas encore toutes les circonstances. Ce qui n'est point douteux dès aujourd'hui, c'est que les Anglais campés à Candahar étaient au courant de la marche d'Eyoub-Khan sans connaître exactement, à ce qu'il semble, l'importance de ses forces; ils savaient seulement que d'assez gros détachemens afghans, qu'ils avaient vainement essayé de retenir, étaient allés rejoindre le prétendant. Une brigade de deux à trois mille hommes est partie de Candahar sous les ordres du général Burrow pour aller à la rencontre d'Eyoub-Khan. Elle s'est heurtée, à ce qu'il paraît, contre une armée plus forte qu'on ne le croyait, munie d'une artillerie assez considérable; peut-être a-t-elle été surprise et dans tous les cas elle a été à peu près anéantie. Des débris de la brigade de Burrow, des hommes isolés ont pu seuls jusqu'ici rentrer à Candahar, où le général Primrose, qui commande la ville avec des forces diminuées, paraît avoir été réduit à s'enfermer dans la citadelle, ne voulant pas s'exposer à être détruit à son tour par Eyoub-Khan dans une lutte inégale. Il reste maintenant à savoir quelles seront les conséquences de cette catastrophe qui n'est pas la première essuyée par une armée anglaise dans l'Afghanistan, mais qui n'est pas la moins pénible. Pour le revers militaire, il sera certainement réparé. Déjà de toutes parts des renforts sont expédiés de l'Inde et des troupes nouvelles sont envoyées d'Europe. L'Angleterre rétablira le prestige de ses armes, on n'en peut douter; mais la retraite annoncée par lord Hartington est pour le moment ajournée, elle reste subordonnée à la marche des événemens, et ce n'est plus seulement une question militaire. Les Anglais sont en face d'une guerre civile dans l'Afghanistan, d'une compétition de pouvoir souverain : voudront-ils aller jusqu'au bout, défendre l'émir qu'ils ont reconnu, avec qui ils ont traité, contre le prétendant dont le récent succès va gonfler l'orgueil et grandir l'influence dans le pays? Le cabinet libéral n'est pour rien sans doute dans ces complications qu'il n'a pas créées, qui lui ont été léguées; il n'en subit pas moins les conséquences, il est obligé de faire face à l'ennemi. Il ne peut guère se contenter d'une mauvaise solution qui risquerait d'affaiblir la puissance britannique dans l'Inde, — et voilà l'Angleterre ressaisie par une autre difficulté orientale qui qui est peut-être de nature à modérer l'imagination de M. Gladstone dans les affaires de la Turquie!

CH. DE MAZADE.

Le directeur-gérant, C. BULOZ.

an,
phe

pas
our-
de
ble,
gros
nir,
hille
pour
rait,
erie
cas
des
néral
avoir
être
nais-
phe
ghe-
re, il
xpé-
l'An-
ais la
rnée,
plus
nerre
vos-
avez
nflez
n'est
, qui
bligé
avaine
Inde,
e qui
stone